LE "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

TEMPERATURE

Nuageux ce soir et une partie de vendredi avec neige probable.

59e ANNEE—No 35 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 8 FEVRIER 1940 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A, B. C. PRIX : TROIS CENTINS

King demande au peuple de museler les ennemis de l'unité canadienne

Le premier ministre expose les motifs de la dissoluiton des Chambres, et déclare qu'avec tout le respect qu'il doit au Parlement il considère le peuple souverain.

LES LEÇONS DU PASSE

Le "gouvernement d'union" de M. Manion compterait-il de vrais représentants de la province de Québec? Qui seraient-ils? Le leader tory est-il capable de les désigner au pays?

HOMMAGE A M. LAPOINTE

L'unité canadienne est déjà réalisée, a dit en substance hier soir le très hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, qui s'adressait par la radio à tout le pays. Le symbole de cette unité, c'est la collaboration de M. King avec le très hon. Ernest Lapointe. Pourquoi briser cette unité sous prétexte d'en réaliser une autre ?

Parlant du projet de "gouvernement d'union" de M. Manion, — gouvernement qui serait formé des "meilleurs cerveaux" de la politique canadienne, — M. King a demandé aux électeurs d'insister pour savoir quels sont ces "meilleurs cerveaux" et si le tiers de la population du pays (les Canadiens français) serait représenté dans ce gouvernement d'union. Le vote des électeurs du Canada, le 26 mars prochain, décidera peut-être définitivement de l'unité du Canada dans un monde désuni. Et il viendra peut-être un jour où cette unité canadienne sera l'espoir en même temps que l'exemple de toute l'humanité.

Le premier ministre du pays a parlé trente minutes et son discours fut diffusé à travers tout le pays.

Vous devez vous demander, a dit en résumé M. King, si le prochain gouvernement représentera, dans une proportion équitable, les deux grandes races de ce pays. C'est ma conviction, — et une conviction qui a servi de base à toute ma vie politique, — que l'unité canadienne ne peut être maintenue que par un gouvernement dans lequel des Canadiens d'origine française et anglaise collaborent étroitement et généreusement. M. King a incidemment rendu un magnifique hommage à son premier lieutenant, M. Lapointe, — "le plus loyal des collègues".

TEXTE DU DISCOURS

Voici le texte traduit du discours de M. King :

M. KING

Lorsqu'en septembre dernier, le Parlement termina sa session spéciale de guerre, les Canadiens eurent le sentiment bien net que leur pays était uni. Autre fait non moins important, les peuples d'Europe eurent aussi l'impression d'un Canada uni, fermement résolu à fournir un effort suprême pour gagner la guerre.

Ce sentiment d'unité canadienne dans la poursuite de la guerre s'affirma d'une manière admirable six semaines plus tard. Le 25 octobre, la province de Québec, faisant entendre sa voix même au delà de l'Atlantique, releva un défi qui avait fait planer des doutes sur la loyauté de sa population. Celle-ci n'aurait jamais su mieux proclamer son adhésion à l'effort de guerre du cabinet fédéral.

Toujours, je considérerai cette double démonstration d'unité canadienne, cette preuve de notre commune détermination dans la lutte et le sacrifice, comme le concours le plus fécond que le Canada pouvait, au début du conflit, apporter à la victoire de nos armes. Et c'est en conservant l'unité nationale que nous accroîtrons notre puissance.

Nous comprendrons mieux le sens



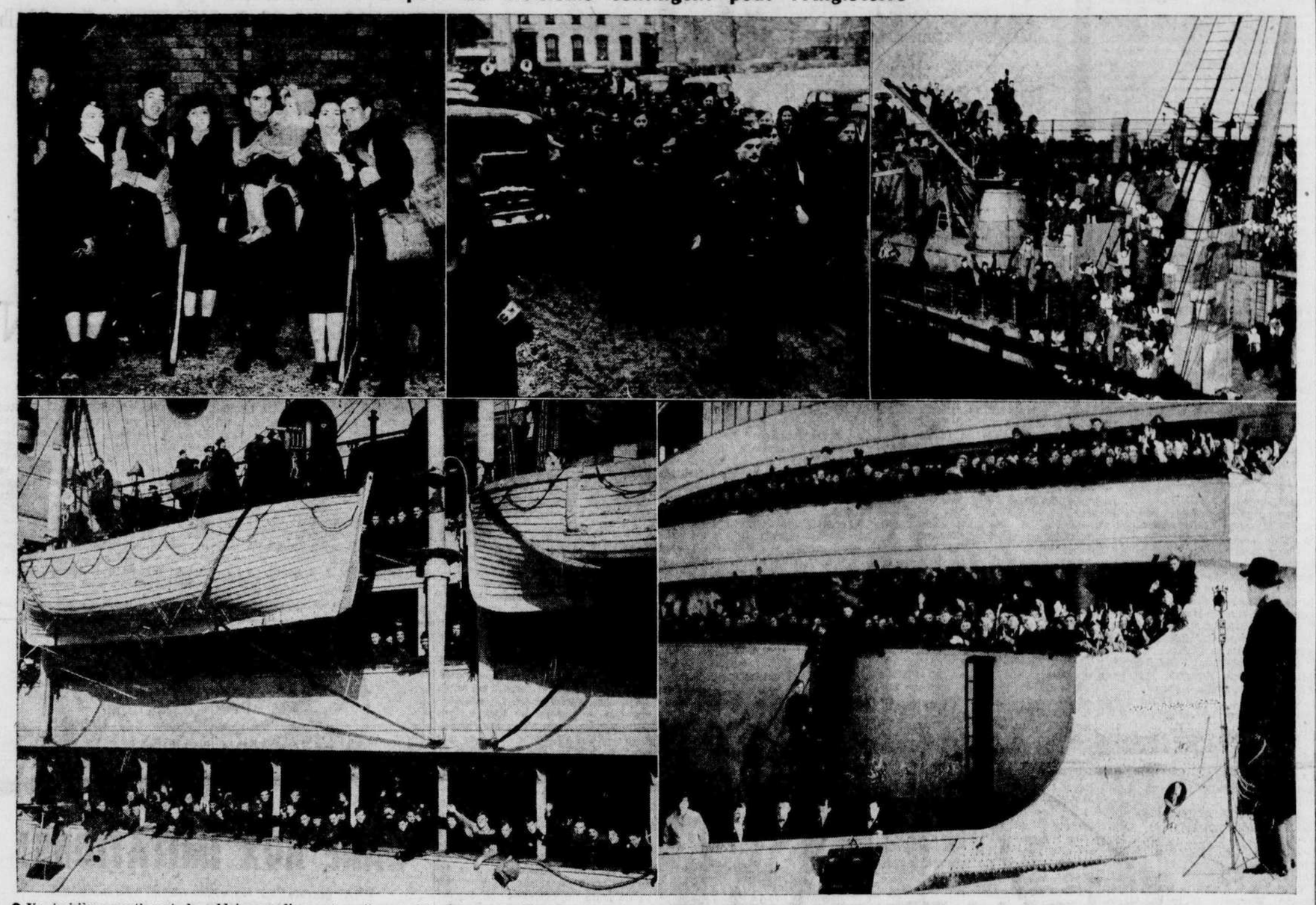
de l'effort de guerre du Canada si si nous reconnaissons tout de suite que cette manifestation d'unité, tant au Parlement par les représentants du peuple que dans la province de Québec par le peuple lui-même, n'était pas le fait d'un sursaut momentané. Ce fut le résultat non équivoque de la politique constante du régime actuel, politique qui, pendant plusieurs années, s'est avérée conforme à la volonté du peuple canadien sur les questions de paix et de guerre.

SOUVENIR AMER

Ce n'est pas en poussant le Canada à la guerre avant d'avoir obtenu l'assentiment des Chambres que cette unité s'est faite. Ce n'est pas en décrétant l'envoi d'un corps expéditionnaire avant que le Parlement

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Départ du troisième contingent pour l'Angleterre



● Un troisième contingent de soldats canadiens est parti pour l'Angleterre, ces jours derniers, où il a rejoint la première division canadienne déjà à l'entraînement en Grande-Bretagne. On voit ici quelques scènes prises lors de l'embarquement des troupes dans un port de l'est du Canada. En haut (à gauche), des soldats font leurs adieux à leurs épouses ou leurs amies. Au centre, un détachement se dirigeant vers les quais où il s'embarquera. En haut (à droite), et en bas, à gauche et à droite, les soldats sur les ponts des navires qui devaient les conduire en Angleterre sous la protection des navires de guerre. A l'extrême-droite, on remarquera un annonceur de radio donnant une description des scènes du départ du troisième contingent. (Service de photos du gouvernement canadien)

Rogers défie les critiques du gouvernement

Le ministre de la Défense, l'hon. Norman Rogers, parlant hier soir à Kingston, a lancé un défi aux adversaires du gouvernement qui prétendent que celui-ci n'a pas fait tout son devoir dans l'effort de guerre du Canada.

Kingston, Ontario, 8 (P.C.) —"Par son appel au peuple, le gouvernement prend l'initiative et place ses critiques dans une position où ils doivent prouver leurs attaques acharnées contre la conduite du gouvernement dans l'effort de guerre du Canada", a déclaré ici, hier soir, l'hon. Norman Rogers, ministre de la Défense, à la convention libérale qui l'a choisi candidat de la ville de Kingston aux élections du 26 mars prochain. M. Rogers représente cette division électorale depuis 1935. Aucun autre nom n'a été soumis à la convention qui comptait 400 délégués.

M. Rogers, qui était le premier des ministres du gouvernement King à paraître sur les tribunes populaires au cours de la campagne électorale actuelle, a déclaré que le gouvernement n'est pas sur la défensive dans cette élection.

APPUI REQUIS

'Le présent gouvernement, dirigé par M. Mackenzie King, demande un vote de confiance au peuple canadien. Au cours des cinq mois écoulés, nous nous sommes donnés sans réserve à la tâche importante que nous avons entreprise au nom du Canada. Il vous appartient donc de décider si vous désirez que nous poursuivions cette tâche, ou si vous croyez que l'unité réelle du pays et l'effort de guerre au Canada seront mieux réalisés en confiant la conduite de la guerre au docteur Manion et aux inconnus qui pourront être prêts à servir avec lui dans un prétendu gouvernement d'union.

"Il est un point que, dès le début, je désire mettre en parfaite lumière. Le présent gouvernement n'est pas sur la défensive. Nous avons pris l'initiative. Nous en avons appelé par delà le Parlement et la législature à la source même du pouvoir et de l'autorité. Nos adversaires sont sur la défensive. Ils ont soumis à des attaques aussi amères qu'injustifiées nos motifs et nos actions quant à ce qui concerne la conduite de la guerre. Nous les avons forcés à se présenter devant le peuple et à prouver que, en pensée et en action, nous avons failli à la tâche lorsqu'il s'est agi de fournir un effort unifié, ou encore que, en présence de tous les faits, cet effort ne donne pas au gouvernement le droit de poursuivre le vaste travail entrepris il y a cinq mois. Nous ne nous soustrayons pas



à l'opinion du peuple en cherchant à obtenir une prorogation du terme parlementaire. Nous allons directement au peuple afin que, grâce au renouvellement de sa confiance, nous revenions plus forts pour poursuivre cette tâche. C'est là la véritable manière démocrate; c'est là aussi un élément essentiel de la liberté pour laquelle nous combattons dans la présente guerre."

L'EFFORT DE GUERRE

Le ministre de la Défense a déclaré ensuite: 'Il vous appartient de décider si vous voulez que nous continuions notre tâche ou si vous croyez que l'unité réelle du Canada et le succès de son effort de guerre seront mieux servis en les confiant au Dr Manion et aux inconnus qui peuvent faire partie avec lui d'un prétendu gouvernement national.

(Suite à la page 16, 1ère col.)

Réarmement dans le sud-est européen

Redoutant une crise printanière grave, les pays neutres du sud-est de l'Europe auront leurs armées sur le pied de guerre vers la mi-mars --

(D'après l'Ass'd Press)

Budapest, 8.— Les pays neutres du sud-est de l'Europe, redoutant une crise printanière qui pourrait bien mettre en danger la paix précaire dont ils jouissent encore, auront leurs armées sur le pied de guerre vers la mi-mars. Une enquête a révélé qu'il en serait ainsi en Roumanie, en Yougoslavie, en Hongrie, en Turquie, et Grèce et en Bulgarie. Quelques-uns de ces pays ont déjà annoncé la convocation de certaines classes pour un "surcroît d'entrainement", mais aucun d'eux n'emploie le mot "mobilisation".

La Roumanie, qui a déjà de 700,000 à un million d'hommes sous les armes cet hiver, augmentera encore ses effectifs pour les manoeuvres du printemps. Une ligne de défense d'un périmètre de 900 milles est en voie de création sur ses frontières, et l'on commence aujourd'hui la réquisition du vieux fer et du coton pour la fabrication de guerre. Tous les stocks privés d'une quantité de plus de 400 livres doivent être remis au gouvernement sous peine d'une lourde amende.

La Hongrie elle aussi, a fait du vieux fer un monopole d'Etat.

L'effort de la Roumanie pour sa défense, en réduisant sa capacité de produire, va, selon les observateurs anglais et français, diminuer en même temps ses livraisons de pétrole et autres produits à l'Allemagne.

Au printemps, l'armée yougoslave atteindra, croit-on, 500,000 hommes, soit le double de son effectif normal. On a demandé au prince Paul, régent du Royaume, d'assumer lui-

(Suite à la page 16, 5e col.)

RAIDS AERIENS AU JAPON ?

Tokio, 8. (A. P.) — Un porte-parole de la marine japonaise déclare qu'il y a lieu de croire fondée la nouvelle que les Chinois prépareraient des raids aériens sur les villes du Japon. A ce sujet, les journaux annoncent que des préparatifs de défense ont lieu dans toute la partie occidentale du pays. Le porte-parole n'a pas voulu en dire davantage, alléguant l'obligation du secret militaire. Les autorités militaires croient, dit-on, à la possibilité de ces raids.

Le 3e contingent est rendu en Angleterre

Ottawa, 8. (P. C.) — Le département de la défense annonce aujourd'hui l'heureuse arrivée en Angleterre d'un troisième contingent de la 1ère division de l'armée expéditionnaire.

(Par John LeBlanc, de la Canadian Press)

Dans un port de l'Est - Canadien, 8. — Lorsque le 3e contingent des troupes du Canada partit pour l'Angleterre, les précautions prises pour assurer la sécurité des hommes qui le composaient furent, s'il se peut, plus rigoureuses qu'au départ des deux premiers contingents.

Comme auparavant, la date du départ fut entourée de mystère. Les soldats eux-mêmes ignoraient quand démarreraient les cinq grands paquebots qui devaient les transporter, sous la protection des vaisseaux de guerre d'escorte. Le départ eut lieu dans l'après-midi du 30 janvier. On annonce aujourd'hui que les troupes sont arrivées en Angleterre.

Les précautions contre tout renseignement utile à l'ennemi furent aussi rigoureuses parce que les Allemands, incapables de porter un coup aux deux premiers convois, redoubleraient d'efforts, pensait - on, pour mettre à mal le troisième. C'est pourquoi les sentinelles, postées aux abords du point d'embarquement, avaient l'ordre de soumettre les visiteurs à un examen plus minutieux.

Deux journalistes, y compris l'auteur de ces lignes, furent poliment mais fermement éconduits de l'un des plus gros navires, bien qu'ils eussent les mains pleines de laissez-passer émanant des autorités militaires, navales et aériennes. Sur les autres navires, l'accueil fut un peu moins frais, mais les visiteurs purent constater que la plus extrême vigilance était observée à bord.

Les vastes cales des paquebots étaient remplies de matériel de guerre — artillerie, camions, grande quantité de vivres, surtout de farine. Les grands hangars, sur les quais, regorgeaient de vivres et de matériel à l'arrivée des navires. Ils étaient vides lorsque ceux-ci partirent.

Des navires de la flotte royale du Canada et de la Grande-Bretagne escortèrent les paquebots à travers l'Atlantique. Ils les précédèrent hors de ce port, pour en fouiller les approches, dans le cas où des sous-marins ou des mines allemandes auraient signalé leur présence.

Ensuite, à une heure fixée d'avance, les transports démarrèrent l'un après l'autre et prirent le large, précédés de cuirassés, croiseurs et destroyers. Des avions de la R. S. A. F. survolaient la flotte, quelques-uns d'entre eux poussant fort loin en mer pour répérer la présence possible d'un navire ennemi.

Sur les navires, les soldats bordaient la lisse, poussant des acclamations faisant des signes d'amitié et chantant. Sur les quais, on ne voyait qu'une poignée de gens: trois ou quatre femmes et une vingtaine d'hommes.

Descente de la police française dans un bureau soviétique

Les autorités françaises font une descente à l'office commercial des Soviets à Paris — Les membres de la délégation commerciale russe ne jouissent plus de l'immunité diplomatique.

Paris, 8. (A.P.) — Le gouvernement français a opposé une fin de non recevoir à la protestation soviétique contre les descentes de police. On dit, au Quai d'Orsay, que ces protestations ne sont pas justifiées, les locaux visités par la police ne jouissant pas de l'immunité diplomatique. Trois agents commerciaux furent arrêtés au cours des perquisitions.

Paris, 8. (C.P.-Havas) — Les autorités françaises annoncent que la police a opéré une descente à l'Office commercial des Soviets. L'objet des perquisitions n'a pas été révélé. On déclare par ailleurs que, depuis l'expiration du traité de commerce franco-soviétique le 31 décembre dernier, aucun membre de la délégation commerciale russe ne jouit de l'immunité diplomatique. On constate, enfin, que l'agence alle-

(Suite à la page 16, 7e col.)

Les contingents anglais vont porter secours aux Finlandais

Les régiments de volontaires se recrutent rapidement, composés d'hommes de plus de 27 ans— Ils partiront sous peu pour la Finlande.

Londres, 8. (P. C.) —Le premier contingent de volontaires anglais pourrait bien être en route pour la Finlande la semaine prochaine. On apprend de source privée que les volontaires s'enrôlent par centaines, et que la légation finlandaise prend ses dispositions pour assurer leur départ aussitôt que possible.

Seuls, les hommes de plus de 27 ans —âge que n'atteint pas encore la mobilisation anglaise — peuvent partir. Le gouvernement ne prend pas une part formelle à la levée de ce contingent, organisé par les autorités finlandaises en Angleterre. Les volontaires anglais s'ajouteront à la contribution en matériel déjà faite par l'Angleterre à la cause finlandaise.

George Gordon Vereker, ancien conseiller de l'ambassade britannique à Moscou, a été nommé hier ministre d'Angleterre à Helsingfors, où il remplace T. M. Snow.

Activité royale

Londres, 8. (P. C.) — Le roi a visité hier des avionneries de l'ouest de l'Angleterre et passé en revue des troupes motorisées. Il dut voyager toute la nuit pour se rendre au camp des soldats. Les usines visitées furent établies en 1915. On y construit des appareils Lysander.

Lord Tweedsmuir se porte mieux

Ottawa, 8. (PC) — L'état du gouverneur général lord Tweedsmuir, qui perdit connaissance dans sa chambre avant-hier, continue à s'améliorer, a-t-on appris hier soir à sa résidence.

LA CENSURE

Ottawa, 8. (P. C.) — Il ne sera désormais plus nécessaire de soumettre à la censure les discours politiques avant de les prononcer à la radio. Les orateurs devront se conformer de leur propre chef aux règlements concernant la défense du pays. C'est ce qu'à annoncé le col. R.-P. Landry, représentant de la radio au comité de coordination de la censure.

En même temps, on annonçait à Toronto qu'une lettre, signée par 47 citoyens éminents, avait été adressée au premier ministre King, au chef de l'opposition Manion et au chef C. C. F. Woodsworth. Ces citoyens demandent que le problème de la censure et que les règlements concernant la défense du Canada soient soumis à un comité parlementaire, ils espèrent qu'il y aura un relâchement afin que ne s'établisse pas en Canada un totalitarisme qui pourrait rappeler certaines des manifestations du totalitarisme que les alliés combattent en Europe. Sir Robert Falconer, Clifford Sifton, R.-K. Sandwell et plusieurs autres ont signé la lettre.

NOUVELLES DE LÉVIS

S. E. Mgr Arthur Douville reçu à Lévis ce matin

Le nouvel évêque auxiliaire de St-Hyacinthe a célébré la messe de communion des enfants de Lévis ce matin — Retraite de vocation au collège de Lévis — Sportsmen lévisien à Beauceville dimanche — Le nouveau conseil municipal de Lauzon se réunira en séance de comité ce soir — Joutes de hockey et de tennis sur table demain soir à Lévis — Assemblée du Cercle Ouvrier de Lauzon demain soir.

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Vita et auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe, a célébré la messe ce matin, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis. Il était assisté de MM. les vicaires Placide Jacques et Lucien Dumas. C'était la messe des enfants de la paroisse qui ont tous communié. M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de la paroisse, présenta au nom des enfants et des paroissiens présent à la messe, ses félicitations et ses respectueux hommages au nouvel évêque. Mgr Douville remercia puis parla aux enfants et leur donna de sages conseils. Nous croyons savoir que Mgr Douville partira pour St-Hyacinthe d'ici quelques jours.

Joute de hockey demain soir au Patronage de Lévis

Demain soir, à 8 heures, sur la patinoire du Patronage de Lévis, l'équipe de cette institution jouera contre une équipe formée des joueurs des mouvements spécialisés de jeunesse de Lévis. Cette partie promet d'être très intéressante et le public est invité. Les salles du Patronage seront ouvertes pour le public qui pourra aller s'y chauffer entre les périodes.

Retraite de vocation au collège de Lévis

Les élèves des classes de philosophie et de rhétorique auront leur retraite de vocation qui commencera demain pour se terminer dimanche prochain. Elle sera prêchée par le Révd Père Hydulphe Mathiot des Pères Assomptionnistes. Pendant ces jours de recueillement ces élèves demanderont à l'Esprit Saint de les éclairer et les guider dans le choix qu'ils devront faire au sujet de leur vocation.

Une équipe lévisienne ira jouer à Beauceville dimanche

Une équipe composée de joueurs des clubs de la ligue de hockey des mouvements spécialisés de eunesse ira jouer dimanche prochain contre l'équipe des élèves du collège de Beauceville. Nos joueurs lévisiens partiront samedi après-midi par le train du Québec Central et reviendront lundi procahin. Ils seront accompagnés de leur dévoué aumônier, M. l'abbé Placide Jacques, vicaire de Lévis. Nous leur souhaitons un bon voyage et de revenir victorieux.

Séance de comité général ce soir à Lauzon

Une séance de comité général sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire Ernest Bolduc. Les membres du nouveau conseil municipal étudieront les questions qui viendront devant la séance régulière du mois, lundi soir prochain.

Il est convalescent

M. Zénon Morissette, de St-Octave de Métis, qui a subi dernièrement une opération chirurgicale à l'hôpital de Lévis, est en bonne voie de rétablissement et pourra retourner chez lui dans quelques jours. Il est sous les soins de M. le Dr Joseph Leblond, de Lévis.

Vues animées aux élèves du collège de Lévis

Les élèves du collège de Lévis assisteront cet après-midi à une représentation de vues animées donnée par la compagnie des automobiles Ford. Dans ce film éducationnel, les collégiens verront les opérations faites par les miliers d'employés de cette compagnie dans la fabrication des automobiles.

Pas de séance du conseil de ville à Lévis, cette semaine

Les membres du conseil de ville de Lévis ne siégeront pas cette semaine vu qu'il n'y a pas de question pressante à l'ordre du jour. Une séance sera tenue mercredi soir prochain.

L'heure de la rive sud mardi soir prochain

Mardi soir dernier, à 9 heures, au poste CKCV, a eu lieu l'émission radiophonique hebdomadaire connue sous le nom d'heure de la rive sud, organisée par des marchands et hommes d'affaires dans le but de faire mieux connaitre et apprécier la région lévisienne. L'artiste invitée fut Mme L.-P. Dion, de Lévis, accompagnée au piano par Mme Jules Boulanger, de Bienville. Nombreux furent les radiophiles de la rive sud aux écoutes pour cet intéressant programme.

Mardi soir prochain, l'artiste invitée sera Mlle Irène Normand, accompagnée au piano par Mlle Gisèle Lecours.

Séance de bridge contrat ce soir, chez les Chevaliers de Colomb de Lévis

Ce soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, rue St-Louis, aura lieu la troisième séance mixte de bridge-contrat. Vingt équipes prennent part à ce concours de cinq séances de ce jeu de cartes populaire et l'animation est grande parmi les concurrents.

Grand euchre-bingo, ce soir, à Lévis

Une partie de cartes-bingo au profit de la Conférence St-Vincent de Paul de Lévis aura lieu ce soir, à 8 heures 30, en la salle St-François-Xavier. Le prix d'admission est de cinquante centins. Il y aura partie de cartes avec un prix pour les joueurs de chaque table. Suivra le bingo et il y aura 40 magnifiques prix à gagner. Le prix d'assistance consistera en une tapisserie de valeur. Les organisateurs de ce euchre-bingo comptent sur une assistance où, tout en passant une agréable soirée, on aura l'avantage de venir en aide aux pauvres de la paroisse.

Mariage Lemay-Laflamme, à Bienville

Samedi matin dernier, en l'église de Bienville, a été célébré le mariage de M. Camilien Lemay, fils de M. Rodolphe Lemay, de Plessisville, avec Mlle Jacqueline Laflamme, fille de M. Louis Laflamme, de Bienville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Olivier Langlois, du collège de Lévis, cousin de la mariée.

M. Rodolphe Lemay servait de témoin à son fils et M. Louis Laflamme accompagnait sa fille. Pendant la messe, un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale, le déjeuner fut pris à la résidence de M. Louis Laflamme, à Bienville, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Le "B. A. Junior" a été victorieux

Le club de hockey "B. A. Junior", de Lauzon, a joué contre le club "Victoria", de Québec, mardi soir dernier, et a été vainqueur au score de 5 à 3. Cette joute a eu lieu sur la patinoire de Lauzon devant une nombreuse assistance.

Le "Jacques-Cartier No 1" rendra visite au "Montagnard" demain soir

Dans une partie régulière de la ligue de tennis sur table de Québec, cédulée pour demain soir, à 8 heures 30, l'équipe du Jacques-Cartier, composée du champion de l'an dernier, Camille Fiset, ainsi que de Lucien Morneau et Marcel Godbout, rendra visite à celle du "Montagnard", qui comprend Marcel Léveillé, champion du club, et de Camille Rousseau et Roméo Coulombe. Pour la circonstance, le club de ski "Montagnard", de Lévis, invite ses membres et leur amis d'assister à cette rencontre, une des principales de la saiso net qui promet d'être intéressante. Les équipes du Montagnard attendront donc pieds fermes demain soir l'équipe du Jacques-Cartier afin d'annuler la défaite qu'ils ont subie aux mains de ceux-ci au début de la saison. Le rendez-vous de tous les amateurs de tennis sur table sera donc au "Montagnard", demain soir, et tous sont assurés d'y passer une agréable soirée.

LE PUBLICISTE.

Vues animées au collège de Lauzon, demain soir

Une représentation de vues animées au profit de l'organisation des loisirs de la J. O. C. de Lauzon aura lieu demain soir, à 8 heures 15, en la salle du collège de Lauzon. On montrera sur l'écran le célèbre film "Le Bossu", de Paul Féval, ou les avantures de Lagardère. Le public est invité à cette soirée.

Elèves inscrites au tableau d'honneur

Voici les noms des trois premières élèves du Pensionnat Notre-Dame de Lévis à la lecture des notes de janvier dernier :

Cours supplémentaire : Mlles Gabrielle Ramsay, Louise Coulombe et Gilberte Roy.

Cours supérieur : 2ème année : Mlles Annette Mercure, Yolande Leblanc et Suzanne Picard.

Cours supérieur: 1ère année : Mlles Jacqueline Thibault, Rita Lecours et Pierrette Mercure.

Classe d'affaires: 2ème année : Mlles Adrienne Campagna, Patricia Filteau et Lisette Cliche.

Classe d'affaires: 1ère année : Mlles Simonne Bourget, Madeleine Lecours et Monique Roy.

Cours moyen : Mlles Carmen Filteau, Marcelle Labrecque et Pierrette Mercier.

9ème année : Mlles Jacqueline Guay, Rita Picher et Madeleine Breton.

8ème année: Mlles Evangéline Malouin, Françoise Guérin et Gisèle Bourassa.

7ème année A: Mlles Louise Martineau, Rita Desrosiers et Claire Fortier.

7ème année B: Mlles Pauline Mercier, Rollande Aubert et Françoise Dussault.

6ème année A: Mlles Marie-Claire Gagné, Huguette Boily et Marie-Paule Bourget.

6ème année B: Mlles Denise Gagnon, Rita Trudel et Julienne Turgeon.

6ème année C : Mlles Simonne Blais, Rollande Lagacé et Jeanne-d'Arc Boutin.

5ème année A: Mlles Rolande Carbonneau, Jeannine Carrier et Edith Caron.

5ème année B: Mlles Louise Ferland, Lucille Roberge et Pauline Carrier.

4ème année : Mlles Pauline Beaulieu, Jacqueline Fortin et Jacqueline Gourdeau.

3ème année: Mlles Raymonde Leblanc, Raymonde Gagnon et Ethel Whittington

Assemblée du Cercle Ouvrier de Lauzon demain soir

Une assemblée des officiers et membres du Cercle Ouvrier de Lauzon sera tenue demain soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon. Tous les membres du Cercle, ainsi que tous les ouvriers de Lauzon sont cordialement invités à cette assemblée où des questions importantes seront discutées.

Funérailles à Lévis et à Lauzon ce matin

Ce matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, auront lieu les funérailles de dame Demerise Samson, épouse de feu M. Edouard Lavallières, décédée mardi matin dernier, à la résidence de sa fille adoptive, Mme Richard Giguère, rue Gauvreau, à l'âge de 88 ans et 3 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 10 heures, en l'église de Lauzon, auront lieu les funérailles de M. Joseph Mercure, époux de dame Marie-Azilda Brunelle, décédée lundi soir dernier, à sa résidence, à Ville Guay, à l'âge de 81 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels seront conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de Mme Gilbert Carrier

Hier matin, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Emma Rouleau, épouse de M Gilbert Carrier, décédée samedi dernier, à l'âge de 72 ans.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. le vicaire Gérard Emond, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les vicaires Placide Jacques et Lucien Dumas. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés A. Tardif, Ulric Couture, Joseph Nadeau et Robert Gingras, du collège de Lévis.

On remarquait dans le choeur le Rév. Frère Trépanier, du Patronage de Lévis. La chorale Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers, chanta la messe des morts en partie et des soli furent rendus. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. Télesphore Guérin était porteur de la croix.

Conduisaient le deuil: MM. Lucien et Louis Carrier, fils de la défunte; MM. Maurice, Marcel, Jean-Paul et Yvan Carrier, ses petits-fils; MM. Flavien, Théodore et Médéric Rouleau, ses frères; M. Edmond Thivierge, son beau-frère; MM. Emile, Alfred, Paul, Armand, Gérard, René, Alfred, Henri, Jean-Paul et Jean-Marie Rouleau, Omer Dion, Léo et Paul-Henri Jenkins, ses neveux; MM. Adélard Morissette, Philippe Rouleau, Joseph et Edmond Carrier, ses cousins.

On remarquait dans le nombreux cortège, M. le notaire Henri Guénette, MM. L. B. Pelletier, chef estimateur de la cité de Lévis, Arthur Carrier, régistrateur, Joseph Samson, Ernest Lefaivre, E. Légaré, J.-A. Cook, Eugène Desrochers, J.-E. Gagnon, Philippe Morin, H. Couture, Mastaï Boisvert, Charles Maranda, Théodore Michaud, F.-X. Lemieux, J. Dumont, A. Langlois, Alexandre Léveillé, Gaudiose Vallières, Cléophas Fortin, Noël Gosselin, Charles Jenkins, Pierre Bégin, Alfred Langlois, Michel et André Jacques, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies. Les funérailles étaient sous la direction de la maison J. P. Thibault, de Lévis.

BEURRE National, 1ère qualité, en pain 1 lb .28
VOLAILLE à partir de.... .15
LARD HACHE 3 livres pr .55
LARD longe complète .14
VEAU de lait derrière .18
" " " devant .12
AGNEAU derrière .19
" devant .14
EPAULE fumée ..... .15
OEUFS "A" MEDIUM strictement frais ..... .25
GRAISSE Maple leaf en pain de 1 lb .10
" en chaudière 20 lbs 2.10
ROLL FUME ..... .18
PANNE de lard ..... .10
Haddock .09—Morue salée .08—Sardine salée 3 pr .25
Nous avons en magasin un assortiment complet de POISSON FRAIS
Carrier & Goulet
118 rue DU PONT Tél. : 2-5291
475 rue SAINT-JEAN Tél.: 4-4681


HACHE — VIANDE
HOBART
neuf ou remis en état
DISTRIBUTEURS
VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC.
93 côte d'Abraham Québec
VENTE SERVICE

Les vétérans au service de la nation

La Légion Canadienne lance un appel à la générosité de la population — Contribution efficace à l'effort de guerre.

Une vaste offensive méthodiquement organisée, qui contribuera grandement au succès dans la guerre actuelle, est poursuivie dans la coulisse par les vétérans du Canada de la Première Grande Guerre.

Dans leur organisation auxiliaire spéciale, — les Services de Guerre de la Légion Canadienne, — ils ont mis en commun leur énergie, leur expérience et leurs ressources. Et au lieu de canons et d'obus, ils emploient des armes qui inspireront peut-être un jour autant de crainte dans les coeurs de l'ennemi que de puissants explosifs.

Les anciens soldats savent par expérience l'importance considérable du moral et de l'esprit de corps parmi les combattants. Ils ont appris que les guerres ne peuvent pas être gagnées avec des canons seulement: si fortement mécanisée que soit une armée, que le courage et l'endurance manquent, — la défaite est inévitable. Le conflit actuel russo-finlandais le démontre clairement.

Ces anciens combattants d'il y a vingt ans, qui connaissent mieux que quiconque les horreurs, les misères et les privations de la guerre, sont, pour la plupart, inaptes au service actif en raison de leur âge ou de leurs déficiences physiques. Déterminés cependant à "faire leur part" ils se sont voués à leurs camarades plus jeunes.

Dans leur organisation légionnaire ils ont entrepris une tâche dont l'importance sera essentielle pour les soldats des armées de mer, de terre et de l'air, ici et outremer. Elle consiste dans la mise à leur disposition de facilités d'éducation, de services personnels, de divertissements, d'hébergement durant les permissions et les congés, de clubs, de salles de récréation, et dans la publication aussi de journaux dans les unités régimentaires, comme dans l'encouragement à tous les sports. Divers autres services de même nature seront rendus au fur et à mesure que s'en révèlera le besoin.

Afin de pouvoir poursuivre cette oeuvre essentielle et si importante, les Services de Guerre de la Légion Canadienne Inc. ont besoin d'une aide financière généreuse de la part du public en général. En conséquence, ils lancent un appel à toute la nation lundi prochain 12 février pour obtenir $500,000.,—dont $80,000. doivent être fournis par la Province de Québec Ce sera le premier appel de ce genre qui ait jamais été fait par la Légion et nous espérons qu'il y sera répondu avec un généreux élan.

W. E. BEGIN
BELLES POULES, catégorie A 20c lb, préparé sans charge
ROSBIF surlonge 25c lb ROSBIF d'Epaule 15c lb
ROSBIF de Croupe.. 18c lb de Surlonge 29c lb désossé et roulé
items ci-dessus par 5 lbs ou plus
CROUPE entière 9c lb, environ 13 à 18 lbs
STEAK de Ronde 13c lb 17c lb 21c lb, choisi
STEAK Talon 25c lb Boston 32c lb Noyau 30c lb
STEAK Haché toujours frais 12c lb, par 3 lbs
LARD SALE Entrelardé.... 15c lb Gras, Roulé... 10c lb par 5 lbs ou plus
JAMBON Cuit haché 17 c lb Tranché 42c lb
BACON sans couenne, paquet de 1/2 lb 13c
CRETON Français 25c lb GALANTINE au Veau 28c lb
SAUCISSE FRAICHE
9c lb 3 livres pour 25c
SAUCISSE PUR PORC FRAIS
25c lb 3 livres pour 69c
OEUFS FRAIS RECUS A TOUS LES JOURS DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR.
142 de la Salle 436 St-Jean 995 St-Valier
W. E. BEGIN

En Alberta

Edmonton, 8. — (P.C.) — La refonte de la dette de l'Alberta, à un taux d'intérêt de deux pour cent, fait l'objet d'un plan qu'étudie depuis le début de 1938 le gouvernement du crédit social, a révélé hier, dans une déclaration, le premier ministre Aberhart.

La déclaration ajoute que le plan comprend la construction d'une route à travers l'Alberta jusqu'à l'Alaska et que des négociations sont en cours avec le syndicat J.-J. Sousa, de Los-Angeles.

Une collision

M. Wilbrod Rhéaume, 57, 5e Rue, Limoilou, a été la victime d'un malheureux accident, mardi soir dernier, vers 11 heures, à St-François d'Assise, lorsque son automobile "Chrysler" vint en collision avec un tramway du circuit St-François d'Assise-Château. Dans cet accident, M. Rhéaume s'est fracturé le genou droit et s'est infligé des contusions. M. Rhéaume fut d'abord transporté à l'hôpital St-François d'Assise par les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils qui le conduisirent ensuite à sa résidence.



GARE AUX IMITATIONS!
La gravure ici reproduite est la représentation d'une boite de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boite de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure; l'étiquette qui entoure la boite est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO-Américaine Ltée.
Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au cent; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".
La formule des bonnes PILULES ROUGES est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des malaises dus à la pauvreté du sang, soit : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Cinquante années de succès ont assuré à ce bon tonique la confiance des milliers de femmes et de jeunes filles.
Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède... soyez sur vos gardes !
Refusez énergiquement toute substitution.
EXIGEZ LES VERITABLES
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

UNE BOITE de véritables PASTILLES VALDA vaut une forêt de PINS et d'EUCALYPTUS pour vos voies respiratoires


VICHY SUPREME PURGATIVE
de VICHY FRANCE
UNE LIMONADE GAZEUSE
Laxatif effervescent agréable au goût. Les enfants le prennent sans se faire prier. Beaucoup imitée parce que supérieure.
En vente dans toutes les pharmacies
J.-ALFRED OUIMET
Agent général pour le Canada
84 est, rue Saint-Paul, Montréal.

BALLER
304, rue SAINT-JEAN
Téléphone : 2-4745
BEURRE 1ère qualité, la livre .28
OEUFS catégorie A gros, par 3 douzaines, la douz. .24
OEUFS catégorie A moyens, par 3 douzaines, la douz. .22
ROSBIF haut de côte, par 5 lbs, la lb. .10
ROSBIF dans l'épaule, par 5 lbs, la lb. .13
ROSBIF bas de côte choix, la lb. .05
GIGOT DE BOEUF la lb. .07
COTELETTE désossée, roulé par 5 lbs, la lb. .21
LARD HACHE la lb. .16
LARD SALE la lb. .14
STEAK HACHE, 2 lbs .25
POULETS engraissés au lait, 4-7 lbs, la lb. .23
FESSES de veau engraissé au lait (moitié), la lb. .23
DEVANTS de veau engraissé au lait, la lb. .12
HADDOCK, la livre .09
FILETS FRAIS, la livre .15



C-2
Des autorités en matières sportives . . . entraîneurs, joueurs et gérants . . . recommandent aux jeunes qui débutent dans le sport, l'usage quotidien du sirop de maïs Crown Brand—l'aliment fameux qui vous donnera l'énergie nécessaire pour remporter la victoire.
GRATIS
Une merveilleuse brochure "Comment devenir une étoile de hockey" écrite par T. P. (Tommy) Gorman. Adressez vos étiquettes: The Canada Starch Co. Limited, Département "B", B.P. 129, Montréal.
THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED

Reproduction autorisée pour les Journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres

Feuilleton du SOLEIL

FRANCINE

par Claude MONTORGE

No 33 — Jeudi, 8 février 1940.

ce serait possible. Elle espérait que, dans ses yeux, dans son âme, dans toute son attitude, la personne qui l'avait raccrochée à l'existence par une grande preuve de bonté et de charité, verrait la certitude de son innocence.

Il lui importait peu d'être condamnée, de passer des années en prison, de gravir les gradins de l'échafaud; toutes les souffrances physiques lui semblaient insignifiantes, comparées à ses tortures morales, mais elle voulait lui dire, lui crier, à elle qui l'avait secourue et aimée, qu'elle n'était pas une ingrate, qu'elle était incapable d'une pensée intéressée ou coupable.

Elle aspirait après le jour où elle approcherait de la malade comme l'aveugle aspire après la lumière.

Ce jour tant espéré arriva enfin.

Francine fut conduite sur sa demande en voiture à l'asile St-Yon où la vieille Séraphine Gosselin occupait un pavillon isolé, au fond de l'établissement.

La jeune fille pénétra avec un grand émoi dans cette maison où elle pouvait redouter que les secousses violentes qui l'agitaient finissent par la conduire.

Elle était accompagnée du juge d'instruction, d'un commissaire auxquels se joignit le directeur de l'établissement.

Le groupe traversa un quartier occupé par des femmes qu'il fallait regarder attentivement pour s'apercevoir qu'elles étaient des malades.

Il y en avait de songeuses, de tristes, de mystérieuses : quelques-unes étaient hautaines et distantes.

Elles étaient assises sur des bancs, dans la cour, et muettes comme des personnes qui sont depuis longtemps en tête à tête et qui n'ont plus rien à se dire.

L'une d'entre elles se leva. Elle était âgée et portait sa pauvre chevelure sur ses épaules.

— Vous venez me chercher, dit-elle ?

Sa voix était très douce. On la devinait étreinte par un souvenir noir; on sentait qu'une âme pleurait en elle.

— Demain, répondit le directeur.

— Ah ! demain ? il n'y a pas de jour plus proche.

Les autres regardaient passer le groupe de visiteurs, indifférentes, absentes, avec des yeux qui ne voyaient plus rien de la vie, on supposait seulement à une pâleur subite de leurs joues, à un tremblement nerveux de leurs mains qu'un mauvais souvenir ridait leur âme, comme il plissait leur front qu'un rêve autrefois avait effleuré.

Quelques-unes paraissaient méditer sur l'irréparable désastre de leur raison ; elles se tenaient frileusement contractées, raccourcies, blotties et taciturnes. Quelques-unes étaient haletantes et palpitantes, d'autres, en catalepsie, gardaient une rigidité cadavérique.

On voyait de ces malheureuses qui demeuraient immobiles, les yeux clos appuyées contre un arbre, suivant perpétuellement leur rêve intérieur mystérieux et secret.

D'autres étaient en extase, les yeux dans le vague, enivrées d'un songe mystique qui leur donnait un visage placide et blême.

Près de celles-ci, des malheureuses avaient un visage contracté, tourmenté, décomposé par l'épouvante. Leurs yeux fixes, hallucinés, élargis voyaient des choses terribles, sans que l'horreur et la souffrance intérieure leur arrachassent autre chose qu'une plainte intermittente, rauque et gutturale.

Francine n'osait plus les regarder et elle traversait les cours et les quartiers en baissant les yeux, étonnée que les secousses terribles qu'elle avait subies ne l'eussent pas encore conduite dans ce domaine placé en marge de la vie.

Bientôt une chanson claire, lancée par la voix fraiche d'une jeune fille, et qui débutait ainsi : 'Mon bien aimé sert sa patrie ; il est parti tambour battant..." attirait son attention, mais la chanson changeait aussitôt, devenait lugubre comme un dies irae ; la voix était fêlée et des sanglots la rendaient grelottante. La joie des souvenirs de la vie s'était muée en amertune...

Un frisson glacial parcourait le corps de Francine, aussitôt qu'elle osait regarder, autour d'elle, tant de mélancoliques, et d'inquiètes dans ce concert d'appels de détresse, de cris, qui faisaient surgir des ténèbres du passé le rappel d'une chute d'illusions, d'un remuement d'or, d'un drame d'amour, d'un naufrage de bonheur.

Francine avait peur de ces rires saccadés, de ces sourires mystérieux, de ces faces impassibles, de ces yeux fiévreux et phosphorescents, ou glauques et éteints, de ces cris surhumains de personnes à qui l'on a porté un coup mortel, de ces attitudes torturées ou figées, convulsées ou abandonnées, grimaçantes ou hagardes.

Comment passer sans voir cette mère, assise sur le seuil d'un pavillon, les mains unies, le coeur anxieux, les yeux fixés devant elle comme sur un point de l'horizon et qui dit d'une voix grave :

— J'attends mon fils, il reviendra par là.

Je l'ai grondé parce qu'il n'était pas sérieux, et il est parti.

Et cette autre femme, très jeune, très pâle, le front recouvert d'une mantille de dentelle blanche, les mains affinées, qui regardait dans le vague fixément, dont le masque trahissait tour à tour, l'attente, l'espoir, l'angoisse, l'effroi de quelque chose dont elle se souvenait et dont sa pensée ne parvenait plus à se détourner, et qui murmurait : avez-vous vu mon fiancé ?

Séraphine Gosselin occupait un petit pavillon à l'écart, près du profond fossé, creusé tout autour de l'asile, fossé bordé du côté intérieur par un glacis gazonné, du côté extérieur par un mur vertical infranchissable partant du fonds du fossé et dépasant la surface du sol d'un mètre environ, de façon à permettre à la vue de s'étendre sur les champs.

A l'arrivée de Francine, la malade ne parut pas surprise. Elle lui fit, de la main, le geste de ne pas faire de bruit et dit :

— Chut ! marchez sur la pointe du pied, Francine, Médor est malade ; il a pris froid. Je lui ai fait absorber une tisane et je l'ai couché. Il y avait de la boue, hier, et je l'ai sorti sans lui mettre ses petites chaussures de caoutchouc et son manteau... Le vétérinaire est venu... il lui a tâté le pouls... ce ne sera rien, mais il faut beaucoup de précautions... Je le cache pour que de méchants hommes ne viennent pas le prendre et lui frapper la tête contre le sol.

— Et vous, grande amie, êtes-vous souffrante ? demanda Francine qui ne songeait plus déjà qu'elle était accompagnée de plusieurs personnes.

Elle s'assit sur un banc, devant le pavillon de Séraphine, tout contre la bonne vieille qui paraissait heureuse de la revoir.

— Non, je ne suis pas souffrante, mais il m'est arrivé un grand malheur, j'avais toutes sortes d'oiseaux bleus, de papillons et de rayons de soleil dans la tête; tout cela s'est envolé.

— Je suis venue vous voir, grande amie, pour vous dire que je vous aime comme j'ai aimé maman, bien tendrement.

Francine avait oublié le motif qui l'avait amenée là; elle oubliait la présence d'étrangers autour d'elle et l'endroit où elle se trouvait.

Elle avait pris les mains de sa protectrice; elle les serrait dans les siennes, avec ferveur, les couvrait de baisers.

Elle ajouta :

— Pénétrez-vous de cette idée que je donnerais ma vie pour vous épargner un ennui, un tourment, une ride au front.

Elle n'osait pas faire allusion à la nuit où s'étaient déroulés des événements tragiques, pour ne pas appeler l'esprit de la malade vers ce qui l'avait troublé.

Elle baisait ses mains vénérables avec ferveur, heureuse de retrouver la personne qui lui avait fait tant de bien, qui avait été la planche de salut de sa pauvre âme naufragée.

La vieille Séraphine abandonnait ses mains passivement, sa pensée n'était plus là, mais elle s'était détournée des souvenirs douloureux pour se tourner vers des songes apaisants et candides, vers des fictions adorables qui plongeaient son âme dans l'enchantement.

— Ecoutez, Francine, dit-elle tout-à-coup, le visage empreint d'une expression d'extase pleine de béatitude, ils sont revenus avec vous les gentils oiseaux bleus... Ecoutez-les chanter... C'est pour nous deux qu'ils chantent ainsi... C'est vous qui les avez amenés, Francine, soyez bénie... Ecoutez-les chanter, mon enfant, mon amie. Ecoutez, ils ne chantent que pour nous deux; ils chassent les tristesses et les soucis...

Elle demeura un instant pensive et poursuivit :

— Francine, j'ai été malade... Je me sens mieux, bien mieux depuis que vous êtes venue... Je vais me hâter de me guérir et nous retournerons dans notre maison de la rue des Chanoines ; mais il faut en chasser auparavant les démons et les mauvais esprits... Pourquoi pleurez-vous Francine ?

— Parce que je suis heureuse, grande amie; je suis si bien auprès de vous.

Francine, en effet s'abandonnait à la douceur de pleurer, d'alléger son coeur de tout ce qui l'étouffait.

La vieille Séraphine ne lui témoignait pas d'hostilité, c'est tout ce qu'elle pouvait espérer et souhaiter, tout le reste lui était indifférent. Elle ne quittait pas les mains nerverses et frémissantes de sa vieille amie et elle ne lui parlait pas. Elle laissait un peu son âme se confier secrètement à une âme, s'ouvrir, révéler le mystère de ses plus intimes replis.

Sa présence était bienfaisante à son amie; cependant elle dut s'éloigner bientôt, rentrer dans la réalité des choses.

Le juge d'instruction était un peu déconcerté, le policier aussi. Ils s'étaient attendus tous les deux à une confrontation capable de leur procurer un autre genre d'émotion que celle qu'ils éprouvaient.

Ils trouvèrent bon de terminer l'entretien qu'ils jugeaient inutile puisqu'il ne leur apportait aucune révélation sensationnelle.

Pour le policier, il eût été agréable que la culpabilité de Francine apparût évidente, formelle, indéniable.

Il éprouvait une grosse contrariété en constatant que la jaillissement de vérité qu'il avait espéré ne s'était pas produit.

— Je n'ai pas de chance, pensait-il, les affaires les plus simples se compliquent aussitôt que je les ai en mains. Cete tentative criminelle me parassait un écheveau facile à dévider et il s'enchevêtre.

Il est pourtant nécessaire que cette jeune fille soit reconnue coupable de complicité par celle qui fut sa victime. Dans toute affaire on doit chercher la femme. Il est si simple que celle-ci soit le moteur, le ressort, l'âme du crime. Les bandits ont prononcé son nom... elle les connaissait... et je ne pourrais pas arriver a démontrer sa cupabilité ?

(à suivre)

Lockheed Aircraft Corp. a gagné durant l'année 1939 des profits nets de $4.05 par action au lieu de 67 sous par action en 1938. Les commandes de la société en carnet se chiffraient le 15 janvier dernier par $40 millions et d'autres contrats devaient être accordés sous peu.

Les plus grands services de nouvelles
La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuters, l'Agence Havas, affiliées aux plus importantes agences des autres pays, constituent la meilleure source d'informations dans le monde entier.
Seul parmi les journaux français de l'après-midi de Québec "Le Soleil" est desservi par ces grandes agences.

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le plus grand quotidien du soir à QUEBEC et le plus grand médium de petites annonces classées, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 7131 pour une petite annonce.

59e ANNEE—No 35 QUEBEC, JEUDI 8 FEVRIER 1940 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A, B. C.

Le ministère provincial exécutera plusieurs travaux à Québec

S. H. le maire Borne obtient du gouvernement Godbout le paiement de travaux qui seront exécutés dans notre ville — Le stade municipal, la côte Franklin, l'égout de la 22e rue à Limoilou.

Son Honneur le maire Lucien Borne a rencontré les membres du cabinet provincial, hier, et a obtenu, grâce à ses démarches, que le gouvernement termine à ses frais le stade municipal, les travaux de réfection de la Côte Franklin, ainsi que la pose d'un égout sur la 22e rue. Quant à l'égout, la ville paiera la main-d'oeuvre et la province les matériaux. M. Borne est revenu enchanté de son entrevue.

Le stade municipal sera terminé pour le début de la saison sportive. Ces travaux représentent une somme de $30,000, environ. Pour les travaux de la côte Franklin, il s'agit de terminer ceux qui sont commencés depuis plus de deux ans. Il en est de même pour l'égout de la 22e rue.

Son Honneur le maire Borne n'a pas encore reçu la confirmation officielle au sujet du contrat pour la construction de l'égout collecteur, depuis la Place d'Orléans jusqu'au fleuve. C'est M. Pacifique Marcotte, on le sait, qui a présenté la plus basse soumission, avec la somme de $317,000.

Comme Le "Soleil" l'a déjà mentionné ,il est fortement question de l'autre partie de l'égout, celle qui ira de la Place d'Orléans à St-Malo. Une entente verbale est intervenue entre la ville et le provincial sur cette question. De son côté, la ville poursuit déjà d'actives démarches auprès du fédéral dans ce sens.

Conseils de Wilfrid Hamel aux libéraux

Le ministre de M. Godbout recommande aux libéraux de s'unir pour reporter au pouvoir le gouvernement King-Lapointe — Rempart contre la conscription.

Hôte de la jeunesse libérale de St-Sauveur hier soir, l'hon. Wilfrid Hamel, membre de l'exécutif provincial et député de St-Sauveur à la Législature, recommanda aux libéraux, et particulièrement aux jeunes, de s'unir pour reporter au pouvoir le 26

(Suite à la page 12, 4e col.)

Les partis s'empressent de choisir leurs candidats

L'hon. R.-J. Manion tentera ce soir, à Brockville ,de répondre à l'argumentation du très hon. W.-L. Mackenzie King, qui inaugurait hier soir sa campagne.

Le premier ministre et chef du parti libéral, M. King, a indiqué hier soir le ton de la discussion pour la campagne électorale qui bat maintenant son plein. Le leader tory, M. Manion, lui répondra ce soir en parlant à Brockville, en Ontario, en faveur d'un autre ancien ministre de M. Bennett. Et partout maintenant les partis s'empressent de choisir leurs candidats. Chez les libéraux, plus unis que jamais, c'est une tâche plus facile. Dans la région de Québec, presque tous les députés sortant de charge briguent les suffrages.

C'est ainsi que les électeurs de Québec-Est seront encore appelés à voter pour le très hon. Ernest Lapointe, à qui ils n'ont jamais fait défaut depuis la mort de Sir Wilfrid Laurier. Les tories s'efforcent de lui susciter un adversaire, de même qu'ils voudraient en trouver pour opposer aux autres populaires députés de Québec: l'hon. C.-G. Power et Me Charles Parent. Aux deux ministres on ne voit pas encore qui ferait la lutte. Contre Parent, on parle de l'hon. Maurice Dupré, défait en 1935, et de Me Ross Drouin.

Dans le comté de Lévis, s'il y a convention libérale, M. Maurice Bourget, ingénieur civil, de Lauzon, y sera candidat.

Dans le comté de Gaspé, s'il y a convention, M. Jacques Pinault, de Québec, briguera les suffrages des libéraux à cette convention.

Les citoyens de plusieurs paroisses de Kamouraska se sont rendus à Rivière-du-Loup, la semaine dernière, afin de prier Me L.-P. Lizotte, C.R., de se porter candidat dans ce comté aux élections du 26 mars. Les délégués espèrent que Me Lizotte leur donnera une réponse favorable.

CHEZ LES TORIES

De retour de Montréal où il a causé avec d'autres organisateurs tories, Me Frédéric Dorion a annoncé que M. Robert Manion tiendra un grand ralliement à Québec au début de mars, probablement le 7. A même les heures concédées par Radio-Canada aux divers partis, M .Manion donnera plusieurs causeries spécialement adressées à la province de Québec.

M. Bona Arsenault, plusieurs fois candidat dans Bonaventure, vient d'annoncer qu'il décidera ces jours-ci de son attitude dans la présente élection. Il se peut qu'il fasse encore la lutte comme candidat tory dans Bonaventure.

Voici d'autres possibilités de candidatures tories: M. Fortunat Morisset, de St-Michel, dans Bellechasse; M. Albert Dumontier, dans Lévis; M. Pierre Audet, dans Québec-Est; M. Thomas Maher, dans Charlevoix-Saguenay; M. Gustave Jobidon, dans Bellechasse ou Lotbinière; M. Achille Joli-Coeur, dans Portneuf.

M. E. DUSSAULT

M. Eugène Dussault, plusieurs fois candidat dans Montmagny, a fait hier la déclaration suivante:

Québec, 7 février, 1940

"Monsieur le Directeur,

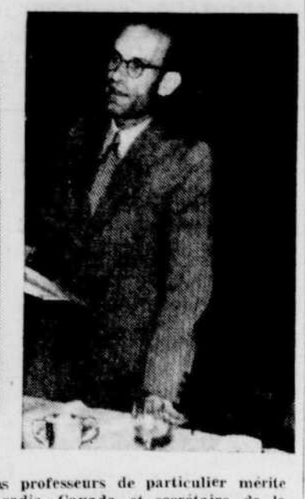
"Des potins politiques me donnent comme candidat conservateur probable dans Montmagny-L-Islet.

"Permettez que, sans tarder, je

(Suite à la page 22 2e col.)

Le conseil universitaire fait d'importantes nominations



● Les autorités de l'Université Laval ont fait des nominations et ont décerné des témoignages à des professeurs de particulier mérite hier soir. On remarque ci-dessus, de gauche à droite : M. ADRIEN POULIOT, I. C., gouverneur de radio - Canada et secrétaire de la Faculté des sciences, qui succède à S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, au doyenné de la Faculté des sciences. M. le Dr EDGAR COUILLARD, titulaire de la chaire d'Hygiène et de Médecine préventive, occupera le siège de M. le Dr N.-A. DUSSAULT, comme représentant de la Faculté de Médecine au conseil universitaire. M. le Dr N.-A. DUSSAULT, titulaire de la chaire d'Ophtalmologie à la Faculté de Médecine et président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu de Québec, est nommé professeur émérite de l'Université. Le Dr FRANCO RASETTI, chargé de cours à l'Université de Rome, est nommé titulaire de la chaire de Physique à la Faculté des sciences de Laval.

Le Conseil de l'Université Laval nomme un doyen et 3 professeurs émérites

M. Adrien Pouliot, I.C., succède à Mgr Alexandre Vachon comme doyen de la Faculté des Sciences — NN. SS. Vachon et Douville nommés professeurs émérites avec le Dr N.-A. Dussault.

Réuni en séance spéciale hier soir, le Conseil de l'Université Laval a nommé trois professeurs émérites, trois professeurs titulaires et le doyen de la Faculté des sciences. M. Adrien Pouliot, I.C., succède à S. Exc. Mgr Alexandre Vachon au doyenné de la Faculté des sciences dont il était déjà le secrétaire. Leurs Excellences Nos Seigneurs Alexandre Vachon et Arthur Douville, de même que le Dr N.-A. Dussault sont nommés professeurs émérites en reconnaissance de leurs services signalés rendus à l'oeuvre de l'Université. MM. les professeurs Franco Rassetti, J.-D.-H. Donnay et Georges Letendre sont promus au rang de titulaire à la Faculté des sciences.

Le conseil a aussi pris d'autres décisions importantes. Il a nommé le Dr Edgar Couillard comme représentant de la Faculté de Médecine avec MM. les Drs P.-C. Dagneau, doyen, et Albert Paquet; il a autorisé l'Ecole supérieure de Commerce à ouvrir une année préparatoire et il a enfin présenté ses hommages et ses voeux à S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, ancien recteur.

A l'ouverture de la seance, Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université, qui présidait, a présenté au conseil une motion dans laquelle il rappelait longuement l'oeuvre très considérable accomplie par S. Exc. Mgr Alexandre Vachon à l'Université et notamment à la Faculté des sciences. Le conseil décida de présenter à l'ancien recteur de Laval nommé à la haute fonction d'archevêque coadjuteur d'Ottawa ses homages et ses voeux.

Les nominations énumérées ci-dessus seront accueillies avec joie parce qu'elles honorent des universitaires de particulière distinction. Tous ont en effet à leur acquit d'enviables états de services rendus à l'oeuvre de l'éducation des esprits. Ils sont des esprits de vaste culture et des animateurs précieux.

PROFESSEURS EMERITES

Recteur de l'Université Laval et doyen de la Faculté des sciences, avant son élévation à la dignité épiscopale, S. Exc. Mgr Alexandre Vachon a consacré à l'oeuvre de l'enseignement universitaire 25 années de dévouement. Il a été l'animateur de l'enseignement scientifique à l'Université Laval qui lui doit pluseurs initiatives heureuses. Dans l'exercice, de plusieurs charges importantes, il a contribué au prestige de l'Université Laval et il a porté partout son nom.

S. Exc. Mgr Arthur Douville est aussi un éducateur de très remarquable mérite. Avant sa nomination à la haute charge d'auxiliaire de St-Hyacinthe, il était titulaire d'une chaire d'enseignement à la Faculté de Droit canonique et l'autorité de son enseignement était appréciée dans tous les centres universitaires. Chaque jour des prêtres et des religieux, venus de tous les coins du pays chercher à Laval le diplôme d'études supérieures en Droit canonique, prenaient place autour de sa chaire.

Le Dr N.-A. Dussault fut durant de nombreuses années professeur titulaire d'Ophtalmologie et d'Otorhino-laryngologie. Il illustra sa chaire d'enseignement et ses collègues le considéraient comme un médecin distingué. Les étudiants appréciaient ses talents de professeur et bénéficiaient de son enseignement. Chef de service à l'Hôtel-Dieu de Québec, le Dr Dussault a acquit du prestige dans tous les milieux universitaire. Le titulaire reçut des témoignages même de l'Europe alors qu'il fut nommé membre correspondant de la Société de Laryngologie des Hôpitaux de Paris. M. le Dr Dussault est aussi président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu de Québec.

M. ADRIEN POULIOT

La nomination de M. Adrien Pouliot, I.C., à la succession de S. Exc.

(Suite à la page 17, 3e col.)

La date de la session reste fixée au mardi, 20 février

M. Godbout et les députés libéraux à l'Assemblée législative favoriseront chacun dans leur comté, le candidat du très hon. W.-L. Mackenzie King.

La session provinciale commencera à la date annoncée déjà par le premier ministre, l'hon. Adélard Godbout, soit le 20 février. La campagne électorale fédérale ne change rien aux projets du gouvernement. Suivant la coutume qui a fait la force du parti libéral, les députés de M. Godbout aideront les candidats de M. King, mais sans que leurs devoirs parlementaires en souffrent. Aux premières semaines de chaque sessions les Chambres ne siégent que quatre ou cinq jours par semaine. Il sera facile aux députés de prêter main forte à leurs amis en fins de semaine.

Le premier ministre a déclaré hier: —"Je désire ardemment la réélection de M. King et je suis bien prêt à y collaborer, parce que je suis convaincu qu'il nous donnera le meilleur gouvernement dans les circonstances difficiles que nous traversons. Mais la campagne fédérale n'est pas l'affaire du gouvernement, ni du parti provincial. Je suis bien certain cependant que, individuellement, tous les députés libéraux vont favoriser le candidat de M. King dans leurs comtés."

M. Godbout annoncera prochainement le nom des proposeurs de l'Adresse à la Chambre haute, et le diagramme des deux Chambres sera mis à point cette semaine. Le gouvernement prendra aussi connaissance du rapport de M. Olivier Lefebvre, ingénieur civil, qu'il a délégué à Washington pour prendre part aux pourparlers relatifs à la canalisation du St-Laurent.

L'assassin se livre de lui-même

Toronto, 8. (PC) — Joe Dlugas, 35 ans, s'est livré à la police hier soir et a été accusé du meurtre de Mme John Maszin, trouvée morte à sa résidence de York-nord.

Dlugas, originaire de Tchécoslovaquie, entra au poste de police moins de deux heures après la découverte du cadavre de Mme Maszin, assassinée au moyen d'une hache, dans le soubassement de sa demeure, où Dlugas chambrait autrefois. C'est la fillette de Mme Maszin, Martha, 12 ans, qui vit la première le cadavre de sa mère, en revenant de l'école.

UN ORDRE D'EXPULSION

Berne, Suisse, 8. (A.P.) — La Suisse a intimé aujourd'hui à l'expert soviétique près la S. D. N., Vladimir Sokoline, de quitter le pays d'ici deux semaines. L'ordre d'expulsion a été donné à la fois par le gouvernement fédéral et les autorités cantonales de Genève, qui ont rejeté les explications de Moscou pour la prolongation du séjour de Sokoline en Suisse. Ce dernier fut destitué de ses fonctions de sous-secrétaire de la Ligue après que l'URSS eût été bannie de celle-ci. Moscou avait demandé pour lui l'autorisation de rester à Genève comme officier de liaison avec le comité de la Croix Rouge internationale.

Le problème de la circulation à Québec

M. Napoleon Lavoie, fils, gérant de la Confederation Life Association Co., exprime l'opinion que l'on ne devrait pas charger ou décharger les wagons de fret sur la rue Dalhousie — Amélioration sur la rue St-Paul.

"Vous voulez savoir ce que je pense du problème de la circulation à Québec, eh bien ! je vous dirai, au sujet de la basse-ville que je connais mieux qu'ailleurs peut-être parce que j'y ai mon bureau et que je dois m'y rendre tous les jours, qu'il existe sur la rue Dalhousie, pour un cas, une situation qui n'a pas de bon sens et que seule une ville comme Québec sait tolérer. En pleine rue commerciale, dans un endroit de la ville où la circulation est dense, on procède, en plein jour, au chargement et au déchargement de wagons de fret. C'est une chose qui ne devrait pas être".

M. Napoléon Lavoie, fils, gérant à Québec de la Confederation Life Association Co., qui a ses bureaux, 132, rue Saint-Pierre, faisait, hier, ces remarques au représentant du "Soleil" au sujet de la circulation chez nous.

"Je veux bien admettre, cependant, que l'élargissement de la rue Saint-Paul, obtenu par le rétrécissement du trottoir d'un côté de la rue, a permis une certaine amélioration dans le trafic, mais c'est loin d'être la perfection. Tout de même, j'admets qu'il y a amélioration sur la rue St-Paul. Mais sur la rue Dalhousie, je vous le répète, il y a là une situation qui n'a pas de sens.

"On place des wagons de fret sur la voie d'évitement qui longe la rue et les camions se placent eux-mêmes près des wagons pour y prendre ou y déposer des marchandises. La rue est constamment encombrée et je suis surpris qu'on n'ait pas plus d'accidents à enregistrer dans cette partie de la ville. Il arrive aussi que les chauffeurs de camions sont dans l'obligation d'attendre de l'aide pour faire leur travail de chargement ou de déchargement, et ils sont stationnés le long des wagons.

"Je suis d'avis que les gros marchands devraient avoir des lignes dans leurs cours pour y recevoir leurs wagons. Le chargement ou le déchariement des wagons de chemin de fer, ça se fait dans les cours de chemin de fer ou dans les cours privees, pas dans la rue. Il n'y a



qu'ici que l'on voit une telle chose. Avec cela, il n'est pas surprenant que les tramways soient en retard. La circulation sur la rue Dalhousie est intense, les camions qui sont stationnés devant les wagons de chemin de fer constituent l'une des causes de l'obstruction du trafic sur cette rue.

"Pensez-vous que les touristes qui nous visitent l'été, et qui nous arrivent par la traverse, ne trouvent pas étrange de voir des wagons de fret dans la rue. Ils sont obligés d'attendre pour passer comme tout le monde et ils doivent repartir avec une mauvaise opinion de nous. Ils doivent songer, comme nous, qu'il est inconcevable qu'une telle situation soit tolérée. Quant aux usagers du tramway, tous des payeurs de taxes, ils ne peuvent avoir le plein usage d'un service public par la faute de quelques-uns qui persistent, parce qu'ils songent à leurs petites affaires avant de penser à l'intérêt général et sous prétexte que ça s'est toujours fait comme cela, à maintenir un état de choses qui n'a pas de bon sens. A cause de l'entêtement de quelques-uns, c'est tout le monde qui en souffre, les usagers du tramway plus que les autres".

On s'oppose à une pendaison dans la Beauce

Des citoyens de St-Joseph de Beauce signent une requête afin que la pendaison des Grondin n'ait pas lieu dans leur village.

Une requête circule actuellement à St-Joseph de Beauce, avons-nous appris, afin que la pendaison des époux Grondin n'ait pas lieu au chef-lieu de la Beauce. Cette double exécution capitale est fixée au 23 février.

Les condamnations à mort de Marie-Louise Cloutier et d'Achille Grondin, son deuxième mari, sont les premières qui aient été prononcées à la Beauce depuis l'établissement de ce district judiciaire, il y a près d'un siècle. La cour de la vieille prison de pierre, établie sur une butte, au centre du village de St-Joseph, n'a jamais été le lieu d'une pendaison. Jamais les jurés de la Beauce n'avaient rendu un verdict de coupable de meurtre avant celui qui valut aux époux Grondin la peine de mort.

Lors des procès, à l'automne 1937, la plupart des citoyens de St-Joseph de Beauce manifestèrent leur opposition à l'exécution des coupables dans la cour de la prison commune.

M. Antoine Lacourcière, C.R., maire de St-Joseph de Beauce, est aujourd'hui à Québec. Il doit rencontrer des officiers du département du procureur-général afin de discuter avec eux de la pendaison des époux Grondin.

Il se pourrait que l'exécution capitale des empoisonneurs de Vilmont Brochu, de St-Méthode d'Adstock, ait lieu à Québec. Des demandes de grâce ont été envoyées au ministre de la Justice afin qu'il les soumette au gouverneur en conseil. Marie-Louise Cloutier s'opposerait à cette demande. Elle préférerait en finir, préférerait la mort à la détention à vie. Quant à Grondin, il n'aurait été mis au courant de son sort qu'au début du présent mois. Il est admis qu'il n'est pas d'une intelligence même moyenne. Quelle est son attitude à la pensée de l'exécution capitale ? Lors du procès et en diverses autres circonstances, il manifesta qu'il était faible de caractère. Tel n'est pas le cas de Marie-Louise Cloutier.

Cathédrale détruite par les Rouges



● La cathédrale de Viborg a été détruite par les bombes des aviateurs russes pendant la dernière fin de semaine. La cathédrale, dont la construction remontait à 1,600, était fameuse par ses vitraux coloriés, ses trésors artistiques et ses orgues, les plus grandes de l'Europe.
(Photo Wide World)

Les étudiants abandonnent une association intolérante

Les associations d'étudiants des universités Laval et de Montréal quittent la Fédération Nationale des Universités Canadiennes qui s'oppose à la tenue d'un plébiscite sur la conscription.

Les étudiants de l'Université Laval viennent de décider conjointement avec les étudiants de l'Université de Montréal de se dissocier de la Fédération Nationale des Etudiants des Universités Canadiennes (F. N. E. U. C.) Cette décision résulte de "l'attitude antidémocratique" et des mesures autocratiques de la F. N. E. U. C. qui "s'est montrée inapte à servir les besoins de la masse des étudiants canadiens."

La F.N.E.U.C. a refusé d'approuver la tenue d'un plébiscite parmi les étudiants canadiens sur la question de la conscription. Cette décision, en dépit du fait que les étudiants canadiens-français, comme corps, sont irrévocablement opposés à la conscription, disent les étudiants, nous semble une véritable mesure d'autocratie. Les conseils généraux des étudiants de Québec et de Montréal ont fait conjointement une déclaration hier soir à ce sujet. Ce document porte la signature de M. Gérard Vaillancourt, président de l'Association générale des étudiants de Laval, et de M. Charles Beaudet, président de l'Association des étudiants de l'Université de Montréal. En voici le texte:

"Dans nos relations avec les diverses associations d'étudiants, il importe que tous les problèmes intéressant la jeunesse puissent être librement discutés afin que les étudiants (les plus aptes à faire pression auprès des gouvernants) soient en mesure d'adopter les décisions qui leur paraissent devoir servir leur pays, le Canada.

"Comme il est avéré, par ailleurs, que la F.N.E.U.C. a affiché depuis quelque temps l'attitude la plus antidémocratique qui soit, à preuve la

(Suite à la page 17, 8e col.)



POLLACK

Encore 2 jours pour profiter de cette offre.

La crème de
Dorothy Gray
Special
Dry-Skin
Mixture



REG. $2.50
MAINTENANT $1 encore toute la semaine

Un spécial de luxe ! La crème Dorothy Gray pour la peau sèche maintenant à moins que moitié prix encore toute la semaine. Riche, luxueuse, crème de nuit, qui rend la peau sèche, très douce durant les temps froids. Achetez votre provision pour longtemps à ce prix.

Plancher de la rue

M. Pollack Ltée

Procurez-vous un Divan confortable



pour seulement
$1.95 COMPTANT

BALANCE payable à raison de 75c par semaine

DIVANS STUDIOS (tel qu'illustré)

solidement construits, matelas et coussins remplis de souples ressorts. Ces divans peuvent faire de grands lits doubles, ou deux lits jumeaux. Recouverts de reps de bonne qualité.

Rég. $24.50	Rég. $28.50	Rég. $32.50	Rég. $37.50
19.95	23.95	27.95	29.95

REMARQUEZ BIEN NOTRE ADRESSE 311 Boul. Charest

de biais avec les magasins de la Cie Paquet

Radiophiles !
Ecoutez notre programme de MUSIQUE DE DANSE, tous les vendredis, de 12 h. 30 à 12 h. 45 p.m. poste CHRC.

HENRI TURCOTTE
311 BOULEVARD CHAREST, QUEBEC
TEL. 2-3620

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

QUEBEC, 8 FEVRIER 1940

Au peuple de cimenter l'unité canadienne

Par la clarté des faits évoqués, par la force d'arguments irréfutables, par un souffle patriotique, le discours prononcé hier par le très honorable Mackenzie King est probablement le plus beau de sa longue carrière. Ce n'est pas peu dire. Les circonstances aidant, cette pièce d'éloquence politique a dû créer partout en Canada la même impression profonde qu'à Québec. Elle confond les ennemis de la paix intérieure, les fauteurs de discorde, les extrémistes de tous les camps. L'électorat saura répondre généreusement à cet appel à la conscience nationale.

* * *

De tous les voeux des grands ancêtres du libéralisme canadien, le plus noble, le plus nécessaire, le plus fécond est bien celui d'une unité canadienne. L'alliance King-Lapointe l'avait enfin réalisée, en 1935, après quinze années de labeur patient et de lutte courtoise. Toutes les provinces avaient alors contribué à l'établissement d'un gouvernement national à Ottawa. Aujourd'hui, cet évènement électoral apparait comme un gage de protection providentielle pour notre patrie menacée, de plus en plus directement, par une coalition antidémocratique, antibritannique, et antifrançaise.

* * *

En septembre dernier, comme suggestionnée par une force surhumaine, la nation canadienne se levait pour acclamer le geste chevaleresque de l'Angleterre et de la France, champions déterminés des libertés politiques et religieuses des peuples. Ce jour-là, King et Lapointe eurent la satisfaction de constater que leur politique courageuse et modérée recevait l'approbation presqu'unanime de leurs partisans et de leurs adversaires. Ils avaient sauvegardé et cimenté à l'heure du danger l'union des meilleures volontés établie pendant la paix.

* * *

Obéissant à une haute impulsion, les leaders de tous les partis et de toutes les provinces prirent l'engagement public de coopérer de toutes leurs forces à la défense nationale et à une contribution efficace à la cause des alliés. C'est cette unité parfaite dans le geste généreux de la démocratie canadienne qui constituait surtout sa force morale. Il apportait un immense secours à l'Angleterre et à la France, un précieux réconfort aux démocraties sous le coup du plus grave péril, en même temps qu'un avertissement sonore aux nations ennemies.

* * *

Malheureusement, retournant bientôt à leurs travers, deux politiciens brouillons recommencèrent leurs intrigues contre l'autorité fédérale. Tentant un coup d'audace pour sauver son administration d'une réprobation méritée par ses extravagances, M. Duplessis voulut entraîner la province de Québec dans un mouvement de défaitisme et de séparatisme. Cependant que son ami, M. Hepburn, intriguant avec les extrémistes ontariens pour susciter de graves ennuis à des ministres qui consacraient toute leur énergie à mettre sur pied une organisation militaire de premier ordre. Le Canada français réagit vigoureusement contre le mauvais esprit d'un chef discrédité. Lorsque fut connu le magnifique résultat des élections québecoises du 25 octobre dernier, un frisson d'enthousiasme souleva toute la nation. Une fois de plus, le principe de l'unité canadienne s'affirmait d'éclatante façon. Aux échos de nos acclamations des voix éloquentes répondirent de Londres et de Paris, au nom des races auxquelles nous devons ce que nous avons de meilleur.

* * *

Cette leçon aurait dû réprimer les mouvements de l'impétueux premier ministre de l'Ontario. Mais M. Hepburn n'a jamais su discipliner sa volonté. Obéissant aux suggestions de mauvais conseillers, des agitateurs, des profiteurs, et des fanatiques, il a cherché à reprendre à son profit, sous d'autres prétextes fallacieux, l'acte téméraire de son copain québecois. Au risque d'un affront personnel — qu'il a subi effectivement — il a réclamé de la Législature de Toronto un vote de non confiance dans le gouvernement de guerre institué par le vote presqu'unanime du Parlement fédéral. De loin, cette odieuse manoeuvre pouvait paraître comme une révolte ouverte contre nos institutions. C'est ainsi que Berlin l'a entendu. Ce mauvais exemple entraîna le chef tory de l'opposition à ouvrir une campagne d'insinuations contre le cabinet King-Lapointe. A la veille de graves événements militaires qui se préparent en Europe, le Canada devait-il retomber, du moins en apparence, dans ses vaines querelles d'intérêts et de préjugés ?

* * *

Avec la sagesse politique qui le caractérise, M. King a su déjouer le jeu de ses indignes adversaires. Il réunit les Chambres et les mit au courant de la situation. Au lieu d'une longue session, que l'opposition voulait employer à préparer une campagne électorale d'équivoques et de faux-fuyants, il réclama immédiatement l'appel au peuple. Si le droit constitutionnel soumet le gouvernement aux dispositions parfois fantasques du Parlement, le Parlement lui-même est responsable devant la démocratie canadienne. C'est donc devant un tribunal national que le premier ministre cite ses accusateurs et témoigne de sa probité administrative. Il en attend un jugement qui établisse sans équivoque l'autorité d'un gouvernement modéré, mais d'un gouvernement déterminé à mener à bien l'affaire vitale de la guerre.

* * *

Pour notre part, il ne fait aucun doute que l'électorat canadien confirmera le verdict récemment rendu par la province de Québec, dans des circonstances analogues, rétablissant ainsi cette unité désirable de tout un peuple, devant le danger du dehors, représenté par l'ennemi des démocraties, et devant le danger du dedans, représenté par les brandons de discorde que M. King a dénoncés hier dans une inoubliable philippique.

En feuilletant le "SOLEIL"

IL Y A CINQUANTE ANS

(8 février 1890)

A la Législature du Manitoba, les débats deviennent acrimonieux sur la question des écoles séparées et de la langue française. MM. Prendergast et Martin, députés canadiens-français, ont protesté avec vigueur contre la clause du discours du trône qui les abolit dans le Manitoba ; et la chambre a voté la dite clause par un vote de 25 voix contre huit.

* * *

Le comité de législation de la Chambre de Québec approuve le projet de loi qui permet à la compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix d'émettre des obligations ou montant de $20,000 pour chaque mille de chemin de fer construit.

* * *

L'honorable Honoré Mercier, premier ministre, reçoit une forte délégation de citoyens des comtés de Beauce, de Mégantic, de Wolfe et de Compton, qui sollicitent l'appui du gouvernement pour la construction du chemin de fer du lac Saint-François, au coût de $200,000.

* * *

Le conseil municipal de Montréal projette d'imposer une taxe spéciale de $1.000 aux hôteliers qui vendent des liqueurs spiritueuses, et l'Association des Débitants de boissons organisent une opposition vigoureuse au nouveau règlement, qui favoriserait, dit-elle, les débits clandestins.

* * *

La situation politique devient plûtôt critique dans l'Ile du Prince-Edouard, à la suite de l'égalité des voix des deux partis qui ont obtenu le même nombre de députés aux dernières élections, soit 15 contre 15.

* * *

De fortes inondations du fleuve Saint-Laurent causent des dommages considérables à Laprairie, ainsi que dans la région immédiate de Montréal. Dans la ville de Portland, la crue des eaux endommage les propriétés de la section commerciale pour plus de $500,000. Les Etats de la Nouvelle-Angleterre subissent de graves dégâts par le débordement des rivières.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

(8 février 1915)

Le premier ministre de l'Angleterre, M. Asquith, annonce, à la Chambre des Communes, que les pertes subies par les armées anglaises sur la ligne de feu dans les Flandres, dans les premiers six mois de la guerre, s'élèvent à 104,000 hommes tués, blessés et disparus.

* * *

Le Dr S. Béland, député de Beauce aux Communes, qui est actuellement en Belgique, au château de Capellan, télégraphie à Québec qu'il ne peut revenir au pays, les autorités allemandes lui ayant refusé tout passe-port, et qu'il est exposé à de multiples dangers.

* * *

Le Parlement de Londres crée un précédent en votant, en bloc les dépenses militaires qui pourvoient à l'organisation d'une armée de 3,000,000 d'hommes, le gouvernement obtient un blanc-seing à cet effet, privilège qui est accordé pour la première fois dans les annales parlementaires depuis 200 ans.

* * *

La Compagnie Bethlehem Steel des Etats-Unis qui obtint le contrat pour la construction de vingt sous-marins pour le compte de l'Angleterre, se voit refuser la permission d'executer le contrat aux Etats-Unis afin de ne pas rompre la neutralité américaine ; la compagnie fait alors exécuter la commande au Canada, en la confiant à la Compagnie Vickers, de Montréal.

* * *

Des agents américains font la découverte d'un poste allemand clandestin établi à Kingsfield, Maine, à quelques milles de la côte, muni d'appareils très puissants qui permettaient d'émettre des messages avec des navires en haute mer ; on a surpris également les allées et venues d'un étrange navire dans une des baies de la côte.

* * *

M. Ste Foye Belleau, avocat bien connu de Québec, est frappé de paralysie au moment où il se préparait à quitter sa demeure pour se rendre à l'église ; son état s'est sensiblement amélioré par la suite.

Notes sur les opérations

Chronique quotidienne sur les opérations militaires, écrite spécialement pour l'Agence Havas et les grands journaux associés à cette importante agence de nouvelles, par un auteur français bien connu, Lucien Romier, directeur du Figaro.

(Copyright par l'Agence Havas)

Paris, 8. (P. C.-Havas). — Von der Schulenberg, ambassadeur d'Allemagne auprès des Soviets, et von Blucher, ministre d'Allemagne en Finlande, ayant été appelés à Berlin, cela signifie sans aucun doute que l'évolution de la guerre finlandaise préoccupe les dirigeants du Reich.



Dès qu'il fut question de la part des Alliés d'envoyer des secours importants à la Finlande, on constata une forte reprise des attaques de l'armée soviétique et des bombardements par avions. En même temps était répandu le bruit d'une médiation allemande. Enfin discours et nouvelles menaçaient l'occident d'une prochaine offensive des armées du Reich. Pures coïncidences peut-être, ou bien pressions voulues pour amollir les Finlandais et faire hésiter les Alliés.

Les premières exigences présentées jadis par Staline aux négociateurs finlandais le furent certainement en conformité des prévisions de l'accord Germano-Soviétique. Elles indiquent pourquoi les calculs de Moscou et les calculs de Berlin trouvaient un intérêt commun, ou du moins ne se contrariaient pas.

Ces exigences impliquaient deux sortes d'abandon par la Finlande. En premier lieu, les Finlandais devaient abandonner du côté de la Russie toutes leurs défenses dans l'isthme de Carélie, et, sur le golfe de Finlande, la ligne Mannerheim et les îles stratégiques comprises, plus une partie des installations industrielles de Vuobki et de la région du Viborg, qui sont depuis quelques années un objet d'envie pour les Soviets. En second lieu les Finlandais devaient renoncer à la maîtrise complète de leurs relations maritimes : Staline prétendait obtenir le contrôle du port de Hangoe, au carrefour des voies de la Baltique, du Golfe de Bothnie et du golfe de Finlande, interdire la libre fortification des îles Aland, enfin se faire céder à l'extrême nord, le débouché de Petsamo sur l'Arctique, la zone du nickel, et du même coup acquérir un moyen de regard sur les ressources minières et les ports de la Norvège septentrionale.

Bref, la Finlande se fût mise sous le protectorat des Soviets.

L'Allemagne, étant donné son entente générale avec Moscou, y eut gagné d'avoir à sa disposition, au prix le plus bas pendant la durée de la guerre, les richesses agricoles forestières et minières de la Finlande. D'autre part la Suède, à peu près isolée dans la Baltique, sous la terreur du voisinage soviétique et la Norvège inquiète pour ses ports, pecheries et mines de Finmark, n'auraient guère résisté aux offres de patronage du Reich. Ce dernier, directement ou indirectement, fût devenu gérant de toute l'économie nordique, autrement prometteuse pour l'immédiat que l'économie soviétique. Un beau plan pour contrecarrer le blocus des Alliés et pour les priver de leur excellents marchés de Scandinavie !

L'étonnant sursaut d'indépendance finlandais et les défaites de l'armée soviétique ont tout renversé.

Cela rappelé, on ne voit pas très bien comment jouerait efficacement la médiation. Il n'y a pas de médiation entre l'indépendance réelle et la dépendance également réelle d'une petite nation à l'égard d'un immense empire, qui l'attaque. Les Finlandais ne sont pas assez naïfs pour croire qu'une fois désarmés, ils pourraient compter sur la bienveillance de Moscou et l'oubli de la part de Staline des coups qu'ils portèrent à son prestige.

Aussi les milieux autorisés de Berlin démentent-ils maintenant avec énergie qu'il s'agisse d'une médiation. Ils n'en continuent pas moins à approuver pleinement les exigences soviétiques envers les Finlandais.

A vrai dire, on doit penser que le ministre d'Allemagne à Helsinki est venu rapporter à Berlin ce qu'il sait des mouvements de la résistance finlandaise, de l'ampleur et de la nature du secours qu'elle attend. Quant à von der Schulenberg, diplomate de l'école prussienne, grand connaisseur des Russes dans les bonnes et mauvaises passes, il a sans doute donné son opinion sur ce que les Soviets peuvent faire non seulement du point de vue économique mais du point de vue militaire, pour aider une campagne dont l'Allemagne prendrait l'initiative.

Si les Allemands se battaient à l'ouest il était prévu que les Soviets lanceraient une grande diversion dans le proche ou le moyen Orient afin de détourner une part des moyens des Alliés et de fatiguer leurs transports.

Si les Allemands, au contraire, solidement couverts à l'ouest décidaient de partir à la conquête du pétrole d'Asie Mineure, les Russes devaient ouvrir la voie.

Tout cela est embarrassé par le décompte de Finlande.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des conventions collectives de travail (1 Geo. VI, chapitre 49, et amendements), donne avis, par les présentes, qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative à l'industrie de l'imprimerie dont la juridiction territoriale s'étend à la région de Québec.

L'avis de requête d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 27 janvier 1940 de la façon suivante:

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la Loi des Conventions collectives de Travail (1 George VI chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI chapitre 52 et par 3 Geo. VI, chapitre 61), avis est par les présentes donné par l'honorable Edgar Rochette, Ministre du Travail, que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre:

D'UNE PART:

Le Syndicat patronal de l'Imprimerie de Québec, Inc.

Et, D'AUTRE PART:

L'Union catholique des Imprimeurs et Relieurs de Québec, L'Union typographique de Québec, Local No 302, L'Union des Pressiers et Clicheurs de Québec, Local No 152, L'Union des Relieurs, Local No 152, Québec, Le Syndicat catholique des Imprimeurs de Rimouski et Rivière-du-Loup, Le Syndicat catholique des Ouvriers Imprimeurs de la Beauce,

soit rendue obligatoire pour les employeurs et les employés de l'industrie et des métiers visés et dans la juridiction territoriale indiquée dans la présente requête suivant les conditions ci-après:

I. *Juridiction: a. Juridiction territoriale:* La juridiction territoriale de la présente convention comprend les districts judiciaires de Québec, Beauce, Montmagny, Kamouraska, Rimouski, Gaspé et les parties des districts de St-François et Arthabaska, non assujettis au décret de Montréal.

b. Juridiction professionnelle: Pour les fins d'application de la présente convention, la juridiction professionnelle désigne et comprend:

1. Toute personne des deux sexes employée à produire des imprimés, y compris les relieurs, les finisseurs, les régleurs, les coupeurs, les photograveurs, et les employés de journaux soit qu'ils soient employés dans un atelier spécialisé (trade plant), dans une entreprise privée ou industrielle utilisant des presses à imprimer normales, des presses à offset, à photo-litho et à lithographie, des duplicateurs à stencils, genre miméographe, des multigraphes, et tout autre procédé de reproduction graphique y compris les impressions à la soie et les photogravures, dans un atelier d'institution religieuse, une entreprise commerciale ou dans tout autre établissement et soit que telle opération constitue le commerce principal de telle entreprise ou qu'elle soit secondaire à tout autre commerce ou occupation.

Nonobstant l'arrêté ministériel no 217 du 9 février 1938 relatif à l'industrie de la lithographie et indiquant une juridiction provinciale la présente convention collective s'applique aux personnes travaillant à produire des impressions lithographiques et qui exercent leur activité dans la juridiction territoriale mentionnée au sous-article 1.

2. Pour les fins d'application de cette convention, les départements suivants seront considérés comme branches distinctes du métier.

i) Pour les journaux: composition, clicherie, presse, photogravure;
ii) Pour tout autre établissement: composition, presse typographique, réglage, photogravure, lithographie, photo-litho.

3. La proportion du nombre des apprentis par rapport à celui des compagnons s'appliquera de la façon prévue à l'article VI.

4. Toutefois, pour les fins d'application de la présente convention, la juridiction professionnelle ne désigne ni ne comprend les employés suivants:

Les chefs de bureau, les commis, les employés préposés à l'entretien de la bâtisse, les opérateurs d'ascenseurs, les nettoyeurs, les expéditeurs, les opérateurs de machine à adresser, les chauffeurs et autres salariés qui ne sont pas employés à la production de l'imprimerie, du réglage, de la reliure, de la photogravure, du coupage, de la photo-litho, de la lithographie, ou à tout autre procédé d'art graphique.

II. *Définitions:* Pour les fins d'application de la présente convention, les termes suivants auront la signification qui leur est ci-après donnée:

(un contremaître) est une personne qui transmet les ordres du patron, distribue l'ouvrage, surveille les travaux et travaille dans le métier.

(un compagnon) est une personne qui a complété l'apprentissage requis par la branche du métier dans lequel elle est employée et qui a obtenu un certificat de qualification conformément aux dispositions de la loi.

(un apprenti) est une personne qui apprend l'un ou l'autre des métiers régis par cette convention.

III. *Apprentissage: a.* Tout apprenti commençant l'étude de son métier devra avoir 16 ans révolus et n'être pas âgé de plus de vingt ans exceptant certains cas particuliers qui devront être soumis au comité paritaire et approuvés par ce dernier. Le nombre d'années d'apprentissage sera tel que ci-après mentionné dans l'échelle des salaires.

b. Dès le premier jour de l'engagement d'un apprenti, le patron devra avertir par écrit le secrétaire du comité paritaire de tel engagement et l'apprenti devra se présenter devant le bureau des examinateurs afin de démontrer ses aptitudes pour telle branche de l'imprimerie qu'il désire apprendre. Si nécessaire, la production d'un certificat médical pourra être exigée. Si le futur apprenti est jugé physiquement et intellectuellement apte et a obtenu le degré d'instruction exigé dans la branche de l'imprimerie qu'il désire apprendre le tout conformément aux dispositions énumérées ci-après, il sera *ipso facto* accepté. Mais s'il ne réussit pas à passer son examen d'une manière satisfaisante, on lui conseillera de se diriger vers un champ d'action mieux approprié à ses aptitudes et son patron en sera averti aussitôt.

c. Les heures de travail des apprentis seront identiques à celles des compagnons. Il n'y aura du travail supplémentaire que si la proportion des compagnons par rapport aux apprentis tel qu'établi par la présente convention est observée dans cet atelier.

d. Les employés féminins qui apprendront et exerceront un des métiers visés par la présente convention généralement exercés par des hommes seront soumises aux mêmes conditions de travail et aux mêmes salaires que les hommes.

e. Tout malentendu au sujet de l'apprentissage devra être soumis au comité paritaire dont la décision sera finale.

f. L'expérience des employés se détermine par le nombre d'heures de travail réellement effectuées, le tout basé sur une semaine de travail de 46 heures, 50 semaines (2300 heures) constituant une année.

g. Toutefois, après avoir terminé ses cinq ans d'apprentissage, l'apprenti de quelque département que ce soit qui n'est pas suffisamment qualifié pour obtenir son certificat comme compagnon, sera augmenté de pas moins de 10% à la fin de chaque année subséquente jusqu'à ce qu'il atteigne le salaire d'un compagnon. Cette augmentation de 10% sera ajoutée au salaire de l'année terminée. Cependant, cet ouvrier comptera comme apprenti pour le *pro rata*. Le bureau des examinateurs du comité paritaire sera juge dans ce cas et sa décision sera finale.

IV. *Durée du travail: a.* Le jour, les heures de travail seront réparties entre sept heures a.m. et six heures p.m., les cinq premiers jours ouvrables de la semaine et entre sept heures et midi le samedi, 46 heures ainsi réparties dans six jours constitueront une semaine régulière de travail pour les ateliers de la classe A. B et D, 48 heures pour les ateliers de la classe C. Tout travail exécuté en dehors des heures établies par un employé régulier ou surnuméraire, sera considéré comme travail supplémentaire.

Le jour ou la nuit, le travail ne devra pas dépasser 9 heures.

b. Pour les équipes de nuit, les heures de travail seront réparties entre les heures régulières de la fin et du commencement de l'équipe de jour et 43 heures au maximum constitueront une semaine régulière pour le travail de nuit, sauf, pour les districts ruraux excepté au paragraphe b de l'article VII. La durée maximum d'une nuit de travail est de 9 heures. Tout travail exécuté avant ou après les heures régulières par un employé régulier ou surnuméraire doit être payé au taux du travail supplémentaire.

c. Tout travail exécuté entre le samedi midi et 12 heures p.m. le samedi soir sera payé au taux du travail supplémentaire

d. Toutefois, les ouvriers travaillant dans les ateliers qui impriment les journaux du matin pourront travailler dans la soirée du dimanche au taux régulier du temps de nuit.

V. *Salaires et Heures: a.* Les ateliers assujettis à la présente convention sont divisés en quatre classes pour fins de tarification des salaires et de la durée du travail.

1. Les ateliers de la classe A comprennent tous les départements assujettis à cette convention des établissements où un journal quotidien est imprimé.

2. Les ateliers de la classe B comprennent les ateliers mécanisés de typographie et de presses qui possèdent une ou plusieurs machines à composer, linotypes ou monotypes, ou qui opèrent deux cylindres ou plus, et les ateliers de photogravures, de photo-litho, de reliure non compris dans la classe D, ainsi que les ateliers de lithographie et de réglage.

3. Les ateliers de la classe C comprennent tous ceux qui ne sont pas compris dans les trois autres catégories

4. Les ateliers de la classe D comprennent ceux qui s'occupent exclusivement de travaux de reliure (volumes de bibliothèque, "binders").

b. Taux de salaire: Le salaire minimum pour le travail du jour sera comme suit:

	Par semaine
1. Dans les ateliers de la classe A:	
Compagnons typographes, linotypistes et monotypistes	$32.00
Compagnons pressiers et clicheurs:	
Du 1er avril 1940 au 31 décembre 1940	28.50
Du 1er janvier 1941 au 31 mars 1942	29.00
Tous les autres compagnons	28.00
2. Dans les ateliers de la classe B:	
Compagnons typographes, linotypistes et monotypistes	29.50
Tous les autres compagnons	28.00
3. Dans les ateliers de la classe C:	
Tous les compagnons, 22.08 ou 46c de l'heure	
4. Dans les ateliers de la classe D:	
Tous les compagnons	26.50
c. Les apprentis recevront le salaire suivant:	
1ère année	5.00
2ème année	7.00
3ème année	10.00
4ème année	12.00
5ème année premier six mois	15.00
5ème année deuxième six mois	18.00
d. Les filles de reliure:	
1ère année, premier six mois	5.06 ou 11c de l'heure
1ère année, deuxième six mois	6.90 ou 15c de l'heure
2ème année, premier six mois	8.28 ou 18c de l'heure
2ème année, deuxième six mois	9.20 ou 20c de l'heure
3ème année, premier six mois	10.12 ou 22c de l'heure
3ème année, deuxième six mois ou plus	11.04 ou 24c de l'heure

e. Après quatre années révolues, le salaire des aides sur fondeuses sera augmenté de cinq pour cent par année jusqu'à ce qu'ils obtiennent le salaire de compagnon. Cette augmentation de cinq pour cent sera ajoutée au salaire de l'année terminée. Quant aux aides fondeurs qui actuellement ont plus de 4 ans d'expérience, ces derniers auront droit, lors de la mise en force de la présente convention, à une augmentation de 5% sur le salaire qu'ils gagnent actuellement, cette augmentation se continuant ensuite d'année en année jusqu'à ce qu'ils obtiennent le salaire de compagnon. Il ne sera pas permis d'employer un aide-fondeur avant d'avoir au moins un compagnon opérateur de fondeuse (casterman), au travail. Le nombre d'apprentis dans les autres départements ne sera pas affecté par le nombre d'aides sur fondeuses.

f. Tous les compagnons travaillant sur l'équipe de nuit recevront $2.00 de plus par semaine que le salaire régulier des employés de jour. Les salaires des contremaîtres dans un atelier seront d'au moins trois piastres de plus par semaine que ceux des compagnons, et ceux-là seront soumis aux mêmes heures et aux mêmes conditions de travail que les ouvriers.

Les apprentis de première, deuxième et troisième année inclusivement travaillant de nuit recevront une piastre de plus par semaine et ceux de quatrième et cinquième année recevront deux piastres de plus par semaine pour travail de nuit.

g. Les heures de travail supplémentaires seront payées au taux de temps et demi par rapport aux salaires réguliers sauf pour les districts ruraux mentionnés au paragraphe *b* de l'article VII et aucun employeur n'aura le droit d'exiger qu'un ouvrier ait fait une journée ou une semaine complète de travail pour recevoir le taux de salaire supplémentaire. Toutefois seul le salaire du temps de jour sera exigible pour le temps de travail supplémentaire lorsque l'employé engagé bénéficie de congés payés (soit une semaine par année) et du paiement de son salaire en cas d'absence pour cause de maladie (soit deux semaines par année).

Le salaire double supplémentaire sera payé pour tout travail exécuté le dimanche, le jour de Noël, le jour de l'An, la Confédération, la Saint-Jean-Baptiste, la Fête du Travail.

Toutefois les ateliers d'imprimerie et de reliure de la classe A et les ateliers des classes B, C et D auront l'option de ne chômer que l'une ou l'autre des fêtes de la St-Jean-Baptiste et de la Confédération.

h. Le temps de travail, pour lequel le salarié a droit au salaire, comprend, outre les heures ou fractions d'heures où, en fait, il travaille, celles aussi où il est à la disposition de l'employeur et oblige d'être présent. Cette règle s'applique quel que soit le mode d'ouvrage, à l'heure, ou autrement. Toutefois le temps mis à la disposition de l'employé pour prendre ses repas ou durant lequel il est bien entendu que ses services ne sont pas requis, n'est pas compté dans ses heures de travail.

i. Tout ouvrier qui sera appelé après avoir quitté l'atelier, pour exécuter du travail soit régulier soit supplémentaire, devra recevoir une somme équivalente à au moins deux heures d'ouvrage.

j. Les hommes et les femmes auront droit au salaire indiqué au certificat de qualification qui leur sera accordé selon les dispositions de la présente convention.

k. Le paiement des salaires se fera hebdomadairement en argent dans tous les établissements assujettis à la présente convention. Toutefois, le comité paritaire pourra permettre à ceux qui en feront la demande, de payer les ouvriers par quinzaine et par chèque.

Ce salaire devra être remis à chaque employé dans une enveloppe scellée sur laquelle seront inscrits son nom, son numéro matricule, la date de la semaine de travail, le nombre d'heures accomplies, le taux de salaire à l'heure, le montant d'argent contenu dans l'enveloppe, laquelle devra être initialée par la personne qui aura fait la paie, à moins que le Comité Paritaire dispense l'employeur de cette obligation.

VI. *Proportion des apprentis: a.* Dans les départements de composition, de reliure et de photogravure, il devra y avoir un apprenti par trois compagnons employés régulièrement ou fraction d'iceux.

b. Dans les départements de presse ou de clicherie, il devra y avoir un apprenti par deux compagnons ou fraction d'iceux.

c. Pour les filles de la reliure, le nombre de celles n'ayant pas 2 ans d'expérience ne devra pas dépasser le tiers.

d. Toutefois, les ateliers comptant moins de dix ouvriers, compagnons et apprentis compris, bénéficieront de la proportion d'apprentis suivante : Un compagnon, un apprenti ; deux, trois, quatre ou cinq compagnons : deux apprentis ; six compagnons : trois apprentis. Les apprentis pourront être, soit typographes, pressiers ou relieurs, c'est-à-dire que le *pro rata* se prendra sur l'ensemble des ouvriers et non sur les départements comme plus haut.

e. Dans les ateliers où il y aura deux compagnons ou moins, ces compagnons pourront travailler dans les différents métiers à condition qu'ils aient obtenu une carte de compétence dans ces différents métiers. Pour les apprentis, il en sera de même qu'au paragraphe "d".

f. Seuls les compagnons auront le droit d'exécuter le travail sur les machines à composer. Toutefois, les apprentis typographes de cinquième année, deuxième six mois, pourront exécuter du travail sur les machines à composer.

g. Les maîtres-imprimeurs, surintendant et contremaîtres travaillant dans un des métiers régis par la dite convention au moins vingt-quatre heures par semaine seront considérés comme compagnons pour l'établissement du *pro rata* du nombre des apprentis par rapport à celui des compagnons.

VII. *a.* Dans les ateliers assujettis à une convention collective rendue obligatoire où les heures régulières formant une semaine normale de travail sont moindres que celles stipulées dans l'article IV, *a* et *b*, et où la cédule normale des salaires est actuellement plus élevée que le minimum fixé par la présente convention collective, ladite semaine normale de travail sera maintenue et ladite cédule des salaires plus élevés continuera à s'appliquer à tous les employés actuels de tels ateliers tant que la présente convention collective demeurera en vigueur.

b. Dans les districts judiciaires ruraux, l'échelle des salaires fixés à l'article V pourra toutefois être réduite de quinze pour cent et le temps supplémentaire sera payé au taux de temps et quart. 48 heures de travail de jour y constitueront une semaine de jour et 45 heures, une semaine de nuit.

c. Il ne sera fait aucun travail à la pièce dans aucun atelier, exception faite pour les graveurs à la main. Le travail à domicile fait par des ouvriers ou des employés, qu'ils soient ou non assujettis au présent contrat est proscrit.

VIII. *a.* Si de nouvelles machines ou de nouveaux procédés viennent en usage pendant la durée de cette convention, l'échelle des salaires et les conditions applicables à ces machines ou à ces procédés seront déterminées par le comité paritaire.

b. Le comité paritaire aura le droit d'après la preuve jugée suffisante d'accorder à tout employé d'aptitudes physiques ou mentales restreintes un certificat l'autorisant à travailler à des conditions et à des taux autres que ceux qui sont prévus par la présente convention.

c. Pension : Lorsque, suivant convention entre l'employeur et l'employé, le logement, les repas ou la pension complète sont fournis par l'employeur, il ne pourra déduire du salaire gagné plus que les prix suivants :

Par repas	(20 repas) Pour repas de la semaine	Pour le logement par jour
$0.20	$4.00	$0.25
Pour logement par semaine	Pension complète par semaine	Pension complète par mois
$1.50	$5.00	$20.00

IX. Tous les salaires accumulés dus aux employés comme résultat des ajustements des taux ou par suite d'infraction à cette convention collective devront être payés directement par l'employeur au comité paritaire qui les remettra aux employés.

Cet article sera néanmoins sujet aux dispositions de l'article 20, paragraphe "j" de la loi des conventions collectives.

X. Une copie de cette convention sera affichée dans chaque département ou atelier afin que chaque intéressé puisse en prendre connaissance.

XI. La présente convention entrera en vigueur le 1er avril 1940 et demeurera en force jusqu'au 1er avril 1942. Après cette date, elle se renouvellera d'année en année, à moins qu'elle ne soit terminée par un avis écrit donné par l'une ou l'autre des parties aux présentes, à l'autre partie, soixante (60) jours avant l'expiration du terme original, ou avant l'expiration d'aucune année subséquente.

XII. Le Comité Paritaire chargé de l'application de la convention collective précédente, restera en fonction et verra à l'exécution de la présente convention jusqu'au 31 mars 1940. Dans l'intervalle les parties signataires s'occuperont de la formation d'un nouveau comité paritaire qui entrera en fonction le 1er avril 1940. Ce nouveau comité, après sa nomination, succédera à l'ancien; tout l'actif et les droits de l'ancien comité lui seront transférés de plein droit et il assumera toutes les responsabilités de l'ancien comité paritaire.

Durant les trente jours à compter de la publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés peuvent désirer formuler contre la demande contenue dans la présente requête.

GERARD TREMBLAY,
Sous-ministre du Travail.

547-o

Ministère du travail,
Québec, ce 27 janvier 1940.

Chronique ouvrière

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI

Le Conseil économique du mouvement ouvrier danois, organe institué par les organisations syndicales et coopératives, a publié sur la politique de l'emploi et les possibilités de travail au Danemark un rapport qui contient des suggestions de nature à fournir une base pour l'emploi continu des travailleurs. Il préconise entre autres choses l'exécution de travaux publics d'amélioration rurale, le développement de l'industrie et de l'artisanat, l'accroissement de l'activité du bâtiment et la création de plusieurs branches nouvelles d'activité économique.

Un élément particulièrement important du programme de ce conseil est la réglementation du marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ajustement de ce marché à la politique économique générale. Le conseil formule des propositions d'une grande portée relatives à l'amélioration de la formation professionnelle, en particulier des travailleurs non qualifiés ; mais il reconnait que de telles mesures ne sauraient suffire et il préconise une réglementation étendue du marché de l'emploi. Considérant qu'il est à la fois nécessaire et rationnel que la répartition professionnelle de la main-d'oeuvre fasse l'objet d'une réglementation analogue à celle qui s'applique à l'autre facteur économique, le capital, il estime nécessaire l'adoption de règles pour accroitre le degré d'adaptabilité

(Suite à la page 7, 3e col.)

King demande au peuple de museler les ennemis de l'unité canadienne

(Suite de la 1ère page)

eût voté la participation, et les fonds nécessaires à cette fin. Ce n'est pas en faisant voter par le Parlement en temps de paix d'amples crédits militaires en prévision de la participation du Canada à une guerre européenne. Notre unité ne s'est pas maintenue en engageant le Canada dans une guerre européenne avant ou pendant les entretiens de Munich, ou même après l'invasion de la Tchécoslovaquie, alors que le gouvernement britannique lui-même, nous le savons maintenant, se refusait à prendre pareille décision. Cette unité ne s'est pas réalisée en déclarant que le Gouvernement, sans consulter le Parlement ou le peuple, lancerait le Canada dans le conflit n'importe quand, n'importe où, sous n'importe quel prétexte, dès lors que la Grande-Bretagne ferait la guerre. L'unité fut encore moins le résultat d'engagements visant à prolonger en temps de guerre le terme du Parlement sans appel au peuple ou à former un soi-disant gouvernement "national" susceptible de décréter la conscription, ou encore à priver de leur droit de vote plusieurs catégories de citoyens canadiens. Le peuple canadien garde encore le souvenir amer de ce qui s'est fait dans ce sens lors de la dernière guerre.

Ce n'est rien de tout cela qui a amené l'unité nationale. Ce qui l'a rendue possible et ce qui l'a réalisée, c'est l'assurance, que mes collègues et moi-même nous n'avons cessé de donner au peuple canadien, que tout serait mis en oeuvre pour prévenir pareilles éventualités. Nous voulions fermement que ce soit le Parlement ou le peuple qui décide de la participation à la guerre. Cette promesse, je l'ai faite à maintes reprises au peuple canadien, et j'ai tenu parole. Malgré la critique, malgré les injures, malgré l'insistance qu'on a mise à me faire trahir cet engagement, j'ai astreint le pays à cette ligne de conduite, fermement, patiemment et honorablement.

PROMESSES TENUES

Vous savez aussi bien que moi qu'un manque d'unité lors de notre entrée en guerre aurait eu des conséquences funestes. Vous savez aussi bien que moi que, pour continuer la guerre avec toute l'énergie voulue, il nous faut une nation unie. Tous les gens bien pensants conviendront avec moi que la politique qui a uni le Canada est aussi celle qui le gardera uni. Des mesures extrêmes auxquelles pourraient avoir recours certains extrémistes — quelques méthodes qu'on emploie pour leur donner suite — ne serviraient qu'à diviser et qu'à détruire ce qui est essentiel à la poursuite des hostilités, je veux dire, l'adhésion du peuple entier à l'effort de guerre du Canada.

Lorsqu'au Parlement, je plaidai en votre nom, le droit constitutionnel du peuple de choisir ses représentants, j'assurai la députation qu'il n'y aurait pas d'élections générales avant une nouvelle convocation des Chambres. Je m'engageai à réunir les députés avant février. Toutefois, je déclarai clairement qu'il y avait peut-être lieu de les réunir plus tôt. Ainsi que doit le faire un chef de gouvernement, je me rendais compte, en parlant ainsi, qu'il est impossible de prévoir ce que peuvent nous réserver des circonstances aussi incertaines. Je n'ignorais pas que seuls les événements subséquents détermineraient les mesures à prendre en vue d'assurer l'unité nationale et le progrès de notre effort de guerre. Certes, je ne pouvais pas en temps de guerre compromettre la liberté d'action du régime et l'empêcher de faire face à ce qui aurait pu se produire par la suite. Ma promesse se limitait à ne pas tenir d'élection avant d'avoir convoqué le Parlement et à le convoquer en janvier, ou même auparavant s'il le fallait. Voici exactement les mots que je prononçai : "Nous pourrons alors examiner les mesures les plus nécessaires touchant les développements qui pourront surgir dans l'intervalle". Ce qui s'est produit dans l'intervalle démontre que j'avais raison d'être prudent.

En déclarant que le Parlement se réunirait en janvier, et que dans le cours ordinaire des choses il n'y aurait pas d'élection générale auparavant, je voyais l'obligation bien nette qui nous incombait à mes collègues et à moi, d'organiser le plus efficacement et le plus rapidement possible l'effort de guerre du Canada. Je croyais alors pouvoir exposer au Parlement, lorsqu'il se réunirait, ce que nous avions accompli. Si j'avais cru qu'un plus court espace de temps eût suffi à mener l'organisation de notre effort de guerre, j'aurais préféré une date antérieure et je l'aurais mentionnée.

Vous le savez, depuis la session spéciale, mes collègues et moi, nous nous sommes exercés patiemment, énergiquement et en parfait accord à réaliser les voeux du Parlement et ceux du peuple. Vous avez une idée de ce qui s'est accompli depuis cinq mois.

CRITIQUES INJUSTES

Cependant des critiques se sont déjà élevées. N'aurait-ce pas été un miracle que la transformation d'un pays paisible en une nation en guerre ne se fût pas accompagnée de certaines carences, de quelques improvisations, de certaines insuffisances dans les approvisionnements. Mais ce sont là questions secondaires qui apparaissent bien insignifiantes dès que, rapprochées de l'ampleur véritable de notre effort de guerre, elles se trouvent placées dans la perspective qui leur convient.

Des mesures appropriées sont intervenues chaque fois que la critique était d'ordre pratique. Mais, en ces derniers temps, est apparu un autre genre de critique, non pas féconde, mais destructive ; dont l'objet n'est pas d'aider à l'effort de guerre du Canada, mais de favoriser certaines ambitions personnelles, de répandre la désunion et de miner la confiance en un gouvernement dont la politique, à l'égard de la guerre, jouissait de l'approbation de tous jusqu'au début de la présente année.

Dès l'ouverture de la session, à la législature d'Ontario, se révéla nettement le caractère de la campagne politique que l'on entendait mener. Est-il besoin de rappeler comment les chefs de groupes, à l'Assemblée Législative d'Ontario, saisirent l'occasion pour jouer au seuil de la nouvelle année, un rôle assez semblable à celui qu'avait joué l'année dernière le chef du gouvernement en une autre province. Nous aurions pu opposer le silence aux paroles prononcées par les chefs mêmes, et c'est bien ce que je me proposais, si la législature ontarienne n'avait adopté, et consigné au compte rendu de ses délibérations, une résolution en bonne et due forme, critiquant l'effort de guerre du gouvernement canadien.

RESPECT AU PEUPLE

Quoi qu'eussent pu penser de ces tactiques les citoyens du Canada qui n'ont que trop appris à les connaître, le Gouvernement ne pouvait envisager avec indifférence les résultats qu'elles pouvaient avoir à l'étranger. N'eût été l'engagement que j'avais pris de ne pas chercher à obtenir la dissolution des Chambres avant de convoquer encore une fois les membres du Parlement, ces événements m'auraient porté à prier Son Excellence de procéder à cette dissolution, sant attendre la rentrée. Vu les circonstances alors existantes, j'ai saisi la première occasion qui s'offrait de communiquer au Parlement la décision de tenir des élections immédiates. Le discours du trône annonçait l'intention du Gouvernement. Dès que je le pus, j'ai exposé sur le parquet même de la Chambre, les motifs qui rendaient la dissolution immédiate, non seulement utile, mais essentielle.

On m'a affirmé que j'ai manqué au respect que je dois au Parlement; que après avoir souvent insisté sur la suprématie du Parlement je venais d'abandonner des convictions et des doctrines que je défendais avec énergie. Rien de plus vrai que je n'ai jamais manqué d'insister sur la suprématie du Parlement, mais c'est la suprématie du Parlement sur le Gouvernement que je m'efforçais de maintenir, non pas la suprématie du Parlement sur le peuple. La présente législature ayant été élue en 1935 avait déjà tenu cinq sessions. Qu'on ait pensé en certains milieux que la suprématie du Parlement pourrait priver la population de son droit à de prochaines élections générales, voilà qui indique jusqu'à quel point la pensée de certains personnages s'éloigne de la véritable notion du gouvernement populaire et comme ils sont près de partager l'état d'esprit particulier aux dictateurs.

LA DISSOLUTION

J'espérais d'être en mesure, dans les premiers jours de la session, de présenter au Parlement un compte rendu de la manière dont le gouvernement avait conduit la guerre. Cependant, tout observateur dénué de parti pris pouvait se rendre compte qu'une acerbe controverse politique, dans l'enceinte du Parlement, mettrait en danger, au cours d'une nouvelle session, tout ce que nous a valu la préservation de l'unité parlementaire et nationale. Une fois engagée, cette controverse n'aurait pu, était donné le peu de temps à notre disposition, être menée jusqu'à sa conclusion, dans la Chambre des communes. Elle n'aurait pu prendre fin avant l'offensive que nous avons raison d'attendre pour le printemps en Europe. Elle aurait attiré une attention exagérée chez nos Alliés et dans la capitale du pays ennemi.

La dissolution aurait suivi inévitablement dans des conditions qui n'auraient pas été comprises à l'extérieur et la discussion reprenant sur un autre terrain n'aurait pas eu de fin.

Le public de tous les pays comprend que, lors d'élections générales, on exagère les choses et on adopte des vues politiques extrêmes. Cependant, s'il s'était agi de déclarations faites dans l'enceinte parlementaire, on n'aurait pas su faire la part de l'âpreté qui caractérise les divergences de parti.

Il ne fallait pas s'attendre qu'un gouvernement, chargé de poursuivre l'effort de guerre du Canada et de diriger les travaux ordinaires du parlement, pût en outre mener deux campagnes politiques de front — l'une avant la dissolution et l'autre après — et ajourner le verdict des électeurs à un moment où la cause alliée aurait atteint un autre stage fort critique.

J'ai pris sur moi de recommander la dissolution. En assumant cette responsabilité, j'y ai vu l'accomplissement d'un devoir j'ai agi de la sorte, parce que j'avais la certitude de bien faire et de servir les intérêts du pays. J'ai surtout été guidé par le souci de sauvegarder l'unité du parlement aux yeux de l'univers.

TACHE PRIMORDIALE

Tout comme nos adversaires politiques, je savais qu'un appel au peuple s'imposait à brève échéance. A mon avis il devait avoir lieu avant l'offensive du printemps, il devait avoir lieu avant que dans notre pays les routes se défoncent et deviennent impassables il devait avoir lieu avant que les soldats canadiens actuellement en Angleterre se rendent en France, il devait avoir lieu avant que la deuxième division ait quitté le sol canadien. Si le parlement avait siégé jusqu'en mars ou avril, les élections générales auraient inévitablement eu lieu au moment où nos soldats auraient été engagés au plus fort de la mêlée. Si j'avais laissé les événements prendre cette tournure, l'on m'aurait dit, non sans raison, que je n'étais pas apte à diriger le gouvernement.

La décision de dissoudre le parlement n'a pas été prise à la légère. Cette décision fut la conséquence inévitable d'un conflit politique déclenché pour des considérations de parti et compliqué du facteur-temps que je viens de mentionner. Si l'on avait pu compter sur une session courte et calme, consacrée à l'étude des affaires nationales, cette session aurait eu lieu. Puisque, aux termes de la constitution, des élections générales devaient avoir lieu cette année, vous conviendrez avec moi qu'il était impossible de choisir une époque plus propice aux besoins du Canada et à ceux des Alliés. Les événements nous ayant imposé la décision que vous savez, la loyauté nous obligeait à l'annoncer sans tarder et à procéder aux élections immédiatement. J'en suis absolument sûr, toute la nation éprouve une profonde satisfaction que le pays ne soit pas forcé d'attendre plus qu'il ne faut la formation d'une nouvelle législature. Alors, ceux sur qui retombera la responsabilité du gouvernement en temps de guerre, auront reçu du peuple l'appui d'un mandat exprès et incontesté.

La fonction primordiale de tout gouvernement au pouvoir en notre pays est de maintenir l'unité nationale, comme ce le fut par le passé et le sera toujours à l'avenir. C'est cette tâche que j'ai mise au premier plan de mes préoccupations dans ma vie publique.

LA FORCE DU CANADA

La force du Canada lui vient de l'association de deux grandes races, sur un pied d'égalité. Depuis des générations, hommes et femmes viennent de divers pays afin de se joindre à cette association. Un premier ministre qui ne se consacrerait pas entièrement d'esprit et de coeur à la préservation de l'unité nationale se manquerait à lui-même et à la nation envers laquelle il est responsable. Cela est particulièrement vrai à une époque de l'histoire, troublée, au cours de nombreuses années, par les divisions intérieures et les conflits entre nations, presque dans tous les coins de la terre sauf dans le nôtre. Le maintien de l'unité nationale s'est buté à des difficultés croissantes du fait que, à maintes reprises, on a exigé de mes collègues et de moi-même l'engagement sans réserve que le Canada participerait aux guerres européennes avant que fussent connues l'époque, les circonstances ou la nature des conflits mêmes. Cette impatience et cette intransigeance n'ont servi qu'à préciser deux courants l'opinion opposés au sein du Canada même : l'un favorisant la participation du Canada à toute guerre, qu'elle qu'elle fût où soit engagée la Grande-Bretagne et l'autre non moins énergique dans son opposition à la participation du Canada à n'importe quelle guerre européenne.

Je vous le demande de nouveau : en quel état se serait trouvé le Canada au début de la présente guerre européenne, si l'un quelconque de mes collègues ou moi-même, nous avions adopté l'un ou l'autre de ces points de vue extrémistes, ou si, à cause de déclarations inconsidérées et inutiles, antiérieures à une situation de fait, nous avons contribué à précipiter un conflit d'opinion ?

J'étais convaincu depuis longtemps que l'état des affaires européennes ne pouvait, comme au cours des quatre dernières années, continuer d'aller de mal en pis, sans que la conflagration n'éclatât en Europe et que la liberté des pays du monde entier ne fût menacé. Animé d'une telle conviction, j'ai fait tout ce que j'ai pu et j'ai tenté d'obtenir du pays tout ce qu'il pouvait donner pour éviter une telle catastrophe, en favorisant partout et toujours la bonne entente, l'amitié et la bienveillance entres les nations. D'un autre côté je n'oubliais jamais que les tentatives en faveur de la paix pouvaient échouer. Je devais aussi tenir compte de la possibilité que le jour vienne où la Grande-Bretagne et la France seraient entraînées dans une lutte colossale afin de préserver leur liberté et, à vrai dire, leur existence même. Tout le temps, j'ai dû me demander quels étaient les meilleurs moyens de maintenir l'unité de notre pays et de façonner son programme politique de sorte que, forcé d'indiquer quel rôle il entendait jouer dans un conflit mondial destiné à terrasser l'agression et à préserver la liberté, il pût faire entendre la voix d'un peuple uni.

PAS DE FAUX PAS

Je crois connaître l'amour de la liberté qui anime tout citoyen du Canada. Je crois connaître aussi la gratitude qu'hommes et femmes du Canada, — de toute région, de toute classe, de toute race et de toute religion, éprouvent pour la manière dont leurs libertés ont été préservées sous le régime des institutions britanniques, grâce à notre libre association en qualité de peuple libre à la communauté des nations britanniques. En conséquence, je n'ai jamais douté de l'unité de pensée et d'intention avec laquelle nous entendions prendre part à tout conflit où notre liberté serait menacée. J'avais pour mission de faire en sorte qu'aucun faux pas, qu'aucun acte inconsidéré qu'aucun programme ni aucune mesure extrêmes ne peut détruire d'avance la netteté des vues de notre population ni sa faculté d'agir.

J'avais pris la résolution que, le moment venu d'arrêter une décision aucune divergence d'opinion, pas plus au parlement que dans le pays, n'empêcherait le Canada de fournir son effort suprême.

Le seul moyen d'éprouver l'efficacité d'une ligne de conduite, consiste à en observer les résultats. Rappelez-vous mes promesses réitérées que le Canada ne prendrait part à une guerre qu'à la suite d'une décision prise par le Parlement ou le peuple. Et aussi mon refus de tenir des élections générales en juillet ou en août, alors que le chef de l'Opposition et plusieurs de mes partisans me pressaient fortement de dissoudre les chambres. Rappelez-vous aussi la rapidité avec laquelle le Parlement a été convoqué en une session spéciale quand survint la crise. Vous connaissez l'unanimité qui a caractérisé les délibérations du Parlement et de sa décision si grave. Vous savez quel effet tout cela a eu sur l'unité de la nation en temps de guerre. Sachant tout cela, je vous le demande, mes compatriotes, n'ai-je pas, durant les années où j'ai détenu le pouvoir à titre de chef du gouvernement en notre pays, n'ai-je pas, dis-je, suivi la ligne de conduite qui s'imposait, et même la seule qui fût sage et judicieuse. S'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, vous feriez bien, me semble-t-il, de juger de l'avenir à la lumière du passé.

L'AVENIR EN JEU

Il vous appartient naturellement de décider quel chef ou quel programme politique présidera dorénavant à la conduite de la guerre. C'est votre avenir qui est en jeu et non pas celui d'un chef politique ni d'un gouvernement. Aucune législature n'aurait pu en décider, et encore moins une législature au terme de sa course et élue sans qu'il eût été question ni de la guerre ni de ses terribles conséquences.

Certains personnages, qui désireraient voir le gouvernement du pays en d'autres mains émettent des doutes aujourd'hui sur l'efficacité de ma gestion. Ils prétendent qu'il importe de substituer une politique nouvelle et plus extrémiste à celle que mes collègues et moi-même croyons la seule qui soit de nature à garder la Canada uni en ces temps critiques et à permettre au pays de consacrer au succès de la guerre le meilleur de sa force et le maximum de son effort national. Heureusement, à l'heure actuelle tous les partis politiques en notre pays se prétendent également déterminés à faire tendre tous les efforts du Canada en vue de contribuer à la victoire. Moi, du moins, je suis tout disposé à affirmer que les divergences d'opinions existantes ont trait pour la plupart soit à des sujets tout à fait étrangers à la guerre, soit à des différences de tempéraments, à des différences de méthodes, et, puis-je ajouter, à des différences dans l'expérience acquise.

Quelles sont donc les questions en jeu dans la présente campagne électorale ? en réalité, me semble-t-il, elles sont au nombre de deux. La première question qui se dégage des luttes politiques, a trait à la préservation de l'unité nationale. De cette première question découle la seconde, laquelle met en cause la politique de guerre du gouvernement. Ces deux questions dépassent les personnalités.

LEÇON DU PASSE

La population est appelée à indiquer par l'intermédiaire de quel gouvernement et par le moyen de quels programmes politiques sa volonté a le plus de chance de recevoir la plus complète et la plus affective réalisation à la direction de l'effort de guerre.

Cet effort de guerre, je l'ai déjà dit s'est édifié sur des fondements préparés avec soin. Il s'est identifié grâce à un labeur constant, persistant et patient.

Nous avions pour nous guider l'expérience de la dernière guerre. Notre ligne de conduite étant ainsi tracée, nous avons mis tout en oeuvre pour éviter les erreurs qui naissaient de la précipitation et de la confusion et pour prévenir les inutiles sacrifices, en vies humaines et richesses, qui ne manquent pas d'en être la suite.

Dans un conflit qui risque désormais d'être long et épuisant, notre participation vaudra dans la mesure où elle sera minutieusement organisée en collaboration étroite avec nos alliés.

Il importe non seulement de nous préparer avec soin, patience et clairvoyance à une guerre prolongée, mais nous ne devons jamais perdre de vue qu'il nous faut dès maintenant préparer aussi l'après guerre.

Tout ce que le Canada compte de citoyens réfléchis n'a, pour se hausser aux exigences impérieuses de la tâche, qu'à évoquer le monde nouveau et plus épris de justice où la multitude des humbles pourront enfin vivre en liberté sur le sol natal.

Les hommes à qui vous confierez la responsabilité du gouvernement doivent être prêts à subir sans broncher les vicissitudes de la guerre ; ils doivent être non moins résolus, dans un esprit d'unité nationale et de bonne volonté sur le terrain international, à aborder les problèmes de la paix.

DOUBLE IDEAL

On parle souvent du double idéal de tolérance entre les races et de bon voisinage sur lequel repose notre armature nationale. Il ne saurait être trop souvent question. Qui niera qu'un Canada, où Est et Ouest, citoyens de langue française et citoyens de langue anglaise, catholiques et protestants, capitalistes et ouvriers, contribuent à l'unité réelle de la nation, peut apporter un concours beaucoup plus précieux à l'édification du monde nouveau qu'un Canada déchiré par des querelles régionales, ethniques, religieuses ou sociales. C'est à vous de vous prononcer. Ce ne sont pas vos représentants au parlement qui sont appelés aujourd'hui, en ce temps de guerre, à statuer sur le présent et l'avenir du pays. C'est vous-mêmes qui devez décider, car vous êtes les maîtres du parlement, et, bien plus, vous êtes, comme jamais encore, les maîtres de votre propre destinée.

J'affirme que le peuple canadien n'a jamais eu à prendre une décision aussi grave. C'est de cette décision que dépend non seulement notre part dans la guerre, mais encore le maintien de notre intégrité et de notre unité nationales dans un monde désaxé, sur lequel un Canada uni peut très bien faire luire un nouvel espoir pour le genre humain.

QUESTIONS A POSER

Je vous prie instamment de ne pas prendre de décision avant de vous être posé les questions suivantes :

Ne vaut-il pas mieux confier cette lourde tâche à des hommes qui, formés à l'école de l'expérience, habitués à résoudre les problèmes de l'heure et à défendre une politique généralement approuvée, ont, en outre, toujours partagé les mêmes vues ?

Ou préférez-vous, en ces heures critiques, confier les affaires de votre gouvernement à des hommes dont la plupart sont dénués d'expérience en matière d'administration de l'état et qui ne sont liés par aucun principe commun ni aucune politique consacrée ?

Lorsqu'on parle vaguement d'un gouvernement "d'union" qui réunirait les meilleures intelligences, demandez, et demandez avec instance, quels sont les hommes qui le constitueront et quels talents ils possèdent.

N'est-il pas également essentiel que vous sachiez s'ils représentent, dans une proportion convenable, les deux grandes races du Dominion ? J'ai la ferme conviction, ainsi qu'en témoignent tous les actes de ma carrière politique, que seul un cabinet où existe une collaboration étroite et généreuse entre ministres de langue française et ministres de langue anglaise, peut sauvegarder notre unité nationale. Depuis déjà longtemps mes rapports avec le plus sincère et le plus loyal des collègues, le très honorable Ernest Lapointe, symbolisent l'association, marquée au coin de l'égalité et de la cordialité, qui existe entre les premiers artisans de la nation. Unité dans l'effort de guerre et unité dans la nation canadienne, voilà, je crois, ce à quoi aspire de toute son âme le peuple canadien. Si vous vous posez les questions que j'ai indiquées et si vous laissez parler votre coeur de canadiens, je n'entretiens pas le moindre doute sur le sens de votre décision.

Débarrassé du mal d'estomac et d'intestins, il se porte très bien grâce au Tonique Mosby

"C'est un excellent remède", dit un citoyen de la province de Québec. Il souffrait de vives douleurs dues aux gaz après ses repas, de nervosité, d'épuisement et de faiblesse avant de trouver ce nouveau remède scientifique.



M. NAPOLEON ALLARD, 1089 rue Wolfe, Montréal, P. Q., qui dit : "Je me sens mieux que depuis DES ANNEES, grâce au TONIQUE MOSBY. Ce remède est excellent."

Voici un autre exemple de soulagement à de longues souffrances qui vient d'être porté à notre connaissance ces jours derniers dans une déclaration concernant le TONIQUE MOSBY. Cette communication nous était remise par un brave citoyen, M. Napoléon Allard, 1089 rue Wolfe, Montréal, P. Q. Le Tonique Mosby est une nouvelle préparation scientifique de racines, d'herbes et autres excellents ingrédients, préparation qui a soulevé beaucoup de commentaires ici dans la ville de Québec et qui est en frais d'être introduite au public tous les jours dans les principales pharmacies. M. Allard a toujours demeuré dans la province de Québec et il a des centaines d'amis. Lisez ce qu'il a à dire concernant le Tonique Mosby. Rendez-vous compte — par vous-même — de ce que ce remède EST CAPABLE DE FAIRE !

Ne pouvait dormir comme il faut à cause des gaz

"Pendant toute une période d'années j'ai continuellement souffert de l'estomac et de l'intestin", dit M. Allard. "En premier lieu mon état n'était pas très grave, mais avec le temps je continuais d'empirer, jusqu'à ce que finalement j'en étais venu à éprouver de tels malaises que je craignais de me mettre à table pour manger. On aurait dit que ma nourriture refusait tout bonnement de se digérer comme il faut et surissait et fermentait à l'intérieur de mon estomac; c'est alors que je ressentais de violentes douleurs dues à la présence des gaz. La nuit je restais réveillé dans mon lit et je souffrais pendant des heures au lieu de dormir pour me reposer comme il faut. Le matin je me sentais tout aussi épuisé que si je n'avais pas dormi du tout. Comme résultat de toutes ces souffrances j'avais les nerfs à fleur de peau et j'étais devenu très faible. Je souffrais en outre de torpeur d'intestins et il me fallait régulièrement prendre des laxatifs.

Aujourd'hui il se porte bien grâce au Tonique Mosby

"Pendant cette période de mes souffrances j'avais d'abord essayé un remède puis un autre, mais c'était toujours la même histoire — pas de soulagement. J'étais devenu découragé et je pensais ne pouvoir jamais rien trouver pour me faire du bien. Mais dernièrement j'ai commencé à lire les témoignages de tant de personnes à qui le Tonique Mosby avait fait du bien que j'ai pensé devoir essayer ce remède. Je m'en suis procuré et j'ai commencé à en prendre; ma première bouteille n'était pas encore finie que je pouvais constater un grand changement. Maintenant je n'en ai pris que 3 bouteilles et je me porte bien. Je mange à mon goût sans ressentir de gaz ni de ballonnements après mes repas. Mon sommeil est reposant la nuit et le matin à mon lever je me sens mieux que DEPUIS DES ANNEES. Autre chose: ce remède m'a renforci les nerfs; il m'a aussi nettoyé et réglé les intestins. Je suis heureux de vous donner mon témoignage à la louange du Tonique Mosby, espérant que mes paroles aideront à faire du bien à beaucoup d'autres personnes qui souffrent comme j'ai souffert."

15 racines et herbes dans le Tonique Mosby

Le TONIQUE MOSBY contient des extraits de 15 des herbes et racines de la nature, mélangées avec 5 autres excellents ingrédients médicinaux. Ces 20 ingrédients nettoient les intestins, chassent les gaz de l'estomac, agissent sur le foie et sur les reins paresseux, soulagent les douleurs rhumatismales et névritiques causées par la torpeur de ces organes. Les personnes souffrantes disent qu'elles ne tardent pas à se sentir comme toutes refaites en neuf. Etant donné l'immense volume de ses ventes, le prix de ce nouveau remède scientifique est raisonnable. Aussi n'hésitez pas. Procurez-vous du Tonique Mosby — DES AUJOURD'HUI !

Ce nouveau remède scientifique se vend maintenant en grandes quantités dans toutes les pharmacies de Québec. Il est aussi en vente chez les principaux pharmaciens et marchands généraux de toutes les provinces de l'est du Canada.

Coussin et parure murale

par LAURA WHEELER — No 2479



Voici une manière de mettre en harmonie le fauteuil et le coussin qu'on y pose. Tous deux sont du même motif et peuvent aussi être employé comme parure murale.. Le patron est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS "LE SOLEIL". coin de la Couronne et St-Vallier, Québec, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car LE SOLEIL ne se tient pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

LES GERÇURES SONT DES COUPURES

Employez une crème m... ...ntée pour en hâter le rétablissement — ADOUCIR ET BLANCHIR LES M...INS

● Les mains rouges, rudes et gercées, voulez-vous les adoucir et les faire blanchir plus vite? Employez cette crème médicamentées non grasse — la Noxzema! Etendez-en dans les petites coupures et crevasses. Vous le sentez, les mains les plus sensibles, les plus rouges sont soulagées de la pénible cuisson . . . Voyez aussi comme la Noxzema aide à leur redonner leur beauté, leur douceur et leur blancheur normales.

Pot-ESSAI de 25c seulement 15c

Voyez par vous-même! Procurez-vous un bon pot d'essai de Noxzema de 25c pour 15c seulement **dès aujourd'hui** à la pharmacie ou magasin à rayons. C'est une offre de durée limitée !



Les mains rouges, rudes et irritées reprennent leur douce blancheur normale

NOXZEMA

JEUDI VENDREDI SAMEDI

Journées de Pollack

Les aubaines sont inespérées, des centaines et des centaines de spéciaux de toutes sortes non annoncés dans les journaux

POLLACK COMPTE ENCORE !

Nous venons justement de faire un achat spécial de

SKIS, HARNAIS, BATONS d'un importateur

qui a reçu sa marchandise en retard pour cette saison. Toutes des marchandises provenant de maisons renommées, des valeurs beaucoup plus chères et des marchandises de confiance faites par des experts.

105 PRES DE SKI

de la maison K K & Co., de Norvège

VALEURS REGULIERES de 12.50 .... **6.99**

Longueurs	6	6¼	6½	6¾	7	7¼	7½
Quantité	4	7	7	40	20	15	12

170 pres de batons Gress Hoppa

importés de Norvège, REGULIER 3.50

Bâtons de ski en bambou, poignées et courroies de cuir et pic recourbé. Valeurs superbes à ce prix spécial **1.99**

185 pres de Harnais Gress Hoppa

importés de Norvège, REGULIER 3.50

Harnais de métal ajustable, avec ou sans courroie en avant. Achetez à ces prix car l'hiver prochain il vous faudra payer peut-être trois fois ce prix **1.99**



85 pres, Bottes de Ski Samson rég. 5.50

Notre assortiment régulier de bottes de haute qualité que nous avons réduit à ce prix **4.39**

Bottes de ski de cuir solide, doublées de cuir, semelles et talons de cuir, collet de cuir éponge très souple. Arche d'acier, modèles avec une ou deux courroie ainsi que sans courroie.



POINTURES	6	6½	7	7½	8	8½	9	9½	10	10½	11
QUANTITES	8	9	12	9	14	8	8	5	7	3	2

ANNEXE 95 ST-JOSEPH

MAURICE POLLACK LIMITEE



LE MONDE OFFICIEL

Lady Fiset, châtelaine de Spencer Wood, reçoit à un déjeuner à 1.15 ce midi.

L'honorable Charles G. Power, ministre des Pensions et de la Santé nationale, est actuellement à Québec.

Le président du Sénat et madame W. E. Foster qui ont été à Ottawa depuis l'ouverture de la session, retourneront à Rothesay N.B., à la fin de la semaine.

RECEPTIONS

Madame F.-M. Gibaut recevra à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence de l'avenue Laurier en l'honneur de madame P. S. Hamon, de Toronto. La baronne d'Avray et madame C. E. Bradley présideront au thé.

Mesdemoiselles Marthe et Marguerite Morin ont récemment reçu à l'heure du thé, au Claridge. Des jonquilles et des bougies jaunes ornaient la table. Madame J.-B.-L. Morin, madame Joseph Savard et madame Paul Morency servaient le thé, le café et les glaces, aidées de mesdemoiselles Adrienne Pinsonnault, Françoise Gauvin, Louise Edge et Michèle Rochette.

Mademoiselle Henriette Beaudry recevra de 5 à 7 heures, cet après-midi, à la résidence de ses parents. M. et madame Gustave Beaudry, en l'honneur de mademoiselle Anne Beaudry, d'Ottawa.

Madame Antoine Pettigrew recevra de 5 à 7 heures cet après-midi à sa résidence du chemin St-Louis. Madame J. Gagné, madame Charles Fontaine serviront le thé aidées de mesdemoiselles Monique Paquet, Antoinette Magnan, Alice Amyot, Marguerite Bédard et Coquine Bouchard.

Madame Melvin Davis, de Montréal, offrait un souper-buffet, au Ritz Carlton, dimanche soir.

Mademoiselle Hélène Janitsch, de Montréal, recevra vendredi avant la soirée dansante que donnera madame Jackson Dodds, pour sa fille, Roma.

Madame J.-W. Lévesque, de Westmount, recevait, dimanche, à l'heure du thé, en l'honneur de sa fille, Thérèse. La table de thé était décorée d'oeillets roses et de jacinthes blanches. Madame Dostaler O'Leary, madame Théo. Lévesque et mademoiselle Louise LeBeuf servaient le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Renée Casgrain, Lucile Larivière, Doris Bourgie et Yvonne LeBeuf.

Madame Paul Gélinas, de Montréal, a reçu à déjeuner, mardi, en l'honneur de madame Omer DeSerres, à l'occasion de son prochain départ pour la Californie.

Madame H.-S. Dohan (Andrea Hingston), de Montréal, a reçu mardi, pour la première fois depuis son mariage. Madame Donald Hingston recevait avec sa fille. Le thé et les glaces étaient servis par mesdames John Gallery et George Daly aidées de mesdemoiselles Elizabeth Power, Patricia Dowd, Cynthia Hingston et de madame Victor Hugman.

Lundi le 5 février, M. et Mme B.-E. Leclerc recevaient à une fête intime, à leur résidence, boulevard Charest, le personnel de la Maison B.-E. Leclerc. Etaient présents : M. et Mme B.-E. Leclerc, M. et Mme Félix Parent, M. et Mme Gérard Nadeau, M. et Mme Léandre Côté, Mlles Germaine Martin, Germaine Cantin, Gemma Moreau, Cécile Vallières, Eva Dicaire, Marguerite Martin, Emilienne Bellerive, Cécile Boivin, Eulalie, Jeanne, Françoise et Gilberte Leclerc, MM. J.-W. Plante, Raymond Noreau, Paul Bourget et Marcel Leclerc, etc.

MARIAGE

En la chapelle du Palais Archiépiscopal d'Ottawa, Monseigneur Joseph Chartrand a béni, mardi après-midi, le mariage de Mary Catherine, fille de M. Albert Fournier, décédé, et de madame Fournier, au Colonel Arthur-E. Dubuc, D.S.O., V.D., A.D.C., Chevalier de la Légion d'Honneur fils de M. et madame Dubuc, décédés, de Montréal. La mariée portait un ensemble marine avec renards gris, un chapeau de paille et des accessoires bleus. A l'issue de la cérémonie religieuse le Colonel et madame Dubuc sont partis pour le Sud des Etats-Unis. A leur retour ils résideront au Mayfair Apartments.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de mademoiselle Alice Deschênes, fille de M. et madame Michel Deschênes, de St-François-Xavier de Rimouski, à M. Adélard Martel, fils de M. P. Martel, décédé, et de madame Martel, de Québec.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Etiennette Guay, fille de M. et madame Romulus Guay, à M. Joseph-Albert Boyer, fils de M. et madame Albert Boyer.

CLUBS ET CERCLES

Madame M. E. Murphy, madame D. P. Kennedy, madame J.-G. Duchesneau et madame L. Thomas présidaient au thé de la "C.W.L.", sous-division de Québec, qui a suivi le dernier d'une série de bridges au bénéfice de leurs oeuvres. Des fleurs printanières ornaient la table du thé, lequel eut lieu au centre récréatif St-Patrice. Parmi les dames qui ont souscrit, mentionnons encore: madame L. Roy, madame W. Beach, madame Bernard, madame J. R. H. Byrne, madame W. Alleyn, madame L. Auger, madame F. X. Ahearn, madame J.-P. Blais, madame J.-J. Breen, madame Léo Bouchard, madame W.-J. Doyle, madame de S. Bossé, madame L. Belcourt et madame E. Boudreau.

Les habitués des "jeudis artistiques" se réuniront ce soir sous la présidence de madame A.-A. Boivin.

L'assemblée annuelle du chapitre "Sir Guy Carleton", I.O.D.E., aura lieu cet après-midi à l'issue d'un thé qui réunira les membres aux salles de l'I.O.D.E., rue Ste-Anne.

Neuf cents membres et leurs amis ont assisté mardi soir au bridge et à la revue d'élégance donnés au Château Laurier sous les auspices du Club des Femmes d'affaires et de profession. Les invités furent reçus dans les Salons du Château Laurier par la présidente mademoiselle Alice Ahern et mademoiselle Muriel Kerr, mademoiselle Isabel Cummings et mademoiselle N. A. Keating.

BIENFAISANCE

Madame Robert Blaiter recevra cet après-midi à sa résidence de la rue Garneau, les membres du cercle de tricot du comité de la Croix-Rouge de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Le "cercle des abeilles" pour l'Aide aux Polius et aux combattants de langue française se réunira cet après-midi chez mademoiselle Françoise Lemieux à la résidence de ses parents, M. et madame Albert Lemieux.

Au profit du comité des oeuvres sociales de l'Ecole Victor Doré, mademoiselle Suzanne Paquette, de Montréal, prononcera une causerie, le dimanche soir, 11 février, à huit heures et demie, en la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal.

Madame Adélard Godbout, épouse de l'honorable premier ministre de la province, et madame Lucien-H. Borne, mairesse de Québec, ont accordé leur gracieux patronage au bridge-thé qui a lieu à 3 heures cet après-midi au Château Frontenac au bénéfice des Servantes du St-Sacrement. Une fois de plus l'élégance et la charité s'uniront pour assurer à cette oeuvre un grand succès. Quatre prix de présence et un prix par table seront offerts. Des palmes et des fougères décoreront les salons où se grouperont près de huit cents personnes. Les jeunes filles qui ont accordé leur généreux concours à cette partie de cartes sont: mesdemoiselles Colette D'Auteuil, Simone Bergeron, Mimi Picard, Madeleine Chalifour, Suzette Picard, Colette Bérubé, Gabrielle Déry, Georgette Chalifour, Thérèse Champoux, Yolande Dompierre, Pauline Côté et Marcelle Pettigrew.

(Suite à la page 7, 1ère col.)



Notre

Vente à "Un Dollar"

se continue jusqu'à

SAMEDI SOIR

Nous avons encore quantité de magnifiques valeurs. Hâtez-vous d'en profiter.

Simons

rue de la Fabrique

Fiançailles



● Mlle MARGUERITE LABRIE, fille de M. et Mme J.-H. Labrie, de St-David, et M. LUCIEN GOSSELIN, photographe, fils de Mme Joseph Gosselin, de Lévis, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.
(Studio Gosselin, Lévis)

Chute pénible

Shawinigan, (D.N.C.) — Mme (Dr) R. Frigon, épouse du président de la Commission Scolaire de cette ville, a été samedi dernier, dans sa propre demeure, victime d'un douloureux accident causé par un petit tapis posé sur un parquet ciré. Comme elle mettait le pied sur le tapis en question, celui-ci glissa et Mme Frigon fit un chute qui peut avoir des conséquences sérieuses.

La victime fut immédiatement transportée à l'Hôpital Ste-Thérèse où un exament aux rayon X révéla une fracture du col du fémur droit.

Accompagné de M. le Dr Frigon, Mme Frigon est partie lundi soir pour l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. L'on nous informe que son état est pour le moment très satisfaisant, mais elle se verra cependant contrainte à un long repos.

Nous nous joignons à tous ses amis pour lui souhaiter un prompt et complet rétablissement.

La perte du "Munster"

Londres, 8. (P.C.) — Dans l'opinion du "Daily Express", l'armée Républicaine Irlandaise serait responsable du naufrage du "Munster", paquebot de 4.306 tonnes, qui a sombré dans la Mer d'Irlande à la suite d'une explosion. Le journal annonce que des bombes ont été placées à bord par des terroristes irlandais ; et c'est l'impression qui se dégage des premières activités des enquêteurs.

Pas de rupture avec les Russes

Washington, 8. (P.C.) — La chambre des représentants a défait à deux reprises hier les efforts tentés pour mettre fin aux relations diplomatiques avec la Russie. La première résolution prévoyait la disparition de l'allocation nécessaire au maintien d'une légation à Moscou, l'autre biffait le salaire du ministre américain.

Nouveaux mariés



● M. et Mme LUCIEN DERY (Rosanne Royer) dont le mariage eut lieu lundi dernier en l'église St-Roch. (Photo Moderne Enrg.)

SPAGHETTI CATELLI BEURRE FONDU OU SAUCE A LA VIANDE

Pour la moitié d'un paquet de spaghetti Catelli, employez deux pintes d'eau bouillante à laquelle vous avez ajouté une cuillerée à table de sel. Faites bouillir pendant 9 minutes. Cependant, vous pouvez laisser une ou deux minutes de plus si vous désirez avoir le macaroni plus tendre Egouttez bien. Servez ainsi avec beurre fondu ou sauce à la viande. Repas pour 6 personnes ou diminuez pour des portions moindres.

L'acte d'un aliéné

Port Arthur, Ont., 8. (P.C.) — Un mineur devenu subitement fou, Ralph Hudson, s'est tué par l'explosion d'un bâton de dynamite qu'il s'apprêtait à lancer sur un policier qu'il avait poursuivi jusque dans un restaurant de la ville minière de Pickle Lake ; l'assaillant échappa la dynamite en entrant dans le restaurant, et l'explosion causa la mort du mineur et blessa le policier. L'édifice fut quelque peu endommagé. Dans l'enquête qu'il a instituée, le coroner a rendu par la suite un verdict de suicide.

Le roi félicite la Nouvelle-Zélande

Wellington, 8, (P.C.---Reuters) — Dans un message de chaudes félicitations, envoyé à l'occasion de la célébration du centenaire de fondation de ce pays, le roi apprécie l'effort de guerre de la Nouvelle-Zélande. Le message a été rendu public hier.

Mariage d'acteurs

Hollywood, 8. — (P.A.) Vivien Leigh et Laurence Olivier, acteurs de la scène et de l'écran, convoleront en justes noces à New-York en août prochain, ont-ils annoncé hier.

METS DU JOUR

CROQUETTES DE HOMARD

Couper en dés des reliefs de homard, quelques champignons et, si possible, un peu de truffe; peser le tout. Pour 250 grammes, faire fondre 30 grammes de beurre; ajouter une cueillerée à bouche de farine soit 30 grammes; mouiller avec un verre de lait. Faire bouillir en remuant; saler et relever d'un peu de cayenne; verser le hachis; faire bouillir en remuant avec soin; verser sur un plat légèrement beurré; passer un peu de beurre au-dessus et laisser raffermir au frais.

Rouler en boules ou en bouchons, ou former des cotelettes sur la table farinée. Passer dans l'oeuf battu et à la fine mie de pain rassis; mettre en pleine friture, servir en buisson, avec persil frit. Aux cotelettes, ajouter un peu de patte pour imiter l'os des côtelettes. Dresser en couronne sur un plat, avec bouquet de persil frit au milieu.

Nouvelle turbine

New-York, 8. (P. A.) — Adolphe Meyer, de Suisse, révèle aujourd'hui dans un rapport que publie l'American Society of Mechanical Engineers l'invention d'une nouvelle turbine destinée à servir dans les cas d'urgence pour remplacer le courant ordinaire. L'effet de la destruction des centrales électriques par les bombardiers ennemis en temps de guerre pourra être considérablement amoindri grâce à cette invention. Le nouvel appareil porte le nom de "turbine à gaz de combustion". Elle peut se placer dans un abri souterrain et commencer presqu'instantanément à produire de l'électricité advenant une rupture du courant.

ST-RAYMOND

Elections des membres du Cercle des Fermières

A la première assemblée tenue au début de janvier, les élections ont eu lieu comme suit : présidente, Mme Cyrille Cantin ; vice-présidente, Mme Aram Bellerive ; secrétaire-trésorière, Mlle Marie-Jeanne Turgeon ; bibliothécaire-lectrice, Mlle Simone Rochette ; conseillères, Mmes Joseph Cloutier, Roméo Piché et Mlle Adrienne Drolet. Félicitations à toutes ces nouvelles élues.

Naissances

Joseph-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Roméo Robitaille (Antoinette Beaulieu). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Jobin, née Ida Robitaille, oncle et tante.

— Marie-Noella-Blanche-Huguette, enfant de M. et Mme Jules Moisan, née Blandine Godin. Parrain et marraine, M. et Mme Chs-Alex. Wright, née Blanche Godin, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Denise-Pierrette, enfant de M. et Mme Emmanuel Landry, née Emelia Linteau. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Landry, née Marie Gauvin, oncle et tante.

— Joseph-Jean-Claude-Gaétan, enfant de M. et Mme Jules Plamondon, née M.-Anne Huot. Parrain, M. Robert Jobin ; marraine, Lorraine Huot, tante de l'enfant.

— Marie-Thérèse-Jacqueline, enfant de Willie Moisan, née Annette Noreau. Parrain, Jules Genois ; marraine, Rollande Noreau, oncle et tante.

Sépulture

M. Raymond Plamondon, âgé de 46 ans, domicilié à St-Joseph d'Alma. Service et sépulture à St-Raymond, sa paroisse natale. Il était l'époux de Dame Hélène Harvey, qui lui survit.

M. le curé J.-E. Pichette chanta le service, assisté de MM. les abbés Lachance et Mérette, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient ses cousins : MM. Henri Readman, Xavier Moisan, Joseph-A Barrette, Antoine Voyer, Joseph Alain et Pierre Gingras.

— M. Jean Alain, décédé à l'âge de 79 ans et 2 mois, époux de dame Delphine Paré. Il était le père de M. Gaudiose Alain, qui lui survit. M. l'abbé Lachance chanta le service. Les porteurs étaient : MM. Léo Moisan, René Chateauvert, Rosaire Paradis et Oct. Petitclerc.

Mariages

Les mariages suivants ont été bénits récemment, à St-Raymond :

M. Ernest Daigle à Mlle Yvonne Cayer.

M. Rossaire Paré à Mlle Marguerite-M. Moisan.

M. Lucien Genois à Mlle Jeanne d'Arc Beaulieu.

M. Napoléon Bureau à Mlle Sicone Paré.

M. Jean Plamondon à Mlle Léa Moffet, de Québec.

M. Lucien Paradis à Mlle Flavie Hamel.

M. Josaphat Dubuc à Mlle Armandine Gignac.

M. Arthur Dupont à Mlle Irène Bergeron.

A tous ces nouveaux époux, nous souhaitons : santé, bonheur et longue vie.

M. Georges Héon organisateur

Montréal, 8 (DNC) — M. Georges Héon, député d'Argenteuil, a été choisi hier soir, organisateur du parti national-conservateur pour la région de Montréal, au cours d'un caucus tenu dans la métropole.

ST-HONORE (Beauce)

Décès

C'est avec regret que nous apprenons la mort de dame Eva Grégoire, épouse de M. Arthur Boutin, ancien marchand, survenue mardi, le 23 janvier, à l'âge de 50 ans et 4 mois. La défunte, avantageusement connue dans la paroisse et aussi dans la paroisse de St-Gédéon, où elle a demeuré pendant de nombreuses années, jouissait de l'estime de tous et la nouvelle de sa mort suscitera d'unanimes regrets.

Elle laisse le souvenir d'une chrétienne convaincue. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils, MM. Alfred et Raymond Boutin ; ses filles, Mlles Lucienne, Aline, Marielle et Lise Boutin. Elle était la soeur de M. Alfred Grégoire, marchand et maître de poste de St-Honoré, de M. Henri Grégoire, de Waterville, Me., de M. Pampalon Grégoire, hôtelier, de M. Armand Grégoire, de St-Honoré, de Mme Stanislas Michaud, de Mégantic, de Mme Ovide Jolicoeur et de Mlle Bernadette Grégoire de St-Honoré.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures 30, en l'église paroissiale.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

GOUTEZ UN THÉ QUI N'EST *jamais insipide*

GRATUIT ! Tous les paquets d'une demi-livre de thé Lipton contiennent des coupons que vous pourrez conserver et échanger pour de l'argenterie Wm. Rogers & Son. Demandez le catalogue des primes à Thomas J. Lipton Limited, Edifice Lipton, Toronto.

ADOPTEZ

LIPTON

LE THÉ SAVOUREUX (Petites Feuilles)

ETIQUETTE ROUGE — ETIQUETTE ORANGE — ETIQUETTE JAUNE

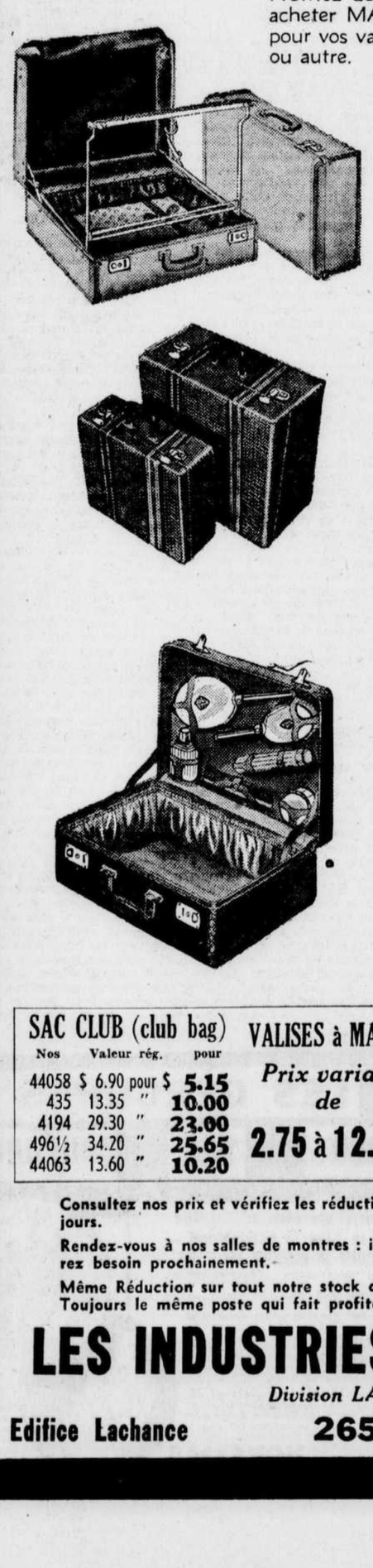
L-12F

Vente à Prix Dérisoires

Valises et articles de voyage, déjà marqués aux prix du manufacturier--vendus à réduction durant les jours suivants :

les 8, 9, 10 et 12 de Février

Profitez de cette vente d'inventaire à des prix ridiculement bas pour acheter MALLES — CLUB BAGS—VALISES, etc., avant de partir pour vos vacances de Pâques, ou votre voyage en Floride, Californie ou autre.



Quelques exemples pris au Hasard -

Mallettes et Ensembles

pour dames

Mallettes

No	valant	pour
55765	$6.75	$5.10
5712-52	5.90	4.45
56721	9.95	7.50
57301	6.45	4.85
57335	10.00	7.50

Ensembles

Nos	valant	pour
P-99	12.00	9.00
1019-0	11.60	8.70
7401	10.65	8.00

Mallettes et Trousses

vanity

Nos	valant	Réduit à
1854-0	$18.00	$13.50
C942½	18.50	13.88
1854-18	16.40	12.30
6738	15.60	11.70
6746-C	37.60	28.20
6782	40.80	30.60

Trousses de Toilettes

pour hommes

Nos	Régulier	Pour
130-123	$ 5.40	$ 4.15
130-24	6.15	4.60
130-83	4.50	3.20
130-127	23.30	17.50
145	11.90	9.00
130-10	14.70	11.00

CAISSES A CHAUSSURES ET A CHAPEAUX

Nos 7649	$12.00	$9.00
954	9.25	6.95
10½	5.15	3.90
7635	8.55	6.40
7633 C	19.20	14.40

SACS GLADSTONE

Nos	valant	Réduit à	Nos	valant	Réduit à
5663-A	$30.10	$22.58	54192	36.00	27.00
5663-S	28.00	21.00	56630	34.05	25.50
5140-E	24.80	18.60	54228	13.60	10.20
54772	28.15	20.96	5650-H	12.75	9.00
54377	30.80	23.10			

MALLETTES (EMPIRE ROBE)

719 — $17.20	pour	$12.90
749 — 20.15	pour	15.12
751 — 21.05	pour	15.79

SAC CLUB (club bag)

Nos	Valeur rég.	pour
44058	$ 6.90	$ 5.15
435	13.35	10.00
4194	29.30	23.00
496½	34.20	25.65
44063	13.60	10.20

VALISES à MAINS

Prix variant de

2.75 à 12.00

VALISES (garde robe)

Nos	Valeur rég.	pour
302	33.90	$25.45
3059	55.60	41.70
7224	38.40	28.80
7228	28.00	21.00

SERVIETTES et ENVELOPPES en Cuir

Nos	Valeur rég.	pour
114½	$4.10	$3.10
442	2.55	1.90
474	6.65	5.00
51-34	9.50	7.10

Consultez nos prix et vérifiez les réductions avantageuses que vous pouvez faire durant ces quatre jours.

Rendez-vous à nos salles de montres : il y a certainement quelques articles de voyage dont vous aurez besoin prochainement.

Même Réduction sur tout notre stock d'articles de voyage.
Toujours le même poste qui fait profiter le public de nos prix avantageux égalés nulle part.

LES INDUSTRIES G.-I. LACHANCE INC.

Division LA CIE J.-H. JACQUES & FILS

Edifice Lachance — 265 rue St-Paul — Tél.: 2-6403



DEPLACEMENTS

Madame Albert Sévigny et mademoiselle Clara Dufresne étaient à la Pointe-au-Pic, la semaine dernière, les invitées du docteur et de madame C. C. Warren.

Madame Ernest Lapointe est retournée à Ottawa après avoir passé quelques jours en notre ville.

Mtre Philippe Picard, d'Ottawa, passe quelques jours à Québec à son appartement du "Claridge".

Madame Gérard Garneau, d'Ottawa, et son jeune fils Gérard passent quelques semaines à Québec les invités de la mère de madame Garneau, madame J.-Martial Côté.

Mtre Georges-R. Fournier a fait un bref séjour à Montmagnf, l'invité de son père, M. G.-O.-E. Fournier.

Madame Charles-A. Caron est retournée à L'Islet après avoir passé une huitaine de jours en notre ville.

Le docteur et madame Maurice Beaudry sont de retour d'un bref séjour à Montréal.

Madame Ovila Côté passe un mois à Miami Beach, Floride.

Mademoiselle Marie Gagné est de retour de Montréal où elle a été l'invitée de M. et madame J.-O. Marchand.

Mademoiselle Jeannine Dufour, de St-Joseph de Beauce, est actuellement à Québec l'invitée de M. et madame Fernand Miville-Déchêne.

Mademoiselle Mimi Picard passe quelques jours à Beauceville, l'invitée de mademoiselle Françoise Renault à la résidence de ses parents, Mtre Henri Renault, M.P.P., et madame Renault.

M. Louis-Marie Beaulieu, C.R., L.L.D., est de retour de Montréal où il a siégé au Conseil de Revision de la Loi des Conventions Collectives.

Mademoiselle Hortense Morin, de St-Joseph de Beauce, passe plusieurs semaines à Québec l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame J.-M. Lachance.

Mademoiselle Katherine FitzRandolph, d'Ottawa, est actuellement à Québec, l'invitée de sa soeur, madame Percy Flynn.

Mademoiselle Aline Dorion passera plusieurs semaines au Château St-Louis, l'invitée de sa tante, madame Charles de Guise.

Madame Frank E. Byrne est partie pour un séjour de plusieurs semaines à Miami Beach, Floride.

Madame Emile Delâge passe quelques jours au lac Saranac.

Mademoiselle Marcelle Auger passe quelques jours dans la métropole

Le notaire Jean-Conrad Moreau est retourné à sa résidence à Saint-Gervais de Bellechasse, après avoir passé quelques jours en ville l'hôte de ses parents, M. et madame J.-S. Moreau, au Claridge.

M. Eugène Noël représentera le Quebec Winter Club au tournoi provincial, classe "B", qui aura lieu les 9, 10 et 11 février au Montreal Badminton and Squash Club.

Madame Arthur Fiset et sa fille, Lucille, sont dans la métropole, où elles passeront une dizaine de jours.

Mme Georges Paquet et son fils, Charles-Auguste, chemin Ste-Foy, sont de retour de Montréal, où ils ont assisté aux noces d'or de M. et madame Arthur Ouellet, autrefois de Beauceville.

Madame George Pape, dame d'honneur de Son Excellence Lady Tweedsmuir a passé la journée de dimanche au Club Seigneurial, Lucerne-en-Québec, accompagnée de M. et madame David McK Keye et de mademoiselle Keye de la Légation américaine.

Lady Nanton de Winnipeg fait un bref séjour à Ottawa.

Madame Hugh Guthrie, d'Ottawa, qui partira pour Montréal, ces jours-ci, sera l'invitée de madame C. C. Ballantyne.

Mademoiselle Eileen Devlin, d'Ottawa, est l'invitée de madame C.-G. Bronson à Val Morin.

Récent mariage



● M. et Mme O.-R. MITCHELL (Dorothy Little) dont le mariage eut lieu le 2 février en l'église anglicane. (Photo Moderne Enrg.)

Chic mariage à Québec



● Le lieutenant RAYMOND-FRANK THORN, des "Royal Rifles of Canada", et Mme THORN, née Dorothy-Grace Dickson, dont le mariage eut lieu en l'église anglicane Chalmers Wesley, samedi dernier. (Photo Moderne Enrg.)

Madame W.-S. Champion, de Québec, est à Montréal, pour quelques jours, l'invitée de M. et madame A.-W. Brown.

Mademoiselle Hermance Lamothe, de Saint-Guillaume d'Upton, est actuellement à New-York, chez sa soeur, madame Joseph Dumas.

M. et madame J.-Alex. Prud'homme, M. et madame Beaudry Leman et M. et madame Freddy-A. Béique, de Montréal, ont passé la dernière fin de semaine à SainteéAgathe, les invités du sénateur et de madame Donat Raymond.

Mlle Madeleine Gélinas, de Montréal, partira, aujourd'hui, pour Hanover, N.H., où elle assistera aux fêtes organisées par le "Darmouth College", à l'occasion du carnaval.

M. et madame Marcel Pigeon ainsi que M. et madame Armand Champeau, de Montréal, sont de retour d'un voyage en automobile au Texas, au Mexique et en Floride.

Chronique ouvrière

(Suite de la page 4)

des travailleurs. Ces règles se répartissent en trois groupes :

1.—Contrôle et réglementation de l'accès à une profession ;

2.—Développement de la productivité de la main-d'oeuvre et, si nécessaire, encouragement des travailleurs à changer de profession ;

3.—Réglementation de l'exode rural.

Pour réglementer en pratique le marché de l'emploi, il faut disposer d'une organisation qui puisse influer sur ce marché et adapter la répartition de la main-d'oeuvre au développement de l'industrie. Cette organisation devrait avoir quatre fonctions : 1) Etablissement de plans ; 2) Service général d'information et d'orientation professionnelle ; 3) Adoption et application de règles influant sur la composition de la population ouvrière, si le régime général d'orientation professionnelle s'avérait insuffisant ; 4) Installation de nouvelles industries.

Le conseil est d'avis qu'il n'est que logique que la répartition professionnelle de la main-d'oeuvre fasse l'objet d'un contrôle correspondant à celui qui régit la collaboration économique du capital (contrôle des placements). Mais il est évident que la réglementation du marché de l'emploi doit rester l'une des fonctions des syndicats, dit le rapport. C'est aux syndicats, qui sont actuellement le principal facteur du marché de l'emploi qu'il appartient de réglementer ce marché et d'ajuster l'offre de main-d'oeuvre aux besoins de l'industrie. (L'organisation ouvrière professionnelle est très étendue au Danemark. A cet égard, on peut également signaler que le conseil préconise le "contrôle et la réglementation" de la rationalisation afin d'écarter toutes les mesures de rationalisation qui ne seraient pas indispensables au développement de l'industrie.

ST-LEONARD D'ASTON

Soirée récréative

Le 16 janvier avait lieu, dans la salle paroissiale, une veillée du bon vieux temps. Le titre de la pièce était "Anniversaire de naissance de M. Pierre Mongrain". Les principaux acteurs étaient M. J.-R. Hébert (M. Mongrain), Mlle Jeanne-Mance Turcotte, son épouse, MM. Alphonse Morin, Lucien Carrière, Jean-Louis Carrière, Jean-Louis Hébert, Armand Joubert, Roland Thibeault, Benoit-Georges Tourigny et Paul Joubert, Mme Lucien Carrière, Mme Henri Hébert, Mlles Bernadette Métivier, Mireille Dugré, Gilberte Béliveau et Anne-Marie Comeau.

Il y eut au cours de la soirée, parties de Bingo, roue de fortune, restaurant, encan de divers objets qui avaient été donnés au profit des oeuvres paroissiales. Le tout a remporté un très grand succès et la grande assistance qui prit part à cette agréable réunion s'en retourna, emportant avec elle un très bon souvenir. M. le curé Mayrand remercia ses paroissiens en termes très élogieux.

Au cours de la soirée, une chanson fut chantée par M. et Mme Nestor Proulx et une autre par M. et Mme Alma Vincent. Beaucoup d'étrangers des paroisses avoisinantes assistaient à la veillée.

Baptême

Joseph-François-Claude, enfant du Dr Ricard et de Mme Ricard (Georgette Béliveau). Parrain et marraine, M. et Mme J.-P. Béliveau, grands-parents de l'enfant.

Accident à St-Léonard

Samedi le 20 janvier, M. Adélard René, qui travaille sur la ligne de chemin de fer, a été victime d'un sérieux accident. Il revenait de son ouvrage ; à une distance d'environ 1 mille et demi de sa demeure, lorsque tout à coup vint la charrue du chemin de fer. Le conducteur vit M. René qui s'en allait à pied sur la voie ferrée. Il l'averiit de se reculer, mais l'homme était si bien habillé pour se préserver du froid intense qu'il faisait à ce moment qu'il n'entendit rien. L'engin modéra, mais malgré tout, il frappa M. René lui prenant les pieds en dessous du fouillon et le projetant à une hauteur d'une douzaine de pieds. Retombant par terre, il était incapable de se relever, il avait les côtes meurtries, un pied démis et une profonde blessure à un bras. M. le Dr Dugré, qui a été appelé en toute hâte, dit que blessé est probablement hors de danger, quoique très faible.

Chez les fermières

Le Cercle des fermières de St-Léonard a tenu ses élections annuelles, le 10 janvier dernier, à la salle paroissiale. En voici le résultat : présidente, Mme H. Carter, réélue ; vice-présidente, Mme Joseph Berthiaume ; bibliothécaire, Mlle Marguerite Laplante ; secrétaire, Mlle Madeleine Carter, réélue ; conseillères, Mme Adélard Martin, Mlles Florence Laplante et Georgine Roy. L'aumônier est M. le curé Paul Mayrand, de St-Léonard.

Montbeillard

Le 10 janvier avait lieu, en la chapelle de St-Augustin, l'élection des directrices du Cercle des Fermières. Voici le résultat :

M. l'abbé L.-M. Roberge, curé, aumônier ; madame Louis Beaulé, présidente ; Mme Jos. Turcotte, vice-présidente ; Mme Alex. Chamberland, secrétaire-trésorière ; Mme Napoléon Pépin, conseillère provinciale ; Mme Arthur Senneville, bibliothécaire-lectrice ; Mmes Emile Côté et Odian Blanchette, directrices locales.

Nouvelles locales

Mme Arthur Nadeau, née Valentine Beaulé, est en visite pour quelque temps chez ses parents, M. et Mme Louis Beaulé.

— Mme Phydime Guay, d'East-Hardwick, Vt., E.-U., est en promenade chez sa fille, Mme Louis Beaulé.

Naissance

Marie-Aurore-Clothilde, baptisée le 20 janvier, fille de Hervé Millejour et de Julie-Anna Florent. Parrain, Georges Florent, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Aurore Hamel, amie de la famille.

Récemment mariés



● M. et Mme L.-P. MATHIEU (Clémence Bradette) dont le mariage eut lieu le 5 février en la Basilique de Québec. (Photo Moderne Enrg.)

Les Russes continuent de se replier dans l'extrême-nord

Les troupes rouges dans le secteur de Salla reprennent leur mouvement de retraite — Prisonniers russes sauvés des bombes lancées par les avions rouges.

Helsingfors, 8. (A. P.) — On apprend de bonne source que, dans l'extrême-nord de la Finlande, l'armée rouge bat en retraite de Markajaervi sur Salla. On n'avait guère d'informations de ce front depuis 3 semaines, alors qu'il fut annoncé que les Russes livraient un combat d'arrière-garde désespéré pour couvrir leur retraite en direction de la frontière, distante de 50 milles.

Les raids aériens dirigés par l'aviation rouge contre les villes finlandaises de l'intérieur ont amené hier le bombardement d'une prison remplie de prisonniers de guerre russes, à Kajaani, où le raid dura 4 heures. Dix avions y prirent part. Les prisonniers furent dirigés sur des abris, où ils échappèrent aux bombes lancées par leurs propres compatriotes. Kajaani est une ville du centre nord de la Finlande. On rapporte que les avions rouges endommagèrent deux hôpitaux et une école normale, démolirent trois maisons et mirent le feu à 20 autres. Deux Finlandais furent tués et plusieurs autres blessés.

Un autre raid aérien fut dirigé contre Abo (Turku), port du sud-ouest de la Finlande, mais on est sans informations à son sujet.

ST-RAPHAEL

Les fermières

Au début d'une nouvelle année, les membres du Cercle de fermières de notre paroisse se sont réunies pour réorganiser leur conseil de direction à l'unanimité. Les mêmes de l'an dernier ont été réélus : aumônier, Rév. J. Destroismaisons, curé ; Mme Alfred Paré, présidente ; Mme J.-O. Veilleux, vice-présidente, C P Mme Adélard Jolin, trésorière ; Mlle Noëlla Bernard, bibliothécaire-lectrice, Mmes Arthur Richard, Léon Lemieux et Achillas Lapierre sont les conseillères locales.

Mutation

M. Jean-Baptiste Bérubé s'est porté acquéreur de la propriété de Mlle Albertine Pelchat.

Baptême

M. et Mme Fernand Boutin, née Irène Paré, sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Renald. Parrain et marraine, M. et Mme Achillas Boutin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Albertine Paré, tante de l'enfant.

Cours terminé

Nous venons de terminer un cours de coupe qui a été suivi par une assistance moyenne de cent dames et demoiselles de notre paroisse. Malgré la très mauvaise température, toutes y ont porté un grand intérêt. Ces cours étaient dirigés par Mlle Rollande Gagnon, au service du ministère de l'Agriculture et travaux des arts domestiques.

Noces d'Or

Victoriaville. — Le 20 janvier dernier une belle fête de famille eut lieu chez M. et Mme Aimé Beauchemin, de Ste-Monique, à l'occasion du 50ième anniversaire de leur mariage. Les jubilaires furent très émus de cette agréable surprise faite par leurs enfants.

Le matin, à 8 heures, une messe solennelle fut célébrée spécialement pour eux. M. l'abbé Charles-Edouard St-Germain, curé de la paroisse, qui fit le sermon de circonstance, félicitant les jubilaires de leur vie passée et leur rappelant les bienfaits de Dieu de leur avoir conservé une bonne santé et leur souhaitant de vivre encore longtemps parmi leur famille.

Les frais du chant furent fait par les RR. SS. de l'Assomption et leurs élèves qui méritent de sincères félicitations pour les magnifiques cantiques rendus pour la circonstance.

Au retour de l'église, un déjeuner froid, sur une nappe de toile très fine tissée et confectionnée par Mme Aimé Beauchemin elle-même, fut servi aux jubilaires et aux convives. Pour le circonstance, les salons étaient décorés de belles lettres dorées souhaitant aux jubilaires, "Que leur 50ième anniversaire leur soit une protection de vivre encore longtemps parmi nous, même jusqu'à leurs noces de diamant".

Deux superbes fauteuils de cuir brun furent donnés à M. et Mme Beauchemin par leurs enfants ainsi qu'un magnifique bouquet de quinze roses représentant leurs quinze enfants, fut présenté à la jubilaire par Esther Ling, leur petite-fille, et enfant de Mme Ling, de Victoriaville et étudiante chez les Dames de la Congrégation Notre-Dame; un set de fumoir ainsi qu'une boîte de cigares furent aussi présentés à M. Beauchemin.

Une adresse fut lue par Jeannette Pellerin, leur petite-fille et enfant de M. et Mme Georges Pellerin, de St-Grégoire de Nicolet.

Plusieurs parents et amis se joignirent à la famille pour la soirée apportant chacun un petit souvenir pour les jubilaires, et tous se séparèrent à une heure assez avancée emportant de ce jubilé d'or un souvenir inoubliable.

M. Aimé Beauchemin est le père de quinze enfants vivants dont dix garçons et cinq filles.

Nous offrons aux heureux jubilaires nos sincères félicitations et leur souhaitons de vivre encore longtemps des jours de bonheur.

L'Ère Présente Réclame un

Sommeil Profond, des Nerfs Solides!



A aucune époque encore les Canadiens n'ont vu aussi clairement le devoir qui leur incombe de se tenir en forme.

Ovaltine nourrit les nerfs et les tissus grâce au mélange *exclusif* d'excellentes valeurs alimentaires dont elle est faite...malt, *plus* lait, *plus* oeufs... si habilement préparée qu'elle est facilement digestible même aux systèmes surmenés. Prise au coucher, elle favorise un sommeil sain et reposant. Elle crée de la force de résistance à la tension et aux heurts des temps que nous vivons.

Fortifiez vos Nerfs avec...

OVALTINE

– et Constatez la Différence



Ensemble spécial: **SERVICE DE PORCELAINE** pour le lunch, 32 pièces, et service d'argenterie, 28 pièces — 60 pièces, le tout pour..... **14.95**

.95 comptant — .50 par semaine

Voyez-le en étalage dans nos vitrines

THE Capitol Jewellers REG'D
CENTRE DU CRÉDIT COMMODE
198 RUE ST-JEAN TEL. 2-1725 QUEBEC

Popularité de la "Vente à un Dollar" chez Simons & Co. Ltd.



● La photo ci-dessus nous donne une excellente idée du nombre considérable d'acheteurs et d'acheteuses qui se pressaient à l'intérieur du magasin aux premières heures, hier matin, à l'occasion de l'ouverture de la grande vente annuelle "à un dollar" de la maison Simons & Company, Limited, 20 de la Fabrique. Le Magasin Simons avait annoncé cette vente par une grande annonce publiée mardi, dans "Le Soleil". Cette vente se continue jusqu'à samedi soir.

L'HOTEL RITZ-CARLTON
MONTREAL, P. Q.
ENDROIT IDEAL ET PRIX RAISONNABLES

Pendant votre séjour à Montréal faites du Ritz votre chez-vous. Pour ses chambres confortables, sa cuisine et son service insurpassables, vous ne payez pas plus cher et vous en avez davantage pour votre argent.

PRIX:

chambres simples $4.00–5.00–6.00
chambres doubles $7.00–8.00–9.00
toutes avec bains privés.

Les prix d'été, du 1er mai au 30 septembre, ne sont que de $1.00 de plus par chambre.

LA SALLE ADAM:

Déjeuner club .50–.75–.95
Lunch spécial pour dames $1.00 (samedi excepté)
Lunch d'affaires $1.00–1.25–1.75
Diner $1.50–1.75–2.00

AU CAFE:

Lunch 75 – Diner .85

Notre service insurpassable à la carte est à la disposition des clients par tout l'hôtel.

Pendant leur voyage de noces tous les jeunes couples mariés viennent à l'hôtel Ritz.

Hedy Lamarr a dû engager deux nouvelles secrétaires pour répondre à sa correspondance dont le volume grossit de jour en jour.

Dans "Facing the Lion", on verra la plus jeune dompteuse du monde, Patricia English, âgée de 16 ans.

HOLT-RENFREW

La vente à nulle autre pareille depuis la fondation de notre maison

Manteaux Garnis de Beau
Renard Argenté
de l'Ile-du-Prince-Edouard

$47 $57 $67 $77



Etant donné que nous sommes négociants en fourrures nous savons exactement QUAND — COMMENT — et OU trouver les véritables "aubaines" pour ce qui est des magnifiques peaux de renard argenté de la nouvelle "récolte" 1939 de l'Ile-du-Prince-Edouard. Aussi les avons-nous achetées à des prix sans précédent et sans rival.

Tous ces manteaux ont été taillés d'après notre commande — en beau lainage NOIR importé — reproduisant d'élégants modèles importés eux aussi. Silhouettes de lignes ajustées et droites. Les clientes trouveront précisément dans ce lot le genre particulier qui les fera paraître sous leur meilleur jour. Et nous avons toutes les tailles.

14 à 20 — 38 à 44 — et DEMI-TAILLES

Chacun de ces manteaux est confectionné avec large pan enveloppant en avant — détail important pour notre climat. Entredoublure de chamois.

FACILITES DE PAIEMENT A VOTRE DISPOSITION

A noter : — Emmagasinage gratuit. Ceci veut dire que vous pouvez porter votre manteau jusqu'au printemps — après quoi nous le placerons dans nos voûtes frigorifiques sans charge.

Rue Buade

"DIS-LUI ADIEU"

Une oeuvre de — Marie Blizard



CHAPITRE 17

Un froid sec marqua le jour de Noël. Lorsque Fabienne Séguin se réveilla à midi, le soleil avait fondu la neige légère qui avait tombé au cours de la nuit et éclairait brillamment la chambre, projetant ses rayons sur le lit où la jeune fille reposait....

Les premiers moments de son réveil, la journée lui semblait être pareille aux autres, mais lorsqu'elle posa son regard sur les paquets qui remplissaient sa table dans leur enveloppe coloriée, elle réalisa alors que c'était Noël et qu'elle était bien seule; et cette pensée lui causa une étrange émotion.

Elle se leva presqu'en rampant et recueillit les paquets qu'elle apporta sur son lit où elle se réfugia de nouveau, pour se donner la joie de les ouvrir tout à son aise. Tout de même, la vue de ces jolies choses: des robes de Paris envoyées par sa mère, des gants de Suisse initialés à son chiffre, une bourse brodée de François et d'autres menus objets de ses amis de New-York, — ne parvint pas à dissiper le nuage qui la déprimait en ce jour.

Elle commanda son déjeuner et s'habilla en hâte; elle fit même l'essai de la nouvelle robe que sa mère lui avait envoyée de Paris, une jolie toilette de tulle couleur or, comme ses cheveux. Promptement, elle l'enleva ; juste à ce moment, la sonnerie du téléphone retentit dans la pièce.

— Ma chère amie, c'est Camille ! dit une voix féminine à l'autre bout de l'appareil. Que faites-vous donc à New-York ? En tout cas, je vous invite à la soirée que je donne ce soir. Fred vous a aperçue à la messe de minuit et cela me fait bien plaisir de vous savoir en ville ; je vous invite donc à ma soirée !

Fabienne jeta un coup d'oeil sur la robe qu'elle venait d'enlever et un rayon de satisfaction l'enthousiasma. "J'aimerais beaucoup y aller, dit-elle.

— Aimeriez-vous venir seule, ou bien dois-je demander à Daniel Barrette de vous accompagner ?

— Je préfère y aller seule, répondit Fabienne.

Mais la soirée était encore bien loin. Que faire le reste du temps qui la séparait, en cet après-midi de Noël ! Les heures lui paraissaient des siècles.

Nouvelle sonnerie du téléphone.

C'était Hélène, cette fois, qui la priait de venir partager son dîner de Noël. Fabienne hésita longuement ; elle songea à ses résolutions de la nuit précédente, aux avances du jeune médecin, le fiancé d'Hélène ; finalement, elle refusa en s'excusant. Elle voulait être seule.

Fabienne revêtit son joli tailleur, jeta sur ses épaules sa fourrure de renard argenté ,mit un coquet chapeau, épingla à son corsage un bouquet de roses que son oncle lui avait câblé de Californie; elle descendit et dans le grand hall, elle passa presqu'inaperçue : sur le porche, elle demanda son auto.

Elle se rendait à l'établissement des Saules.

Elle remisa sa voiture quelques maisons avant d'arriver et fit le reste du trajet à pied. Elle fut surprise du silence impressionnant de la maison; elle se rendit compte alors que, le jour de Noël, tout le monde reste chez soi. Elle rencontra Mlle Fortier et deux vieux gardiens qui sommeillaient doucement, leur journal étalé devant eux.

Fabienne monta prestement le grand escalier et entra dans son bureau. Elle voulait travailler un peu, afin de tromper son ennui.

Rapidement, elle enleva son chapeau, déposa sa fourrure sur une chaise, et s'installa à son pupitre ; elle ouvrit un tiroir et en sortit un dossier de correspondane. La première lettre était celle de madame Chossegros, une bienfaitrice de l'institution, qui promettait de verser $1500 à l'institution.

Fabienne la mit soigneusement de côté, afin d'y revenir plus tard ; Hélène lui avait confié cette affaire, et, aujourd'hui, elle avait tout le temps voulu pour se décider.

— Bonjour, Mlle Séguin !

Surprise, Fabienne leva les yeux et aperçut la figure réjouie de Rose Riccio, dans l'embrasure de la porte.

— Tiens ! bonjour Rose, Joyeux Noël ! Que fais-tu ici aujourd'hui !!

Les yeux de Rose étaient quelque peu rougis. — Mon père a tempêté, et alors je suis sortie ! dit la fillette en toute simplicité.

— Oh ! interjeta Fabienne dans un premier moment de répulsion.

— Aolrs, je suis venue ici, dit la fillette le plus tranquillement du monde ; je serais trop heureuse de pouvoir vous aider en quoi que ce soit.

Fabienne lui dit d'un air compatissant : — Tu peux me tenir compagnie — As-tu mangé un bon dîner de Noël ?

Rose leva les yeux vers elle et secoua la tête tristement.

— Aimerais-tu à manger un bon dîner de Noël avec moi ?

— Mais ... mais. Rose ne put en dire davantage, et ses joues se rougirent d'une vive satisfaction.

— Viens, Rose, lui dit Fabienne. Mets ton chapeau. Nous irons au cinéma, puis nous souperons dans un grand restaurant ; nous aurons de la dinde, du pudding, et toutes sortes de bonnes choses. Nous causerons.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le cinéma fut ravissant, et Rose fut presque subjuguée devant la splendeur du repas servi dans la chambre de Fabienne à son hôtel de la Cinquième Avenue. Rose ne trouvait pas les mots pour remercier sa bienfaitrice tant l'ambiance familière lui manquait; elle restait pâmée d'admiration.

Fabienne tenta un visible effort pour lui délier la langue et connaître quelque chose de son existence. Elle lui dit : — Rose, je veux te demander ton avis. Nous allons recevoir un don de quelques centaines de dollars et nous voulons le consacrer à améliorer l'établissement des Saules. Nous souhaitons faire quelque chose de nouveau et de convenable pour les jeunes gens et les jeunes filles qui fréquentent l'institution ; et nous avons pensé construire un plancher de danse dans le gymnase, pour vous amuser ensemble. Qu'en penses-tu ?

Rose lui darda ses yeux noirs dans les siens. — Vous savez ce que j'en pense, Mlle Séguin ; ce serait une excellente chose, si nous avons un petit théâtre, bien à nous, un endroit où nous pourrions voir des spectacles et jouer des pièces ; oui, quelque chose dans ce genre-là pour nous récréer. Mais le gymnase est trop petit pour cela ; il ne convient pas pour la danse, et l'endroit manque d'atmosphère. Ah ! si nous avions un petit théâtre, où les jeunes gens viendraient jouer des rôles et former leur talent ! Vous savez que les grands acteurs sont sortis de théâtres amateurs de ce genre-là....

Fabienne s'enthousiasma à son tour : — Rose, tu viens d'avoir une idée merveilleuse ! Et dès ce soir, je vais m'occuper du soin de la réaliser. Tu es une brave enfant !

Elle pensa tout aussitôt à Daniel qui serait à la soirée de Camille le soir : c'était un architecte de talent. Elle lui parlerait de la chose: et Daniel serait très heureux de venir à l'établissement des Saules et examiner le projet. De fait, Daniel, pris à part durant la soirée, fut enchanté de la proposition de Fabienne, et se rendit à l'établissement dès le lendemain matin.

A l'étage supérieur, il y avait quatre chambres qui pouvaient se combiner et former une salle plus vaste, en jetant les murs par terre. Hélène les accompagna tous les deux dans l'exploration des lieux.

— La réfection coûterait environ $2,000, dit le jeune architecte.

— Peut-être, pourrons-nous trouver ailleurs, les $500 qui manquent, promit Fabienne ; nous allons recevoir $1500. Quand pourrons-nous commencer les travaux ?

Deux jours plus tard, lorsque Daniel rapporta les plans à l'établissement des Saules, Hélène confia à Fabienne que le projet était abandonné, car madame Chossegros revenait sur sa décision et remettait à plus tard son don généreux.

En s'excusant, Fabienne dut ensuite informer la gentille Rose que le projet de théâtre était ... ajourné.

Pourtant, Rose devait jouer un rôle beaucoup plus important dans les prochaines décisions de Fabienne ; la fillette demeurait un vivant symbole des responsabilités que Fabienne avait assumées en s'occupant de l'établissement des Saules, où elle consacrait son temps et ne sacrifiait que ce qu'elle voulait bien sacrifier.

La jeune fille qui s'était lancée dans cette entreprise par ressentiment contre sa mère, éprouvait une sorte de sentiment maternel envers les jeunes filles de l'établissement qui étaient à la merci du sort et victimes de la misère. Elle ressentait de plus en plus que leurs peines étaient désormais les siennes et qu'elle devait s'employer à les soulager.

C'est pourquoi, un soir, Fabienne accepta de sortir avec deux de ses amis: Drusilla et Tom Ryan.

— Allons quelque part s'amuser ! proposa Drusilla en sortant du cinéma. Il y a une salle de danse bon marché à la 50e ; on dit que c'est très gai. Allons y faire un tour ?

Et tous trois s'y dirigèrent. Fabienne pensait que la chose la distrairait en effet ; mais à sa grande surprise, elle aperçut Rose Riccio, qui était assise à une table entre deux tristes individus, tenant dans sa main un verre d'alcool.

Elle se leva d'un bond. et se dirigea vers la table de la jeune fille: — Rose, tu fais mieux de partir d'ici. Ce n'est pas ta place ... !

Rose lui lança un air de défi et lui cria : — Allez-vous-en vous-même allez dans les lieux de votre monde, madame au renard argenté !.... Je prends mon plaisir où je le trouve, moi, n'est-ce pas ? Alors c'est mon affaire ; je ferai ce qui me plait. Nous ne sommes pas aux Saules, ici, ni sous la tutelle de personne. Allez-vous-en !....

(à suivre)

Funérailles de M. Ludger Giroux

St-Benoit Labre — (D.N.C.) — Le 12 janvier ont eu lieu en l'église de St-Benoit, décorée pour la circonstance, les funérailles de M. Ludger Giroux, décédé presque subitement à l'âge de 59 ans. Il était l'époux de dame Zélire Veilleux.

M. le curé fit la levée du corps et chanta le service.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Alphée Loubier, entrepreneur de pompes funèbres.

Portait la croix : Joseph Brochu. Portaient la dépouille mortelle : Joseph Roy et Josaphat Poulin, Eugène Brochu, Florian Lachance, Léo Lessard et Henri Fecteau.

La quête durant le service fut faite par MM. John Grenier et Philippe Roy.

Il laisse pour le pleurer, son épouse éplorée, un fils adoptif, une belle-fille, M. et Mme Joseph Giroux ; deux frères : Napoléon et Fidèle Giroux, de St-Victor ; ses petites-filles : Germaine et Noëlla Giroux, plusieurs beaux-frères, neveux et nièces.

On remarquait aussi dans le cortège : ses beaux-frères et soeurs, M. et Mme Napoléon Drouin, de St-Victor ; Joseph Veilleux, de St-Benoit, et Paul Lessard, de St-Honoré ; Joseph Lachance, Josaphat Bégin, de St-Evariste ; Wilfrid Giroux et M. et Mme Irénée Brochu, de St-Benoit; Napoléon Fortin, Dominique Giroux, Paul Vachon et Rosaire Latulippe.

La famille Giroux remercie cordialement par l'entremise du journal "Le Soleil" tous ceux qui ont montré des marques de sympathies. A tous un cordial merci.

BRIDGE CONTRAT

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

Une attention soutenue au bridge ne vous permet pas seulement de capter tous les signaux de votre partenaire et de vous conformer aveuglément aux instructions qu'il vous donne. Il arrive, rarement il est vrai, que votre partenaire voie et vous indique un moyen de défense quelconque, mais que vous voyez vous aussi un moyen encore meilleur que votre partenaire ne peut pas distinguer. Dans ce cas, il est bien évident que vous ne devez tenir aucun compte de ses signaux et croyez bien qu'il sera le premier à vous en féliciter.

	♠ V 6 5 ♥ A 10 6 ♦ A R D 8 7 4 ♣ 10	
♠ A R D 4 ♥ 9 5 ♦ V 9 5 ♣ 8 7 4 3	N. O. E. S.	♠ 8 3 2 ♥ R V 8 3 ♦ 2 ♣ R D V 5
	♠ 10 9 7 ♥ D 7 4 ♦ 10 6 3 ♣ A 9 6 2	

(Donneur : Nord. La diagonale Est-Ouest vulnérable.)

Nord annonça 1 Careau, Sud 1 Sans-Atout et Nord monta à 3 Sans-Atout

Ouest encaissa quatre levées de Pique et remarqua au quatrième tour que son partenaire discartait le 8 de Coeur, carte plus haute que basse, pour lui demander d'attaquer dans cette couleur. Mais Ouest ne se hâta pas d'agir. Un simple calcul sur la table lui permit de prévoir qu'une attaque en Coeur permettait au déclarant d'encaisser sept levées consécutives ; de sorte que, si Sud avait la Dame de Coeur, l'As de Trèfle et le 9 ou le Valet de Trèfle, ce qui était très probable, le déclarant aurait l'occasion belle de coincer Est. Ce dernier, à qui il ne resterait au dernier Carreau que le Roi de Coeur et Roi-Dame de Trèfle devrait discarter une de ces trois cartes et fournir ainsi une levée de plus au déclarant.

Par conséquent, Ouest n'attaqua pas en Coeur, mais en Trèfle. Cette manoeuvre bien simple obligea le déclarant à jouer Coeur du Mort après avoir encaissé sa suite de Carreau.

PROBLEME DE DEMAIN

	♠ D 8 6 3 ♥ Aucun ♦ 9 8 5 3 2 ♣ A D 10 6	
♠ 4 ♥ A D V 10 5 3 ♦ R V 10 ♣ V 8 7	N. O. E. S.	♠ V 7 2 ♥ 9 8 4 ♦ 7 6 4 ♣ 9 5 3 2
	♠ A R 10 9 5 ♥ R 7 6 2 ♦ A D ♣ R 4	

(Donneur : Sud. Les deux côtés vulnérables).

Sud annonce 1 Pique et Ouest 2 Coeur. Que devra dire Nord ?

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE DRUMMOND

Le souper mensuel de la Chambre de Commerce de Drummondville a eu lieu sous la présidence de M. L.-H. Millar — Le Dr Arthur Rajotte, M. P. P., y assiste.

Drummondville (D. N. C.) — Lundi soir eut lieu au Manoir Drummond, le souper mensuel de la Chambre de Commerce de Drummondville, immédiatement suivi de l'assemblée régulière. Le nouveau président, M. L.-H. Millar avait à ses côtés le Dr Arthur Rajotte, M. P. P., maire de Drummondville, J.-J. Trottier, vice-président, J.-H. Tétreau, président de l'Association des Marchands Détaillants de la Province, Joseph Marier, C. R., senrétaire de la ville. Le président procéda à la formation des divers comités pour l'année 1940, dont le résultat fut le suivant : Comité industriel, MM. Dr Arthur Rajotte, Armand St-Pierre, J.-O. Roberge. R.-D. Farley, Roméo Adam, Gordon Petrie, Robert Bernard ; Comité du programme, MM. J.-O. Roberge, Gérard Laferté, J.-L. MacCormack, Gordon Monigomery, D. Ross Eastwood ; Comité de recrutement, MM. Antonio Bourgeois et H.-E. French ; Comité des Marchands Détaillants, MM. J.-H. Tétreau, Armand Toupin, Albert Madore, S. Hamilton ; Comité des Parcs et Amusements, MM. L.-C. Leach, F.-X. Beihumeur, Edgar Larocque, J.-O. Roberge, Jos. Marier ; Comité de l'hôpital, MM. Robert Bernard, Dr Guy d'Argencourt, Dr Lucien Hélie, J.-J. Poirier, Armand Toupin ; Publicité, MM. Oscar Darche, Cyril Trotman, Gérard Veilleux ; Comité de relations avec la Chambre de Commerce des Jeunes, MM. J.-L. Côté, D. Courchesne.

Sur proposition de M. L.-C. Leach, membre de l'Association des Manufacturiers de cette ville, la Chambre de Commerce passa une résolution à l'effet de faire venir ici des officiers des départements des Passagers et du Fret du C. N. R. afin d'améliorer à Drummondville la situation présente qui existe dans ces deux branches du chemin de fer Canadien National.

Le maire Arthur Rajotte, M. P. P., dans une courte allocution, démontra la nécessité pour notre ville d'obtenir du gouvernement provincial une allocation de $150,000 pour la construction ici d'un nouvel hôpital dont les besoins se font grandement sentir, et dit qu'il avait besoin de tout le support de la Chambre de Commerce.

SAINT-SAUVEUR

Heure sainte

Tous les hommes et les jeunes gens sont invités à assister à l'heure sainte, ce soir, de onze heures à minuit à l'église paroissiale.

La sainte communion sera distribuée à minuit aux adorateurs.

Chemin de la croix

Il y aura exercice du chemin de la croix, vendredi soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, pour tous les fidèles.

Une séance de confessions suivra immédiatement l'exercice.

"Bingo" Bingo !

Un autre partie de Bingo sera jouée, vendredi soir, à la salle St-Pierre, au profit des oeuvres paroissiales.

Le prix d'entrée est de $0.25 pour 40 tours et il y a de magnifiques prix de présence.

Tous les amateurs de Bingo sont invités à venir à la salle St-Pierre.

Grand'messes, demain :

A l'église paroissiale: 5 h. 30, pour les Ames; 6 h. 15, pour les parents défunts de Dame F.-X. Turcotte; 7 heures, Service des Dames de la Ste-Famille pour Dame Gaudiose Godin; 7 h. 45, pour Dame John Baker.

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père.

La paix religieuse chez les nations où elle est en péril

Dans sa lettre d'approbation des intentions de l'Apostolat de la Prière pour 1940, Pie XII recommande tout particulièrement cette intention aux prières des associés. Cette paix religieuse, que nous savons en péril presque partout, notre Saint-Père la désire dans la justice et la charité. Demandons-la, non seulement pour nos frères dans la foi, mais aussi pour les hérétiques et les schismatiques, pour les persécuteurs, pour ceux qui scandalisent, qui scandalisent surtout la jeunesse et qui auront de ce fait un compte terrible à rendre. Là où la paix religieuse est entravée, la foi est en péril, la majesté de Dieu est outragée, l'amour du Christ est repoussé, le respect de l'Eglise est oublié. Et comme il est difficile ensuite de réparer tous les maux causés à la religion ! Que le Sacré-Coeur nous rende à jamais la paix religieuse et nous sauve des menées diaboliques de Satan !

Intention missionnaire :

Les peuples qui ignorent le Christ Rédempteur

Sur une population d'environ 1,736 millions d'hommes, la terre ne compte que 683 millions de chrétiens, dont moins de la moitié (305 millions) sont catholiques. Les juifs et les musulmans, qui du moins croient en un Dieu unique, sont près de 300 millions. Le reste de l'humanité (743 millions) est païen. Cette masse, qui ignore le Christ Rédempteur, est exposée, par son contact avec le néo-paganisme occidental, à perdre toute croyance religieuse. Prions d'abord pour que ces infidèles retiennent le peu de vérité qu'ils possèdent et surtout pour qu'ils le remplacent par quelque chose de meilleur, pour "qu'ils vous connaissent, vous, Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ". (Jean, XVII,3)

American Brake Shoe & Foundry a gagné durant l'année 1939 des profits de $2.39 par action commune au lieu de $1.03 durant l'année 1939.

Des causeries

Monsieur Jean-Marie Guérard, C. R., prononcera la prochaine conférence de la série de causeries-radiophoniques sur la Nation Canadienne française, au Poste CHRC, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, samedi soir prochain, le 10 février, à 6 heures 30.

Que tous soient aux écoutes. Le titre de cette conférence est : "Les classes sociales du Canada français".

Monsieur Charles-Eugène Gosselin, B. A., instituteur, sera le conférencier invité, au prochain déjeuner-causerie de la Société Saint-Jean-Baptiste, lundi midi, le 12 février, au restaurant Kerhulu.

Il traitera le sujet suivant : "L'Education et le rôle du professeur". Cette causerie fera suite aux autres déjà prononcées sur "Le rôle et l'oeuvre de l'éducation", à cette tribune de la Société Nationale.

Les dames sont toujours très cordialement invitées à ces déjeuners-causeries.

COLONISATION A LA RIVIERE-LA-PAIX

La région agricole de la Rivière-la-Paix, en Alberta, n'est plus à découvrir. Des milliers de nos compatriotes du Québec y sont établis et y réussissent très bien Il y a place pour des milliers d'autres qui sans aucun doute feront un succès de leur exploitation agricole. Il suffit d'avoir quelqu'argent pour s'y transporter et commencer son établissement.

Le gouvernement de l'Alberta, conscient de la valeur des bonnes terres de la Rivière-la-Paix, ne donne aucune prime de défrichement ou de labour. La terre est sensée faire vivre son homme, et elle y réussit à merveille pourvu qu'on apporte du coeur à l'ouvrage.

Les terres sont de 160 acres, ou un demi-mille carré. Il n'y a pas de roches, et l'égout est facile bien que le terrain soit plutôt plat. La terre est pesante et de bonne qualité pour pousser céréales ou fourrages de toutes sortes.

Une quinzaine de centres canadiens-français avec église, couvent ou école, attendent des compatriotes du vieux Québec pour remplir leurs cadres. Ces centres sont pourvus de chemin de fer, chemins d'autos, etc. Le comté de Grouard a son député canadien-français au provincial comme au fédéral.

Le jardinage est très intéressant à la Rivière-la-Paix. Les légumineuses réussissent bien. On récolte facilement, sans engrais, 300 minots de patates à l'acre, d'après le régisseur de la Ferme Expérimentale de Beaverlodge.

Le climat est très sain, les jours sont longs et ensoleillés. Les vents chauds du Pacifique ("Chinook") nous visitent régulièrement et adoucissent nos hivers. On n'y connait pas les grands vents de la prairie.

Le problème du chauffage ne se posera pas pour bien des années à venir. Le bois y est abondant et le charbon également.

Il ne s'agit pas de vider nos paroisses agricoles du Québec, mais bien d'absorber le surplus de cette population agricole et de la garder sur la terre. Nulle part au Canada on trouvera de plus belles possibilités agricoles. Pourquoi laisser les étrangers s'emparer facilement de ces bonnes terres et n'en pas réclamer notre part?

Pour plus de renseignements, s'adresser à l'abbé C. St-Pierre, missionnaire-colonisateur, gare du Palais, Québec.

ST-EPIPHANE

Mariage

Le 24 courant, M. Aimé Dumas, commerçant, fils de M. Elisé Dumas, unissait sa destinée à celle de Mlle Majella Michaud, fille de M. et Mme Thomas Michaud, marchand de cette paroisse. Nos meilleurs voeux accompagnent les nouveaux époux.

Baptêmes

Le 6 janvier, est née, Gertrude, enfant de M. et Mme Louis Plourde. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Plourde, oncle et tante de l'enfant.

--Le 20, Madeleine-Stella, enfant de M. et Mme Nicolas Harton. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Harton, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le 8 janvier, est décédé, M. Georges Dubé, époux de Mme Eugénie Jalbert. Ses funérailles eurent lieu le 11, au milieu d'un grand concours de parents et amis. Sympathies à la famille.

SECOUEZ CETTE SENSATION DE FATIGUE!

Combien de gens doivent leur faiblesse à l'Insuffisance Globulaire—et ne le savent pas

Ce qu'il y a de trompeur dans l'insuffisance globulaire, c'est que vous pouvez ne pas perdre de poids — paraître même en bonne santé — et cependant, vous sentir aussi las que si vous aviez du plomb dans les jambes, être languissant, fatigué et sans entrain.

L'insuffisance globulaire signifie que votre sang n'a plus assez de globules rouges. Ce sont eux qui transportent, de vos poumons, à tout votre corps, l'oxygène vivifiant de l'air que vous respirez. Et, tout comme il faut, dans le moteur de votre auto, de l'oxygène pour faire exploser l'essence et produire l'énergie qui fera tourner les roues, il vous faut beaucoup d'oxygène pour faire exploser, dans votre corps, l'énergie qui vous donnera vigueur et entrain.

Procurez-vous les Dr. Williams Pink Pills aujourd'hui même. Elles sont renommées dans le monde entier parce qu'elles aident à augmenter et à fortifier les globules rouges. Puis, une fois votre sang enrichi, vous vous sentirez l'envie de monter les escaliers quatre à quatre. Demandez aujourd'hui, à votre pharmacien, les Dr. Williams Pink Pills.

UNE NOUVELLE SENSATION GUSTATIVE POUR LE CARÊME!

La Soupe Heinz à la Végétarienne sans Viande, à la bonne vieille mode



EGAYEZ vos repas de Carême en servant quelque chose de vraiment satisfaisant—la Soupe Heinz à la Végétarienne! Elle est faite comme chez soi—par petites quantités—avec des légumes si savoureux et si parfaits qu'ils émerveilleraient bien des cuisinières. Commandez-en plusieurs boîtes—donnez à votre famille une soupe dont on peut se vanter!

H. J. HEINZ COMPANY
Cuisines Canadiennes,
établies en 1909 à Leamington

VOUS AIMEREZ AUSSI CES 9 AUTRES SOUPES SANS VIANDE!

Crème d'Epinards — Soupe à la Tortue
Chowder au Blé d'Inde — Crème de Tomates
Crème d'Asperges — Crème de Champignons
Crème de Céleri — Crème de Pois Verts
Crème d'Oignons

ESSAYEZ CES MÉLANGES DE SOUPES

Soupe à la Végétarienne et Soupe Crème de Céleri HEINZ = Soupe Crème à la Végétarienne
Soupe à la Végétarienne et Soupe Crème de Champignons HEINZ = Soupe Suprême
Soupe à la Végétarienne et Soupe Crème d'Asperges = Soupe Printanière

Chez WOODHOUSE

PRENEZ LES MESURES VOULUES POUR VENIR A CETTE

VENTE DE COMPLETS POUR HOMMES

TOUS DES NOUVEAUX MODELES DE PRINTEMPS

$25.50

SECOND PANTALON $4.50

AUCUN DEPOT. — Le premier payement mensuel en assure la livraison. 10 PAIEMENTS MENSUELS DE $2.55 ou 40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES de .64¢ SANS INTERET NI SURCHARGE.



Ces nouveaux complets de printemps sont pour la plupart taillés dans des worsteds anglais tout laine teints dans la laine, d'autres dans les beaux tissus domestiques. Modèles qui suivent la toute dernière tendance de la mode. Couleurs et dessins pour plaire à tous les hommes et jeunes gens. Grandeurs : 35 à 44 dans les séries.

- Types droits et croisés pour tailles régulières, courtes et grandes.
- Rayures, carreaux, chevrons, plaids et tissus unis.
- Gris, bruns, verts, verts-bleus, verts-gris, etc., etc. Grandeurs : 35 à 44 dans les séries.



GARANTIS LAVABLES IMPRIMES AU CACHET PRINTANIER

$2.69

AUCUN DEPOT. — Le premier paiement mensuel en assure la livraison — 10 MOIS POUR PAYER. SANS INTERET NI SURCHARGE

Pour enjoliver votre garde-robe d'hiver, les imprimés de cette année ont un tout nouveau cachet : rayures — poids-polka — évasés (le type Scarlett O'Hara) — plis — remplis — fermetures-éclair — jolies garnitures. Toutes ces robes sont remplies de personnalité — chacune d'elles. Tailles : 14 à 46.

Etant donnée la forte hausse des prix depuis que nous avons fait cet achat, nous ne pouvons garantir de répéter la vente de ces robes.

NOTRE ASSORTIMENT COMPLET DE MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE EST REDUIT DE PRIX POUR EN FAIRE UN SOLDE FINAL N'IMPORTE QUEL MANTEAU A MOITIE PRIX.

AUCUN DEPOT — Le premier paiement mensuel en assure la livraison. 10 MOIS POUR PAYER. SANS INTERET NI SURCHARGE



REG. $39.95 MOITIE PRIX $19.75

REG. $59.50 MOITIE PRIX $29.75

REG. $79.50 MOITIE PRIX $39.75

Renard argenté, mouton de Perse, écureuil, vison, renard cerise, mouton gris, lynx, ringtail, loup, chat sauvage, renard rouge, martre. Tous des lainages anglais. Luxueusement doublés. Toutes les couleurs voulues. Tailles : 12 à 20, 38 à 50.

AUTRES REDUCTIONS A NOTRE RAYON DES FOURRURES JUSQU'A 50%

JOLI CHOIX DE MANTEAUX DE FOURRURE A UN NOUVEAU BAS PRIX

AUCUN DEPOT — 18 MOIS POUR PAYER — SANS INTERET NI SURCHARGE

WOODHOUSE & CO., Limited
65 RUE DE LA COURONNE QUEBEC

AFFILIE AVEC "THE GREAT BRITISH HOME FURNISHERS OF LONDON", ANGLETERRE

SUCCURSALES CANADIENNES

RIMOUSKI AVENUE DE L'EVECHE | MONTREAL 105 RUE STE-CATHERINE O. | SHAWINIGAN 90 5ième AVE | ST-JEROME 294-296 Rue St-Georges | JONQUIERE 157 ST-DOMINIQUE | ST-HYACINTHE 53 ST-FRANCOIS

Dans l'armée canadienne



● M. ANTOINE TURMEL (à gauche), fils de M. et Mme Joseph Turmel, de Thetford-Mines, et M. RENE DALLAIRE (à droite), fils de M. et Mme Joseph Dallaire, de Gould, Co. Compton, sont ici photographiés à l'occasion de leur visite à nos bureaux ces jours derniers. Ils font partie de la 57ème batterie de campagne (chars d'assaut).
(Photo du "Soleil")



● M. ULRIC DERASP (à gauche), fils de M. et Mme Léger Derasp, des Iles de la Madeleine, et M. FERNAND POULIN (à droite) fils de M. et Mme William Poulin, de Ste-Lucie de Beauregard, qui font partie de la milice canadienne (R. C. A. S. C.) sont passés par nos bureaux dernièrement.
(Photo du "Soleil")

● Déclaration de M. Duplessis en réponse à M. E. Rochette

(Suite de la dernière page)

tirait 2 pour cent d'intérêt au lieu de 1 et demi pour cent, — différence appréciable quand le montant est aussi considérable, — et en même temps les bons du trésor à 2 pour cent étaient avantageux pour la province; 2) Au lieu de dormir dans les banques qui pouvaient prêter cet argent à n'importe qui, sauf à la province et aux municipalités, l'argent a circulé pour le bénéfice du peuple, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

"L'inactivité de l'argent, paralysante pour toute l'économie de la province, a été remplacée par l'activité féconde de l'argent au bénéfice de toute la population".

"Si M. Rochette", continue M. Duplessis, "a fait la déclaration qu'on lui prête, à l'effet que l'administrateur du fonds collectif est une créature de l'Union nationale, de deux choses l'une : ou bien il a parlé sans savoir, et ses déclarations ne valent rien, ce qui n'est pas une garantie pour un avocat qui préside au ministère du Travail; ou bien il a parlé en connaissance de cause, et alors il sait que sa déclaration est inexacte. Dans les deux cas, sa crédibilité n'est pas riche".

M. Duplessis dit ensuite : "Que le gouvernement se rappelle donc que son ancêtre et complice politique, le régime Taschereau, en 1931, d'après les experts comptables nommés par ce régime, s'est rendu coupable de détournement de fonds. Pour un particulier, ceci comporte une offense criminelle.

"Il s'est rendu coupable de détournement de fonds en prenant une somme de près de $2,000,000 votée pour le chômage pour s'en servir pour l'administration en général. Et lorsque le régime Taschereau - Godbout - Bouchard détournait $2,000,000 des fonds du chômage, menaçait de ruine les municipalités en ne payant pas les comptes du chômage, il augmentait la misère des chômeurs en diminuant leurs allocations. Et ceci n'est qu'un exemple des multiples détournements qu'ils ont faits".

"Voici des gens qui parlent d'économies pour s'excuser de faire fonctionner la guillotine d'une façon inhumaine. Des milliers de personnes, dont des centaines et des centaines de pères de famille, ont été jetés sur le pavé, en plein hiver et d'une façon barbare.

"Pour ne citer qu'un exemple entre des centaines : A Montréal, dernièrement, une dame Antonio Godbout qui travaillait à la Commission des Liqueurs et qui était le soutien de son mari, impotent et aveugle, a été brutalement jetée à la porte, sans raison. Prise de découragement, elle s'est suicidée en laissant une note trouvée par la police où elle dit que la misère où la plonge cet acte inhumain l'obligeait à se tuer.

"C'est ce que les ministres du gouvernement actuel appellent de l'économie. Ils gaspillent le barbarisme, mais ils économisent les sentiments humains".

La production d'acier en janvier 1940 a été de 5,017,588 tonnes brutes au lieu de 5,164,420 tonnes en décembre 1939 et de 3,174,352 tonnes en janvier 1939.

Savez-vous Pourquoi Vous Etes Constipé?

A certains jours, n'êtes-vous pas dégoûté de tout, ne vous tentez-vous pas abattu, las, déprimé—à cause de votre constipation? Pourquoi ne pas chercher la vraie cause du mal?

Qu'avez-vous mangé dernièrement? Pain, viande, pommes de terre? Dans ce cas, ne cherchez pas plus loin. Vous souffrez probablement d'un manque de "volume". Et "volume" ne signifie pas abondance de nourriture mais le *genre* de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une masse spongieuse favorable à l'évacuation.

Si votre alimentation manque de "volume," la solution est un bol de croustillant All-Bran de Kellogg à déjeuner chaque jour. Il contient le "volume" nécessaire et des vitamines B1, le tonique intestinal naturel.

Mangez du All-Bran chaque jour, buvez beaucoup d'eau, et devenez "régulier." Fabriqué en Canada par Kellogg. Chez tous les épiciers.

Mme A. FOURNIER A ETE REELUE A LA PRESIDENCE

Mme Amédée Fournier, de L'Islet, a été réélue à la présidence du Cercle des Fermières pour la 18ème année — Présidente-générale de la Fédération.

L'Islet, 8. (Spéciale au "Soleil")— Le Cercle des Fermières de l'Islet a tenu son assemblée annuelle, ces jours derniers, et Mme Amédée Fournier a été réélue présidente du Cercle pour la 18ème année consécutive. En fait, elle est présidente du Cercle depuis sa fondation qui remonte au 12 mars 1922.

Madame Fournier, qui est également présidente-générale de la Fédération des cercles de fermières de la province depuis 1927, a consacré



MME A. FOURNIER

beaucoup de temps, en dépit de ses nombreuses occupations de femme de cultivateur, aux cercles de fermières. Sous sa direction, le Cercle des Fermières de L'Islet s'est toujours classé l'un des premiers, tant par le nombre de ses membres que par les travaux qu'on y fait, et il est considéré à juste titre comme l'un des plus florissants de la province. La Fédération des Cercles de Fermières de la province a pris un essor considérable sous la vigoureuse impulsion de Mme Fournier.

Le bureau de direction du Cercle des Fermières de L'Islet est composé comme suit pour la prochaine année : M. l'abbé Donaldson, curé de L'Islet, aumônier, Mme Amédée Fournier, présidente, Mme Thomas Labbé, vice-présidente, Mme Capitaine Ernest Caron, lectrice-bibliothécaire, Mme Jos.-Cyrille Lemieux, secrétaire, Mlle Clara Mercier, trésorière, Mme Léonce Lamarre, 1ère conseillère, Mme Edmond Couillard, 2ème conseillère.

Causerie eucharistique

On nous communique:

"Qui donnera la Paix au monde? L'ORDRE DE LA JUSTICE. — Qui donnera la justice? Les traités de paix? Hélas, on en fait des chiffons de papier. Les obus? Ils massacrent les corps et coulent les navires. La diplomatie? Trop souvent elle n'est qu'un mensonge camouflé. Qui donnera la paix? . . . SEULE LA GRACE DE DIEU. Et ceux-là seule l'obtiennent qui demeurent en JESUS et la demandent avec, en et par JESUS.

Marius de VILLIERS o.f.m.

Nos adorateurs sont invités à demander instamment cette grâce durant les deux Heures Saintes qui se succéderont de 7 à 9hrs. jeudi, le 8 courant.

A 7h. 30, Monsieur l'Aumônier convoque les Messieurs à la causerie eucharistique qui se donnera dans la salle des Oeuvres, 188 Grande Allée.

Les adoratrices sont priées de se rendre à l'Heure d'Adoration spécialement organisée pour les Dames, de 7 à 8 heures.

Communiqué.

Chez WOODHOUSE

GRANDE VENTE DE FEVRIER



AMEUBLEMENT CHESTERFIELD DE 12 ARTICLES

Ameublement chesterfield de 12 articles de riche et magnifique apparence. Exactement ce qu'il vous faut à la maison. Solide construction, couverture durable en reps, faces magnifiquement sculptées. Lisérés sur le dossier du Chesterfield et fauteuil ; entièrement de construction à ressorts.

LES 12 ARTICLES COMPRENNENT : —

- Mobilier chesterfield, 3 articles.
- 2 coussins recouverts de soie peau d'ange, couleur vin.
- 1 lampe de table avec abat-jour de parchemin.
- 1 table de bout, dessus en noyer massif.
- 1 cendrier en métal.
- 1 lampe bridge et abat-jour.
- 1 table à café dessus en noyer massif.

EPARGNEZ $30.00

REGULIER $99.00

$69.00



Lampes de parquet à triple éclairage

Lampes de parquet, triple éclairage, 3 bougies, placage de bronze. Bases variées. Abat-jour de soie, plusieurs couleurs au choix.

Au complet, rég. $11.00

$6.95



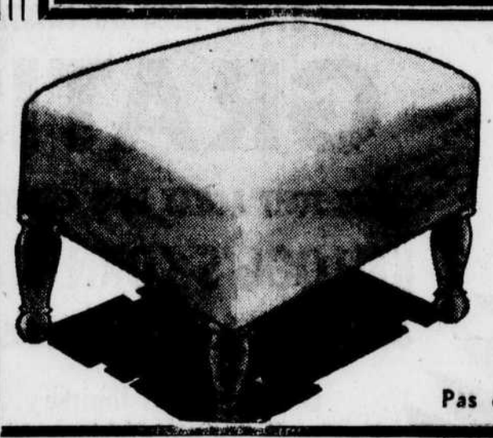
PAS DE DEPOT

Livraison à la première mensualité

24 MENSUALITES DE $2.88

Pas d'intérêt — Pas de supplément.

PAS DE DÉPÔT
24 MOIS POUR PAYER
PAS D'INTÉRÊT—PAS DE SURCHARGE

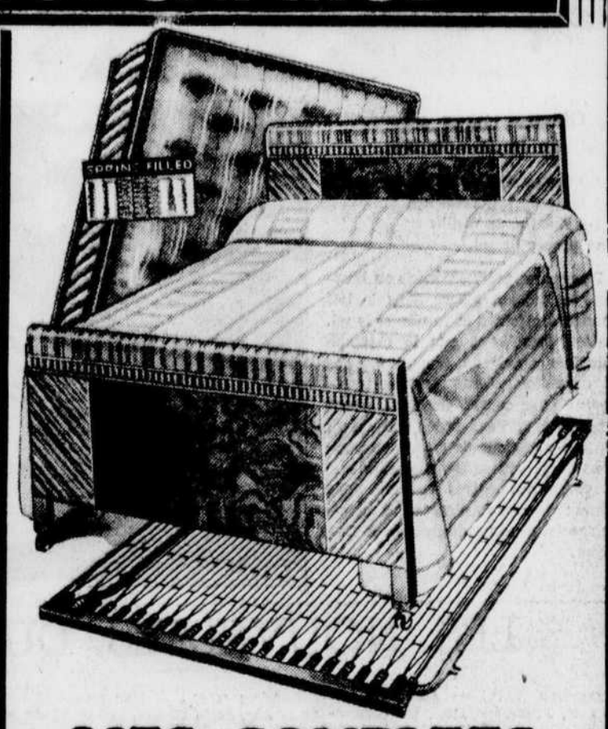


TABOURETS

Seulement 250 faits spécialement pour nous. Nous les soldons à prix de remarquable économie. Semblables à l'illustration.

69c

Pas de commandes téléphoniques ou C. O. D. s'il vous plait.



LITS COMPLETS DE 3 ARTICLES

Ce beau lit complet est l'une de nos autres merveilleuses occasions. Notez le magnifique dessin de noyer oriental et noyer épinceté sur les grands panneaux métalliques. Très confortables matelas à ressorts et sommier élevé.

REG. $34.95

$24.95



SERVICE DE 61 ARTICLES POUR 8 PERSONNES

Une étonnante valeur! Un service d'argenterie Tudor de 53 morceaux, dans un nouveau coffret Colonial, pour seulement $29.75. Une économie de $15 en achetant le service complet. Ne manquez pas cette chance d'acquérir, à un prix si modique l'argenterie rêvée. Choix des plus nouveaux motifs : Fortune, June, La Fleur, Elaine.

$29.75

AUCUN DEPOT. Livraison à la première mensualité. 78 versements hebdomadaires de 38c ou 18 mensualités de $1.65. — sans intérêt ni supplément.



MIROIRS

EN CLAIR CRISTAL ANGLAIS

Polis à la main! Glaces brillantes, cristal de ¼ pouce d'épaisseur, étamage garanti. Tous à bord biseauté, plusieurs à dessins taillés à la main. Tous avec pinces, crochets et fil . . . vous n'avez qu'à les accrocher.

WOODHOUSE & Cie Limitée 65 rue de la Couronne

AFFILIE AVEC "THE GREAT BRITISH HOME FURNISHERS OF LONDON", Angleterre

RIMOUSKI AVENUE DE L'EVECHE | MONTREAL 105 RUE STE-CATHERINE O. | SUCCURSALES SHAWINIGAN 90 3me AVENUE | CANADIENNES ST-JEROME Rue ST-GEORGES 294-296 | JONQUIERE 157 ST-DOMINIQUE | ST-HYACINTHE 55 ST-FRANÇOIS

PAS DE DEPOT. Livraison à la première mensualité. 24 MENSUALITES DE $1.04
Pas d'intérêt. Pas de supplément.



LA FEMME A SON FOYER



LE COURRIER de PASCALE FRANCE

G.E.G.—Je vous remercie chaleureusement des excellentes informations que vous m'avez fournies concernant la R.C.A.F., ainsi que pour l'adresse du soldat en question.

MERCI A L'AVANCE. — Vous avez toute ma sympathie, pauvre madame! Mais je ne crois pas que vous seriez vraiment plus avancée en quittant avec vos cinq petits enfants, votre indigne mari. S'il ne subvient pas à votre existence, vous avez sûrement le droit de le poursuivre pour refus de pourvoir, mais à part cela, je ne puis que vous conseiller d'endurer avec patience et résignation votre existence malheureuse, en vous disant que vous en serez sûrement dédommagée un jour.

INCONSOLABLE. — On porte pour un mari environ un an de noir et six mois de demi-deuil, mais même en période de grand deuil, le chapeau de feutre mat peut fort bien remplacer le chapeau de crêpe. De même les pleureuses, surtout chez les jeunes veuves, sont à peu près abolies. Vous pourrez lorsque votre grand deuil sera terminé, porter du noir et blanc, du gris, du mauve, du violet. Le grand deuil peut fort bien se porter tout en blanc l'été.

2.—Pour un beau-frère, on porte environ trois mois de deuil et quelques semaines de demi-deuil.

D.—Voulez-vous me dire le nom du député fédéral du comté de Frontenac ? — MONTAGNARD INDIEN.

R.—Le député de Mégantic-Frontenac aux Communes est M. Eusèbe Roberge. Vous pouvez toujours lui écrire pour lui exprimer vos ambitions.

D.—Je suis en deuil de mon père depuis mai dernier. Serais-je remarquée si je prenais part aux parties de cartes et autres semblables?

2.—Quelle est la prononciation anglaise des mots suivants: The, Merry, Lady, Flower ?—QUI ECRIT POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—Non, puisque la période de votre grand deuil est maintenant terminée.

2.—The, comme "de" mais en glissant la langue sur les incisives supérieures; merry, comme "mè et ré", en roulant passablement les "r"; lady, comme "lé et dé"; flower, comme "flâ-oueur".

D.—En deuil d'une mère, voulez-vous me dire si on peut aller aux vues dans une salle paroissiale et à la lutte ?

2.—Combien de temps se porte le deuil d'une mère et celui d'une belle-mère ? — QUI AIMERAIT SAVOIR.

R.—Le cinéma vous est permis après trois ou quatre mois de deuil mais il vaudrait assurément mieux vous abstenir d'assister aux séances de lutte.

2.—On porte pour une mère environ neuf mois de grand deuil et trois à six mois de demi-deuil. Pour une belle-mère on porte à peu près le même deuil mais sensiblement atténué.

D.—J'ai lavé un foulard de laine et il a bien rapetissé. Voulez-vous m'indiquer un moyen pour le faire revenir comme auparavant ?

2.—J'ai un divan studio qui est taché d'encre. Comment pourrais-je le nettoyer ? — MADAME X.

R.—Il n'existe malheureusement aucun procédé pour ramener à son état naturel la laine qui a "foulé".

2.—Les taches d'encre disparaissent habituellement quand on fait tremper la partie tachée dans de l'essence térébenthine mais ce sera sans doute difficile puisqu'il s'agit d'un meuble. Vous pouvez peut-être essayer aussi des vapeurs de soufre ou de l'eau de chlore chaude.

TIT PIT. — Vous pourrez fort bien porter un paletot marine avec votre habit brun mais l'ensemble sera évidemment plus parfait si vous avez un paletot brun et chapeau de même teinte. Portez une chemise à fines rayures ou blanche, une cravate et foulard bruns ou verts, des chaussettes brunes et des gants de chevreau brun ou beige.

NEFASTE INFLUENCE. — Si vous admettez que votre excès de graisse est dû à un mauvais fonctionnement glandulaire, il vaudrait mieux dans ce cas consulter un médecin. Les régimes que vous pourriez essayer autrement ne seraient peut-être pas appropriés à votre organisme en général.

2.—Il n'existe guère d'autres moyens de rougir des lèvres pâles qu'en utilisant les bâtons à lèvres qui se vendent à cet effet.

D.—Voulez-vous me donner le nom et l'adresse du gérant de l'Anglo-Pulp?

2.—Son Eminence le Cardinal Villeneuve sera-t-il encore le prédicateur du Carême à la Basilique cette année ?—UN ABONNE.

R.—M. R. A. McInnis, chemin St-Louis.

2.—Oui.

MERE INTERESSEE. — Il me faudrait savoir de quelle émission vous voulez parler et à quel poste elle a été donnée pour être en mesure de vous fournir des renseignements à ce sujet, aucun détail ne m'ayant encore été communiqué concernant cette colonie de vacances.

D.—Quel est, du cachemire ou du crêpe, le plus durable et le plus pratique pour trousseau de baptême ?

2.—Le cachemire peut-il se broder au Richelieu ?—FUTURE MAMAN

R.—Le crêpe sert généralement à la confection de la robe et du jupon tandis qu'on utilise le cachemire pour le mantelet et la capeline. Le cachemire dure évidemment plus que le crêpe mais je doute que vous puissiez réussir une broderie au Richelieu sur ce matériel. La broderie sur tulle est fort jolie et très nouvelle.

D.—Comment détacher une robe de satin or, il s'agit d'une tache dont je ne connais pas la nature ?

2.—Comment nettoyer des souliers de suède ?—QUI AIMERAIT SAVOIR

R.—Il m'est impossible vu que vous ne me fournissez pas la nature de la tache de vous indiquer un procédé approprié. Il vaudrait mieux dans ce cas confier votre robe à un nettoyeur d'expérience.

2.—Il se vend dans tous les grands magasins et dans les magasins de chaussures un liquide spécial qui donne de bons résultats.

AMOUREUX INDECIS. — Si ce prêtre qui bénira vos fiançailles doit débourser des frais de passage pour se rendre à la cérémonie, il conviendrait que vous lui remboursiez le montant dépensé.

2.—La mère de votre fiancée devra en effet faire parvenir par lettre une invitation charmante à votre mère.

PASCALE FRANCE

Robe "grande dame"



● **Rien ne fait plus "grande dame" pour les soirs de dîner ou de gala que la robe de velours noir fixée sur un fond de taffetas blanc.**

L'Esthonie

New-York, (C.P.) — Pendant 200 ans, jusqu'à 1918, l'Esthonie faisait partie de la Russie impériale. C'est une terre de forêts, de fermes et de petits villages, et le terrain est tellement plat qu'aucun renflement ne s'élève à plus de 450 pds au-dessus du niveau de la mer. Les Esthoniens sont probablement d'origine asiatique, comme les Finlandais, et leur langage est l'un des plus musicaux d'Europe, apparenté au finlandais et au hongrois. Fondée sous un régime républicain, l'Esthonie a adopté une forme de gouvernement ressemblant au fascisme, en 1934, mais retourna à la démocratie en 1937. L'éducation y est gratuite. Le président actuel du pays est Konstantin Pats, qui prit part, en 1905, à la révolution russe contre le tsar. Condamné à mort, il disparut de la Russie, et devint Premier, après la révolution russe de 1917.

Le beurre, le bois, quelques produits alimentaires, constituent les principales exportations des Esthoniens, dont l'Allemagne et l'Angleterre sont les meilleurs clients. Tallinn, la capitale, compte 246,500 habitants. On l'appelle la ville "en bonnet de nuit", à cause des tours de ses murs médiévaux; c'est un port de mer moderne et actif, avec élévateurs à grain et réfrigérateurs immenses.

Bienfaits de la science moderne

Hackensack, N.-J. (A.P.) — Jessie Simpson, 21 ans, dont le courage et le sourire n'ont pas été altérés par la perte de ses jambes dans un accident de chemin de fer a épousé ces jours-ci l'homme qui fut constamment à ses côtés pendant sa dure épreuve et ses longs mois d'hôpital.

Mlle Simpson était modèle pour les photographes. En avril 1937, elle tomba sous un train. On dut lui amputer une jambe au-dessus du genou et l'autre à la cheville, mais elle est encore souple, droite et élégante, administre un salon de beauté, joue le golf, danse et conduit son auto, grâce à des jambes artificielles parfaites. Elle entend bien également, lorsqu'elle sera revenue de son voyage de noces dans le Sud, faire la cuisine et tenir la maison pour son mari, James Stewart, jeune agent d'une compagnie de publicité.

Les accessoires printaniers



Avec votre nouveau tailleur, vous porterez ce printemps des accessoires coquets en suède et chevreau combinés et le plus souvent noirs.

Le soir d'une bataille

(Fragment).

La pluie, avec lenteur lavant leurs pâles faces,
Aux pentes du terrain fait murmurer ses eaux;
Et par la morne plaine où tourne un vol d'oiseaux
Le ciel d'un noir sinistre estompe au loin leurs masses.

Tous les cris se sont tus, les râles sont poussés
Sur le sol bossué de tant de chair humaine,
Aux dernières lueurs du jour on voit à peine
Se tordre vaguement des corps entrelacés;

Et là-bas, du milieu de ce massacre immense,
Dressant son cou roidi, percé de coups de feu,
Un cheval jette au vent un rauque et triste adieu
Que la nuit fait courir à travers le silence.

O boucherie! ô soif du meurtre! acharnement
Horrible! odeur des morts qui suffoques et navres!
Soyez maudits devant ces cent mille cadavres
Et la stupide horreur de cet égorgement.

Mais, sous l'ardent soleil ou sur la plaine noire,
Si, heurtant de leur coeur la Gueule du canon,
Ils sont morts, Liberté, ces braves, en ton nom,
Béni soit le sang pur qui fume vers ta gloire !

Leconte de LISLE.

ENTRETIEN DES BAS DE SOIE

La soie s'évente. Les bas doivent être enveloppés dans du papier de soie et fermés hermétiquement dans des boites. Si une maille s'échappe de ces bas, mouillez le bas autour de la maille avec un peu d'eau, vous arrêterez ainsi le fil.

LAVAGE DU LINGE

Si vous avez peur que les couleurs d'un vêtement passent ne le lavez pas avec le reste du linge. Mettez-le séparément dans un peu d'eau tiède avec un peu de sel et ajoutant ensuite de l'eau chaude graduellement avant de procéder au lavage.

cis !

Chronique

Nos poissons

Un devoir en temps de guerre

"L'augmentation de la vente du poisson au Canada produira un double effet. Elle contribuera à la puissance et à la stabilité du commerce national, condition essentielle à une participation efficace à la guerre contre l'hitlérisme. Elle relèvera les revenus des pêcheurs et les recettes des commerçants."

Tel est le fond de l'appel que lançait récemment l'honorable J.-E. Michaud, ministre fédéral des Pêcheries, aux marchands canadiens de produits alimentaires.

Et le ministre ne pouvait donner une preuve plus éclatante de son patriotisme et de l'intérêt qu'il porte aux pêcheurs dont il connait bien la vie, les difficultés et les efforts.

Il est impossible de prévoir la durée du conflit dans lequel le Canada et le reste de l'Empire sont actuellement engagés. On anticipe une guerre terrible et de longue durée. Elle exigera de chaque Canadien de grands sacrifices et un patriotisme éclairé.

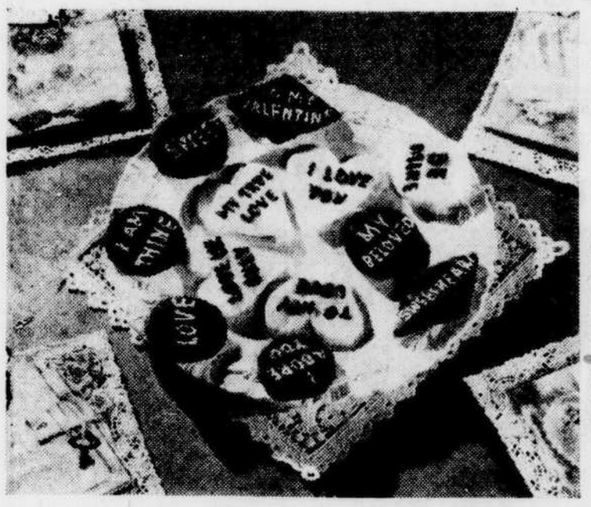
La "Guerre des Vivres", et nous sommes déjà entrés dans cette phase du conflit, égalera en importance la guerre des balles, des obus et des bombes. Le jour n'est pas éloigné où l'on demandera aux Canadiens de consommer davantage de poisson.

Ce sera une des formes de la contribution du Canada dans la lutte contre l'hitlérisme et tout ce qu'il personnifie.

A vous, chères lectrices, de commencer immédiatement à faire votre part en présentant à ceux qui vous sont chers des menus attrayants suggérés par les brochures du ministère fédéral des Pêcheries et votre journal préféré, "Le Soleil" lequel vous éclairera sur les diverses manières d'apprêter le homard canadien. Le carême ayant tôt fait son apparition invite toute bonne ménagère à s'approvisionner, tout particulièrement cette année, de conserves de homard. Par suite de la guerre, la Grande-Bretagne, ayant pratiquement fermé ses portes à l'importation de cet important mollusque, nous désigne une fois de plus l'orientation de notre effort partiotique. N'oublions pas que l'intérêt de la nation est également celui de chacun de nos foyers !

CHARLOTTE

La St-Valentin approche



Coeurs de Cupidon

3 carrés de chocolat non sucré
1 1-3 tasse (1 boite) de lait condensé sucré
1 1-2 cuil. à table de beurre
1 cuil. à table de vanille
2 tasses de sucre en poudre (4X) (9 onces).
1-2 tasse de pistaches hachées
dattes énoyautées.

Faites fondre le chocolat au bain-marie. Ajoutez le lait condensé et brassez au-dessus de l'eau chaude pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le mélange épaississe. Retirez du feu et ajoutez le beurre et la vanille. Passez le sucre en poudre au tamis (Il vous restera, après, environ 2 1-3 tasses). Mêlez bien au chocolat. Ajoutez les noix et les dattes. Versez dans un plat beurré. Aplanissez le dessus. Placez dans le réfrigérateur jusqu'à ce que ce soit bien froid. Coupez ensuite en forme de coeurs avec un petit moule spécial.

Glaçage pour gâteau de la St-Valentin

2 1-2 tasses de sucre à glacer tamisé
2-3 tasse de lait condensé
2 1-2 c. à thé de vanille
Une pincée de sel.

Incorporez graduellement en brassant le sucre à glacer dans le lait condensé. Ajoutez la vanille et le sel. Battez jusqu'à ce que le mélange soit lisse et neigeux. Etendez sur des gâteaux froids. Cette recette est suffisante pour couvrir les deux étages d'un gâteau. Vous ornez ensuite la glaçage supérieur de coeurs en bonbons et de petites fleurs copiées sur le modèle des centres de table. Vous pouvez aussi en vous servant d'un tube spécial dessiner des motifs de Cupidon.



LES NOUVELLES DU JEUDI

Londres (C.P.) — Lorsqu'on sut que M. Frederick May, un cordonnier de 70 ans, était solitaire et qu'il possédait même un jonc qui n'attendait que la fiancée, il reçut 500 lettres le demandant en mariage. Le croirait-on ?

Melbourne, Australie (C.P.) —Bien qu'elle fasse depuis 20 ans des démonstrations culinaires, Mme W. G. Hutton a fait le trajet d'Armadale à Melbourne, pour entendre Frances Thompson, experte canadienne en économie domestique.

Londres (C.P.) — Le général Sir Edmund Ironside est tellement occupé depuis le début de la guerre qu'il s'est fait installer un lit et une table dans son bureau et qu'il y demeure en permanence. Comme lady Ironside n'a pas vu son mari depuis des semaines, celui-ci croit qu'il lui sera peut-être possible bientôt de prendre le thé avec elle, un après-midi.

Londres (C.P.) — Mlle Mariana Horvat-Ivanovic a été nommée annonceur officiel yougoslave, au service de la British Broadcasting Corporation.

Londres (C.P.) — Une jeune fille de 17 ans, Joan Gower, qui se hâtait pour arriver à temps au cinéma de son quartier, pendant un "black-out" général, oublia de fermer la lumière de sa chambre et fut condamnée à payer une amende de $8.90.

Londres (C. P.) — On dit que les Espagnols ont le monopole des prénoms multiples et sonores, mais Mlle Pepper, baptisée à Liverpool en 1880, les bat tous sans conteste, car son nom "entier" est le suivant : Anna-Bertha-Cecilia - Diana - Emily-Fanny-Gertrude - Hypatia-Inez-Jane - Kate - Louis-Maud - Nora-Ophelia-Quince-Rebecca - Starkey-Teresa-Ulysis-Venus - Winifred-Xenophon-Yetty-Zeno Pepper.

Londres (C.P.) — Depuis la guerre, les femmes se négligent beaucoup. On les voit entrer dans les clubs de nuit sélects, en costumes de tweed et même en pantalons larges, alors qu'il y a quelques mois à peine, elles n'y auraient pas mis les pieds à moins d'être vêtues d'une robe du soir. Aussi les grandes maisons de couture ont-elles décidé d'envoyer de temps à autre dans ces clubs et restaurants, leurs mannequins habillés des dernières créations, pour redonner aux femmes, par comparaison, le souci de l'élégance bien comprise.

Emplâtres poreux du

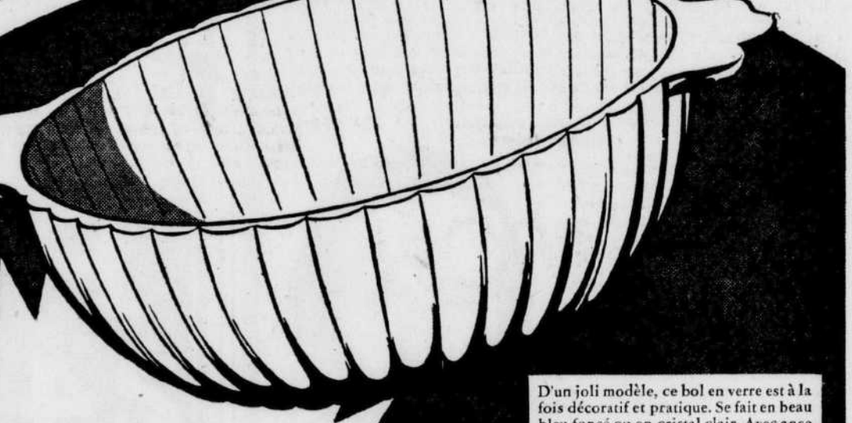
Dr J. Larivière

Douleurs ou ***tiraillements musculaires*** sont pénibles, ils retardent l'activité dans l'accomplissement des devoirs journaliers. Pourquoi souffrir? Les Emplâtres du Dr J. Lariviere sont employés avec succès depuis plus d'un demi-siècle pour soulager la douleur. La médication réconfortante et réchauffante de ces emplâtres donne de prompts résultats.

Exigez les Emplâtres du Dr J. Lariviere chez votre pharmacien.

PROCUREZ-VOUS CE JOLI

BOL MAINTENANT... Bleu ou Cristal !



D'un joli modèle, ce bol en verre est à la fois décoratif et pratique. Se fait en beau bleu foncé ou en cristal clair. Avec anse de chaque côté. Rappelez-vous que la quantité de ces bols est limitée. Voyez votre épicier *aujourd'hui* même!

Au choix

LE BOL EN BLEU OU CRISTAL

GRATIS

AVEC TOUT ACHAT DE 3 CARTONS DE KELLOGG'S CORN FLAKES

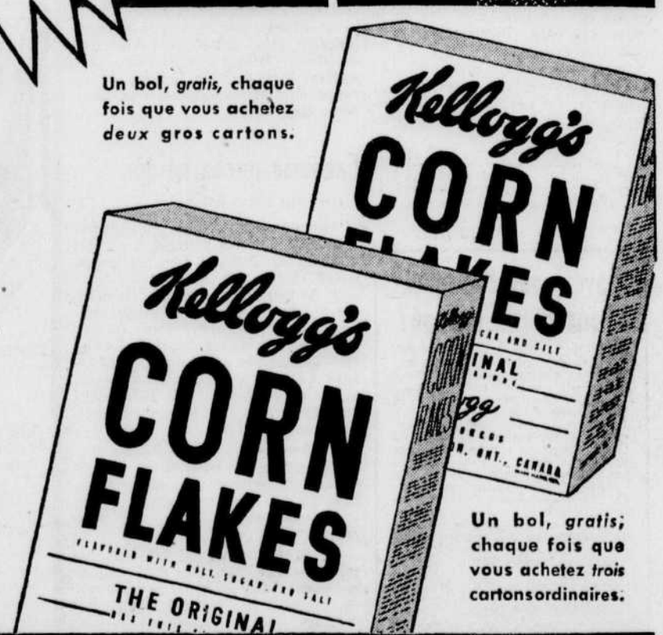
OU DE 2 DES NOUVEAUX GROS CARTONS

La quantité est limitée... Faites vite!



Les Kellogg's font épargner beaucoup de temps. Un "déjeuner prêt en 30 secondes"—et pas de casseroles à laver ensuite.

Un bol, *gratis*, chaque fois que vous achetez deux gros cartons.



Les Kellogg's Corn Flakes

PRIMENT PAR LEUR SAVEUR!

Et c'est vrai! L'été dernier, des investigateurs ont demandé à 2000 ménagères "Quelle marque de céréale votre famille préfère-t-elle?" Comparés aux suffrages accordés à n'importe quelle autre marque de flocons de maïs, ceux accordés aux *Kellogg's* furent *cinq fois* plus nombreux!

Demandez aujourd'hui, à votre épicier, trois cartons de Kellogg's Corn Flakes (ou deux cartons du nouveau *gros* format) et obtenez votre *premier* bol dès *maintenant*. Vous en voudrez un service complet! Kellogg Company of Canada Limited, London, Canada.

Un bol, *gratis*; chaque fois que vous achetez trois cartons ordinaires.

LE DÉJEUNER CANADIEN DE TOUTE L'ANNÉE

L'Iran et l'Afghanistan sont menacées

Dans les cercles européens, on commence à croire que la Russie, peut-être avec l'aide de l'Allemagne, attaquerait dans le sud-est de l'Europe et lancerait une offensive contre l'Inde à travers l'Iran et l'Afghanistan — L'Italie interviendrait.

(Par Charles Nichols, de la Canadian Press)

Il semble exister un lien entre l'épouvantail d'une attaque dirigée par l'armée rouge contre l'Inde à travers l'Iran (Perse) et l'Afghanistan et les propositions de paix émanant de l'Allemagne qu'on voit apparaître de temps en temps.

(De notre édition de 5 h., hier)

La nouvelle que l'Iran et l'Afghanistan arment à outrance pour repousser une attaque éventuelle de l'armée rouge revient trop souvent dans la presse italienne et est annoncée trop de fois par des personnalités informées à Rome pour qu'il n'y ait pas anguille sous roche. D'après ces informations, l'URSS attaquerait avec l'aide de l'Allemagne.

Mais le danger n'est pas considéré comme imminent par les Anglais. Ils jugent que l'URSS est suffisamment engagée en Finlande et sur la frontière mandchoue pour ne pas chercher d'aventures ailleurs. Alors on se demande quelle peut être la raison des rumeurs d'invasion émanant de Rome.

Il est hors de doute que l'Italie voit avec appréhension l'éventualité d'une poussée soviétique dans le sud-est de l'Europe ou ailleurs. Et il y a lieu de croire que cette crainte est partagée par le successeur désigné d'Hitler, Hermann Goering. L'Italie appuierait volontiers tout projet susceptible de ramener la paix en Occident et de dresser une barrière contre l'expansion soviétique à l'ouest. On aurait donc là l'explication de l'épouvantail agité à Rome sous les espèces d'une invasion de l'Inde par l'armée rouge.

Le but de l'Italie serait d'amener les Alliés à accepter un règlement transactionnel, dans le genre de celui que le "Daily Mail" déclare aujourd'hui avoir été préparé par Berlin.

D'après ces propositions de paix du Reich, qu'on dit être arrivées à Londres par des voies souterraines et tortueuses, aucun belligérant ne pourrait réclamer d'indemnités; les questions économiques et coloniales seraient résolues par une conférence, et l'Allemagne conserverait ses provinces polonaises d'avant la dernière guerre, ainsi que le pays des Sudètes. En Autriche, un plébiscite aurait lieu sous une surveillance internationale. Déjà la presse norvégienne publiait hier ces propositions, lancées à titre de ballon d'essai. On voit là une nouvelle manoeuvre nazie pour duper le monde une fois de plus.

Détermination

(De notre édition de 5 h., hier)



● La comtesse EVA SPARRE, soeur du baron MANNERHEIM, commandant en chef des troupes finlandaises, a dit en arrivant à New-York que la Finlande ne se rendrait jamais. Elle est l'épouse du comte suédois GREZ LOUIS SPARRE et elle s'en vient visiter son fils, le comte PEHR, à Roxbury, dans le Connecticut.

Accusation contre le "Front Chrétien"

(De notre édition de 5 h., hier)

New-York, 7. (P. A. — Un grand jury fédéral a prononcé aujourd'hui la mise en accusation des dix-sept membres du "Front chrétien" qui furent arrêtés par la police fédérale il y a trois semaines pour conspiration séditieuse et conspiration pour commettre des offenses contre le gouvernement des Etats-Unis.

Le chef de la Sûreté fédérale, J.-Edgar Hoover, révéla à l'époque de leur arrestation que les 17 avaient comploté pour commettre des actes de terrorisme dans l'espoir d'établir une dictature aux Etats-Unis.

Les prévenus sont accusés notamment d'avoir conspiré pour voler des armes, des munitions et des explosifs appartenant au gouvernement fédéral.

BALLONS ALLEMANDS

Londres, 7. (C. P.) — On a trouvé aujourd'hui sur la côte est d'Angleterre plusieurs ballons équipés en T. S. F. qui, selon toutes les apparences, avaient traversé la mer du Nord sous la poussée du vent. Les transmetteurs attachés à ces ballons radiodiffusent automatiquement la pression atmosphérique et autres renseignements de la météo qui peuvent être captés par des postes aux écoutes sur terre ou sur mer. Les autorités anglaises ont pris possession de ces ballons, sans doute lancés par les Allemands. *(De notre édition de 5 h., hier)*

Odieux traitements infligés à un malade dans un asile

Trois gardiens de l'asile de St-Jean, Terre-Neuve, sont accusés de manslaughter à la suite de la mort d'un patient âgé de 69 ans, victime d'affreux traitements.

(De notre édition de 5 h., hier)

St-Jean, Tere-Neuve, 7. (P.C.-Câble) — Trois gardiens de l'asile de St-Jean viennent d'être arrêtés aujourd'hui sous une acusation d'homicide involontaire ou manslaughter portée contre eux à la suite d'une enquête sur la mort d'un patient âgé de 69 ans décédé le 2 décembre dernier.

Ils ont été relâchés sur remise d'un cautionnement de $10,000 chacun en attendant de comparaître.

Une autopsie pratiquée sur le corps du patient, Michael Miller, qui était un employé de la ville, révéla 32 fractures de côtes, une perforation aux poumons et d'autres blessures plus légères. Les côtes étaient fracturées sur les côtés et aux points de jonction avec la colonne vertébrale.

Au cours de l'enquête, qui s'ouvrit le 7 décembre devant un magistrat et se termina le 29 janvier, des témoins dirent que Miller ne paraissait souffrir d'aucune blessure quand il fut admis à l'hôpital le 28 novembre. Trois jours plus tard, après un bain sédatif qui avait été ordonné par un médecin, sa figure et son corps commencèrent à enfler.

L'effort scientifique des Britanniques

(De notre édition de 5 h., hier)

Ottawa, 7. (C. P.) — Le Dean C.-J. Mackenzie, président par intérim du National Research Council, a déclaré aujourd'hui que l'Angleterre était immensément plus avancée dans le domaine scientifique qu'elle ne l'était au commencement de la dernière guerre.

"C'est mon opinion, dit-il, que la rapidité du réarmement britannique après l'affaire de Munich tient à ce que l'industrie et l'expérimentation furent organisées pour conjuguer leur action dès le temps de paix. Il s'ensuit que les hommes de science peuvent maintenant se consacrer à l'effort de guerre."

Parlant de l'action du N. R. C., le Dean a déclaré que plus des trois quarts de son travail avaient pour objet direct, à l'heure actuelle, la guerre, avec 60 études en marche.

Faux or

(De notre édition de 5 h., hier)

Montréal, 7, (D. N. C.) — Atanas Wyszowski, 40 ans, qui dit être domicilié 2034, rue Visitation, a été condamné à deux ans de pénitencier, hier après-midi par le juge Amédée Monet qui venait de le déclarer coupable d'avoir vendu du faux or pour environ $1,250, de 1936 à 1938.

Trois personnes ont rendu témoignage et déclaré qu'elles avaient rencontré Wyszowski et qu'il leur avait offert en vente de la poussière d'or. Après de courtes discussions, elles décidèrent d'en acheter, croyant "pouvoir faire un peu d'argent en revendant cette poussière d'or". Plus tard, ces mêmes personnes constatèrent "qu'il ne s'agissait que de sable un peu doré.

Un colonel danois en Finlande

(De notre édition de 5 h., hier)

Copenhague, 7. (C.P. - Havas) — Le colonel Tretow Loof, commandant le 1er régiment de l'armée danoise, a démissionné pour prendre du service dans l'armée finlandaise, où servent déjà 500 volontaires danois dont le nombre va croissant.

Sans repentance

(De notre édition de 5 h., hier)

Liverpool, Angl., 7. (C. P.) — Brendan Beham, de Dublin, 16 ans, a été condamné aujourd'hui à trois ans de prison pour avoir eu des explosifs en sa possession. "J'ai l'honneur et la fierté de déclarer, a-t-il dit avant d'entendre sa sentence, que le peuple irlandais ne fléchira jamais dans sa détermination de reconquérir chaque pouce du territoire national."

Elu président

(De notre édition de 5 h., hier)

Montréal, 7. (P.C.) — M. John-E. Sayre, de St-Jean, Nouveau-Brunswick, a été élu aujourd'hui président de la Canadian Lumbermen's Association, qui i teminait ici son congrès annuel. Il succède à M. S.-J. Staniforth, de Montréal. M. James-L. Crane, de Thessalon, Ont., fut élu premier vice-président.

400 volontaires

(De notre édition de 5 h., hier)

Budapest, 7. (C. P.-Havas) — Plus de 400 volontaires ont quitté secrètement la Hongrie pour aller combattre en Finlande, estime-t-on aujourd'hui. Les sympathies hongroises sont tout acquises aux Finlandais, et des manifestations en leur faveur ont lieu tous les jours.

Toujours en mer

(De notre édition de 5 h., hier)

Houston, Tex., 7. (A. P.) — La Lykes Brothers Steamship Co'y a reçu aujourd'hui par T. S. F. un message l'informant que son cargo, le "Nishmaha", filait vers l'est à 6 noeuds. On annonça hier que ce navire était en péril au milieu de l'Atlantique.

WEYGAND AU CAIRE

(De notre édition de 5 h., hier)

Le Caire, 7. (P. C. — Le général Weygand, accompagné d'officiers d'état-major, est arrivé de Beyrouth, Syrie, par avion aujourd'hui. Il doit consacrer trois jours à l'inspection des défenses du désert et des côtes d'Egypte avec sir Archibald Wavell, commandant les forces britanniques du Proche-Orient, et les chefs de l'armée égyptienne. Le général Weygand commande les forces alliées dans le Proche-Orient. L'Egypte a rompu toutes relations diplomatiques avec l'Allemagne le 3 septembre dernier.

Les Rouges ont passé par là

(De notre édition de 5 h., hier)



● Voici un groupe de maisons d'un quartier résidentiel d'une ville, "quelque part en Finlande", livrées aux flammes, après le passage d'une escadrille d'avions rouges qui ont laissé tomber plusieurs bombes. Les Soviets, peut-être pour se venger des pertes effroyables qu'ils font constamment sur leurs fronts, ont intensifié l'activité de leur aviation.

400,000 écoliers anglais retourneront aux écoles

Le gouvernement britannique s'occupe des centaines de mille écoliers qui ont été forcés d'évacuer les grands centres et ne vont plus à l'école.

(De notre édition de 5 h., hier)

Londres, 7. (C. P.) — Le gouvernement britannique a signifié aujourd'hui à 400,000 écoliers anglais que les vacances apportées par la guerre devaient finir. Le comte de la Warr, président du Board of Education, a déclaré devant la Chambre des lords que l'école redeviendrait obligatoire dans les agglomérations urbainens exposées aux raids aériens où, sur 1,250,000 enfants, 400,000 ne vont plus à l'école.

"Quel que soit le risque des raids aériens, toujours grand selon moi, dit-il, ces enfants devront aller à l'école quelque part."

A l'amende

(De notre édition de 5 h., hier)

Montréal, 7. (D. N. C.) — La femme Evariste Dubé, 38 ans, épouse d'un ancien candidat communiste, domiciliée 1436, rue Fullum, Walter Mazurkiewicz et Steves Hessik, ont été condamnés, hier après-midi à $500 d'amende et les frais chacun ou à six mois de prison, par le juge Charles E. Guérin qui venait de les déclarer coupables d'avoir enfreint la loi de la défense canadienne, en distribuant des pamphlets "pacifistes". Tous trois ont pris le chemin des cellules et ils y resteront tant que l'amende n'aura pas été payée.

Avis aux Etats-Unis

(De notre édition de 5 h., hier)

Tokio, 7. (A.P.) — L'amiral Yonai, premier ministre du Japon, répondant aujourd'hui à un député qui lui suggérait d'adresser un avertissement aux Etats-Unis touchant la mésintelligence des deux puissances en Chine, a déclaré: "Je ne veux pas regarder d'un mauvais oeil l'attitude américaine, mais cela changera, si les Etats-Unis persistent à faire obstacle au Japon."

2 FRERES SE RETROUVENT

Londres, 7. (C. P.) — Joe Hermanewski, de Toronto, avait perdu tout contact avec son frère laissé en Pologne il y a 13 ans. En fréquentant une église catholique polonaise à Londres, il apprit par un prêtre que son frère, Ted Hermanewski, était en Angleterre lui aussi. Les deux frères se sont rencontrés, Joe sous l'uniforme de l'armée expéditionnaire canadienne, Ted sous celui de la marine polonaise. Il fait partie de l'équipage de l'un des trois destroyers polonais échappés de la Baltique. *(De notre édition de 5 h., hier)*

L'indépendance de l'Inde est irréalisable, dit Aiyar

Le premier ministre de Travancore, commentant les déclarations de Gandhi, déclare qu'il ne peut être sérieusement question de l'indépendance de l'Inde — Un statut de Dominion ne saurait être maintenu.

(De notre édition de 5 h., hier)

Madras, Inde, 7. (C. P. - Reuters) — "L'indépendance de l'Inde est si peu réalisable en pratique qu'il ne saurait en être question sérieusement, surtout quand on voit ce qui se passe en Europe et en Asie", a déclaré aujourd'hui sir C. P. Ramaswami Aiyar, dewan (premier ministre) de Travancore, en commentant les déclarations faites par Gandhi, nationaliste, et Djinnah, chef de la Ligue musulmane, à l'issue de leurs entretiens avec le vice-roi sur la question constitutionnelle dans l'Inde.

"Si le problème de la défense n'est pas résolu, dit le dewan, un statut de dominion, quel qu'il soit, ne saurait être atteint ou maintenu."

Travancore est l'un des plus importants des états de Madras, dans le sud-ouest de l'Inde. Sa population est de 5 millions d'habitants, hindous et chrétiens. Le maharadjah de Travancore règne sur un territoire de 7,625 milles carrés.

Navire torpillé

(De notre édition de 5 h., hier)

Las Palmas, Canaries, 7. (CP-Reuters) — Le cargo anglais "Armanistan", 6,805 tonnes, a été torpillé par un sous-marin allemand et a sombré au large des côtes du Portugal samedi dernier, ont déclaré aujourd'hui les 53 membres de son équipage débarqués ici par le navire à moteur espagnol " Monte Abril". Ils disent que le navire fut coulé sans avertissement.

Nouveaux prêts

(De notre édition de 5 h., hier)

Washington, 7. (A. P.) — La commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé aujourd'hui une augmentation de $100 millions du capital de l'Export-Import Bank des Etats-Unis, pour que celle-ci puisse faire de nouveaux prêts de $20 millions chacun à la Finlande et à la Chine. Le scrutin a été de 12 contre 6. Le Sénat va être saisi de la proposition demain.

OFFRE REFUSEE

(De notre édition de 5 h., hier)

Stockholm, 7. (A. P.) — L'Union des ouvriers métallurgistes de Varberg, Suède, s'est lassée d'entendre chanter les louanges de l'URSS par ses membres communistes et leur a fait l'offre suivante : On va leur donner un billet pour Moscou, à condition que le départ s'effectue tout de suite et que le voyage en Russie dure dix ans au moins. On assure que personne n'a demandé de billet.

Amoureux têtu

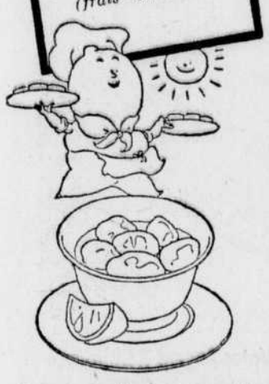
(De notre édition de 5 h., hier)



● Imitant Tarzan et assument aussi un peu le rôle de Juliette malgré son sexe, HAYWOOD S. KIRBY, étudiant d'Harvard, menace de rester perché dans cet arbre jusqu'à ce que Miss LIBBY ESLER, étudiante au collège Radcliffe, ait consenti à lui accorder une "date". Le perchoir de Kirby est situé sur les terrains du collège, bien en vue du dortoir où couche la cruelle.

LE CITRON
fait ressortir
LA SAVEUR

AVEC LE JUS DE CITRON vous serez plus fière de vos FRUITS CUITS (frais—ou secs!)

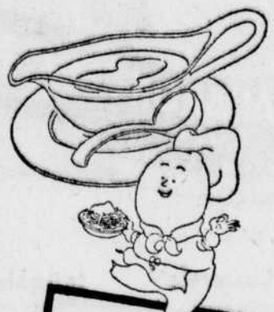


Compote de Pruneaux avec Citron

Les pruneaux sont délicieux quand ils sont cuits avec des tranches de citron — ou avec du jus de citron — ou zeste râpé. Le citron est aussi utile avec pommes au four, compote de pommes, ou tous fruits frais ou secs.

Assaisonnements au Jus de Citron Frais

Le citron fait ressortir la saveur des ingrédients d'une salade et la rend ainsi plus délicieuse. Employez du jus de citron frais comme ingrédient piquant de toute recette d'assaisonnement sans changer les proportions.



Les SALADES acquièrent une saveur spéciale quand vous les servez avec un ASSAISONNEMENT au CITRON



Le poisson, les viandes, les fruits, les légumes et les breuvages ont *meilleur goût* quand *le citron en fait valoir toute la saveur.* Les meilleurs et les plus juteux de la Californie portent l'enveloppe "Sunkist". Achetez-les à la douzaine — n'en manquez jamais.

CITRONS de la Californie

Copyright 1940, California Fruit Growers Exchange

Le Café qui est *Différent...* il est EXTRA SAVOUREUX

"Je vous assure que les gens... aujourd'hui... recherchent le Maxwell House plus que jamais. Son mélange a été enrichi et il est maintenant *extra* délicieux."



"Ce mélange amélioré est torréfié d'après une méthode unique qui retient toute cette saveur *extra*."



"LE MAXWELL HOUSE EST EXCEPTIONNELLEMENT DÉLICIEUX—GRÂCE À SON GOÛT EXTRA RICHE, EXTRA VELOUTÉ ET CORSÉ"



"Et n'oubliez pas que le Maxwell House vous parvient dans une boîte Super-Vacuum... aussi frais que le jour où il est sorti du torréfacteur."

MH280F

MAINTENANT 2 GENRES: Moulu FILTRE et ORDINAIRE

MAXWELL HOUSE Coffee

LE SURHOMME — 70 — Visiteur inattendu



Cigare-antiquité

Oskaloosa, Iowa, 8. — (P. A.) Un homme a allumé un bout de cigare qui lui restait, hier, après avoir fumé la première moitié il y a 25 ans. Il s'agit de Cornelius Denhartog, qui l'avait allumé lors de son 25e anniversaire de mariage, après l'avoir conservé depuis son mariage. Il célébrait hier son 50e anniversaire de mariage.

M. D. PICHETTE SUCCOMBE A UNE LONGUE MALADIE

Le regretté disparu était le frère de M. l'abbé Emilien Pichette, curé de St-Raymond — Il est décédé à l'âge de 63 ans.

M. l'abbé Emilien Pichette, curé de St- Raymond, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, M. Denis Pichette, décédé mardi, à l'âge de 63 ans. M. Pichette habitait notre ville et il était domicilié au numéro 131, de la rue Franklin. Le défunt était l'époux de dame Délima Hamel. Il laisse le souvenir d'un parfait chrétien et d'un citoyen sans reproche. La disparition de ce citoyen utile suscitera d'unanimes regrets.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte ses frères : M. le curé Emilien Pichette, de St-Raymond, MM. Alfred et Philéas Pichette; sa soeur, Mme Johnny Drolet, de Montréal; et son beau-frère, M. Albert Hamel, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à huit heures, à Notre-Dame de Grâce. Départ de la maison mortuaire, 131, rue Franklin, à sept heures et quarante-cinq pour l'église et de là au cimetière St-Charles.

Le "Soleil" prie M. l'abbé Pichette et tous les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

BEL HOMMAGE A LA MEMOIRE DE M. J.-E. PARENT

Les funérailles de M. J.-Eugène Parent ont donné lieu à un imposant déploiement en l'église paroissiale de Beauport — Nombreux concours de parents et d'amis.

Le 3 février ont eu lieu, en l'église de Beauport, les funérailles de M. J.-Eugène Parent, fils de M. et Mme J.-Ludger-Eugénie Parent, née Félixine Boutet, décédé le 1er février, à la demeure de ses parents, 444 avenue Royale, Beauport.



J.-Eugène Parent est décédé après une maladie de près de trois ans, soufferte avec résignation. C'était un sportsman bien connu dans la localité et estimé de tous ses concitoyens. Une foule nombreuse de parents et d'amis ont voulu participer à l'ultime témoignage rendu à sa mémoire.

Conduisaient le deuil, son père, M. J.-Ludger-Eug. Parent ; ses frères, MM. Amédée, Lucien, René, Georges., Raymond, Armand et Paul-Henri Parent ; ses oncles, MM. Gaudiose Boutet, Arthur Parent, Jos. McGee, Ed. Parent, Ludger Boutet, Aimé Boutet, Jules Parent, Emile Parent, Zéphirin Falardeau, Jos. Parent, Roméo Bélanger, A. Massicotte, Lorenzo Bélanger, Wilfrid Boutet et Odilon Lachance ; ses cousins, MM. Edmond Bélanger, Chs-Aug. Couillard, Félix Parent, Paul Parent, Jos.-Emile Parent, David Mailloux, Lorenzo Parent, Jean-Marie Boutet, Armand Parent, Oscar Parent, J.-B. Boutet, Roger Parent, Roger Parent, Jos.-Art. Parent, Adrien Giroux, Aimé Lachance.

Dans le cortège, on remarquait : Son Honneur le maire Albert Côté, le maire de Boischatel, M. Jos. Racine, Victor Parent, échevin, Georges Robert, échevin, Léonidas Godbout, Jos. Morel, voyageur, M. Sylvain, voyageur, Art.-A. Parent, Odina Latouche, Oscar Jobin, Gérard Jobin, Lauréat Latouche, Jos. Latouche, Jos. Chalifour, Jos. Paquet, Lucien Parent, R. Verreault, voyageur, Raoul Drouin, voyageur, Alph. Asselin, Philippe Marcoux, Jules Marcoux, Jos.-A. Robert, Cléophas Grenier, Eugène Parent, Jos. Dubeau, Henri Hébert, Jos. Lemelin, Samuel Roberge, propriétaire Maison R.-V. Bélanger, Paul-Emile Langevin, Henri Racine, Jos.-Art. Tardif, Roger Langevin, R. Bourgeois, Maurice Langevin, P.-I. Gagnon, Damase Parent, Roland Gagnon, Jos. Viger, Ed Bélanger, Gér. Dubeau, Luc. Langevin, Jac. Emond, Villie Dubeau, Jos. Vallée, C.-Herm. Paquet, P.-E. EEmond, Jules Gamache, Rol. Bouchard, Priléas Robert, Geo. Robert, Eug. Parent, Ph. Bernier, Ad. Robert, Gér. Binet, P.-A. Gamache, Armand Jones, Germain Grenier, N.-R. Grenier, Léo Paquet, Edgar Bouchard, P.-J. Pelland, Ernest Côté, Lucien Robert, E. Bouchard, Albert Garneau, Alph. Jones, Alf. Lefebvre, Geo. Marcoux, Albert Hains, Jos. Parent, Léo. Godbout, Jos. Boucher, Wilf. Gamache, Jos.-Ed. Bélanger, Alex. Hains, Gil. Drouin, Paul Gagnon, Geo. Grenier, I. Bélanger, Jos.-A. Parent, Atarias Langevin, Roméo Latouche, Wilf. Dubeau, Ph. Chalifour, Roger Poulin, Alf. Chalifour, Lauréat Giroux, Wilbrod Grenier, jr, Paul Bédard, Aramnd Grenier, Apol. Chalifour, Ed. Pageau, J.-A. Doyon, Eric Lapointe, Jules-R. Galarneau, Lucien Robert, Anselme Grenier, André Gendreau, Hél. Langevin, Ulric Thivierge, Paul Brosseau, Maurice Emond, Maurice Vallée, Aur. Hébert, Alf. Jean, B. Doyon, Sylvio Parent, R. Dubeau, Gér. Hains, B. Noiet, A. Pageau, Paul Morency, Ch. Lemelin, Jos. Grenier, David Mailloux, H. Giroux, G. Jobin, P. Marcoux, L. Doyon, A. Robert, Paul Nolet, Ed. Martel, Adj. Gamache, Gaudiose Bélanger, W. Gamache, Jos. Dufresne, Louis Rondeau, Ernest Chalifour, A. Parent, Roméo Gagnon, Aurélien Langevin, C. Gamache, P.-O. Thomassin, A. Richard, Ed. Grenier, Jos. Parent, E. Parent, Chs Giroux, Raymond Galarneau, Jos. Galarneau, W. Robert, Aug. Giroux, Raoul Giroux, Maurice Robert, J. Ouellet, M. Gamache, Jos. Robert, Albert Duplain.

Le corps était porté par ses cousins : MM. Jules Parent, Maurice Parent, Armand Parent, Paul Parent, Jos.-Emile Parent, Jean-Marie Boutet.

A l'église, la cérémonie fut très imposante. La levée du corps a été faite par le Rév. I. Galarneau, lequel chanta aussi le service assisté comme diacre de l'abbé Edgar Dion et comme sous-diacre de l'abbé R. Lefebvre. Dans le choeur, on remarquait: M. l'abbé Chistophe Landry, vicaire.

A l'orgue des soli furent rendus par M. Adrien Giroux, cousin, qui chanta "O Salutaris Hostia" et "In manus tuas", par M. J.-B. Boutet, cousin du défunt. M. Pierre Charles Lapointe était à l'orgue d'accompagnement.

L'absoute a été présidée par le Rév. I. Galarneau et la croix portée par l'abbé R. Lefebvre.

La Maison R.-V. Bélanger, de Beauport, a eu la direction des funérailles, dirigée par M. W. Robert.

L'inhumatoin a eu lieu dans le lot de la famille, au cimetière paroissial.

Lui survivent: sa mère, Mme Ludger-Eug. Parent, née Félexine Boutet; ses soeurs: Pauline et Denise Parent; ses belles-soeurs: Mme Lucien Parent, née Marie-Jeanne Grenier; Mme René Parent, née Blanche Tremblay.

Nous réitérons à la famille si lourdement atteinte l'expression de nos très vives condoléances.

La philosophie

M. John Oesterle, étudiant à la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, vient d'obtenir avec "très grande distinction" la licence en philosophie. M. Oesterle a fait une brillante soutenance en présence d'un jury composé de M. Charles de Koninck, doyen de la Faculté de Philosophie, du R. Père Ignatius-Thomas Eschmann, O.P., de M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire de la Faculté de Philosophie, et de MM. les abbés Albert Hamel et Maurice Dionne. Nos sincères félicitations.

On le déménage

Ossining, N.-Y., 8, (PA) — Fritz Kuhn, ancien chef du bund germano-américain, a été transféré à la prison de Dannemora avec 41 autres prisonniers, parce que Sing Sing est trop rempli. Kuhn purge une condamnation à 30 mois de prison, pour vol.

Long voyage



● M. REMI HOUDE, de Deschaillons, ingénieur à bord du "Bonsecours" que la compagnie Sincennes McNaughton Tugs Ltd, vient de vendre à la Russie. Ce navire ainsi que le "Bon Voyage" sont partis de Sorel, le 1er décembre dernier, pour Seattle, Oregon, une randonnée de 9,000 milles. Ils sont arrivés à bon port.

Buvez Coca-Cola Délicieux et Rafraîchissant

30 AOUT 1976 FB-99
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Joyeux anniversaire de naissance



● Cette photo nous fait voir un groupe de parents et d'amis qui se sont réunis récemment en la Salle du Club des Raquetteurs Dragon, rue St-Jean, pour célébrer l'anniversaire de naissance de M. ANTOINE TURGEON que l'on voit au centre. Cette soirée remporta un vif succès. (Photo Moderne Enrg.)

Les photographes dans l'A. M. D.

Des photographes de notre ville se sont réunis, hier soir, pour former une section de l'Association des Marchands détaillants. Les membres suivants ont été choisis comme officiers du nouveau groupement : président, M. W.-B. Edwards; 1er vice-président, M. J.-B. Martel; 2e vice-président, M. Michel Rossano ; trésorier, M. Paul Audet; secrétaire, M. Ferdinand Arneault.

Assistaient à cette assemblée, les photographes suivants : MM. W.-B. Edwards; Turcotte (Turcotte et Gousse); H. Roussel (Vitaphoto); Paul Audet (Studio Audet); Laberge, Alex. Côté, J. B. Martel (Photo Moderne); A. Alarie, Ferdinand Arneault (Institut Franco-Belge); Michel Rossani (Studio Michel).

● Conseils de Wilfrid Hamel aux libéraux Courville défie

(Suite de la page 3)

mars prochain le gouvernement King-Lapointe, qui est dit-il, le seul rempart capable de les protéger contre la conscription pendant la présente guerre.

Au cours de l'assemblée, tenue à 7 rue Dollard, sous la présidence de M. Léopold Bruneau, les membres adoptèrent une motion appuyant les instances déjà faites auprès de M. Charles Parent, député sortant de Québec-Ouest et Sud, pour qu'il accepte de porter de nouveau les couleurs du parti libéral dans cette circonscription.

Outre l'hon. Wilfrid Hamel, plusieurs orateurs prirent la parole au cours de l'assemblée, notamment Me Paul Lebel, président du Jeune Barreau, M. le Dr Eudore Parent, M. Sam Grégoire, président du club libéral Parent, M. Roméo Jobin, M. J.-Arthur Poirier et M. Rosaire Tessier.

L'hon. Wilfrid Hamel, qui fut présenté par M. Adélard Laliberté, président de l'Union libérale Laurier, et remercié par M. Paul Caouette, félicita Son Honneur le maire Lucien Borne du succès qui vient de couronner ses efforts pour obtenir l'établissement d'un aéroport militaire à Québec et il félicita aussi le gouvernement fédéral des procédés d'affaires qu'il emploie dans l'exécution des travaux et l'adjjudication des contrats.

Les membres, qui étaient très nombreux à cette assemblée régulière, votèrent à l'unanimité une motion pour remercier le gouvernement d'Ottawa de l'aérodrome et pour assurer les chefs du parti, l'hon. W.-L. Mackenzie King et l'hon. Ernest Lapointe, de leur confiance et de entière soumission.

Cette motion fut présentée par le président, M. Bruneau, qui fit voter aussi une résolution de félicitations à M. Fernand Fafard pour sa nomination comme organisateur en chef du parti libéral dans la région de Québec.

Le président fit appel à tous les jeunes libéraux de St-Sauveur et leur recommanda de donner sans retard leur adhésion à la Jeunesse libérale et de se procurer leur carte de membre.

M. L.-Ph. Langevin agissait comme secrétaire à l'assemblée et, en plus de ceux déjà mentionnés, nous avons noté la présence de MM. Alexandre Michaud, Rosaire Bissonnette, Sam Lepage, etc.

Séance du conseil municipal à Rimouski

Rimouski. (D.N.C.) — Le conseil municipal de la paroisse de Rimouski s'est réuni, à l'hôtel de ville de Rimouski, en assemblée régulière, sous la présidence du maire, M. Georges Turcotte.

Les deux conseillers nouvellement élus aux dernières élections, MM. Antoine Lévesque et Joseph Lavoie, ainsi que M. Auguste Lavoie, qui avait été réélu, ont été assermentés au cours de la séance de ce conseil. M. Joseph St-Pierre, du 2e rang de la paroisse, a ensuite été élu pro-maire.

Le conseil étudie les possibilités d'ouvrir une route de Ste-Odile au 3e rang. Le problème est encore à l'étude.

La canalisation déplaît aux débardeurs

Montréal, 8, (PC) — La division de Montréal de l'Association internationale des débardeurs vient d'adopter une résolution dans laquelle elle s'oppose à la canalisation du St-Laurent. La division compte 2,500 membres.

La résolution demande à "tous les membres du Parlement, à quelque parti qu'ils appartiennent, de faire tout en leur pouvoir pour s'opposer au traité avant qu'il ne soit trop tard." La résolution dit également que le projet n'est pas nécessaire aux intérêts du pays et qu'il aurait un effet désastreux dans notre province.

Mgr Camille Roy

Mgr Camille oy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval et supérieur général du Séminaire de Québec, part aujourd'hui pour Chicoutimi Mgr Roy sera de retour lundi prochain.

Décédé



● Le jeune JEAN-THEOPHILE LEMIEUX, fils de M. et Mme Théophile Lemieux (Antonia Dusseault) de St-Romuald, décédé le 21 janvier à l'âge de 5 ans et 2 mois.

Vol de manteau

Un vol a été perpétré mardi soir, à la patinoire St-Mathieu, coin des rues Simard et Salaberry. Une jeune fille, Mlle Bernadette Higgins, demeurant au No 220 1-2, rue Bagot, s'est fait voler un manteau de "seal brun", évalué à $80. environ. Le vol a été commis alors que le jeune fille patinait.

Comme elle s'apprêtait à partir, elle s'aperçut de la disparition de son manteau. Celui-ci fut dérobé non dans le vestiaire où les patineurs confient leurs objets moyennant une légère rétribution, mais dans la salle où les jeunes filles chaussent leurs patins.

La personne qui a emporté le manteau est connue. Si d'ici 24 heures, elle ne l'a pas remis à sa propriétaire, une plainte sera portée contre elle. La police a été aussi avertie du fait.

Nouveau club libéral

La Tuque. (Spéciale). — Vendredi, le 2 février, avait lieu, dans la salle de l'hôtel de ville, l'élection de la direction du nouveau club libéral ouvrier.

Voici les premiers officiers élus: Président, M. Thomas Lavoie; vice-président, M. Georges Boudreau; secrétaire, M. Thomas Harvey ; asst. secrétaire, M. Philippe Gravel ; trésorier, M. Charles Bédard; directeurs, MM. Frank Gauthier, David Boutet, Arthur Turgeon, Elzéar Dufour, Arthur Allard, Georges Aubé, Arthur Coriveau et D. Banville.

Le club compte actuellement 150 membres.

Sévère sentence

Rimouski, (D. N. C.) — Wilfrid Banville, arrêté il y a une dizaine de jours, en rapport avec les vols commis au magasin Canuel et au Manoir National, a été condamné, par le juge Antonio Couillard à six mois de travaux forcés.

Une partie des marchandises volées aux deux endroits a été retrouvée à l'endroit où demeurait l'accusé. Les enquêtes sur ces vols ont été faites par l'inspecteur Moïse Gauvin, de la Sûreté Provinciale, et par le détective Roger Bérubé.

Banville, bien qu'âgé de 19 ans, comparaissait pour la quatrième fois devant le juge Couillard, mais cette fois il devra faire un séjour assez long derrière les barreaux.

STE-APOLLINE

Chez les fermières

Le cercle des fermières de Ste-Apolline vient d'élire son bureau de direction pour l'année 1940. M. l'abbé Fortin, curé, a bien voulu accepter d'être aumônier du Cercle. Présidente, Mme André Bernard, réélue ; vice-présidente, Mme Philippe Laprise, réélue ; secrétaire, Mme Fabiana Mercier, réélue ; conseillères, Mmes Joseph Guimont, réélue, Arthur Noël, élue, Alexandre Laprise, élue ; bibliothécaire-lectrice, Mme Louis Couture, réélue ; conseillère provinciale, Mme Fabiana Mercier, réélue.

Journée d'éducation professionnelle

JOURNEE D'EDUCATION

St-Simon, 5. (D.N.C.L.)— Mercredi dernier, à St-Mathieu, eut lieu une journée d'action professionnelle agricole. L'assistance était nombreuse et on y remarquait spécialement plusieurs membres de l'U. C. C. de St-Simon.

Dans l'après-midi, l'on discuta de question agricoles et la soirée fut réservée aux conférences.

Au nombre des conférenciers, mentionnons MM. Jules Rioux, président de l'U. C.C., de St-Simon; Armand Ouellet, secrétaire et gérant du syndicat coopératif; M. l'abbé Alphonse Belzile, aumônier diocésain; M. l'abbé Eugène Brière, curé de St-Simon; Gérard Ouellet, secrétaire de l'U.C.C., de St-Mathieu, et M. l'abbé J.-Charles Pelletier, curé de St-Mathieu.

La réunion était présidée par M. Antoine Théberge, président du cercle de l'U. C.C. et gérant du syndicat coopératif.

A la Baie Trinité

Baie Trinité, 5. (D.N.C.L.) — Dernièrement, eut lieu, à Baie Trinité, sur la Côte Nord, une réunion de jeunes filles, pour la formation d'un cercle. Plusieurs en font partie; mentionnons Mlles Thérèse Bourassa, Marie Guay, Juliette Garneau, Stella Beaulieu, Delphine Tremblay, Simonne Jourdain, Louisette Garneau, Jacqueline Simoneau et quelques autres.

Les membres reçoivent à tour de rôle à une partie de cartes, et celle qui, à la fin de la tournée, aura conservé le plus de points, recevra un magnifique prix. Cette tournée se terminera le lundi de Pâques.



Avec ou sans bout de liège. Aussi, en Tabac Spud haché fin pour les faire vous-même, 10c le paquet.
ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED. Compagnie canadienne et indépendante

Si la NERVOSITÉ vous mine...



La double action tonique* du Sirop de Fellows vous aidera à vous "remonter", à calmer vos nerfs surmenés.

VOUS vous aiderez à dominer l'irritabilité nerveuse, l'accablement produits par l'excès d'activité mentale et physique, si vous vous tonifiez en prenant le Sirop de Fellows, car le Sirop de Fellows contribue de deux façons à apaiser la nervosité et à améliorer la santé générale.

*1—Il fournit le calcium et d'autres éléments qui calment les nerfs surmenés.

2—Il aide à donner à l'organisme et aux nerfs les éléments qui tonifient, qui stimulent l'appétit, favorisent la bonne digestion et vous aident à tirer le meilleur bénéfice de vos aliments.

La bonne humeur revient plus vite lorsque le Sirop de Fellows aide à retrouver l'entrain et la vitalité. Achetez aujourd'hui chez votre pharmacien une bouteille de Sirop Composé d'Hypophosphites de Fellows. N'en acceptez pas d'autre: exigez l'authentique Sirop de Fellows.

SIROP FELLOWS

Le sirop d'hypophosphites ORIGINAL—Le tonique de famille depuis 1864

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?...
AVEZ-VOUS DES EMBARRAS FINANCIERS?

SI OUI, ADRESSEZ-VOUS AUX LABORATOIRES FRANCE-CANADA LIMITEE, 105 ouest, rue St-Paul, Montréal, Distributeurs exclusifs des produits LORMEL INC., et des produits FRANCE-CANADA. **LA** on vous enseignera comment faire pour mettre fin à tous vos tracas.

C'EST L'OCCASION DE VOTRE VIE N'Y MANQUEZ PAS

Succursale de Québec
74 rue St-Joseph

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4310



Quelle élégance, quel chic dans cette ravissante toilette d'après-midi qui fera se retourner toutes vos amies, sans compter les hommes. Et la simplicité même de cette robe vous permettra de porter les bijoux que vous aimez. Le dessin de la taille vous amincira à l'extrême et vous donnera une grâce inaccoutumée. Le corsage a tout juste l'ampleur nécessaire pour mettre le buste en valeur. La jupe se compose de 4 morceaux faciles à ajuster. Manches longues, courtes ou trois-quarts, boutons dans le dos et à la taille, joli ceinturon contrastant, voilà des détails qu'il ne faut pas négliger.

GRANDEURS : 14, 16, 18, 20 ; 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 demande 4 verges 1-8 de matériel de 35 pouces de largeur et 1 verge de contrastant.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS "LE SOLEIL", Québec, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie, car LE SOLEIL, ne se tient pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B.— Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.



● Délicieux, et pourtant peu dispendieux—le Spaghetti Cuit Libby's et le Macaroni Cuit Libby's sont des plats parfaits pour le Carême.

Facile à Servir

Trois sous seulement pour une portion copieuse—c'est tout ce que coûte à servir le Spaghetti Cuit Libby's ou le Macaroni Cuit Libby's—et leur préparation se fait sans embarras. Faites simplement chauffer dans la boîte ou dans une casserole, servez à table tout chaud, et c'est prêt à être mangé.

Servi "en Casserole"

Le Spaghetti Cuit Libby's ou le Macaroni Cuit Libby's "en casserole" est un plat dont le convive le plus timide demandera une seconde portion. N.B.: Maintenant, un grand nombre d'hôtesses à la page servent du Spaghetti Cuit Libby's aux collations du soir. Peu coûteux, prêt en quelques minutes et facile à digérer, il plaît à la fois aux invités et à l'hôtesse.

Spaghetti "en Casserole"

Mettez la quantité requise de Spaghetti Libby's dans un plat allant au four. Recouvrez de chapelure de biscuits au soda beurrée et de fromage râpé. Mettez au four, à 375° F. jusqu'à ce que ce soit doré et chaud. Servez immédiatement.

Macaroni "en Casserole"

Dans un plat beurré allant au four, disposez un lit de Macaroni Cuit Libby's, puis un lit de saumon de conserve défait en paillettes et un petit peu de Soupe aux Tomates Libby's à "Pression Douce"; recouvrez de chapelure beurrée ou de fromage râpé. Faites chauffer à four modéré, 375°, juste assez longtemps pour que le tout soit bien chaud et doré sur le dessus.

Un menu de Carême

Si vous n'avez pas encore découvert ce que le Spaghetti Cuit Libby's et le Macaroni Cuit Libby's sont bons—essayez-les tous les deux maintenant—ils vous aideront à résoudre le problème de vos menus de Carême ou de vos jours maigres. (Le Spaghetti Cuit Libby's est fait avec du fromage et de la sauce tomate). Ces plats auront tant de succès chez vous, et ils sont si économiques, que vous déciderez de les servir régulièrement toutes les semaines.

Le Double de Votre Argent Remboursé

Commandez-en plusieurs boîtes de chaque à votre épicier et servez-en ce soir au souper ou demain au lunch. Libby's vous remboursera le double de votre argent si vous ne trouvez pas que le Spaghetti Cuit Libby's et le Macaroni Cuit Libby's sont les meilleurs que vous ayez goûtés. Envoyez simplement les étiquettes à Libby's, Chatham, Ontario, avec vos nom et adresse, et en indiquant le prix que vous avez payé. Acceptez ce défi amical—faites l'essai, cette semaine, du Spaghetti Cuit Libby's et du Macaroni Cuit Libby's.

Les Enfants en Redemandent

Et il n'y a pas de repas plus nourrissant pour les enfants actifs et en croissance qu'une bonne assiette de Spaghetti ou de Macaroni Libby's pour le lunch ou le souper. Fait avec le meilleur blé dur et une sauce tomate bien rouge et exquise—assaisonné d'épices aromatiques et de fromage canadien, c'est un plat qui a de l'attrait et qui aiguise l'appétit des enfants.

Préparés au Canada par SP240BF

LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED - CHATHAM, ONTARIO

Section de nouvelles générales radio, finances, théâtres, sport

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le plus grand quotidien du soir à QUEBEC et le plus grand médium de petites annonces classées, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 7131 pour une petite annonce.

59e ANNEE—No 35 DEUXIEME SECTION QUEBEC, JEUDI 8 FEVRIER 1940 PAGE TREIZE

M. le chanoine Gagnon nommé supérieur et vice-recteur

Candidature

(De notre 2ième édition, hier)



● M. LEOPOLD LANGLOIS, avocat spécialisé en assurance et en droit maritime, sera candidat libéral dans le comté de Gaspé. Il vient d'annoncer sa candidature et entend appuyer le gouvernement King-Lapointe. Il est originaire de Ste-Anne des Monts.

Il a été élu supérieur du Grand Séminaire et vice-recteur de l'Université Laval— — M. l'abbé Oscar Genest devient supérieur du Petit Séminaire.

(De notre 2ième édition, hier)

M. le chanoine Cyrille Gagnon a été élu ce midi par le conseil des prêtres agrégés du Séminaire de Québec supérieur du Grand Séminaire et vice-recteur de l'Université Laval. M. l'abbé Oscar Genest, directeur spirituel des élèves succède à M. le chanoine Gagnon au supériorat du Petit Séminaire. M. le chanoine Gagnon devient le 1er assistant du supérieur général, Mgr Camille Roy, P.A., V.G., et M. l'abbé Oscar Genest remplira la charge de second assistant. Ces deux nominations seront accueillies avec joie tant dans le personnel enseignant que chez les élèves des deux communautés où ces deux éminents éducateurs jouissent d'un très haut prestige. La nouvelle de ces nominations a été officiellement annoncée par Mgr Camille Roy, P.A., V.G., supérieur général du Séminaire et recteur de l'Université Laval, à l'issue de la séance qui s'est terminée un peu avant midi.

Supérieur du Petit Séminaire depuis quelques années, M. le chanoine Cyrille Gagnon a conquis l'affection et l'attachement des élèves qui le verront avec regret abandonner sa charge. D'autre part, M. le chanoine Gagnon connait bien l'oeuvre du Grand Séminaire. Il a rempli durant six ans la charge de directeur de cette institution et il y dispense son enseignement depuis près d'un quart de siècle. D'abord professeur de théologie dogmatique, M. le chanoine Gagnon est aujourd'hui titulaire de la chaire de théologie morale. Licencié en philosophie et docteur en théologie, M. le chanoine Gagnon est membre de l'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin et de la Commission permanente des Semaines Sociales du Canada. Dans l'exercice de ses multiples charges, il s'est toujours manifesté un esprit hautement cultivé et un précieux animateur.

M. l'abbé Oscar Genest est directeur spirituel du Petit Séminaire de Québec depuis plusieurs années. Il a voué ses talents et son dévouement sacerdotal à l'oeuvre de l'éducation dès le début de sa prêtrise. Il a acquis une expérience et une préparation qui le désignaient à l'importante charge qui vient de lui confier le conseil du Séminaire. Professeur de doctrine chrétienne et directeur spirituel du Séminaire, M. l'abbé Oscar Genest est considéré comme un véritable père par les élèves qui lui témoignent la plus entière confiance. Ce prêtre zélé était le père spirituel et le confident de Gérard Raymond qu'il a dirigé dans le sentier de la vertu. Le supériorat de M. l'abbé Genest ne saurait manquer d'être éminemment fécond.

Le "Soleil" prie respectueusement les deux nouveaux titulaires d'agréer ses félicitations et ses voeux.

Les candidatures dans Bellechasse

(De notre 2ième édition, hier)

De nombreux électeurs de Bellechasse, venus à Québec hier pour assister à l'assermentation de l'honorable Oscar Boulanger comme juge de la Cour Supérieure, nous avons appris qu'un fort mouvement se dessine pour demander à M. J.-S. Moreau, assureur si avantageusement connu, de laisser porter son nom à la convention libérale de ce comté. Pressenti à ce sujet par un représentant du "Soleil", M. Moreau nous a dit qu'il était flatté de cette démarche, mais qu'il n'avait jamais cultivé d'ambitions politiques que pour ses amis. "L'intérêt du comté, de la province et du pays, passe avant toutes considérations personnelles", a déclaré M. Moreau ; "cet intérêt a été jusqu'ici bien servi par le parti libéral et les députés de Bellechasse. Je ne souhaite qu'une chose, c'est que le candidat choisi puisse suivre cette belle tradition." De la part de ce lutteur généreux, ce geste de désintéressement n'étonnera personne.

Séisme en Grèce

(De notre 2ième édition, hier)

Londres, 7. (C.P.) — L'agence Exchange Telegraph annonce aujourd'hui qu'un rude tremblement de terre s'est produit à Edessa, près de Salonique, Grèce L'agence Reuters annonçait samedi que 18 chocs sismiques s'étaient produits sur le rivage du golfe de Salonique, endommageant ou détruisant au moins 120 immeubles.

Déclaration précise de M. G. Lacroix

M. Gérard Lacroix, C.R., affirme au représentant du "Soleil" qu'il ne sera pas candidat dans Saint-Sauveur.

(De notre 2ième édition, hier)

Des électeurs du comté de St-Sauveur ayant porté à notre connaissance qu'une requête circulait actuellement afin d'obtenir que M. Gérard Lacroix, C.R., soit candidat dans ce comté à l'élection du 26 mars, nous avons comuniqué avec M. Lacroix.

"Je ne suis pas candidat, a-t-il déclaré et ne désire pas l'être. J'entends aider mon parti dans la mesure de mes forces et ne rien épargner pour qu'il obtienne une victoire éclatante. Cette requête circule sans mon autorisation. Il est entendu que je ne suis pas candidat dans St-Sauveur."

D'autres sources, nous apprenons que l'hon. M. Dupré, C.R., C.P., ancien solliciteur-général du Canada sous le régime Bennett, serait l'adversaire de M. Charles Parent qui lui a déjà infligé une défaite en 1935.

Des renforts du contingent albertain

(De notre 2ième édition, hier)

Calgary, 7. (P.C.) — Des renforts au contingent de l'Alberta qui s'entraine actuellement en Angleterre avec la première division canadienne, seront recrutés dans l'Alberta, parmi les unités permanentes de l'infanterie et de la cavalerie. Si le nombre ne suffit pas, des recrues seront demandées en dehors de la milice active.

Nominations au Séminaire

(De notre 2ième édition, hier)



● Le conseil des prêtres agrégés du Séminaire de Québec a élu, ce matin, le chanoine Cyrille Gagnon (à gauche), supérieur du Grand Séminaire et vice-recteur de l'Université Laval. M. l'abbé Oscar Genest (à gauche), jusqu'ici directeur spirituel du Petit Séminaire, succède au chanoine Gagnon comme supérieur du Petit Séminaire.

Projet d'une gare centrale pour les autobus à Québec

Une gare centrale serait construite pour les autobus à Québec — La Provincial Transport Co. contribuerait une forte somme à l'exécution du projet — La gare s'élèverait près de la place Jacques-Cartier ou près de la gare du Palais.

(De notre 2ième édition, hier)

La ville de Québec serait dotée, dans un avenir rapproché, d'une gare centrale où tous les autobus ayant leur terminus dans notre ville seraient stationnés et où ils laisseraient et prendraient leurs passagers. Plusieurs villes du Canada ont des terminus du genre, mais la chose n'existe pas encore chez nous.

Une cinquantaine d'autobus font de Québec leur point terminus actuellement. Le nombre en est un peu plus élevé durant la belle saison. Ils sont stationnés à différents endroits dans la ville. Il arrive même que des personnes devant se rendre en dehors de la ville par l'autobus ignorent totalement où elles doivent se rendre pour prendre la voiture.

Il s'agit d'un projet d'envergure car il comporte la construction ou l'aménagement d'un édifice pour revoir les autobus accueillir les passagers et centraliser le trafic d'autobus à Québec. La Provincial Transport Co., la plus grosse compagnie de transport par autobus dans la province, est intéressée dans le projet et nous avons appris qu'elle est prête à disposer d'une somme considérable pour en assurer l'exécution. Tous les propriétaires d'autobus faisant affaires à Québec sont également prêts à contribuer leur part pour l'aménagement d'une telle gare.

Cette gare serait située, soit dans les environs de la place Jacques-Cartier, soit sur un terain vacant situé rue Saint-Roch, entre les rues du Roi et de la Reine, ou encore entre les rues St-François et du Roi, de la St-Dominique à la rue St-Roch, où se trouvent actuellement de vieilles bâtisses. Des pourparlers ont déjà été engagés au sujet de la mise à exécution du projet, mais le choix de l'endroit où s'élèverait cette nouvelle gare constitue l'une des difficultés du projet. La gare comprendrait en outre des plate-formes et des salles d'attente, les bureaux des compagnies intéressées, un restaurant, enfin, ce que l'on peut trouver dans une gare de chemin de fer. Les étages supérieurs pourraient être occupés par des bureaux d'affaires.

Des démarches auraient même été comencées pour la mise à exécution du projet. C'est ainsi que M. H.-R. Mallison, vice-président et gérant-général de la Provincial Transport Co., aurait manifesté un vif intérêt au projet et qu'il aurait laissé entendre que sa compagnie n'hésiterait nullement à consacrer une somme considérable à l'exécution du projet.

La centralisation des autobus constituerait aussi une forte amélioration au problème de la circulation dans notre ville. Mis au courant du projet par le représentant du "Soleil", l'inspecteur Gaudiose Buteau, chef du Service municipal de la circulation a dit que c'était là, en effet, une heureuse suggestion pour améliorer la circulation dans notre vile.

Exportations américaines à la hausse

Par suite de fortes commandes de guerre placées aux Etats-Unis par les Alliés, les exportateurs américains feront des affaires d'or en 1940.

(De notre 2ième édition, hier)

Washington, 7. (A.P.) — Les commandes de guerre anglo-françaises déjà placées ou en perspective indiquent que 1940 va être une année remarquable pour l'exportation américaine. On s'attend toutefois à ce que ce "boom" profite davantage à l'industrie qu'à l'agriculture. Le gros des commandes est pour les avions, machines-outils et autres produits industriels plutôt que pour les vivres.

Les commandes d'avions se chiffrent déjà par $700 millions et les usines font des heures surnuméraires pour y faire face. Les Alliés s'adressent de préférence aux dominions et colonies pour leurs commandes de vivres; ils s'adressent aussi aux Balkans, à la Turquie et à d'autres pays neutres, où leurs ressources financières leur assurent un plus grand pouvoir d'achat que l'Allemagne, ce qui est utile à leur politique.

En décembre dernier, les exportations américaines se sont chiffrées par $368 millions, soit une augmentation de 37 p.c. relativement à décembre 1938. Cette augmentation est due, pour une large part, aux commandes de guerre anglo-françaises. Elle fut de 26 p.c. par rapport à novembre 1939.

L'Angleterre n'avait pas de gros stocks de coton lorsque la guerre éclata. L'exportation de ce produit, en augmentation de 76 p.c. dans le dernier trimestre de 1939 par rapport au trimestre correspondant de 1938, est la seule qu'on puisse inscrire au crédit de l'agriculture américaine. Celle-ci ne peut compter sur d'importantes commandes que si la guerre se prolonge et si les pays belligérants souffrent de mauvaises récoltes. Les planteurs de tabac américains en savent quelque chose ,affectés qu'ils sont par la suspension des commandes anglaises. On estime que l'Angleterre a déjà en stock pour 2 ans et demi de tabac américain et l'on s'explique qu'elle veuille affecter à l'achat de produits plus nécessaires les fonds dont elle dispose.

Cargo esthonien coulé par une mine

(De notre 2ième édition, hier)

Londres, 7. (C.P.) — Le cargo esthonien "Anu", 1,421 tonnes, a touché une mine hier soir au large de la côte est d'Angleterre. Sur les 19 personnes à bord, trois, y compris le capitaine et sa femme, ont été tuées ; trois autres ont disparu. Parmi les survivants qui gagnèrent le rivage sur un radeau se trouvaient deux femmes.

Funérailles de M. Ernest Boisvert

(De notre 2ième édition, hier)

Victoriaville. — Mardi, le 23 janvier d'imposantes funérailles furent faites dans l'église de Ste-Victoire de Victoriaville, à M. Ernest Boisvert, décédé dimanche le 21 janvier, à l'âge de 78 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Auguste Beauchesne, qui chanta aussi le service, assisté de M. l'abbé Georges Lauzière, comme diacre et de M. l'abbé Rémi Allard, comme sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Clarisse Brunelle, deux fils, MM. Josaphat Boisvert, de Lowell, et M. Willie Boisvert, de Plessisville ; des cousins, M. et Mme Napoléon Brunelle, Mlle Alice Brunelle, Mme Ernest Brunelle, M. Télesphore Brunelle, M. et Mme Philippe Auger, Mme Victoria St-Pierre, Mme François Brunelle, Mlle Emma Sévigny, de Victoriaville, et autres parents.

La bannière des Congréganistes, congrégation à laquelle appartenait le défunt, ouvrait le cortège.

Les porteurs étaient MM. Désiré Bélanger, Eloi Houle, Félix Tourigny, Barthélémi Laurendeau, Maurice Leocmpte, Antonio Sévigny et Roméo Piché.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus profondes condoléances.

Houde à Québec

(De notre 2ième édition, hier)

Montréal, 7. (D.N.C.) — Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, le notaire J.-M. Savignac, président du comité exécutif, et Me Honoré Parent, directeur des services municipaux, sont partis hier midi pour Québec où ils doivent rencontrer l'hon. T.-Damien Bouchard, ministre de la Voirie pour l'entretenir de projet de travaux de chômage.

L. Langlois annonce sa candidature

M. Léopold Langlois, avocat, natif de Ste-Anne-des-Monts, annonce qu'il sera candidat libéral dans Gaspé, appuyant la politique de King-Lapointe.

(De notre 2ième édition, hier)

Cédant aux instances de nombreux libéraux du comté de Gaspé, une jeune avocat natif de Sainte-Anne des Monts, M. Léopold Langlois sera candidat libéral à l'élection du 26 mars prochain. Il semble bien que M. Langlois est entré définitivement en lice et qu'il fera la lutte jusqu'au bout. Il nous a lui-même annoncé sa décision, qu'il a prise après consultation avec plusieurs libéraux importants du comté de Gaspé, le plus vaste de notre province.

M. Léopold Langlois est le fils de feu Octave Langlois, navigateur de Sainte-Anne des Monts. Sa famille demeure à cet endroit. Il exploite en société avec son frère, le capitaine J.-Octave Langlois, une ligne de navigation qui dessert la côte de Gaspé.

Après son admission au Barreau, en 1937, M. Léopold Langlois entra au bureau d'un courtier en assurances à Québec, à titre de conseiller juridique. Il se spécialisa en droit maritime. Natif de la Gaspésie, il fit ses études au séminaire de Gaspé et les termina au séminaire de Rimouski. Il s'inscrivit ensuite à la Faculté de Droit de l'Université Laval où il obtint avec distinction sa licence en droit.

M. Léopold Langlois nous a déclaré qu'il se présentait comme franc libéral, partisan de la politique générale et de la politique de guerre du gouvernement King-Lapointe.

Lors des élections provinciales d'octobre, de fortes pressions furent exercées sur M. Langlois afin qu'il se portât candidat dans Gaspé-nord. Il déclina l'offre, assurant l'hon. Adélard Godbout de sa loyauté entière.

Séance du Cabinet

(De notre 2ième édition, hier)

Le conseil des ministres est réuni aujourd'hui sous la présidence de l'hon. Adélard Godbout.

Les automobilistes doivent respecter les règlements

Les règlements de la circulation à Québec sont maintenant bien connus et ceux qui les enfreindront seront poursuivis.

(De notre 2ième édition, hier)

Le capitaine A.-S. Bigaouette, chef de la police municipale de Québec, nous a annoncé, aujourd'hui, qu'à partir du 1er mai prochain, tous les automobilistes de la ville et des environs de Québec qui se rendront coupables d'infractions aux règlements de la circulation, dans les limites de la cité seront poursuivis.

"A partir de cette date", dit le chef de police, "nous cesserons de donner des avis. Il y a assez longtemps que les automobilistes sont avertis. Depuis le 1er décembre 1938, nous signalons les trois premières infractions. Comme dans toutes les autres villes du Canada et des Etats-Unis nous sévirons dès la première infraction maintenant".

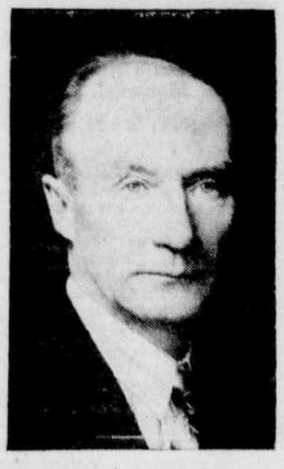
Le printemps prochain, le capitaine Bigaouette a l'intention de faire distribuer des circulaires aux automobilistes des paroisses des environs de Québec et dans un rayon de [illegible] automobilistes de l'extérieur pourront se renseigner sur les [illegible] de la circulation afin de se conformer à son observance.

Ce matin, le chef Bigaouette a été mis au courant d'incidents qui se sont déroulées lors de l'incendie d'une maison, sur la rue St-Jean. A la suite de ce qui s'est passé, le capitaine Bigaouette demande aux citoyens de ne pas intervenir dans les devoirs des pompiers. "Les chefs de la brigade", dit-il, "ont toutes les qualifications voulues pour remplir leurs fonctions et diriger le travail, là où il s'impose. Ils connaissent mieux leur travail que n'importe quel citoyen".

Le chef de police en profita aussi pour demander aux victimes de l'incendie de bien vouloir montrer de la patience à l'égard du médecin ou des hommes de la brigade. "Ils ne peuvent répondre à la fois à toutes les demandes".

Nouveau maire

(De notre 2ième édition, hier)



● M. ANGENARD PICARD, cultivateur de Saint-François de Montmagny, vient d'être élu par les conseillers, maire de la municipalité, succédant au notaire Arthur Martineau, qui vient de mourir. M. Picard a fait partie du conseil pendant huit ans.

Touristes attendus

(De notre 2ième édition, hier)

De nombreux touristes américains sont attendus à Québec, en fin de semaine. Comme c'est fête légale, lundi, aux Etats-Unis, à l'occasion du "Lincoln Birthday", on s'attend à ce que les Américains profitent du long congé de fin de semanie pour venir pratiquer les sports d'hiver dans notre ville. Il est même probable qu'un train spécial viendra de New-York.

La fête de Saint Thomas

(De notre 2ième édition, hier)

Les élèves du Grand Séminaire de Québec célébreront avec éclat la fête de saint Thomas d'Aquin le 7 mars prochain. Une séance solennelle au cours de laquelle des séminaristes participeront à une discussion théologique marquera la fête liturgique du Docteur Angélique. Le programme de cette célébration est en préparation. En outre de la soutenance théologique, il comportera une partie musicale dont se chargera la petite chorale du Grand Séminaire.

La Faculté de Philosophie marquera aussi brillamment la fête de saint Thomas. Les étudiants organisent une soutenance philosophique et une grande séance qui se déroulera en la salle des Promotions de l'Université le 7 mars.





Messieurs, Quelle Vente!!

RIEN de pareil!

Vous avez déjà vu des valeurs en autos usagées, mais non une réduction A PRIX DE GROS comme celle-ci. Comparez-les vous-même.

Chevrolet sedan 37 $475

Olds sedan 37 $560

CHEVROLET coach 36 $350
PONTIAC sedan 38 $625
Toutes ces voitures ont été parfaitement reconditionnées et portent notre Garantie 50-50

Chrysler sedan 32 $195

DODGE Panel 37 $290
CHEVROLET coach 37 $450
Voitures "HIVERISEES", c'est-à-dire prêtes à marcher tout l'hiver sans déboursé supplémentaire.

Plymouth coach 38 $520

CHEVROLET sedan 38 $625
FORD sedan 37 $440
DODGE sedan 34 $195
WILLYS sedan 38 $490
Ces valeurs ne vous donnent qu'un aperçu de ce que nous avons à vous offrir. Venez voir toutes nos superbes aubaines.

Ford sedan 38 $495

TERMES FACILES DE PAIEMENT

J.-L. DROLET AUTOMOBILE LTEE

279, rue Saint-Joseph

ECONOMISEZ $5.00 en achetant votre HABIT ou PALETOT directement du manufacturier



QUEBEC MODERN CLOTHING Mfg Co

580—RUE ST-VALLIER — COIN ST-ANSELME.

— MOI, MAINTENANT, MA BOISSON C'EST LE PORTER CHAMPLAIN....

Dans les clubs, dans les tavernes, partout vous rencontrerez un nombre sans cesse croissant d'hommes qui ont adopté le Porter Champlain comme leur boisson favorite. La raison en est bien simple. Ce porter crémeux possède, au plus haut degré, ces qualités de force et de richesse qu'un homme apprécie dans une boisson.



A-11

Le PORTER CHAMPLAIN

C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE
Québec Montréal

Desservant toute la province

La seule Brasserie canadienne-française et indépendante

Le mouvement de baisse dans Abitibi Paper commun s'est continué durant la matinée

Le titre a coté $1.30 à Montréal — Cours soutenus à New-York et à Montréal.

INT. PAPER

New-York, 8. (P. A.) — Les cours des titres mobiliers étaient irréguliers à l'ouverture de la Bourse de New-York ce matin. Les prix se sont quelque peu raffermis dans Youngstown Sheet & Tube, United Aircraft, Bethlehem Steel, Johns Manville, Pennsylvania, et American Telephone. Les cours ont fléchi dans U. S. Steel, U. S. Rubber, General Motors, Chrysler, Anaconda, Loew's et Standard Oil of N.-J.

A 11.30 HEURES

Les titres d'aviation étaient un peu plus fermes, cet avant-midi, sur la Bourse de New-York. Le roulement fut très peu considérable. Les cours ont monté dans Douglas Aircraft 83 1-2, Boeing, United Aircraft, Glenn Martin, de même que dans Sears Roebuck, Johns Manville, American Can Bethlehem Steel à 75 ex-dividende, Westinghouse, Youngstown Sheet, Consolidated Edison et North American. Les cours étaient plus faibles dans U. S. Steel à 58 3-8, General Motors à 53 3-4, Chrysler à 82 1-2, U. S. Rubber, Anaconda à 27, Kennecott, U. S. Gypsum, General Electric et Standard Oil of N. J. International Paper privilégié a touché la nouvelle cime de 58 3-4 et le commun a coté 13 1-2.

Les cours des valeurs mobilières étaient soutenus à Montréal. Bruck Silk a coté 6 3-4, Aesbestos 25 1-2, Canadian Celanese 36 1-2, Bathurst 15, Pacifique Canadien 6 1-2, Canadian Car 14 1-2, Dominion Steel B 14 5-8, Smelters 46 1-4, Brazilian 9, Price Brothers 21 7-8, Consolidated Paper 7 1-4, Fraser Voting Trust 19 1-2 et Fleet Aircraft 9 3-4. Abitibi commun a enregistré un virement de près de 2,000 parts durant la matinée et baissa à $1.30 pour remonter ensuite à $1.35. Le privilégié a cédé 1-2 point à 16. Dans le compartiment minier, Sullivan cotait 91 sous, Siscoe 81 1-2 sous, Eldorado 96 sous, Francoeur 51 sous, Canadian Malartic 74 sous et East Malartic $3.90. Les obligations étaient soutenues. Abitibi Paper a coté 67 1-2 offert 68 1-4 demandé, Brown Company 56 offert 57 demandé, Consolidated Paper 63 3-4 offert 64 1-2 demandé, et Minnesota and Ontario 48 1-2 offert 49

A MONTREAL

Montréal, 8. (P. C.) — Les titres mobiliers ont encore gagné des fractions sur la Bourse de Montréal, à l'ouverture de ce matin. On notait des gains dans Pacifique Canadien, Bathurst, Price Brothers, Bruck Silk Imperial Tobacco, Ogilvie Flour, Asbestos et Brazilian Traction. Les cours étaient stationnaires dans Montreal Power, International Petroleum et Dominion Steel and Coal B.

CURB DE MONTRAL

Montréal, 8. (P. C.) — Les titres industriels étaient un peu plus fermes, ce matin, sur le Curb de Montréal. Le marché minier était peu actif. Les gains étaient fractionnaires dans British American Oil, Fleet Aircraft, Fairchild, Provincial Transport et Fraser Voting Trust. Maclaren Paper perdit un point. Canadian Malartic a baissé d'un sou tandis que Francoeur gagna 3 sous. Dome était stationnaire.

A TORONTO

Toronto, Ontario, 8. (P. C.) — Les titres miniers étaient stables sur le marché de Toronto, à l'ouverture de ce matin. Steep Rock a monté de 6 sous à la nouvelle cime de $2.54 et Sherritt Gordon était plus ferme. Les mines d'or étaient stationnaires. On notait de faibles gains dans East Malartic, Perron, Madsen et Francoeur. Home Oil a coté $2.79. Les cours des valeurs pétrolières de l'ouest canadien étaient fermes.

LES CEREALES

Winnipeg, 8. (P.C.) — Le blé canadien a monté de 1-8 de sou le boisseau ou il était stationnaire, ce matin, sur le marché de Winnipeg. Mai 85 1-4, 1-8 sous, juillet 86 sous, et octobre 87, 87 1-8 sous. Les avoines étaient en recul de 1-8 de sou ou en mieux d'un quart de sou. Mai 40 1-2, 3-8 sous, juillet 38, 38 1-2 sous et octobre 34 3-8, 1-4 sous. L'orge de mai était stationnaire à 53 1-2 sous. Le lin n'a pas été coté à l'ouverture. Le seigle était stationnaire au en mieux de 1-8 de sou. Mai 74 1-4 sous et juillet 73 sous.

A Chicago, 8. (P.A.) — La probabilité d'une plus froide température dans l'ouest et le sud-ouest du pays a déclenché un mouvement d'achats sur le marché de Chicago, ce matin. Le blé ouvrit en recul de 3-8 de sou ou en mieux de 1-8 de sou. Mai 97 3-4, 98 sous et juillet 95 3-8, 1-4 sous. Les cours ont ensuite monté sur toute la ligne. Le maïs ouvrit stationnaire ou en recul d'un quart de sou. Mai 55 7-8, 56 sous et juillet 55 7-8 sous.

Ward Baking Co. a gagné durant l'année 1939 des profits de 80 sous par action privilégiée 7 pour cent au lieu de $3.25 l'année précédente.

PRODUITS DE LA FERME

UNE HAUSSE DES PRIX DU BEURRE

Les prix du beurre ont monté d'environ un quart de sou la livre à Montréal.

Montréal, 8. — (P.C.) — Les prix du beurre ont monté d'environ 1-4 de sou la livre sur le marché de Montréal hier. Voici les cours fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre: première qualité de fabrique, prix de gros, en pains d'une livre, 26 1-2 à 3-4 sous; en tinette, 28-28 1-4; No 1 pasteurisé du Québec, prix de gros, 27 1-4 à 3-8; No 2 du Québec, 26 3-4. Arrivages: 186 boites.

Fromage blanc et coloré de l'Ontario, prix des arrivages courants, 19 5-8 sous. Aucun arrivage.

Oeufs expédiés en caisses usagées et gratuites, prix de vente: A-gros, 23 1-2 à 24 sous; A-moyens, 21 1-2 à 22; A-poulettes, 20 1-2 à 21; B-gros et C, non cotés. Arrivages: 602 caisses.

Patates, le sac de 75 lbs: No 1 du Québec, $1.10-$1.15; No 2 du Québec, $0.90-$1.00, No 1 du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, $1.25-$1.30-$1.35.

MARCHE DU BEURRE

Montréal, 8. (P. C.) — Le beurre du Québec marque 92 a coté 27 — 27 1-4 sous la livre, ce matin, sur le marché au comptant du Canadian Commodity Exchange. Les oeufs A-gros de l'est ont coté 23 1-2 sous la douzaine, les A-moyens 21 1-2 sous et les A-de poulettes 20 1-2 sous. Sur le marché du beurre à terme, février a coté 27 1-4 sous et mars 27 5-8 sous la livre.

LE GROUPE DE ST-LAWRENCE

Rapports favorables de St-Lawrence Corp., de St-Lawrence Paper et de Brompton Pulp.

Montréal, 8. — Le rapport financier de St. Lawrence Corporation Limited pour l'année 1939 démontre une amélioration dans la position de cette société qui a comme filiales St. Lawrence Paper Mills Company Limited, Brompton Pulp & Paper Company Ltd et Lake St. John Power and Paper Co. Les revenus de la compagnie ont été l'an dernier un dividende touché de Brompton Pulp au montant de $327,878. Après le prélèvement des déboursés et le paiement d'un dollar par action privilégiée en acompte sur les arriérés de ce dividende, il est resté un surplus de $17,442, ce qui a porte le surplus général au montant de $33,-015. Le bilan indique des disponibilités totales de $15,662,544. L'emprunt bancaire a été réduit de $17,-422 à $146,611. Les arriérés sur le dividende privilégié étaient de $15.25 par action le 31 décembre dernier.

St. Lawrence Paper Mills

Montréal, 8. — Les profits d'exploitation de St. Lawrence Paper Mills Company Limited durant l'année 1939 furent de $840,297 à rapprocher de $466,620 durant l'année 1938 et de $747,794 durant l'année 1937. Les ventes de papier-journal de la société ont été de 103,397 tonnes, ce qui représente environ 58 pour cent de la capacité de la compagnie, au lieu de 94,490 tonnes en 1938 et de 147,417 tonnes en 1937. La société a chargé $752,581 au compte de la dépréciation au lieu de $325,000 en 1938 et de $625,000 en 1937. La compagnie toucha un dividende de $108,000 sur les actions privilégiées de Lake St. John Paper durant l'année 1937. Le surplus de l'exercice 1939 a été de $62,099 ce qui a porté le surplus général à $301,531. Les arriérés sur le dividende de la société s'élevaient à $53.25 par action à la fin de 1939.

Le fonds de roulement s'élève à $1,424,385, en augmentation de $765-052 sur celui de 1938. L'emprunt bancaire a baissé de $552,153 au montant de $1,733,100.

Brompton Pulp & Paper

Montréal, 8. — Brompton Pulp & Paper Company Ltd a gagné durant l'année 1939 des profits nets d'exploitation de $774,034 au lieu de $403,281 durant 1938 et de $736,179 durant 1937. La compagnie a chargé $369,156 pour la dépréciation en regard de $271,571 durant 1938 et de $287,216 durant 1937. Les profits nets furent de $1.16 par action commune au lieu de 40 sous en 1938 et de $1.34 en 1937. Après le paiement d'un dividende de $1.10 par action, le surplus de la société a augmenté de $17,947 à $533,306. Le fonds de roulement est de $2,419,651 au lieu de $2,118,342 à la fin de 1938. Les compagnies du groupe Hearst doivent $221,237 à Brompton Pulp & Paper.

National Biscuit Co. a gagné durant l'année 1939 des profits nets de $1.83 par action commune au lieu de $1.64 durant l'année précédente.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

Séance du 7 février 1940

Ventes		Préc.	Haut	Bas	Ferm.
		Ferm.			
10	Agnew Sur.	11	11½	11½	11½
435	Alg Steel.	14⅞	16	15	16
25	Do Pr	97	98	98	98
240	Asbestos Cor	24⅞	25	24⅞	25
20	Ass Br of C.	17½	17½	17½	17½
2025	Bulolo G Dr	23¼	23½	23½	23½
371	Bath Pap A.	14¾	15	14¾	14⅞
57	Bell Tel.	168	167	166½	167
986	Braz Trac.	8⅝	8¾	8½	8⅝
5	B C Pow B	2⅞	2½	2½	2½
3105	Bruck Silk.	5	6⅝	5⅛	6⅝
170	Bull Pro A.	16½	16⅝	16½	16⅝
370	Can Car.	13½	14	13½	13¾
190	Do Pr	24	24	24	24
2475	C Celanese.	36½	37½	36⅛	36¾
55	Do Pr	126	127	126⅛	127
145	C Cement	7	7⅛	7	7⅛
32	Do Pr	96½	96	96	96
190	C Converters	16	19½	17½	19½
30	Mont Cotton	104⅝	105	105	105
20	Do Pr	113	113	113	113
525	Can For Inv	10½	12	12	12
150	C Ind Alc A	2¾	3	2⅞	2⅞
65	Do B	2¾	2¾	2¾	2¾
2365	C Pac Ry	6⅞	6½	6⅜	6⅜
1130	C Steam.	7⅛	7¼	7⅛	7¼
345	Do Pr	18	18¼	18	18¼
20	Cockshutt Pl	7⅞	7½	7¼	7½
161	Cons Smel.	45⅝	46	45¾	46
225	Dist Seagr.	23¾	24	23¾	23¾
100	Do Pr	96	96	96	96
59	D Bridge	37¼	37	37	37
70	D Coal Pr	21¾	21¾	21½	21½
20	Dom Glass.	126	125	125	125
430	D Steel B	14½	14½	14¼	14½
295	D Textile	89¾	90	89⅞	90
10	Dryd Paper	10	9⅞	9⅞	9⅞
90	Electrolux	11	11½	11½	11½
245	Found Co	12	12	11¾	11⅞
60	Gat Power.	16	16½	15⅞	16⅛
109	H Bridge	8¼	8½	8⅛	8⅜
115	Hol G Min	14⅞	15	14¾	15
70	How Smith	19½	20	19¾	20
5	Do Pr	103	103⅛	103⅛	103⅛
375	Hud B Min	30½	30½	30½	30½
1247	Imp Oil.	14⅞	15⅛	14¾	15⅛
350	Imp Tob.	15⅝	15⅝	15⅝	15⅞
50	Int Bronze.	21¼	21⅝	21¼	21⅝
245	Int Nickel	43½	44½	43⅝	44¼
955	Int Petrol.	23¼	24	23⅞	24
50	Int Power	4	4	4	4
250	L of the W.	23¼	24½	23½	24½
60	Laura Sec C	12¾	13	13	13
20	Long & S L	16	18½	16½	16½
25	Massey H	5½	5⅝	5⅝	5⅝
209	McColl Fr	8	8	8	8
1386	Mont Pow	31¼	31¼	31	31
89	Mont Tram	51	52	51	51
225	Nat Brew	37	36¾	36½	36¾
65	N Steel Car	64	64	64	64
75	Niag W W.	30	31	30½	31
160	Nor Mines.	75	75	74¾	74¾
35	Ogil Fl Mills	32	33	32⅞	33
10	Ottawa El R	9	9	9	9
245	Penm Ltd xd	60	59¾	58	58
148	Power Corp.	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞
415	Price Bros.	21¼	21¾	21½	21¾
25	Do Pr	80	80	80	80
345	Reg Knitt.	5	6	5	6
170	Shawinigan	22⅜	22½	22¼	22⅜
100	Sher Wil	13¾	13½	13½	13½
50	Sim H & S	8	9	9	9
170	St Law Cor	5	5	4⅞	5
75	Do Pr	18	18½	18½	18½
120	St Law P Pr	45	45¼	45	45¼
45	Steel of C.	80	80	80	80
20	Do Pr	80	80	80	80
15	Tooke Br Pr	10	12	12	12
45	Unit Steel.	5⅝	5½	5½	5½
55	Viau Ltée	3	3	2¾	3
874	Wab Cotton.	34	36	34	36
65	Win Elec B	2	2	2	2
110	Zellers Ltd.	10¾	10¾	10¾	10¾
5	Do Pr	24	24	24	24
	BANQUES :				
39	Commerce	170	172	170	170
37	N-Ecosse.	308	310	310	310
21	Royale	181¼	182	182	182
	OBLIGATIONS :				
50	M Power 3%	49¼	49¼	49¼	49¼

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

Séance du 7 février 1940

Ventes		Préc.	Haut	Bas	Ferm.
		Ferm.			
2940	Abitibi	165	165	150	150
105	Do Pr 6%	16⅜	16½	16¼	15½
75	Alum Ltd	125	125	125	125
50	Bathurst B	4¼	4½	4¼	4½
190	Beauharnois.	5¾	5⅞	5⅝	5⅝
430	B A Oil	23	23	22¾	22¾
128	B C Packers	19¼	19¼	19	19¼
20	C N Pow Pr.	110	111	111	111
70	C Vinegars.	14	13¼	13¼	13¼
275	C & D Sugar	33½	34½	34¼	34¼
110	Can Brew	160	160	150	160
150	Do Pr	26	26	25⅞	26
25	Can Malt	36	36	36	36
20	C Marconi.	110	120	120	120
25	C P & P Inv	100	100	100	100
60	C Vicks Ltd	7	7	7	7
326	Cat Food	16	16	15½	16
150	C Alcohol	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
397	Cons Paper	7⅞	7¼	7⅛	7¾
125	Cub Airc	3	3	2⅞	3
50	Dav & Fr B	3	3	3	3
5	Dom Engin	40	40	40	40
130	Donnacona A	8	8⅞	8½	8⅞
235	Do B	7⅞	7½	7¾	7½
15	East Dair Pr	5	4½	4½	4½
130	Fairchild.	5⅝	5¾	5¾	5¾
390	Fleet Airc	9	9⅝	9¼	9⅝
65	Ford of C A	19¼	19½	19½	19½
175	Fras Co V T	19	19¼	19	19
10	Int Util A	8¼	9¾	9¼	9¼
25	Lake S J P	24	25	25	25
100	Macken A S.	40	40	40	40
55	Massey H Pr	55	55	55	55
165	Méchers Pr.	5¾	6	6	6
250	Prov Trans	7	7	7	7
50	Unit Am A	12	12⅝	12⅜	12⅝
20	Walk G Pr	20¼	20¼	20¼	20¼
	MINES :				
400	Aldermac	32	32	32	32
500	Bouscad.	4	4½	4½	4½
900	Can Mal	78	75	75	75
100	Cent Cad	17	17	16	16
250	Cent Pat	240	240	240	240
25	Dome Mines.	27	27	27	27
600	East Mal	395	390	390	390
5200	J M Cons	4	4	3½	3⅝
600	O'Brien	151	152	150	150
500	Pato Cons.	230	240	240	240
13700	Red Crest	8	8	8	8
2100	Sherr Gor.	100	100	99½	99½
200	Siscoe.	83	83	83	83
900	Slad Mal	46	50	48	48
500	Sullivan.	90	93½	93½	93½
14200	Wood Cad.	25	25¼	24½	24½
250	Wright Har	795	800	800	800
	HUILES :				
850	Home Oil	279	280	279	279

Total des ventes : 34,500 actions industrielles: 45,700 actions minières.

PRETS POUR AMELIORATIONS

Ottawa, 8. — Les chiffres publiés par le ministre des Finances, l'hon. J.-L. Ralston, révèlent qu'en janvier les prêts consentis en vertu du Plan d'améliorations aux habitations se chiffraient par $514,578. C'est là une augmentation de 12 pour cent sur le volume signalé au ministère au cours du mois correspondant l'année dernière. En janvier 1940, le nombre de prêts était de 1,356 contre 1,173 en janvier 1939.

Une augmentation de $272,029 dans Ontario porte le montant des prêts consentis dans cette province à $19,320,774; Québec vient au deuxième rang avec une augmentation de $77,010 et l'Alberta et la Colombie Britannique se partagent la troisième place. l'Alberta accusant la plus forte augmentation dans le volume des prêts et la Colombie Britannique la plus forte augmentation dans le nombre des nouveaux prêts.

Sturgeon River Gold

La production de Sturgeon River Gold Mines en janvier 1940 a été de $48,371, un nouveau sommet. Elle avait été de $37,096 durant décembre 1939 et de $33,-530 durant janvier 1939. Les chiffres se rapportant a utonnage traité au moulin ne sont pas encore connus.

OPPORTUNITÉ

Industrie en opération, parfaitement outillée et sans autre passif que son capital souscrit, possédant matière première pour opérer, désire augmenter son capital pour expansion d'exportation pour fins de guerre.

Ecrire à Casier Postal No 454, Québec.

DOW

LA BIERE DE BON GOUT

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006.

SEANCE DU 7 FEVRIER 1940

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

Ventes : 491,280 actions.

Titres	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
	Ferm.			
Air Reduction	49¼	49⅞	49⅜	49½
Allied Chemical	172½	175½	174¼	175½
Allis Chalmers	37½	37¾	37½	37¾
American Can	112⅜	113½	113	113
Amer. Car & F.	24⅝	25½	25⅜	25½
Amer. Loco	19	19¼	19	19
Am. Power & L.	4	4	3⅞	3⅞
Amer. Radiator	9½	9⅝	9½	9½
Am. Rol. Mills	15⅛	15	15	15
Amer. Smelting.	48⅞	49⅛	49½	49⅞
Am. Steel Fdry.	27⅝	28	28	28
Amer. Sugar	19¼	19⅜	19½	19⅝
Amer. T. & T.	171	171⅜	171	171
Am. Water W.	9⅜	10	9⅞	10
Anaconda Cop.	27¼	27⅝	27½	27⅝
Atchison Ry.	23⅝	24	23½	24
Baldwin Loco	15⅛	15½	15¼	15⅜
Bendix Aviat.	30⅛	31	30¾	30¾
Bethlehem Steel	75⅝	76⅜	75½	76⅛
Boeing Aircraft.	24⅛	24⅝	24⅛	24⅛
Borg. Warner	22⅛	22⅜	22⅝	22⅜
Briggs Mfg	20½	20⅞	20⅞	20⅞
Can. Pacific	5⅛	5⅛	5	5
Case J. I.	68⅞	69¼	69	69
Celanese of Am.	27⅜	27⅞	27½	27⅝
Cerro de Pasco	37⅝	38	38	38
Ches. & Ohio	40	40	39⅝	39⅞
Chrysler	82⅜	82¾	82	82¾
Columbia Gas	6⅜	6¼	6¼	6¼
Com. Solvents	14	14¼	14	14
Com. & South.	1⅛	1¼	1¼	1¼
Cons. Edison.	32⅛	32⅛	32	32⅛
Cons. Oil Corp.	7⅛	7¼	7⅛	7¼
Contin. Can	43	44½	43¼	44½
Cont. Motors	4½	4½	4⅜	4⅜
Crown	16⅜	16⅝	16½	16½
Crane Corp.	22	22¼	22⅛	22⅛
Crucible Steel	37⅛	37¼	36¾	37¼
Curtis Wright	10⅜	10⅝	10⅜	10⅜
Do A	29⅞	29⅞	29⅜	29⅜
Deere & Co	20	20⅝	20¼	20⅝
Del. & Hudson	19⅛	19	19	19
Douglas Aircraft	82¼	82⅜	82¼	82⅜
Dupont de Nem.	180½	181¾	181	181¾
Electric P. & L.	6⅜	6½	6⅜	6½
Freeport Texas.		34⅛	34⅛	34⅛
Gen. Electric	38½	39	38⅝	39
General Foods	47	47½	47⅛	47⅛
General Motors.	53¼	54	53	54
Glenn Martin	39	39¼	38⅞	38⅞
Goodrich Tire	17¾	18	18	18
Goodyear Tire	22½	22¾	22½	22⅝
Great Ner. Ry p.	23½	23¾	23⅜	23⅜
Homestake Min.	57½	57	56¾	56¾
Ill. Central Ry		11¾	11⅝	11⅝
Interlake Iron	10	10	10	10
Intern. Harvester	53⅜	53⅞	53½	53½
Intern. Nickel	36¼	36⅜	36⅜	36⅜
Intern. Paper	13⅜	13½	13¼	13⅜
Do priv.	57⅜	58⅛	57	58⅛
Intern. Tel. & T.	4	4	4	4
Johns Manville.	71½	71¾	71¼	71¼
Kennecott	35½	36⅛	35⅜	36⅜
Lambert Co.		15⅞	15⅞	15⅞
Loew's Inc.	36	36⅛	36	36⅛
Lorillard Tob.	24⅝	24⅞	24⅛	24⅞
Mack Trucks	25	25	24¾	25
Martin G. L.	39	39¼	38⅞	38⅞
McKeespt T. P.	11	11	11	11
Miami Copper	9¾	9¾	9⅛	9⅛
Montgom. Ward	52⅛	52⅞	52⅜	52⅞
Nat. Biscuit	23⅞	24⅛	24⅛	24⅛
National Dairy	16⅜	16⅞	15½	16½
Nat. Distillers	23⅞	24⅛	24	24⅛
Nat. Pow. & L.	8	8	8	8
National Steel		67½	67	67
N. Y. Central	16⅜	16⅝	16⅛	16⅛
North Am. Avia.	25⅛	25⅛	24¾	24¾
North Am. Co.	21⅜	21⅜	21⅜	21⅜
Northern Pac.	8⅜	8⅜	8⅛	8⅜
Packard Mot.	3¼	3¼	3⅛	3¼
Param. Publix.	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Penn. RR.	21¾	21⅞	21⅝	21⅞
Pub. Ser. N. J.	40¾	40⅞	40⅝	40⅝
Pullman Inc.	26¼	27	26½	27
Pure Oil	8⅜	8⅜	8	8⅜
Radio Corp.	5⅜	5¾	5⅝	5¾
Remington R.	9¾	9¾	9¾	9¾
Republic Steel	19⅞	20¼	19⅞	20⅛
Sears Roebuck	83¾	84½	84	84½
Simmons Co.	21⅞	22	21⅜	22
Socony	11½	11⅜	11⅝	11⅝
Southern Pac.	13¼	13¼	13¼	13¼
Southern Ry	17⅜	18	17⅞	18
Sperry Corp.	45¼	45½	45½	45½
Stand. Brands	7⅛	7⅝	7⅛	7⅛
Stan. Oil of C.	24½	24½	24½	24½
Stan. Oil N. J.	43½	43⅝	43⅜	43⅜
Stan. Oil Ind.	26⅜	27	26⅜	27
Stone & Webster		10⅜	10¼	10⅜
Studebaker	10¼	10⅜	10¼	10¼
Texas Corp.	43¼	43⅜	43⅛	43⅜
Texas Gulf Sulp.	34¼	34⅝	34⅛	34⅜
Timken Rol. B.	48⅜	49	49	49
Twentieth C.F.F.		11¼	11¼	11½
Union Bag	13¾	13⅞	13⅜	13⅞
Union Carbide	80	80⅜	80	80⅜
United Aircraft.	48¼	48½	47½	48
United Air Lines.	15⅞	15½	15⅜	15½
United Corp.	2¼	2⅜	2¼	2¼
United Fruit	81⅝	82¼	81¾	81¾
U. S. Pipe & Fry		37½	37	37
U. S. Rubber	36¼	36⅜	36¼	36¼
U. S. Steel	58⅛	58⅜	57⅞	58⅜
Do priv.		116½	116	116½
Vanadium	31⅜	31½	31½	31½
Warner Pic.	3¾	3¾	3¾	3¾
Western Union.	23½	24	23⅝	24
Westing. Air Br.	23½	24⅛	24⅛	24½
Westing. Elec.	109	110¼	109¼	110¼
Woolworth	41⅞	41⅜	41¼	41⅜
Yellow Truck B.	17	17⅛	16⅞	17⅛
Youngstown S.	40⅝	41	41	41

LAKE ST. JOHN POWER & PAPER

Les bénéfices nets de la compagnie furent de $487,268 durant 1939.

	1939	1938
Profits nets	$487,268	$443,430

Montréal, 8. — Les bénéfices d'exploitation de Lake St. John Power & Paper Company Limited durant l'année 1939 se sont chiffrés par $773,472 à rapprocher de $582,121 durant l'année précédente, mais ils n'ont pas atteint le montant de $1,000,984 qui avait été rapporté en 1937. La compagnie a chargé pour la dépréciation $236.04 au lieu de $138.691 en 1938 et de $274,104 en 1937, ce qui a laissé un solde de $487,268 pour couvrir exactement l'intérêt sur les obligations. Le surplus de la compagnie est resté stationnaire à $73,145.

Le fonds de roulement a augmenté de $302,989 à $2,084,269. L'emprunt à la banque a baissé de $760,000 à $436,500. Les disponibilités courantes sont de $3,159,146 et les exigibilités immédiates de $1,074,877. Le montant dû à Lake St. John Power & Paper par les compagnies du groupe Hearst est de $1,105.650, soit une diminution de $181,108 sur celui qui était dû à la fin de 1938. Le moulin a marché à 58 pour cent de la capacité durant l'année écoulée au lieu de 50 pour cent en 1938. On prévoit que l'activité sera un peu plus forte en 1940. La compagnie décidera avant le 15 mars prochain ce qu'elle fera au sujet de l'intérêt payable sur les valeurs d'hypothèque générale pour les années 1938 et 1939.

AMALGAMATED ELECTRIC

Toronto, Ontario, 8. — (P. A.) Amalgamated Electric Corporation Limited a gagné durant l'année 1939 des profits nets de $56,515 comparativement à $44,416 durant l'année précédente. Le fonds de roulement était de $627,777 au lieu de $623,364 à la fin de 1938 .Les disponibilité courantes sont de $719,-019 et les exigibilités immédiates de $94,247.

Les profits nets de Commercial Credit Co. durat l'année 1939 furent de $4.01 par action commune au lieu de $4.60 en 1938.

Elu vice-président



● McNEELY DuBOSE, M.E.I.C., de Arvida, qui vient d'être nommé vice-président de l'Engineering Institute of Canada pour la province de Québec (zone C). M. DuBose est surintendant général de Saguenay Power Company, vice-président et directeur de Saguenay Electric Company, de Saguenay Transmission Company Ltd, et de Alma and Jonquière Railway Company. Il fait aussi partie de l'American Institute of Electrical Engineers et de la Corporation des Ingénieurs professionnels de Québec.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par JOHNSTON & WARD 105 côte de la Montagne. Tél.: 2-7091

SEANCE DU 7 FEVRIER 1940

Ventes:		Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
3000	Acme G	-	5	5	5
2200	Alder C	31	32	32	32
1100	Ang C Oil	96	98	96	96
600	Arnt G	12½	12	12	12
1100	Aunor G M	257	255	253	253
2000	Bag M L	10	8½	8	8
1100	Ban C M L	21	21	21	21
2000	Bear E	6½	7	7	7
5800	Bidg K	14	16	14	16
50	Big M M	10	10½	10½	10½
500	Bobj M L	8½	8¼	8¼	8¼
95	Bral M Y	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞
1

CHRONIQUE de la RADIO

ECOUTEZ AUJOURD'HUI

Jeudi, 8 février

4.00 p.m.—CKAC WABC— Ray Bloch présente . . . Jerry Cooper, baryton, et Audrey Marsh, soprano
4.00 p.m.—CKCV— Le Dilettante
4.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Fémina
4.30 p.m.—CKCV— Le Tzigane
4.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Adrien Lachance, baryton, avec Mlle Cécile Allard-Demers, pianiste, chantera les airs suivants:
Serge ... ... Haendel
Sérénade ... ... Schubert
Nuits d'étoiles ... ... C. Widor
Ouvre ton Coeur ... ... Bizet
4.45 p.m.—CBM— Nouvelles de la BBC
5.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Gene Krupa et son orchestre
5.15 p.m.—CBF CBV CBJ— Version française des nouvelles de la BBC
5.30 p.m.—CBM— Larry Cross, chanteur, Marjorite Daines, pianiste et Stan Wilson, guitariste
5.45 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— Cotes de la Bourse
5.45 p.m.—CKCV— Paris qui chante
6.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Les plus beaux disques
6.30 p.m.—CKAC— Jamais de la vie
6.30 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— Radio-journal
6.45 p.m.—CHRC— La Semaine de l'Education au Canada. Causerie de M. L.-Ph. Méthé, qui représentera l'Ecole Technique de Québec
7.00 p.m.—CKAC WABC— Amos'n Andy
7.00 p.m.—WEAF WTIC— Fred Waring, dans "Pleasure Time"
7.00 p.m.—CBF CBV CBJ— La pension Velder
7.00 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8 "Singing Youth" (Budapest)
7.15 p.m.—WABC— Genevieve Rowe et un orchestre de concert
7.15 p.m.—CHRC CBF CBV CBJ— Les aventures de Robin Hood
7.30 p.m.—2RO, 11.81 meg., 25.4 m. L'Heure de Rome
7.30 p.m.—CKCV— Le trio LaRochelle
7.30 p.m.—CBM— Mme Care Lamoureux, soprano, chantera:
Tes Bras ... ... R. Goehr
Balalaika ... ... R. Stolz
Qu'est-ce donc qu'on attend pour être heureux . . . Misraki
Voulez-vous danser, Madame? ... ... Tranchant
7.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Le Moulin de la chanson
7.45 p.m.—CHRC— Radio-Laval, programme des étudiants
7.45 p.m.—CBFB CBV CBJ - Causerie. — M. Seraphin Marion, de la Société Royale, professeur de littérature à l'Université d'Ottawa, reprend ses travaux à Radio-Canada. M. Marion a intitulé cette série: Curiosités de la "Gazette littéraire de Montréal", de 1778.

Lorsque nul complot voltairien ne se fomente sous la calotte des cieux canadiens de 1778, écrivains et lecteurs de la "Gazette littéraire de Montréal" ne demandent pas mieux que d'appliquer leur attention à des tâches moins austères. Insignifiances que tout cela? Pages qu'il convient de tenir pour négligeables au printemps des lettres canadiennes? Oh! que non pas! De même qu'il suffit d'un éclair dans une nuit d'été pour révéler un paysage, ainsi une série d'historiettes ou de mots d'esprit, des folâtreries de style à tout propos et hors de propos permettent de reconstituer l'atmosphère littéraire du temps et de situer les petites gens qui, sans rechigner devant une besogne difficile, préparaient déjà à leurs arriere-neveux des jours meilleurs. Cette "Gazette littéraire de Montréal" ressemble singulièrement à notre fleuve qui recueillie dans son immense et mobile miroir, avec des pans de verdure et de ciel, les images de nos églises et de nos usines, le profil de nos villes et de nos campagnes.

8.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Maria Chapdelaine
8.00 p.m.—CKAC— Micromanie
8.00 p.m.—GSD., 11.75 meg., 25.5 m. Causerie "Background to the News"
8.00 p.m.—WJZ—"Musical Americana", avec l'orchestre de Raymond Paige
8.05 p.m.—JZK, 15.16 meg., 19.7 m. Musique légère
8.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Orchestre de Ozzie Williams
8.30 p.m.—CKCV— Le Comte de Monte-Cristo
8.30 p.m.—CBM— La musique des Canadian Grenadier Guards. A l'audition du jeudi, la musique des Canadian Grenadier Guards jouera la marche "Jock o'York" des Fusiliers Montroyal. Le 65ième Régiment des Fusiliers qui est l'un des plus anciens de la province, fut fondé en 1869 et partage l'honneur de jouer la marche "Jock o'York" avec le régiment de Sa Majesté, le Yorkshire Light Infanttry. On entendra également: "Inwards and Upwards", marche; "Lady of Spain", une chanson de route française "Chanson de vigne"; "Marching along together; "Swing love"; "Cheer up".
9.00 p.m.—WJZ— L'orchestre philharmonique de Rochester, sous la direction de José Iturbi. On entendra Bartlett et Robertson, dans des duos de piano.
9.00 p.m.—CBM— "Good News of 1940", avec Fanny Brice et l'orchestre de Meredith Wilson
9.00 p.m.—WABC— L'Heure amateur du major Bowes, irradiée de St. Petesburg, Floride
9.00 p.m.—CKCV CBF CBV CFCF— Reportage d'une joute de hockey Détroit vs Canadiens
9.00 p.m.—CKAC— L'Amour voyage
9.15 p.m.—CKAC— Franco-swing
9.15 p.m.—TPA4, 11.71 meg., 25.6 m. Musique légère (Paris)
9.30 p.m.—CKAC— Le théâtre de chez nous
10.00 p.m.—CHRC— Au Foyer
10.00 p.m.—CBM— Le Music-Hall Kraft, avec Bing Crosby, Bob Burns, comédien et l'orchestre de Johnny Trotter
10.00 p.m.—WABC— L'orchestre de Glenn Miller, avec les soeurs Andrews, trio vocal
10.30 p.m.—CHRC— L'Album populaire
10.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Johnny Winters, pianiste
10.30 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
10.30 p.m.—TPA4, 11.71 meg., 25.6 m. Nouvelles de Paris
10.45 p.m.—WJZ CFCF— Récital par Florence Wyman, soprano, et Tom Thomas, baryton
10.45 p.m.—CKAC— Les chansons de Nan Wynn.
11.00 p.m.—CHRC — Informations de l'Evénement-Journal
11.00 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— Radio-journal
11.15 p.m.—CBM— Récital de violon
11.15 p.m.—CKCV CHRC— Musique de concert
11.15 à 1.30 a.m.—CKAC WABC— Musique de danse
11.15 à 1.00 a.m.—WJZ CFCF— Musique de danse
11.30 p.m.—CHRC— Mélodies nocturnes
11.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Orchestre de danse
11.45 p.m.—CHRC— Danses modernes
12.15 a.m.—TPA4, 11.71 meg., 25.6 m. Nouvelles de Paris

ECOUTEZ, DEMAIN

Vendredi, 9 février

8.00 a.m.—CHRC— Informations de l'Evénement-Journal
8.00 a.m.—CBF CBV CBJ CBM— Radio-journal
8.15 a.m.—CHRC— Prière du matin
8.15 a.m.—CBM— "Do you remember"
8.30 a.m.—CBF CBV CBJ WKJZ CFCF— "Vocal Vogues"
8.45 a.m.—CKAC— Voisinons
9.05 a.m.—CBF CBV CBJ CBM— Happy Jack, chanteur
9.15 a.m.—CBF CBV CBJ CBM— Irving Miller et son orchestre; Dorothy Rochelle, chanteuse
9.15 a.m.—CHGB— Musique militaire
9.30 a.m.—CBF CBV CBJ— Les chansons que vous aimez
9.30 a.m.—CBM— Trio vocal "Three Romeos"
10.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Vie de Famille
10.00 a.m.—CHRC— Nouvelles du Soleil
10.15 a.m.—CBF CBV CBJ— Courrier-confidences
10.15 a.m.—CHRC— Musique de concert
10.320 a.m.—CKAC— L'Heure récréative
10.30 a.m.—CBF CBV CBJ— Quelles nouvelles, avec Jovette
10.30 a.m.—CHRC— Tangos et rumbas
10.45 a.m.—CHRC CKAC— Grande Soeur
10.45 a.m.—CBM— Concert sous la direction de John Metcalfe
10.45 a.m.—CHGB— Irvin Christoph à l'orgue
11.00 a.m.—CKAC— A la guinguette
11.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Le vieux maître d'école
11.00 a.m.—CHRC— Lucienne Boyer chante
11.05 a.m.—CKCV— A votre service, MM. Dames
11.15 a.m.—CBF CBV CBJ— Musique symphonique
11.45 a.m.—CKCV— Extraits d'opéras
12.00 midi—CBF CBV CBJ— Le Réveil rural. Causerie de M. André St-Pierre, sur "Une race bovine du pays"
12.00 midi—CHRC— La chanson de Paris
12.00 midi—CBM— Ernest Coulton, baryton
12.15 p.m.—CBF CBVB CBJ— Rakov et son orchestre
12.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Radio-journal
12.45 p.m.—CBF CBV CBJ— Nina Dean, soprano
12.45 p.m.—CKAC— Variétés internationales
1.00 p.m.—CHGB— Paul Godwin, violoniste
1.00 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
1.15 p.m.—WJZ CFCF CBV CBJ— José Bethencourt et son orchestre
2.00 p.m.—CKAC— Intermezzo
2.15 p.m.—CBF CBV CBJ— La Rue principale
2.15 p.m.—CHRC— L'Orpheline du Faubourg
2.15 p.m.—CKAC— La famille Gauthier
2.30 p.m.—CKAC— Orchestre de concert
2.30 p.m.—CBF CBV CBJ WJZ CFCF— L'Heure d'éducation musicale, avec Walter Damrosch
3.30 p.m.—CHRC— L'Orgue enchanté
3.00 p.m.—CBF CBV CBJ — Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.45 p.m.—CKAC WABC— Richard Maxwell, ténor
4.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Fémina
4.00 p.m.—CKAC WABC— "Time out for dancing"
4.00 p.m.—CKCV— Le Dilettante
4.00 p.m.—CHRC— Le quart-d'heure des malades
4.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Récital de chant
4.45 p.m.—CBM— Nouvelles de la BBC
5.15 p.m.—CBF CBV CBJ— Version française des nouvelles
5.15 p.m.—CKCV— L'Oncle Jean
5.45 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— Cotes de la bourse
6.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Les plus beaux disques
6.00 p.m.—WJZ CFCF — Earl Wild, pianiste
6.30 p.m.—CKAC— Jamais de la vie
6.45 p.m.—CHRC— La Semaine de l'Education au Canada. Causerie du révérend frère Robert, qui représentera l'Académie Commerciale de Québec.
6.45 p.m.—CBM— Orchestre dirigé par Lucio Agostini
7.0 p.m.—CKAC WABC— Amos'n Andy
7.00 p.m.—CBF CBV CBJ— La pension Velder
7.00 p.m.—WEAF WTIC— Fred Waring, dans "Pleasure Time"
7.00 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8.m. Extraits de l'opéra "Hary Janos" (Budapest)
7.15 p.m.—CHRC— Ovila Légaré et ses boute-en-train
7.30 p.m.—CKCV— Paul Létourneau, baryton
7.30 p.m.—CBM— Ethel Starke, violoniste
7.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Anthologie du folklore canadien
7.30 p.m.—2RO, 11.81 meg., 25.4 m. L'Heure de Rome
7.30 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m. Bulletin de nouvelles de Londres
7.30 p.m.—CHGB— Croisière au pays de la culture
7.45 p.m.—CKAC— Le Don Juan de la chanson
7.45 p.m.—CBF CBV CBJ— Un Homme et son péché
8.00 p.m.—WABC— L'Heure de Kate Smith
8.00 p.m.—CBF CBV CBJ CKAC— C'est la Vie
8.30 p.m.—CKCV — Les pages célèbres : — La direction du poste CKCV a décidé de donner chaque semaine une audition des plus belles pages de la littérature internationale. C'est toujours avec un plaisir bien délicat que l'on écoute les pages qui nous ont séduits dans le passé. Tous les genres seront représentés, théâtre, poésie, extraits de romans célèbres, mémoires historiques, autobiographie, discours, qui ont fait époque, et même, tenez-vous bien, des oraisons funèbres. — Ce programme est une réalisation de René Arthur.
8.00 p.m.—WEAF WTIC— "Cities Service Concert", avec Lucille Manners, soprano, Ross Graham, baryton, et l'orchestre de Frank Black
8.05 p.m.—JZK, 15.16 meg., 19.7 m. Soli de Tokyo
8.30 p.m.—CKAC CHRC— Radio-marathon
8.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Petite symphonie, sous la direction d'Alfred Wallenstein
9.00 p.m.—CKAC CHRC— L'Heure des Vedettes
9.00 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— L'Heure de la Valse, avec Frank Munn, ténor, le choeur Manhattan et l'orchestre d'Abe Lyman
9.00 p.m.—CHGB— Concert
9.15 p.m.—TPA4, 11.71 meg., 25.6 m. Programme lyrique (Paris)
9.30 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— Sur les Boulevards. — Lucienne Delval, José Delaquerrière, le Quatuor des Boulevardiers et l'orchestre sous la direction d'André Durieux ont préparé le programme suivant:
Moi, je suis d'Paname ... ... Jekyll et Astruc
L'orchestre
"Smoke gets in your eyes" ... ... Jerome Kern
Lucienne Delval, contralto
Je chante ... ... Trenet
L'orchestre
Boum ! ... ... Trenet
José Delaquerriere, ténor
"In an Old Dutch Garden" ... ... Will Grosz
L'orchestre
"Night and Day" ... ... Cole Porter
Lucienne Delval et François Brunet
Maintenant que je l'aime ... ... Mackeben
L'orchestre
Victoire ... la fille à Madelon ... ... Gardoni et Salabert
José Delaquerriere, ténor
Ce sont les gangsters de l'amour ... ... Gardoni et Chavolt
L'orchestre
"More than You Know" ... ... Youmans
Lucienne Delval, contralto
Catherine ... ... Mascheroni
L'orchestre
9.30 p.m.—CHGB— Dancing-hall del 'air
10.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Musique de chambre. Le quatuor à cordes Canadien
10.00 p.m.—CBM— Les comédiens Woodhouse et Hawkins
10.00 p.m.—CKAC— Reves et son orchestre
10.00 p.m.—CHRC— L'Album populaire
10.00 p.m.—WJZ CFCF— Combat Joe Louis vs Arturo Godoy
10.15 p.m.—CHRC— L'Orgue du rêve
10.30 p.m.—WABC— "Young man with a Band"; Raymond Scott
10.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Mon Métier: Causerie de M. Geo. Vernet, sur l'art et la science du cuisinier
10.30 p.m.—CHRC— Gilbert Darisse et son orchestre
10.30 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
10.45 p.m.—CKAC— Alex Lajoie et son orchestre
10.45 p.m.—CBF CBV CBM— Orchestre de Don Turner
10.45 p.m.—CHRC— Les Mélodies qu'on aime
11.00 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— Radio-journal
11.15 p.m.—CBM— Récital de violon
11.15 à 1.00 a.m.—CKAC WABC— Musique de danse
11.15 p.m.—CHRC CKCV— Musique de concert
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—WJZ CFCF— Orchestres de danse
11.30 p.m.—CHRC— Choeur negre
11.30 p.m.—TPA4, 11.71 meg., 25.6 m. Nouvelles de Paris

LES IMPOSANTES FUNERAILLES DE MME R. BOULAY

M. l'abbé Martial Dumas a présidé la cérémonie en l'église de St-Roch — Nombreux concours de parents et d'amis. — Emouvant hommage.

Un bel hommage a été rendu mercredi, le 31 janvier, en l'église de St-Roch, à la mémoire de Mme Raymond Boulay (Caroline Duval), décédé le 28 janvier, à l'âge de 31 ans et 5 mois. Une foule nombreuse de parents et d'amis a voulu s'associer à la famille dans son deuil et participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire de la femme de bien dont on déplore unanimement la perte. A la tête de l'imposant cortège, on remarquait plusieurs notables du monde professionnel et des affaires. Des représentants de toutes les classes de la société figuraient dans le défilé.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très solennelle. Le temple paroissial était drapé de ses tentures de deuil et rempli de fidèles. M. l'abbé Martial Dumas a présidé la levée du corps et a chanté le service. Il était assisté à l'autel de MM. les abbés J.-G. Lapointe et Pierre Gravel qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale a rendu avec brio au cours de la cérémonie une messe de requiem harmonisée M. Joseph Turgeon, professeur à l'Ecole universitaire de Musique, touchait l'orgue.

Au départ du cortège, à la maison mortuaire, 35, rue du Pont, le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Raymond Boulay; M. Ibrahim Boulay, son beau-père; M. Louis Duval, son frère; MM. Wellie, Eddy, Armand, Gérard, Paul-Emile, Octave, Jean-Marie et Evariste Boulay, Geo.-Henri Poulin, Joseph Grenier, Arthur Rancourt, ses beaux-frères; MM. Eugène, Johnny et Louis Boulay, Joseph Fontaine, Rév. Frère Théogène Boulay, Edmond et Louis-René Boulay, Hubert Ouellet, Télesphore Duval, Tidon Andrew, Joseph Jacques, Jean-Bte Granger, ses oncles; MM. Jimmy, Albert, Eddy, Fernand, René et Rolland Boulay, Gérard, Télesphore, Roger, Gaudiose Duval, Marcel et Gérard Andrew, Mathias Fradette, Jules, Edouard et Emile Fontaine, ses neveux.

Dans le cortège, on remarquait: M. Arthur Duval, échevin, M. L.-P. Martel, échevin, MM. A. Després, T. Clavet, G. Larochelle, G.-J. Roy, P. Daigle, V. Martel, R. Pinault, R. Vallerand, M. Long, R. Moisan, Ant Ouellette, T. Harton, C. Rhéaume, N. Minguy, L. Ouellette, E. Vézina, P. Paquet, A. Sanfaçon, G. Morel, Ant. Carbonneau, W. Pépin, C. Pépin, Thomas Déchesne, P. Savard, Alphonse Talbot, Art. Côté, J.-Osc. Laflamme, H. Moisan jr, Daniel Morissette, Robert Neill et d'autres.

Après la cérémonie funèbre, le cortège se reforma et accompagna la dépouille mortelle jusqu'au cimetière Belmont, où se fit l'inhumation dans le lot de la famille.

La Cie Hubert Moisan, Assurance Funéraire de Québec, 299, rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

Nous réitérons à la famille si lourdement atteinte l'expression de nos très vives condoléances.

"La Voix d'Or"



● JAN KIEPURA, l'illustre ténor de réputation mondiale, un digne ambassadeur de la Pologne martyre par tous le continent, à qui Québec prépare un triomphe à son concert du 19 février au théâtre Capitol.

ECOUTEZ LE REPORTER — du — SOLEIL tous les jours (dimanche excepté) — à — CHRC à 10 h. a.m. — et à — CKCV à 1 h. p.m. et 10 h. 30 p.m.

VICTORIA AUJOURD'HUI
Jean CHEVRIER avec PIERRE LARQUEY, JOSSELINE GAEL
GRAND PÈRE
BACH dans Mon Curé chez les Riches
ELVIRE POPESCO-PAUL CAMBO-ALERME

CINÉMA de PARIS
GEORGES RIGAUD avec KATE DE NAGY
ACCORD FINAL
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
UNE FIÈRE RÉPONSE A LA GUERRE
Sommes-nous défendus?
VOYEZ AVEC QUELLE FORCE LA FRANCE REPOND OUI!
En reprise ce soir seulement "LES GAITES DE LA FINANCE" avec FERNANDEL

Bonne circulation favorise cicatrisation naturelle
Comprimés
Elasto
ENREGISTRÉ
Soulagement rapide du mal de jambes

IL SUFFIT de prendre Elasto pour calmer promptement les maux et douleurs aux jambes. Le lancinement et l'engourdissement des veines enflées, congestionnées (varices) et les affections des jambes qui en résultent et auxquelles on donne généralement le nom de "jambes malades" cèdent vite et vous pouvez alors faire votre ouvrage et jouir de vos loisirs en tout confort. Des victimes de maux de jambes par tout le Canada louangent Elasto pour le soulagement bienveni qu'il leur a procuré.

Vous vous demandez naturellement—qu'est-ce qu'Elasto?

Cette question a sa réponse au long dans une intéressante brochurette qui explique en langage simple la méthode Elasto de traiter les affections par les voies naturelles. Qu'il suffise de dire ici qu'Elasto aide les puissances reconstituantes elles-mêmes de l'organisme. Il redonne au sang certains reconstituants précieux qui aident à la formation des tissus élastiques organiques, et qui permettent ainsi à la NATURE d'effectuer le rétablissement. Tous ceux qui ont mal aux jambes devraient essayer ce remède qui a fait ses preuves. Jamais auparavant il n'a été offert au rien qui approche Elasto; c'est un remède agréable et efficace dont le prix est à la portée de tous.

Lisez ce que disent les usagers d'Elasto:

"Je marche maintenant de longues distances avec aise."
"Ces trois dernières semaines j'ai eu du plus grand confort."
"Vilaines plaies de ambes maintenant cicatrisées."
"Depui que j'ai commencé à prendre Elasto je puis faire mon ouvrage confortablement et sans douleur."
"Je constate une grande amélioration dans mes jambes depuis que je prends Elasto.

METTEZ AUJOURD'HUI MEME CE COUPON A LA POSTE POUR AVOIR UN ECHANTILLON GRATUIT

COUPON POUR ECHANTILLON-ESSAI GRATUIT D'ELASTO
ELASTO (Dép't 102-A-10), 455 rue Craig ouest, Montréal, Canada.
Veuillez m'envoyer l'échantillon gratuit et la brochurette spéciale gratuite expliquant au long comment Elasto soulage les victimes des maux de jambes.
NOM ... ...
ADRESSE ... ...
CONTRE MAUX DE JAMBES, ESSAYEZ ELASTO!

EAST-BROUGHTON

Les Equipes d'Etudes:

Le 17 janvier avait lieu une réunion d'Equipe d'Etude chez M. Emile Nadeau; président de l'U. C. C.

A cette occasion M. Nadeau avait invité M. l'abbé G.-S. Breton, vicaire et M. J.-W. Marceau, agronome. Tous les membres de l'Equipe étaient présents.

Avant l'étude sur la coopération, M. l'agronome nous intéresse sur l'élevage du porc, sur la fertilisation des pâturages et la nécessité de chauler nos terres. M. l'abbé Breton fit la prière et tous se mirent à l'étude. M. Arthur Pomerleau, chef d'équipe, fut invité à faire la lecture de la onzième leçon M. l'agronome sut nous intéresser par ses commentaires. Pour être de vrais coopérateurs, dit-il, il nous faut: 1e l'éducation des membres; 2e Neutralité politique et non confessionnalité religieuse; 3e Scrupuleuse honnêteté des transactions; 4e Transaction au prix courant de la localité 5e Vente au comptant; 6e Paiement d'un prix uniforme à tous les sociétaires; 7e Classification obligatoire de tous les produits; 8e Comptabilité bien tenue, vérifications fréquentes.

M. l'abbé Breton félicita les membres et les encouragea à continuer leurs études sur la Coopération; ceci a pour effet de développer l'esprit de charité.

Tous étaient contents et partirent plus intéressés de continuer leurs études de chaque semaine. "Un membre".

Naissance

M. et Mme Doniat Perrault (Emilienne Jacob) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé, sous les prénoms de Joseph Louis-Philippe Jules. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Jacob, de Vallée Jct, grands-parents maternels Porteuse, Mlle Simonne Landry. Nos félicitations!

Père Marquette Railway a gagné durant l'année 1939 des revenus nets de $327,006. La compagnie avait subi un déficit de $2,260,953 durant l'année 1938. En décembre 1939, les revenus du chemin de fer ont été de $151,888 au lieu de $76,903 en décembre 1938.

HAVRE ST-PIERRE

Le Cercle paroissial

Mercredi, 17 janvier, le Cercle paroissial St-Jean-Eudes, célébrait le troisième anniversaire de sa fondation. Cette fête débutait par une grand'messe, célébrée par le Rév. Père Lestrat, curé de la paroisse et aumônier du Cercle. La chorale des hommes fit les frais du chant. M. Hélio-dore Boudreault, organiste de l'église paroissiale touchait l'orgue.

Le soir, une fête intime réunissait tous les membres du Cercle à la salle paroissiale. Il y eut une réception sous le haut patronage de Son Excellence Mgr LaBrie, accompagné du Rev. Père aumônier. Cette réception débuta par l'hymne national acadien d'Ave Maris Stellai suivi de discours par Son Excellence Mgr et le Rév. Père aumônier et M. le président, qui remercia Son Excellence et le Rév. Père aumônier pour leur précieux encouragement. Le chant se continua par MM. Hector Vigneault et Vital Desjardins et la chorale des jeunes filles. Cette réception se termina par l'hymne "O Canada", chanté par une chorale mixte. M. le président était au piano.

Alors, Son Excellence Monseigneur et le Rév. Père aumônier prirent congé et les membres du Cercle, au nombre de 76, se sont amusés à qui mieux mieux. Après quoi un succulent goûter leur fut servi; ils se séparèrent à une heure assez avancée, chacun gardant un bon souvenir de cette fête anniversaire.

DANS NOS THEATRES

Sonja Henie au Capitol aujourd'hui



● ROBERT CUMMINGS et RAY MILLAND sont tous les deux en amour avec Sonja Henie, dans son dernier film Twenty Century Fox "Everything Happens at Night" à l'affiche du Capitol aujourd'hui et demain, avec un autre grand film.

Horaire des Cinémas

CAPITOL : — Représentations à 2.00, 2.15, 7.00, 8.30 hrs. "Bulldog Drummond's Bride", 2.15, 8.35 hrs. "Everything happens at night", 3.15, 7.15, 9.45 hrs.
CARTIER : — "Angels wash their faces", 2.15, 7.00, 10.00 hrs. "The gay lady X", 3.40, 8.40 hrs.
CAMBRAI : — "Farewell again", 12.50, 4.00, 6.50, 10.00 hrs. "Hidden Power", 2.10, 8.10 hrs. Vaudeville, 3.15, 9.15 hrs.
CANADIEN : — La peau d'un autre 1.00, 7.00 hrs. Sous la Terreur, 2.30, 8.30 hrs. Nous ne sommes plus des enfants, 3.50, 9.50 hrs.
CINEMA DE PARIS : — "Accord final" 1.00, 3.31, 8.05 hrs. "Sommes-nous défendus", 2.26, 7.00, 10.46 hrs. Les gaietés de la finance, 9.31 hrs.
EMPIRE : — "Dust be my Destiny", 2.50, 6.15, 9.30 hrs. "Climbing High", 1.20, 4.40, 8.00 hrs. Représentation continuelle de 1.00 à 11 hrs., tous les jours
FRANCAIS : — "Garden of the Moon" 3.00, 8.30 hrs. "Santa Fé Stampede", 2.00, 7.00, 10.00 hrs. "The Lone Ranger rides again", ép. 6, 1.30, 4.30, 8.00 hrs.
IMPERIAL : — "Thundering West", 1.30, 7.30 hrs. "Mr Wong in Chinatown", 2.26, 8.26 hrs. "She Married a Cop" 3.53, 9.53 hrs.
PRINCESSE : — Sujets Courts 1.00, 7.00 hrs. Série complète "Vigilantes are Coming", 1.40, 7.40 hrs.
RIALTO : — Quatre à Troyes, 2.25, 7.10, 10.05 hrs. San-Francisco, 3.00, 8.15 hrs.
VICTORIA : "Mon Curé chez les Riches" 2.50, 5.40, 8.30 hrs. "Grand-père", 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 hrs. Représentation continuelle tous les jours de 1.00 à 11 hrs.
CINEMA DE LEVIS : — Feu, 2.30, 7.00, 9.00 hrs. "Rolling Rhythm", 2.00, 8.30 hrs.

Au Cartier



● LAURENCE OLIVIER et MERLE OBERON, vedettes du film en technicoueur d'Alexander Korda "The Gay Lady X" à l'affiche du cinéma Cartier aujourd'hui et vendredi

PRINCESSE
Représentation AU COMPLET de la série d'action.
"THE VIGILANTES ARE COMING"
avec BOB LIVINGSTONE
12 épisodes au même programme
Ep. 9. "Hawk of the Wilderness"

FRANCAIS
PAT O'BRIEN
John Payne, Margaret Lindsay
Joe Venuti et ses "Swing Cats", dans
"GARDEN OF THE MOON"
Les Trois Mousquetaires dans
"SANTA FE STAMPEDE"
Série, ép. 6 — "BARNYARD BRAT"

CAMBRAI
— AUJOURD'HUI —
4 VAUDEVILLE 4
— Bons numéros —
Leslie BANKS — Flora ROBSON
50 étoiles, 1,000 figurants dans
FAREWELL AGAIN
Jack HOLT, Gertrude MICHAEL
"HIDDEN POWER"
Articles de toilette, Lun., Mar., Mer.
Vendredi soir, les Mélomanes Lamberti, irradiées de la scène poste CKCV

CANADIEN
3 FILMS
GABY MORLAY dans NOUS NE SOMMES PLUS DES ENFANTS
MARIE BELL dans "SOUS LA TERREUR"
ARMAND BERNARD dans "LA PEAU D'UN AUTRE"

EMPIRE CONTINUE Mat. 21-T. 01 Soir 35.-T. 05
UN DRAME D'AMOUR SINCERE et POIGNANT
JOHN GARFIELD PRISCILLA LANE
Dust be my Destiny
aussi
Jessie Matthews, Michael Redgrave
"CLIMBING HIGH"
Vincent Lopez orchestra— Nouvelles

IMPERIAL
Trois films au même programme
"THUNDERING WEST" avec le "Cowboy" Charles Starrett
"SHE MARRIED A COP" avec le chanteur PHIL REGAN
"Mr. WONG IN CHINATOWN" avec le détective Boris KARLOFF
Ep. 9 "Overland with Kit Carson"

CARTIER Actuellement à l'écran
ALEXANDER KORDA présente
MERLE OBERON
"THE GAY LADY X"
Comédie en Technicolor avec Laurence OLIVIER
Les Etoiles de Wuthering Heights
2ième ATTRACTION
ANN SHERIDAN THE DEAD END KIDS
"THE ANGELS WASH THEIR FACES"
Mat. 17c — Soir 26c — Plus taxe.

RIALTO
AUJOURD'HUI
Une touchante idylle entremêlée d'aventures et de chansons.
Clark GABLE Jeanette MAC DONALD
SAN FRANCISCO
— Vue française —
Les fantaisistes Paul Colline - René Dorin
dans QUATRE A TROYES
Mat 10c — Soir 17c — Plus taxe

CAPITOL 2 jours COMMENÇANT AUJOURD'HUI à 3 h. 15; 7h. 15 et 9.45
SONJA ! . . . en amour avec Ray Milland et Robert Cummings. SONJA ! est sensationnelle sur la glace !
Sonja HENIE
EVERYTHING HAPPENS AT NIGHT
RAY MILLAND · ROBERT CUMMINGS
MAURICE MOSCOVICH · LEONID KINSKEY
ALAN DINEHART · FRITZ FELD
Mat 25c Soirs 30c-40c Plus taxe
Second Film à 2 h. 15 et 8 h. 35
Autres aventures extraordinaires.
John Howard — Heather Angel
dans "BULLDOG DRUMMOND'S BRIDE"
4 JOURS COMMENÇANT SAMEDI
GRETA GARBO "NINOTCHKA"

MANDRAKE, le magicien

par Lee Falk et Phil. Davis



Rogers défie les critiques du gouvernement

(Suite de la 1ère page)

"Ce qu'il faut dans cette guerre, ce sont des qualités spéciales de caractère, non des fracas de tambour ou des démonstrations émotives. Une guerre d'attente et de préparation raisonnée requiert des qualités spéciales de calme et de caractère, de continuité et de résolution définie. Ceux qui, comme le Dr Manion, donnent libre cours à leur impatience, à leurs accusations irréfléchies, à leur mauvais tempérament, ceux qui demandent des actions d'éclat faites sans réflexion sont réellement les premières victimes de cette guerre des nerfs".

LA GUERRE A DATE

"Le caractère spécial des opérations militaires sur le front occidental a fait, que, jusqu'ici, la guerre a été relativement sans incident notoire. Elle n'a donc pas suscité la ferveur et l'excitation éprouvées en 1914. Il en est de même en Grande-Bretagne. Il n'y a eu aucun combat important sur terre. Le "British War Office" n'a publié qu'une seule liste des morts, blessés ou disparus sur le front occidental. En Angleterre, comme au Canada, on s'est efforcé dans toute la mesure du possible de tirer plein avantage de la période d'attente, durant les mois d'hiver, pour mobiliser les ressources économiques de la nation pour faire face au choc des armées ennemies lorsque l'adversaire se décidera à lancer une grande offensive."

LONGUE PREPARATION

M. Rogers souligna que tous les combattants, se disant que c'était la guerre totale et que cette guerre serait longue, se sont préparés sur tous les fronts, politique, économique et militaire. Le Canada en a fait autant, introduisant un plan de longue portée et des mesures de contrôle économique et de mobilisation industrielle qui n'étaient pas apparues avant la seconde ou troisième année de la guerre précédente.

ORGANISATION COMPLETE

"Beaucoup de ce travail n'était pas sensationnel, dit-il. Mais son accomplissement était vital dans l'effort à longue portée de la nation. En d'autres termes, notre contribution militaire, considérable comme elle est, n'a été qu'une partie d'une organisation plus vaste d'efforts qui embrassent presque tous les aspects de notre vie économique".

Sur le front politique, l'objectif était de maintenir au Canada un sentiment uni pour appuyer la participation active à la guerre. Pour cela, le gouvernement a fait approuver presqu'unanimement sa politique de guerre, à la session de septembre dernier. "Ensuite, il y eut la défaite de M. Duplessis dans la province de Québec, alors que ce dernier s'opposait à la participation active du Canada dans la guerre".

DEFAITE DE DUPLESSIS

"Ces événements, dit M. Rogers, ont fourni la plus grande preuve d'habileté gouvernementale au Canada depuis la Confédération. Je vous le demande. Y a-t-il d'autres chefs ou un autre parti qui auraient pu rendre cet immense service à l'unité canadienne et à la cause des Alliés? Est-ce que M. Manion l'aurait pu? Est-ce que M. Hepburn l'aurait fait? [illegible] le collaborateur? L'auraient-ils pu tous les trois ensemble, prenant acquis qu'une telle alliance pourrait durer plus que quelques jours? Non".

L'UNITE DU CANADA

L'avenir de l'unité canadienne, continue M. Rogers, résidait dans la question qu'avait soulevée M. Duplessis. Le résultat de l'élection dans Québec a été la première victoire canadienne dans la guerre actuelle.

Dans cette bataille, le Dr Manion s'est contenté de regarder en spectateur. Même lorsque certains de ses partisans conservateurs ont déclaré dans Québec qu'ils ne pouvaient suivre M. Duplessis, le Dr Manion est resté silencieux, alors qu'il aurait pu aider la cause de la participation à la guerre par une déclaration énergique. Ces mêmes hommes nous accusent maintenant de faire "si peu de chose pour la guerre", alors qu'ils sont restés cois pour des raisons qu'ils connaissent lorsque ces heures tragiques se sont présentées.

DEVOIR ENVERS LA NATION

"Si je rappelle ici les événements survenus l'automne dernier, c'est que je veux souligner le fait que, dès les premiers jours de la guerre, le Gouvernement a cherché à remplir son devoir envers la nation tout entière. Nous n'avons pas considéré l'effort de guerre du Canada comme une chose appartenant à tel ou tel groupe ou à telle ou telle classe de la population. Notre but unique et constant a été de faire naître un sentiment d'unité canadienne, sentiment qui appuierait un vigoureux effort national de guerre et qui serait tout à fait digne du pays."

PROMOTIONS

"Pour ce qui est des unités de combat, on les a soustraites à toute influence politique quant à ce qui a trait aux brevets d'officiers et aux promotions. Il en est absolument de même dans le cas des diverses commissions nommées pour veiller à l'organisation de la guerre économique. Qu'il me soit permis de signaler ici qu'une telle façon d'agir est diamétralement opposée à la politique adoptée durant la dernière guerre sous le régime conservateur. Il est possible que l'impatience et la mauvaise humeur du docteur Manion trouvent, pour une large part, leur cause dans le fait que nous l'avons privé d'une arme dont il espérait se servir contre nous en faveur du parti conservateur et d'une forme hybride de gouvernement national.

"Pour le choix du général McNaughton comme commandant en chef de la division d'outre-mer, tout comme pour les nominations des officiers de l'état-major de cette division, nous avons été guidés uniquement par les titres et qualités des intéressés. Je défie le docteur Manion de me citer un seul cas où ces nominations ont été faites par patronage politique.

AUCUNE PARTISANNERIE

"Récemment, le docteur Manion a longuement parlé sur la question de convoquer les plus hautes compétences du pays pour l'aider à mener la guerre, s'il arrivait au pouvoir. Nous avons déjà mandé, de toutes les parties du Canada, un certain nombre de ces compétences pour leu rconfier des postes de première importance dans la conduite de la guerre et, encore une fois, je tiens à dire que nous avons agi ici sans tenir compte du crédo politique des personnes ainsi nommées. Où le docteur Manion trouvera-t-il des hommes plus capables que ceux que nous avons déjà appelés, ou que nous convoquerons pour nous aider dans la poursuite des initiatives spécialisées requises sur les fronts militaire et économique?

FRONT ECONOMIQUE

Pour le moment je n'aborderai que très brièvement la question de nos efforts de guerre sur le front économique. Nous aurons d'autres occasions de parler plus longuement de cet aspect de la tâche assumée par notre gouvernement. Dès le début, nos consultations avec le gouvernement de la métropole nous ont fait bien comprendre qu'on attachait la plus grande importance à l'organisation de notre vie économique derrière l'effort de guerre soutenu. Nous n'avons pas perdu de temps dans l'élaboration des projets visant la réalisation de nos objectifs sur le front économique. Dans le domaine de la mobilisation industrielle, nous avons créé la Commission des approvisionnements de guerre, laquelle est chargée de la double tâche d'acheter des approvisionnements de guerre pour le compte de l'Etat et d'organiser l'industrie canadienne en vue de la production des matériaux et des outillages de guerre.

REGLEMENTATION DES PRIX

Afin de prévenir des profits exorbitants et de réglementer les prix, nous avons établi la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, organisme qui fonctionne depuis la première semaine des hostilités. Dans la sphère de la régie des devises étrangères, où réside la nécessité fondamentale de conserver nos capitaux par l'exclusion des marchés étrangers de la monnaie qui nous était accessible pendant la dernière guerre, nous avons créé la Commission de contrôle du change étranger, sous la direction du Gouverneur de la Banque du Canada. Le problème des approvisionnements agricoles a été confié à une Commission spéciale créée expressément à ces fins; de même les problèmes des transports ont été mis entre les mains des spécialistes, experts en l'espèce. En tout cela, nous avons marché pas à pas en consultation avec le gouvernement du Royaume-Uni.

EXPOSE DE LA SITUATION

L'hon. Norman Rogers a fait un exposé chronologique de l'activité militaire canadienne depuis le mois d'août dernier.

"Voici quels sont les faits" dit-il. "Vous pouvez juger par vous-mêmes si le gouvernement ou l'état-major des trois services combattants est demeuré inactif ou indifférent à la poursuite de cette guerre.

"Dès que la situation mondiale se révéla critique en août dernier, une mobilisation fut décrétée par mesure de précaution.

"Des troupes occuperent nos défenses côtières.

"Nos escadrilles aériennes furent assignées à leurs postes de devoir.

"Les unités de notre marine de guerre furent tenues constamment prêtes à entrer immédiatement en action sur les côtes de l'est et de l'ouest.

"Le 1er septembre, les troupes déjà appelées à défendre nos côtes et une force additionnelle de deux divisions et des troupes auxiliaires étaient placées dans le service actif".

FAITS IMPORTANTS

Le ministre mentionna entre autres faits importants les suivants:

3 sept. — L'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne.

10 sept. — Le Canada déclare la guerre à l'Allemagne. Il a 45,000 hommes sous les armes.

28 sept. — Acceptation en principe par le Canada du plan d'entraînement aérien de l'empire à être réalisé dans le Dominion.

1er nov. — Etablissement de quartiers généraux canadiens à Londres.

17 déc. — Arrivée du premier contingent canadien en Angleterre.

30 déc. —Arrivée du 2e contingent canadien en Angleterre.

25 janv. — Le premier ministre annonce qu'une seconde division canadienne sera envoyée outre-mer.

A date du 7 février, il y a en chiffres ronds 70,000 hommes sous les armes dans la force active canadienne; plus de 9,000 dans le Corps d'Aviation Royal Canadien, et plus de 6,000 dans la marine de guerre canadienne et la réserve volontaire de la marine de guerre.

ROGERS S S

En présence de ces décisions et des faits que voilà, je demande à tout esprit impartial si notre Gouvernement n'a pas mis tout en oeuvre pour l'organisation de la défense du Canada et pour la collaboration efficace de nos effectifs de combat aux côtés de l'Angleterre et de la France dans notre cause commune.

EQUIPEMENT MILITAIRE

J'aborde maintenant le récit de l'outillage de l'Armée active canadienne et particulièrement de la première division expéditionnaire

Avant le départ du Général McNaughton pour sa première tournée d'inspection, il y eut une conférence dans mon bureau à laquelle assistaient le général McNaughton, M. Wallace Campbell, président de la Commission des approvisionnements de guerre et des membres du Conseil de la défense. Nous avons cru que les Forces militaires et le pays tout entier approuveraient que la première division expéditionnaire jouit de la priorité dans l'approvisionnement du nouvel accoutrement personnel y compris la tenue de bataille adoptée comme uniforme réglementaire dans l'armée britannique. Nous avions sous les yeux une liste des divers objets d'accoutrement personnel et des quantités requises par la première division. Nous avons repassé un par un les cinquante articles qui figuraient sur cette liste, et nous avons conclu qu'il fallait signifier à toutes les manufactures ayant des contrats pour la confection de vêtements et d'équipements d'avoir à effectuer les livraisons pas plus tard que le 15 novembre. En même temps nous avons autorisé qu'il fut mandé à ces manufactures de travailler, au besoin, au delà des heures normales en vue de compléter ces livraisons.

COOPERATION

A chaque réunion hebdomadaire du Conseil de la défense, nous avions là des représentants de la Commission des approvisionnements de guerre et nous avons contrôlé les progrès réalisés dans la fabrication et la livraison de l'accoutrement de la première division. En outre, un officier spécial du service de l'Artillerie fut chargé de maintenir une liaison ininterrompue avec la Commission des approvisionnements de guerre. En conséquence de ces arrangements et grâce à la coopération de l'industrie canadienne, les magasins militaires et les manufactures verseront un flot continu d'accoutrements et d'accessoires aux unités de la première division depuis les derniers jours d'octobre pendant tout le mois de novembre. Nous n'avons eu de déception qu'en ce qui concernait deux articles d'importance majeure.

MIEUX QU'EN 1914

Les nouvelles sangles n'étaient pas prêtes à temps pour le départ de la division et on a pris des dispositions en vue de leur livraison ultérieure en Angleterre même. La même difficulté s'est présentée à propos des chemises de flanelle parce que les filatures n'arrivaient pas à fournir la flanelle assez promptement; mais on a substitué des chemises en serge de Nimes en attendant la livraison des chemises de flanelle. Avant leur départ du Canada, tous les soldats de la division ont été munis des sangles en usage antérieurement; en sorte que rien ne manquait quand ils ont quitté le pays. Pardessus, tenues de bataille, sous-vêtements de laine, gants de laine, chaussettes de laine, bottines neuves et une foule d'autres articles moins importants ont été distribués à toutes les troupes avant leur départ pour l'Angleterre. J'affirme sans hésiter que jamais un contingent de soldats n'a quitté le Canada mieux outillé au point de vue du vêtement et de l'accoutrement personnel que cette première division des forces expéditionnaires canadiennes.

Voyons maintenant la situation générale en ce qui concerne le vêtement et l'accoutrement. D'aucuns ont critiqué le manque d'équipement qui s'est révélé au début des hostilités. Il est indubitable que nous n'avions pas des approvisionnements complets pour les besoins d'un temps de guerre. Quand le recrutement a commencé, il n'était pas possible de mettre chaque homme dans un uniforme au complet dès qu'il avait signé ses papiers, pas plus d'ailleurs que de le loger immédiatement dans une caserne permanente ou quelque autre local militaire.

RAVITAILLEMENT

Ici, au Canada, nous avons multiplié par dix, du jour au lendemain, la force numérique de nos effectifs. Nous avons utilisé l'accoutrement qui avait suffi à nos besoins en temps de paix; ensuite nous avons fait tout ce qui était nécessaire en vue de combler le plus promptement possible nos besoins de guerre. Dans un pays comme le Canada, le plus sage, à mon sens, n'est pas d'obérer l'Etat d'une multitude colossale de fournitures qui peut-être ne serviraient jamais ou qui pourraient se détériorer ou devenir démodées, mais bien de voir à ce que, advenant une crise précipitée, l'industrie soit organisée en toute rapidité pour relever le défi. Voilà précisément ce que nous faisons: sous la direction de la Commission des approvisionnements de guerre et forts de la collaboration de l'industrie et de la main-d'oeuvre canadienne, nous relevons le défi. Je puis ajouter que, pendant ce délai d'insuffisance momentanée, alors que nos manufactures marchaient jour et nuit pour accoutrer nos hommes, chaque officier commandant de district, d'une extrémité à l'autre du Canada, a reçu l'autorisation de subvenir aux besoins urgents des unités sous ses ordres par l'achat local de vêtements.

POUR LES SOLDATS

Pour bien vous montrer ce que nous avons fait en vue d'assurer que nos soldats fussent bien vêtus, je vais vous indiquer ce qui a été fait dans le cas des articles plus importants de l'accoutrement personnel.

1. Pardessus:

Lorsque la guerre a éclaté nous avions en mains un approvisionnement suffisant de pardessus pour faire face à nos besoins immédiats. Les pardessus n'ont pas manqué. Nous avons commandé d'autres approvisionnements pour les rechanges et les réserves.

2. Uniformes:

A l'ouverture de la guerre nous avions en mains assez de complets d'uniformes de parade en campagne, tant en serge qu'en coton, pour suffire à quelque 30,000 hommes.

Nous avons commandé 100,000 complets de la nouvelle tenue de bataille, dont 55,000 déjà livrés. Les premiers complets furent livrés le 27 octobre; aujourd'hui il nous arrive aux taux d'un millier par jour.

3 Chaussures:

Au début de la guerre nous avions en mains 45,000 paires; nous en avons commandé 120,000 paires dont 106,000 déjà livrées.

4. Sous-vêtements:

Au début de la guerre, nous en avions 135,000, de 4 modèles, de toutes grandeurs. En grande partie, ces sous-vêtements étaient de coton, un certain nombre étant en coton ouaté.

Le 14 septembre 1939, on a commandé 180,000 sous-vêtements de laine. On a reçu les premières livraisons le 23 octobre. A l'heure qu'il est, presque toute la commande a été livrée.

5. Chaussettes:

Au commencement de la guerre, nous avions en mains 38,000 paires de chaussettes et une commande supplémentaire de 18,000 paires restait à remplir. Le 2 septembre, nous avons commandé un autre lot de 300,000 paires. La première livraison a eu lieu le 16 octobre. Au 31 janvier, on avait fait livraison de 190,000 paires.

6. Couvertes:

A l'ouverture des hostilités, nous avions un stock de 125,000 couvertes. Depuis lors, nous en avons commandé un supplément de 235,000; sur ce nombre, 194,000 ont été livrées. L'Association des fabricants de vêtements de laine a prêté son concours dans la répartition de ces commandes. Tout récemment on a reçu une autre demande de 150,000 couvertes.

LE ROLE DE L'INDUSTRIE

J'ai cité ces exemples pour indiquer que l'industrie canadienne a pleinement coopéré avec la Commission d'achats pour la défense et, plus tard, avec la Commission des approvisionnements de guerre. L'énumération pourrait, si cela était nécessaire, se continuer longuement à seule fin de prouver que nos établissements industriels ont été mis rapidement sur le pied de la production du temps de guerre. Au reste, les délais inévitables survenus durant les premières semaines de la guerre ne se reproduiront pas en toute probabilité.

LA SANTE DES SOLDATS

Nous avons apporté un soin tout particulier à sauvegarder la santé de nos soldats, grâce à des rations alimentaires bien équilibrées et à une organisation médicale des plus compétentes tant au pays qu'outremer. Dans l'élaboration de nos plans, nous avons bénéficié des avis et de la coopération de l'Association médicale du Canada, et du Conseil national des recherches. Deux personnalités de marque dans le monde médical, dont le Président de l'Association médicale du Canada, agissent à titre de médecins consultants auprès du Directeur général des Services médicaux.

Pour ce qui est de l'état de santé des troupes, les rapports reçus ont été des plus encourageants, étant donné que nous traversons la saison où l'incidence de l'influenza et des rhumes atteint son point culminant.

Un rapport reçu du médecin militaire attaché aux quartiers généraux canadiens, à Londres, signale qu'une épidémie de grippe bénigne sévit en Angleterre depuis six semaines et qu'un nombre assez élevé de Canadiens ont été atteints. Le rapport précité établit que "tous les malades ont été hospitalisés et que, dans six cas seulement, le diagnostic posé a été celui de pneumonie. Pour les affections autres que l'influenza, l'incidence a été très peu élevée, tout particulièrement si l'on tient compte de la température et des autres facteurs. L'état de santé de la division a été très satisfaisant". Ce rapport émane d'autorités auxquelles on peut se fier.

AU CANADA

Au Canada, les rapports ont également été satisfaisants. Durant l'hiver, on enregistre l'accroissement attendu de l'incidence grippale. Toutefois, l'augmentation signalée n'a pas dépassé la normale. Quelques chiffres suffiront à démontrer combien le rapport est satisfaisant. En octobre, sur un total de près de 65,000 militaires enrôlés, on a compté 397 cas de rhume banal, tandis que durant le mois de novembre, on a enregistré 487 cas de la même maladie. Quant à l'influenza, le nombre de cas enregistré s'est élevé respectivement à 543 et à 842 durant les mois préindiqués. Les données les plus récentes qui soient disponibles pour ce qui est de l'Angleterre, remontent à 1937. Or la comparaison des chiffres offre un intérêt particulier. Pour le mois de novembre, les chiffres relatifs au Canada sont dans la proportion de 8 par 1000, dans le cas du rhume banal, tandis que, pour toute l'année 1937, y compris les mois d'été, la proportion s'établit à 6.9 par 1000. Quant à l'influenza, le proportion au Canada atteint 14 par 1000 en novembre. En Angleterre, cette proportion se chiffre à 42.7, pour l'année 1937. Le rapport anglais s'applique à toutes les forces métropolitaines et couvre la période l'une année. Pour la pneumonie et la bronchite, la proportion trouvée au Canada est aussi sensiblement plus basse qu'en Angleterre. A la lumière de telles données statistiques, la situation n'apparait certes pas comme étant alarmante.

ATTAQUES NON-JUSTIFIEES

De graves attaques ont été lancées par le docteur Manion quant à ce qui concerne la santé des troupes canadiennes. Or c'est précisément sur ces attaques qu'il se fonde pour condamner la présente administration. Des enquêtes antérieures — enquêtes dont les résultats ont fait l'objet d'articles dans les journaux—ont démontré l'inexactitude de telles assertions pour ce qui a trait à la santé des soldats du bataillon de la Colombie britannique, unité militaire à laquelle le docteur Manion a fait allusion. Les rapports où l'on a puisé les chiffres cités ci-dessus révèlent maintenant que la déclaration du docteur Manion est totalement sans fondement. S'il avait voulu s'en donner la peine, le docteur Manion aurait été à même de se renseigner à fond sur ce point. Au lieu de cela, il s'est attaché à susciter le doute, la méfiance et l'inquiétude dans les esprits. Il fait preuve d'un manquement à vrai dire désolant dans un domaine où, de par ses connaissances médicales, il aurait dû paraitre avec le plus d'avantage. A plus forte raison ne doit-il jamais se voir confier la tâche beaucoup plus importante d'administrer la chose publique, tout particulièrement durant la crise que nous traversons.

LES ALLOCATIONS

Les allocations pour charges de familles, désignées quelque fois sous le nom d'allocations familiales — ont été, plus que la plupart des autres initiatives de guerre, l'objet de discussions et de malentendus. Les règlements dont l'application est confiée au Comité des allocations sont à la fois nombreux et trop detaillés pour permettre de les étudier ici à fond. Toutefois, le travail accompli dans ce domaine peut se résumer en quelques mots.

Pour la première fois dans l'histoire, le gouvernement a assumé l'obligation de faire des prévisions en faveur des personnes à la charge des militaires, à part les épouses des soldats. Durant la dernière guerre, une telle initiative avait été confiée au Fonds patriotique, fonds prélevé par souscription publique. Aux termes des Règlements régissant la solde et les allocations, seule l'épouse d'un militaire était reconnue comme une personne à charge, durant la dernière guerre.

TROIS CATEGORIES

Avant l'ouverture des hostilités, les trois armes avaient chacune salon sa sphère d'activité, adopté un plan d'action approprié, mais ayant pour objet de venir en aide aux personnes à charge. C'est ainsi que, pour le Service naval, les octrois étaient désignés sous le nom de "Allocations pour hommes mariés". Pour l'armée de terre, on adopta le terme "Allocations spéciales et pour hommes mariés". Dans l'aviation, cet octroi a pris le nom de "Haute paye". Dans chaque cas, que l'on adoptât le régime de base en vigueur dans la marine, ou le régime des allocations spéciales, comme dans l'armée de terre, on avait catégoriquement l'intention de veiller que les personnes à la charge d'un militaire ne fussent laissées dans le besoin.

37,000 CHEQUES PAR MOIS

Pour l'armée de terre seulement, plus de 37,000 chèques arrivent chaque mois dans les foyers canadiens. Et il ne s'agit pas uniquement de cession de solde. Ces chèques sont également en couverture d'allocations pour épouses et enfants.

Récemment, le Comité a été reorganisé et les trois armes y sont maintenant représentées. En outre, la Réglementation régissant les diverses armes a été uniformisée. L'application des règlements s'effectuera avec autant d'efficacité que de célérité. D'autre part, le Comité apporte une attention toute spéciale aux cas de mères en état de dépendance et qui revêtent un caractère urgent.

Le gouvernement a assumé là une obligation et c'est son intention d'y faire face avec autant de justice que d'efficacité, et il n'y a pas du tout lieu de douter qu'il fasse honneur à une telle obligation.

SERVICES AUXILIAIRES

Nous avons également recherché, pour le développement de nos Services militaires, la collaboration d'organismes comme, par exemple, la Légion canadienne, la Young Men's Christian Association, la Croix-Rouge canadienne, les Chevaliers de Colomb et l'Armée du salut.

Par l'intermédiaire de ces services, nous ne songeons pas uniquement au bien-être de nos soldats durant leur séjour sous les drapeaux, mais nous avons également à l'esprit ses besoins du point de vue éducatif et son rétablissement dans la vie civile après la guerre. En développant de tels Services auxiliaires, le gouvernement canadien a constitué une organisation-type qui lui a attiré de grands éloges à l'étranger. C'est mon intention de décrire plus au long le travail important accompli dans ce domaine. Pour le moment, je me contenterai d'affirmer que nous nous rendons pleinement compte de son immense valeur et que nous lui accordons notre plus chaleureux appui.

EFFORT NATIONAL

Je voudrais, en finissant, vous laisser avec cette pensée, — pensée que vous pourrez méditer pendant tout cette période de lutte électorale, — et que, le 3 septembre, c'est-à-dire le jour de la déclaration de la guerre entre le Royaume-Uni et l'Allemagne, le Premier Ministre exprimait en terminant son discours au peuple canadien:

"Le peuple canadien, je le sais, traversera avec calme et courage les jours de tension et d'effort qui l'attendent. Au Canada, il n'est nulle famill, ni nul individu dont le sort et la liberté ne soient intimement liés au présent conflit. Je fais appel à mes concitoyens afin qu'ils s'unissent dans un effort national pour sauver de la destruction tout ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue, et pour conserver aux générations les libertés et les institutions que d'autres nous ont léguées."

Croyez bien que, durant les cinq mois qui se sont écoulés depuis que ces paroles ont été prononcées, cet effort national a été la souci constant du gouvernement. Avec votre appui, nous continuerons à n'avoir, nuit et jour, qu'un seul souci: remporter la victoire finale.

● Descente de la police française dans un bureau soviétique

(Suite de la 1ère page)

mande DNB publie la version soviétique du raid, bien que, dans le passé, la police du Reich ait à maintes reprises opéré des descentes dans les bureaux de commerce soviétiques à Berlin. Les autorités françaises déclarent inexacte la version distribuée par TASS et DNB.

MOSCOU PROTESTE

Moscou, 8.(A.P.)—Faisant un crime à la police française d'avoir perquisitionné chez des Russes et dans des agences soviétiques à Paris, l'URSS exige qu'on lui rende les pièces et papiers saisis au cours de ces perquisitions. L'agence Tass a fait rapport des descentes de la police et de la protestation qu'elles avaient provoquée dans un communiqué hier soir.

D'après ce communiqué, la police française perquisitionna, non seulement à l'Office commercial, mais dans les bureaux d'Intourist, l'organisation qui s'occupe du tourisme en Russie; dans une ancienne école soviétique et au domicile de certains membres de l'Office commercial. Les perquisitions eurent lieu lundi matin, sur des instructions verbales données par le préfet de police. Lundi après-midi, l'ambassadeur des Soviets protestait auprès du Quai d'Orsay.

D'après l'agence Tass, une centaine d'agents en civil firent irruption dans les bureaux du représentant commercial de l'URSS. Les membres du personnel de l'Office qui arrivèrent pour leur travail en pleine perquisition furent reconduits chez eux, où des perquisitions eurent lieu également.

L'affaire offre une similitude frappante avec le sensationnel incident de l'"Arcos", à Londres en 1927, qui eut pour conséquence, la rupture des relations diplomatiques entre l'URSS et la Grande-Bretagne, relations renouées depuis.

Masques pour les Suédois

Stockholm, 8. (P. C.-Havas) — Le parlement suédois a voté aujourd'hui un crédit extraordinaire pour procurer 800,000 masques à gaz à la population civile. Un autre crédit ($2,382,000) a été voté pour les hôpitaux militaires.

Absent du monde pendant 20 ans

Palm Springs, Californie, 8. (P. A.) — Sol Hurok, directeur du Ballet russe ici, a annoncé aujourd'hui que son ami intime, Vaslav Nijinsky, danseur russe qui fut célèbre autrefois et qui est sous traitement depuis vingt ans dans un asile d'aliénés mentaux en Suisse, était "pratiquement revenu à la santé" et qu'il viendrait aux Etats-Unis aider à l'organisation et à la direction des ballets. Sa femme, a-t-il dit, l'a beaucoup aidé à combler le vide laissé dans son esprit par sa longue maladie en le mettant au courant des développements et des progrès survenus depuis 20 ans.

A QUEBEC-OUEST

Le résultat final des élections à la mairie et à l'échevinage, à Québec-Ouest, a été connu hier. M. Gustave Rouleau, président de l'élection l'a fait connaitre, à la suite du recensement du suffrage des votes, donnés le 1er février dernier. Le résultat ne change en rien celui du dépouillement du scrutin, le soir de la votation.

Maire: M. Ludger Belanger reelu avec une majorité de 88 voix.

Echevins:—

Siège No 1—M. Alphonse Turcotte élu par une majorité de 18 voix.

Siège No 2—M. Eliézer Giguère élu par une majorité de 36 voix.

Siège No 3—M. Napoléon Fortin élu par une majorité de 22 voix.

Siège No 4—M. Ulfrand Bernatchez élu par une majorité de 26 voix.

Siège No 5—M. Ferdinand Côté réelu par une majorité de 34 voix.

Siège No 6—M. Camille Plante, snr, réélu par une majorité de 4 voix.

Siège No 7—M. Omer Chabot élu par une majorité de 9 voix.

Le maire Bélanger se trouve réélu pour un troisième terme comme maire de Québec-Ouest. Il avait été élu échevin auparavant.

MM. Turcotte, Giguère, Fortin, Bernatchez se trouvent élus pour leur premier terme comme échevins.

MM. Côté, Plante et Chabot sont d'anciens échevins; le premier pour son deuxième terme, le deuxième pour son quatrième terme et le troisième ayant été élu en 1932, réélu en 1934 et 1936, mais s'étant retiré en 1938.

● Réarmement général dans le sud-est européen

(Suite de la 1ère page)

même le commandement suprême, pour obvier aux rivalités et à la confusion qui marquèrent la mobilisation yougoslave l'an dernier, ou le service des ravitaillements s'avéra nettement insuffisant et où un régiment croate se mutina.

La Turquie, officiellement, n'est pas neutre: elle est "non belligérante". Deux cent mille hommes gardent sa frontière, du côté de la Russie. Si la guerre s'étend au Proche-Orient, l'action de l'armée turque pourra être combinée avec celle de la grande armée réunie en Syrie sous les ordres du général Weygand.

En Hongrie et en Bulgarie, l'entrainement militaire est à l'ordre du jour. En Grèce, on annonce le rappel des officiers de réserve de certaines classes.

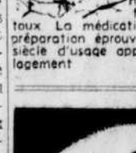
REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

—et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient et se corrompant dans l'intestin. Des gaz vous gonflent. Vous vous constipez. Les poisons se répandent dans tout l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir.

Un simple mouvement des intestins n'atteint pas toujours la cause; il vous faut quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives, végétales, douces, pour faire couler la bile, demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation. 25¢.

LE SIROP GRAY DE GOMME D'EPINETTE ROUGE



épargnera à votre enfant des nuits d'insomnie et des jours de souffrances causées par la toux. La médication que renferme cette préparation éprouvée par plus d'un demi-siècle d'usage apportera confort et soulagement

DOW LA BIÈRE DE BON GOÛT

CUTICURA Savon et Onguent

Ils aident à vous débarrasser des

BOUTONS et COMEDONS (D'ORIGINE EXTERNE)



LEVURE FRAÎCHE pour la digestion

VITAMINES pour la vitalité

ENSEMBLE, la levure fraîche et ses vitamines peuvent vous aider à vous *tenir en forme* tout l'hiver

Si vous vous sentez déprimé... si vous êtes souvent sujet à des dérangements digestifs qui sapent votre vitalité...il est temps d'essayer d'introduire dans votre régime alimentaire la nouvelle Levure Survitaminée Fleischmann.

D'après les savants, ce sont *les deux:* les vitamines *et* l'action de la *levure fraîche elle-même* qui font que la Levure Survitaminée Fleischmann est si bienfaisante comme reconstituant.

La levure fraiche *stimule* la digestion lente et *accélère* l'assimilation des aliments. Des épreuves de laboratoire ont démontré que cette action est le propre de *la levure elle-même*...totalement différente de ce que l'on sait de l'action des vitamines.

Il faut des vitamines pour *reconstituer* les nerfs et *revivifier*.

Seule la Levure Survitaminée Fleischmann offre en aussi grande abondance les 4 importantes vitamines A, B, D et G, ainsi que *toutes* les vitamines de l'étonnant complexe B.

Commencez immédiatement à manger chaque jour 2 gâteaux de Levure Survitaminée Fleischmann. Vous verrez si, au bout de quelques jours à peine, vous ne commencez pas à vous sentir mieux, à avoir les nerfs plus solides, à éprouver plus d'entrain.



Laissez cette Levure Fraîche vous apporter *double* assistance

LEVURE SURVITAMINÉE Fleischmann

Fabrication canadienne

CONFERENCE DE G. COTE SUR L'ARPENTAGE

Notre concitoyen fait l'historique de l'Arpentage dans la province de Québec devant le congrès de l'Institut canadien de l'Arpentage à Ottawa — M. G.-J. MacKenzie.

Ottawa, 8, (P. C.) — M. Georges Côté, directeur des arpentages dans la province de Québec, a conférencié hier devant les 200 délégués au congrès de l'Institut canadien de l'Arpentage. M. Côté a fait un intéressant historique de l'Arpentage dans le Québec.

Les Alliés sont sur un même pied que les Allemands en ce qui concerne le développement scientifique et la recherche dans la guerre actuelle et les ressources scientifiques de la Grande-Bretagne et du Canada sont complètement mobilisées, a déclaré le doyen C.-J. Mackenzie, de l'université de Saskatchewan, président intérimaire du Conseil national de recherches.

"Je crois", dit-il, "que la rapidité avec laquelle la Grande-Bretagne a réarmé après l'affaire de Munich indique que l'industrie et la science, organisées pour l'activité pacifique, peuvent aisément être orientées vers l'effort de guerre.

"Le complexe d'infériorité des Alliés au début de la première grande guerre, parce qu'ils n'étaient pas aussi avancés que l'Allemagne dans la coordination de la recherche scientifique, n'existe pas aujoud'hui. Des surprises comme celle des mines magnétiques ne sont plus entourées de mystères et de vague appréhension. L'équipement britannique, développé par l'expérience scientifique, n'est pas non plus inférieur."

Feu à St-Pierre

St-Pierre, Montmagny, 8. — (D. N. C.) Dans la nuit du six février, un désastreux incendie a détruit de fond en comble la résidence de M. Ovide Collin, cultivateur.

Le feu fut découvert vers minuit, par une des filles de M. Collin, qui s'empressa d'alerter les autres membres de la famille. C'est avec peine que ceux-ci parvinrent à se sauver. M. Collin et sa fille Thérèse s'infligèrent même des brûlures assez graves aux bras et à la figure. Ils se réfugièrent, en vêtements de nuit, chez M. Léo Coulombe, où ils trouvèrent une cordiale hospitalité.

Des pompiers volontaires réussirent à empêcher les flammes de se communiquer aux bâtisses avoisinantes.

Rien ne put être sauvé du sinistre. Les pertes ne sont qu'en partie couvertes par les assurances.

Chambre de Commerce à Lac Mégantic

Lac-Mégantic, Compton, 8. — (D. N. C.) Les membres de la Chambre de Commerce de cette ville se sont réunis, ces jours derniers, pour élire leurs officiers. L'élection était sous la présidence d'honneur de M. Louis Bécigneul, doyen de l'organisation. Le résultat fut le suivant : président, M. W. Poirier, gérant de la Banque de Commerce; 1er vice-président, M. L.-L. Mercure; 2e vice-président, M. Auguste Girard; secrétaire, M. Louis-P. Cliche, B. L. L.; assistant-secrétaire, M. Jules Cousineau; trésorier, M. Joseph Dion, fils; directeurs, MM. Louis Bécigneul, J.-A. Roberge, le Dr J.-E. Laflèche, Jos. Huot, V. Brabant, J.-L. Reiman, H.-Louis Audet et P. Allard.

Cinq contrats pour édifices des aviateurs

Le gouvernement fédéral octroie les crédits nécessaires pour une somme de $355,060, dans la liste des contrats de guerre de la semaine.

Ottawa, 8. (P.C.) — Le ministre des Transports, l'honorable C.-D. Howe, annonce une série de nouveaux contrats, recommandés par l'Office des Fournitures de guerre, dont plusieurs concernent l'érection d'édifices ou d'écoles pour l'entraînement des aviateurs de l'Empire. Le gouvernement accorde, ainsi, cinq contrats pour l'exécution de travaux nécessaires sur des terrains d'aviation en Nouvelle-Ecosse, en Ontario et en Colombie Canadienne, pour une valeur globale de $355,060; d'autres contrats seront octroyés par la suite.

La liste complète des contrats accordés la semaine dernière forme un montant global de $2,128,783, distribués ainsi : munitions, $543,705; matériel électrique, $403,000 ; aliments, vêtements et accessoires, $257,813.

Un total de 361 commandes, dont 37 ont une valeur individuelle de plus de $5,000, furent placées.

Aliments : Toronto — Pure Gold Manufacturing Co. Ltd., $12,240 ; Montréal — Wilfrid Limited, $13,436 ; Toronto — Frank Hunnisett Ltd. $12,746 ; Ottawa — Canada Packers, $9,863 ; Calgary — Burns) Co. Ltd., $9,834 ; Toronto — Swift Canadian Co. Ltd., $7,312.

Habillement et accessoires : Kitchener — Kaufman Rubber Co. Ltd., $51,750 ; Montréal — Peters Shoe Mfg. Co., $17,100 ; Montréal — Paton Mfg. Co. Ltd., $11,534 ; Guelph — Northern Rubber Co. Ltd., $7,800; Hull — Bob Morris Cap Co. Ltd., $6,480 ; Toronto — Toronto Slipper Mfg. Co Ltd., $6,000 ; Québec — Quebec Stichdown Shoe Co. Ltd., $5,700.

Fournitures de caserne : Toronto — Metal Stamping Ltd., $16,900.

Equipement de marine : Hamilton — Sawyer-Massey Ltdr., $18,077 ; Merritton — Hayes Steel Products Ltd., $7,692 ; Hamilton — National Steel Car Corporation Ltd., $5,178.

Véhicules-moteurs : Toronto — J. S. Innes, Ltd., $11,952 ; Windsor — Ford Motor Company of Canada Ltd., $10,864 ; Oshawa — General Motors Products of Canada Ltd., $6,302 ; Ottawa — International Harvester Co. Ltd., $5,430.

Matériaux d'aviation : Ministère Britannique de l'Air, $183,000.

Outils, machinerie et quincaillerie : Montréal — Williams & Wilson Ltd., $22,163.

Construction (Plan d'Entrainement d'Aviateurs) : Hamilton — W.-C. Brennan Construction Co. Pour travaux à St-Thomas, Ont., et au Camp Borden, $168,870; Sherbrooke — Stewart Construction Co. Ltd. Pour travaux à Debert, N. E., $89,533 ; Vancouver — Northern Construction Co. & J. W. Stewart Ltd. Pour travaux à Ucluelot, Col. Br., $78,300 ; Vancouver — Bennett & White Construction Co. Ltd. Pour travaux à Kamloops, Co) Br. $65,357.

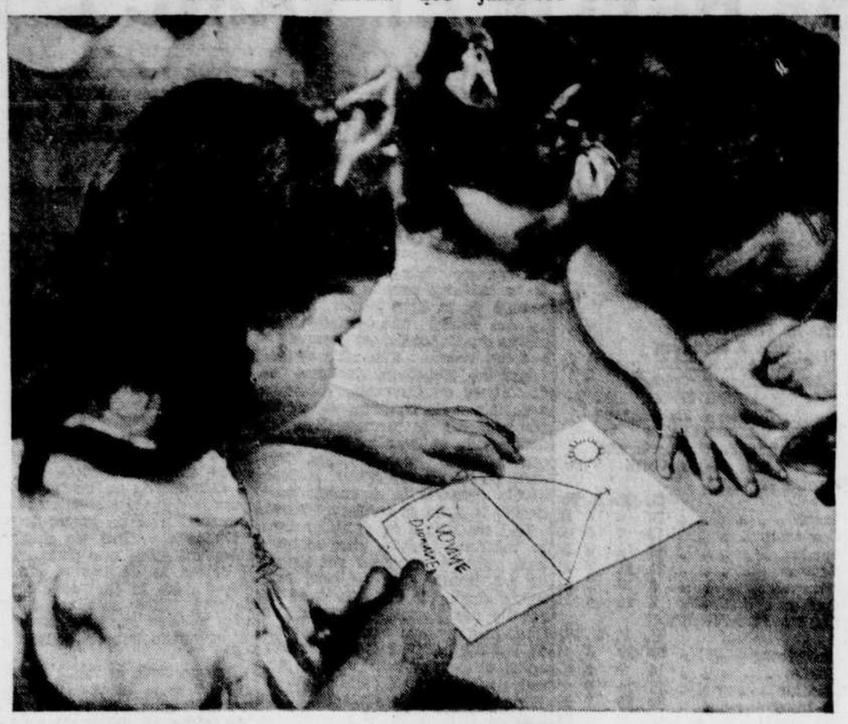
Munitions : Amirauté Britannique, $376,500 ; Toronto — International Metal Industries Ltd., $167,205.

Divers : Hamilton — Dominion Foundries & Steel Ltd., $5,694.

Essence, huile & combustibles : Barrie — Cameron) Ellis Coal Co., $10,010 ; Toronto — Milnes Coal Co. Ltd., $6,750.

Matériel électrique : Montréal — Gardner Engines (Eastern Canada) Ltd., $403,000.

Pour votre album des jumelles Dionne



● Cette photo fait voir un fait non encore publié: une des jumelles, EMILIE, est gauchère. On la voit ici (à droite) en face d'YVONNE qui écrit son nom avec trois N——Dionnne.

(Tous droits réservés. King Features Syndicates, Inc.)

● Le Conseil de l'Université Laval nomme un doyen et 3 professeurs émérites

(Suite de la page 3)

Mgr Alexandre Vachon comme doyen de la Faculté des sciences n'étonnera personne. En effet, la collaboration intime qu'apporta M. Pouliot à l'oeuvre si belle de Mgr Vachon le désignait à sa succession. Depuis trois ans, M. Pouliot remplissait la charge de secrétaire de la Faculté des sciences. Il déploya une très grande activité en faveur du progrès de l'enseignement sientifique à Laval et contribua dans une large mesure à l'établissement à Québec de l'Ecole des Mines, une institution splendide qui répond à une très grande necessité. Le nouveau doyen est titulaire de la chaire de Calcul différentiel et intégral à la Faculté des Sciences. Il est reconnu pour l'un des plus brillants mathématiciens canadiens.

M. Pouliot est en outre bachelier ès art, bachelier ès sciences appliquées, ingénieur civil, licencié ès sciences de la Sorbonne, matre ès arts "ad eumden" ; membre de l'institut canadien des Mines et de Métallurgie ; membre de la Société de Mathématique de France et de l'American Mathematical Society.

PROFESSEURS TITULAIRES

M. J.-D.-H. Donnay est nommé titulaire de la chaire de Cristallographie. M. Donnay a à son crédit les plus hautes qualifications. Candidat-ingénieur de Liége en 1922, il devenait ingénieur civil des mnes à Liége en 1925. Il est docteur en philosophie et titutlaire de diplômes scientifiques de diverses institutons réputées du vieux continent.

M. Franco Rasetti est aussi un universitaire de particulière distinction. Promu titulaire de la chaire de Physque, il contribuera au prestige de notre Faculté des sciences. Docteur ès sciences de l'Universite de Pise, M. Rasetti est chargé de cours à l'Université de Rome. Il est aussi porteur de nombreux diplômes et membre d'un grand nombre de sociétés savantes européennes et américaines.

M. Georges Letendre est magnifiquement qualifié pour assumer la charge de titutlaire de la chaire de Métallurgie. Bachelier ès arts de l'Université de Montréal, M. Letendre a poursuivi des études scientifiques en Angleterre durant plusieurs années. Il a décroché brillamment à l'Université de Londres le titre de Ph. D. in Metallurgy in the Faculty of Engineering.

MEMBRE DU CONSEIL

M. le Dr Edgar Couillard occupera le siège de M. le Dr N.-A. Dussault comme représentant de la Faculté de Médecine au conseil universitaire. La Faculté est aussi représentée par son doyen, M. le profeseur P.C. Dagneau, et M. le professeur Albert Paquet. M. le Dr Couillard est titulaire de la chaire d'Hygiène et de Médecine préventive. M. le professeur Couillard est membre de la Société Médicale de Québec, membre de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord et membre de l'American Public Health Association.

UNE ANNEE PREPARATOIRE

Le conseil universitaire a autorisé l'Ecole supérieure de Commerce à ouvrir une année préparatoire où elle recevra les diplômés de la Douzième année d'études primaires supérieures. Pour être admis, les candidats devront avoir conservé 80% de l'ensemble des points de l'examen final et 70% en français et en mathématiques.

CONCURRENTS D'AFFICHES DE LA CROIX-ROUGE

Le thème guerrier prédomine dans les 124 sujets présentés par les artistes de la province.

Les talents des artistes de la province de Québec se sont manifestés d'une façon tangible dans le concours d'affiches institué par la Croix-Rouge Canadienne, en prevision du grand concert qui aura lieu le 19 février prochain, au Forum, sous les auspices de l'Association des Musiciens de Montréal. Mlle Martha Allan a en effet annoncé aujourd'hui qu'avec la clôture des inscriptions des concurrents, au commencement de cette semaine 124 sujets avaient été soumis.

Ces talents s'affichent dans tous les genres. Le motif guerrier prédomine généralement dans la plupart des productions qui, en plus, affirment une remarquable ingéniosité et bien que certaines s'inspirent de la note futuriste, d'autres sont demeurés dans le cadre de l'idée modernistique.

La Croix Rouge, qui est tout un symbole en elle-même, prédomine dans le groupe des productions soumises, mais en plus, s'y ajoute le thème touchant le rôle que joue le Canada dans la présente guerre.

Les affiches sont actuellement disséminées un peu partout dans la ville pour y être montrées au public et plus tard, on les groupera en une seule collection exposée à la Galerie des Arts. Les gagnants des prix offerts pour la circonstance seront proclamés après le concert.

A Lac Mégantic

Lac-Mégantic, Compton, 8. — (D. N.C.) Un magnifique festival du patin aura lieu ici dimanche prochain, le 11 février, à la patinoire de la salle paroissiale.

Un programme très élaboré et des plus intéressants a été préparé pour la circonstance.

Chambre de Commerce à Roberval

Roberval, 8. — (D. N. C.) La Chambre de Commerce des jeunes de Roberval vient de se choisir les officiers suivants : M. Georges Potvin, M. P. P., président honoraire; M. Cyrille Potvin, président actif; MM. Fernand Lévesque et Laval Marcotte vice-présidents; M. Armand Ouellet, secrétaire; M. Roland Otis, trésorier, et MM. D. Brassard et Roland Bergeron, directeurs.

ACCORD CONCLU ENTRE SOCIETES D'AGRICULTURE

L'U.C.C. et la Société d'Agriculture de Chicoutimi coopèrent ensemble dans l'entente la plus harmonieuse — Election des directeurs.

Chicoutimi, 8. (D.N.C.) — La Société d'Agriculture de Chicoutimi vient de tenir une grande assemblée au cours de laquelle on a fait les élections pour la nouvelle année M. Ernest Maltais, de Chicoutimi, a été réélu président. Voici les autres dirigeants: M. Ulysse Boulianne maire de la paroisse de Jonquière vice-président; directeurs: MM. Ant Riverin, Anthime Tremblay et Ph Desbiens, pour Chicoutimi; MM Nérée Simard et Didyme Bouchard pour Bagotville; MM. Albany Dallaire et Jules Gauthier, ponr Jonquière; M. Alfred Tremblay, pour Ste-Anne; M. Lorenzo Gauthier pour St-Honoré; M. Paul Gauthier pour St-David de Falardeau; M. Jos Boily, pour St-Charles ; M. Abel Tremblay, pour St-Ambroise. Le secrétaire est M. Simon Maltais, de Chicoutimi, et l'aviseur technique M. l'agronome H. Rochefort.

Pour la première fois dans l'histoire de la Société d'Agriculture de Chicoutimi, l'aumônier diocésain de l'U.C.C. assistait à l'assemblée générale annuelle. M. l'abbé Art. Fortier a parlé des relations qui doivent exister entre l'U.C.C. et la Société d'Agriculture et de l'entente qui a été faite précédemment entre ces deux associations, principalement en ce qui concerne le journal "La Terre de Chez Nous". M. l'abbé Fortier a eu aussi des paroles de félicitations et d'encouragement.

Les directeurs de la Société d'Agriculture, voulant faire un pas de plus, ont décidé de demander aux autorités religieuses que M. labbé Fortier soit nommé aumônier de la Société d'Agriculture.

A Baie des Ha! Ha!

Chicoutimi, 8. — (D. N. C.) La Chambre de Commerce de la Baie des Ha ! Ha !, après quelques mois d'inactivité, s'est remise au travail. On a fait l'élection du bureau de direction suivant : président, M. R.-A. Foster, Port-Alfred ; 1er vice-président, M. Jos.-C. Levesque, Bagotville ; 2e vice-président, M. Edmond Savard, Grande-Baie ; directeurs, MM. Armand Roberge, Bagotville, J.-N. Claveau, Bagotville, H.-A.-F. Gregory, Port-Alfred, Philippe Grenier, Port-Alfred, Edmond Grenon, Grande-Baie, et P.-Omer Gagnon, Grande-Baie.

A une séance du bureau de direction, M. Nérée Lévesque a été choisi comme secrétaire.

Grave mesure

Toronto, 8. — (P.C.) La stérilisation des aliénés mentaux dans les institutions gouvernementales et locales a été suggérée dans une résolution soumise hier au congrès annuel du Conseil agricole de l'Ontario. La résolution, qui sera discutée à une séance d'aujourd'hui, requerrait l'approbation d'un bureau composé de deux médecins ou plus et d'un juge ou magistrat, pour la stérilisation de toute personne.

Au C. N. R.



● M. WILLIAM FERGUSON CONNAL, dont on annonce la nomination comme ingénieur mécanicien en chef du Canadien National, avec bureaux à Montréal.

(Photo Canadien National)

● Les étudiants abandonnent une association intolérante

(Suite de la page 3)

lettre adressée par le président de la F.N.E.U.C., M. Hermant, au Dr Grant Lathe, secrétaire de l'Association des Etudiants Canadiens (A. E.C.) indiquant l'opposition de la F.N.E.U.C. à un plébiscite estudiantin sur la conscription.

"Comme ce fait d'empêcher les étudiants de donner leur opinion sur une question de telle importance et ce, sans consulter les membres de la F.N.E.U.C. et en dépit du fait que les étudiants canadiens-français, comme corps, sont irrévocablement opposés à la conscription, nous semble une véritable mesure d'autocratie; comme, d'autre part, la F.N.E.U.C. défend à ses membres la libre discussion des questions qui ne sont pas strictement estudiantines, il semble que le conseil des étudiants des deux universités de Montréal et Laval n'ont presentement d'autre alternative que de se retirer de la F.N.E.U.C., puisque cette association ne veut pas respecter les principes d'une saine démocratie. L'unité canadienne, comme la démocratie canadienne, ne sera plus possible si l'opinion d'une grande partie du peuple canadien est délibérément ignorée. Nous ne voulons pas être les victimes des mesures autocratiques de la F.N.E.U.C."

"Les associations greffées aux conseils d'étudiants ont approuvé cette attitude".

CATELLI
SPAGHETTI AU LAIT



VENDU en paquet seulement ET NON EN VRAC

GRATUIT!
Un jeu de Cartes à Tranche Dorée fini tolle
sur réception de 30 étiquettes de conserves Catelli ou faces principales des paquets Catelli. Envoyez les 30 étiquettes, en incluant votre nom et votre adresse, plus 10 sous pour frais d'envoi, à Catelli, Montréal.

15

Aliments DOMINION pour le Carême



JUS DE TOMATES CLARK 3 boites de 20 onces .23

SOUPES Clark 3 boites .21
BISCUITS Weston la boite de 1 lb assortis .27
BISCUITS AU SODA "Maritime Maid" paquet 1 lb .10
FROMAGE doux la livre .23
BEURRE de PISTACHES DOMINO pot de 32 onces .25
PETIT AIGLEFIN Connor, boite 14 onc. .16
HARENG 'Clover Leaf" en sauce au tomates 2 boites 14 onc. .29
HOMARD "Beaver" boite ½ livre .31
SAUMON ROSE "Clover Leaf", boite haute .18
BEURRE BRAESIDE qualité No 1 2 livres .57
MACARONI toutes sortes, 4 livres .25
SIROP D'ERABLE "Grove Brand", bouteille 32 onces .49
FARINE A CREPES Tante Jemima, le paq. .17
SIROP boite 'Crown' 2 lbs .19 boite 5 lbs .39
CONFITURES aux FRAISES VERDON additionnées de pectine pot de 32 onc. .23
CAFE Richmello la livre .39
CAFE "Early Morning" la livre .35
THE NOIR Domino la livre .59
FLOCONS de MAIS Kellogg bol gratuit 3 boites .25

SPECIAUX A NOS MARCHES DES VIANDES

FESSES DE VEAU ENGRAISSE AU LAIT SANS OS la lb. .25
FESSES D'AGNEAU Qualité de choix, la lb .28
ROTI HAUT DE COTE, toute pesanteur, la lb .14
PETONCLES frais, la lb .35
FILETS fumés, format Jumbo, la lb .17
DEVANTS d'agneau la lb .14
POINTE de SURLONGE désossée, la lb .31
HARENG écossais fumé le paquet .18
MORUE fraiche 2 lbs par tranches .25

FRUITS et LEGUMES FRAIS DU JARDIN

PATATES NOUVEAU-BRUNSWICK 10 livres .19
ORANGES Sunkist, 2 douzaines .49
CELERI Californie, 2 pieds .29
CAROTTES Californie 2 bottes .13
CITRONS de choix, la douzaine .25
POMMES McIntosh C.-A., la douzaine .15
LAITUE Iceberg, 2 pommes .11
CHOUX-FLEURS blancs-neige, la pièce .23
PAMPLEMOUSSES sans pépins, 6 pour .29

DOMINION STORES • LIMITED











POUR AVOIR UN LINGE PLUS BLANC SANS FROTTER

Essayez ce nouveau savon "sans frottage" et SÛR!

SI VOUS n'avez jamais essayé le *nouvel Oxydol High-Test* qui contient un ingrédient miraculeux, préparez-vous à la surprise de votre vie! Car il vous donnera une conception absolument nouvelle d'une journée de lessive *plus facile*, et d'un linge *plus blanc!*

Dites-vous bien que *l'Oxydol High-Test* est réellement un savon d'un *genre* nouveau, et pas seulement un savon auquel on a donné un *nom* nouveau. C'est un savon SÛR qui donne ces quatre résultats sensationnels:

Premièrement: Extirpe la saleté en 10 minutes à peine, sans ébullition et sans frottage —Il suffit de remuer le linge et de le rincer pour avoir fini. Les endroits particulièrement sales seront propres après quelques légers frottements des doigts.

Deuxièmement: Donne un linge autant que 9 à 11 degrés plus blanc que beaucoup de savons en barre ou en boîte populaires ne contenant pas le nouvel ingrédient que contient l'Oxydol *High-Test*. Cela a été prouvé dans nos laboratoires à l'aide du tintomètre.

Troisièmement: Tasse pour tasse, il donne jusqu'à 3 fois autant de mousse—de mousse qui résiste autant que 2 à 3 fois plus longtemps.

Quatrièmement: Il est si SÛR que des cotons imprimés, auxquels on a fait subir l'équivalent *d'une année de lessives*, sont restés comme *neufs*.

De plus, des essais prouvent que, tasse pour tasse, l'Oxydol *High-Test* accomplit jusqu'à 25% plus de travail que la même quantité de savons moins modernes.

Donc, si moderne que vous croyez être votre savon actuel, nous vous conseillons fortement d'essayer le nouvel OXYDOL *High-Test* aujourd'hui. Demandez la nouvelle BOÎTE GÉANTE. Elle est vendue à un nouveau bas prix—Elle vous permettra des économies *supplémentaires*. Procter et Gamble.

Marque déposée



FABRICATION CANADIENNE

ALAIN MEDARD, CHEF DE CLAN — 418 Aventures d'une troupe de Scouts—



LE CONCORDIA SE RALLIE ET VAINC LES AS DE QUEBEC PAR 5-3

BOUDREAU ET McINTYRE MENENT CHEZ LES SCOREURS DU "GROUPE"

LES AS "B" BONS PREMIERS

Les dernières statistiques de la saison régulière dans le Groupe Provincial de l'Est indiquent que René Boudreau et Lloyd McIntyre, des As de John Rastello, ont conservé les deux premières positions chez les scoreurs, avec un total respectif de 26 et 25 points.

Le classement final des clubs est à l'avantage des As "B" qui comptent 11 victoires et seulement deux défaites en treize parties.

Voici maintenant les statistiques de la ligue compilées par le président Clyde McCarthy :

	B.	A.	T.	Pun.
Boudreau, Québec	14	12	26	2
McIntyre, Québec	10	15	25	6
Olivier, Trois-Rivières	12	11	23	6
Mercier, Victoriaville	11	10	21	23
Blaver, Québec	6	15	21	14
O'Connel, Québec	9	9	18	6
Lily, Trois-Rivières	7	10	17	2
Bareil, Shawinigan	10	6	16	0
Campeau, Victoriaville	8	8	16	8
Kent, Québec	7	9	16	4
Poulin, Québec	7	9	16	4
Loftus, Trois-Rivières	3	11	14	14
Proulx, Trois-Rivières	5	8	13	5
Graham, Québec	4	9	13	13
Brown, Québec	5	7	12	4
Dugré, Shawinigan	3	9	12	4
Brodeur, Québec	7	4	11	17
Sauvageau, N., T.-Rivières	6	5	11	9
Gauthier, Trois-Rivières	8	2	10	18
Garant, Victoriaville	5	5	10	10
Robinson, Victoriaville	4	5	9	2
Boisvert, Victoriaville	4	5	9	4
Perland, Shawinigan	4	5	9	4
Titcombe, Trois-Rivières	3	6	9	4
Huguet, Victoriaville	4	5	9	13
Bisson, Victoriaville	1	7	8	2
Théberge, Victoriaville	4	4	8	16
Horeck, Victoriaville	2	6	8	16
Mercier, Shawinigan	3	4	7	20
Cossette, Trois-Rivières	2	5	7	11
Denaud, Victoriaville	2	5	7	17
Lang, Shawinigan	5	1	6	2
Gosselin, Trois-Rivières	5	1	6	8
Davies M., Shawinigan	3	3	6	6
Bélisle, Victoriaville	3	2	5	2
Grenier, Shawinigan	2	3	4	2
Desbiens, Shawinigan	2	2	4	2
Deschesnes, Shawinigan	2	2	4	2
Davies B., Shawinigan	2	2	4	4
Drapeau, Québec	2	2	4	6
Richard, Shawinigan	1	3	4	2
Keiller, Québec	1	3	4	18
Levasseur, Shawinigan	2	1	3	10
Hodges, Shawinigan	2	1	3	18
Fournier, Victoriaville	1	2	3	0
Gaulin, Trois-Rivières	1	2	3	8
Langlais, Victoriaville	0	3	3	9
Konrad, Victoriaville	0	3	3	8
Delisle, Trois-Rivières	1	1	2	4
Paradis, Shawinigan	0	2	2	2
Triffault, Shawinigan	0	2	2	4
Chabot, Trois-Rivières	0	2	2	6
Sauvageau R., T.-Rivières	1	0	1	2
Street, Trois-Rivières	1	0	1	2
Jabert, Québec	0	1	1	4
Létourneau, Victoriaville	0	1	1	10
Savard, Québec	0	0	0	6
Boisvert, Shawinigan	0	0	0	18

CLASSEMENT FINAL

	G.	P.	N.	Pp	Pc	Moy.
Québec	11	2	0	73	43	.846
T.-Rivières	7	7	0	55	51	.500
Victoriaville	6	9	0	40	50	.400
Shawinigan	2	8	0	41	74	.200

En 26 parties, 218 points furent comptés et 460 minutes de punitions enregistrées.

	Buts	Assists
Québec	73	94
Trois-Rivières	55	64
Victoriaville	49	71
Shawinigan	41	55

TRAVAIL DES GARDIENS

	Pc	Pcc	Moy.
St-Onge, T.-Rivières	11	32	2.969
Pedneault, Québec	13	43	3.308
Beaulac, Victoriaville	15	50	3.332
Triffeault, Shawinigan	7	33	4.714
Desbiens, T.-Rivières	3	19	6.332
Bellemare, Shawinigan	2	22	11.000

Les Maple Leafs comptent 2 a 1 contre le Royal

UNE SURPRISE

Montréal, 8. (P. C.) — Les Maple Leafs de Verdun ont causé une surprise en battant, hier soir, le Royal par 2-1, dans une partie très contestée. Smiley Meronek venait de passer au Canadien et les Leafs étaient privés des services de ce brillant compteur. Cette victoire les hausse en troisième position de la ligue Senior, avec une avance de 5 points sur le Cornwall et de 9 sur les As de Québec. Les Leafs ont réduit à deux points la marge du Royal, en tête du classement.

La lutte fut serrée hier et les deux premières périodes se terminèrent sans aucun point.

Après 8.40 minutes de jeu, dans la 3e période, Trueman Donnelly mit le Verdun en avant sur une double passe de Crutchfield et Tomalty. Buddy O'Connor égalisa les chances quand la rondelle dévia sur le patin de Bouchard pour entrer dans le but du Verdun. Deux minutes plus tard, Alex Smart se sauva avec le disque, contourna la défense du Royal puis passa à Hubert Hardy, qui lança avec précision pour décider de la joute.

Paul-Emile Bibeault a été sensationnel dans les buts du Verdun, sauvant des coups très difficiles durant toute la rencontre.

1ère période

Pas de point.

Aucune punition.

2ème période

Pas de point.

Punition : Tomalty.

3ème période

1—Verdun, Donnelly (Crutchfield, Tomalty) 8.40

2—Royals, O'Connor (Morin, Heffernan) 15.54

3—Verdun, Hardy (Smart) 17.27

Punition : Mahaffy.

Officiels — Heffernan et Martel.

Un meeting du dog-derby Provincial

Tous les "mushers" qui se sont enregistrés, ainsi que ceux qui désirent participer au Dog-Derby Provincial sont invités à la grande assemblée qui aura lieu vendredi soir, le 9 février. C'est à cette réunion que seront discutés et terminés tous les préparatifs pour le succès de cette entreprise sportive.

Il sera question de la distance à parcourir, de l'itinéraire à suivre, des prix que les participants pourront retirer, des principales lois de la course, etc., etc . . .

Cette assemblée aura lieu à 8 h. 30, à l'hôtel St-Malo, rue St-Vallier, dans la paroisse même de St-Malo. Tous ceux qui désirent se renseigner et les "mushers" qui n'ont pas encore donné leur nom pourront le faire ce soir-là, après l'assemblée.

"Warren" champion

Le club de hockey Pierre Warren vient de remporter le championnat du restaurant Martel, en disposant pour la troisième fois consécutive du club Restaurant par le score de 9 à 6. Il remporte ainsi la coupe offerte par P.-Emile Bélanger.

Lors de la dernière partie, Roland Lafond fut le héros en comptant à lui seul six des neuf points de son club.

M. Pierre-H. Warren, propriétaire du club qui porte ce nom, remercie cordialement les sportifs du restaurant, ses joueurs dévoués et le donateur de la coupe.

Le club Pierre Warren a gagné les trois parties par 7 à 4, 8 à 2 et 9 à 6.

Nos félicitations.

Avis aux skieurs juniors

Le Ski club de la Voirie étant affilié à la C. A. S. A., rappelle à tous les participants de l'Interscolaire du Ski qu'ils sont régis par les règlements de l'Association canadienne amateur du Ski. Tout skieur interscolaire qui prendra part à un concours quelconque, non autorisé par la Voirie S. C. et la zone de Ski de la V. S. L., sera exclus des compétitions futures : descente, Slalom, sauts interscolaires et descente, slalom, sauts et cross-country pour les championnats locaux juniors.

Tout skieur interscolaire ou junior qui sous un faux nom prendra part, sans autorisation à un concours quelconque, sera éliminé indéfiniment.

Michel Dchouck,
publiciste.

Sillery à l'Islet

Les Eperviers de Sillery, de la ligue Québec-District, se rendront jouer deux parties en fin de semaine, à l'Islet, contre le club de la Fonderie de l'Islet. Une rencontre aura lieu samedi soir et l'autre dimanche après-midi.

CAMBRAI (une semaine)
à partir de vendredi 16 février à 11 h. 30
70 MINUTES DE SENSATIONS
IDYLLE ETOURDISSANTE SUR
"SKIS"
2 AUTRES FILMS et 4
Numéros de vaudeville
SLALOM
Film de SAINT-MORITZ, Suisse

HOCKEY

HIER

L'INTERAMERICAINE
Cleveland, 5; Pittsburgh, 2.
Springfield, 3; Philadelphie, 3.
LIGUE SENIOR
Québec, 3; Concordia, 5.
Royal, 1; Verdun, 2.
LIGUE PROVINCIALE
St-Hyacinthe, 3; Lachine, 7.
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Détroit à Canadien
Toronto à Rangers
Américains à Chicago
L'INTERAMERICAINE
New-Haven à Indianapolis
LIGUE PROVINCIALE
Shawinigan à Sherbrooke

LES POSITIONS

LIGUE SENIOR

	G.	P.	N.	Pts
Royal	12	5	8	32
Concordia	12	7	6	30
Verdun	10	10	6	26
Ottawa	11	11	2	24
Cornwall	9	13	3	21
Québec	6	14	5	17

LIGUE PROVINCIALE

	G.	P.	N.	Pts
Sherbrooke	22	10	3	47
Boston	16	9	4	42
Lachine	18	14	6	42
St-Hyacinthe	18	15	1	37
Valleyfield	13	18	5	31
Verdun	14	17	3	31
Shawinigan	14	22	1	29
Québec	10	20	3	23

Louis vs Paychek après Art. Godoy

New-York, 8. — (P. A.) Le promoteur Mike Jacobs a annoncé hier soir que si Joe Louis parvient à défendre avec succès son titre de champion poids-lourd du monde contre Arturo Dodoy, vendredi soir, ainsi qu'on s'y attend, son prochain adversaire, pour le titre, sera Johnny Paychek, de Des Moines, Iowa.

Le combat aura probablement lieu au Madison Square Garden, ici, vers le 3 avril.

New-York, 8. - Bob Pastor vient de partir pour Saratoga, où il fera une partie de son entraînement en vue du combat qu'il livrera à Lee Savold au Madison Square Garden le 1er mars prochain. Pastor reviendra ensuite à New-York pour compléter ses pratiques au gymnase Stillman.

Pool à La Tuque

La Tuque, 8. — Un match de pool a été disputé, le 5 février, au club Rivoli de La Tuque, entre Raoul Lebeau et Bebe Cleary. Ce dernier défendait son titre ; il a remporté la victoire par 250 à 239.

La finale aura lieu demain soir, au Cercle Paroissial, à 8 heures.

Train de neige aux Trois-Rivières

Vu le succès remporté à Vallée-Jonction, dimanche dernier, alors que cinq cents skieurs ont participé au train de neige, Lorenzo Morel, directeur du club de la Voirie, organisera un deuxième train de neige, et cette fois à destination des Trois-Rivières. Ce train de neige coïncidera avec le championnat provincial des sauts qui sera tenu dans la cité trifluvienne. Des arrangements seront conclus avec le chemin de fer Pacifique Canadien, et le train spécial quittera Québec, gare du Palais, à 10 heures, dimanche matin, le 18 février. Le retour s'effectuera de Trois-Rivières à 7 h. 30, dimanche soir pour arriver à Québec vers 9 heures. Les billets seront bons pour l'aller seulement sur le train de neige, et le retour sera valide jusqu'au lundi soir sur n'importe quel train.

La foule des skieurs qui a envahi la gare du Palais, dimanche dernier, est le présage de la popularité du train de neige, et il n'y a pas de doute que, le 18 février, plusieurs centaines de skieurs et tous ceux qui désirent visiter leurs parents ou amis à Trois-Rivières, se donneront rendez-vous à la gare du Palais.

Pour informations au sujet de cette excursion, s'adresser à Lorenzo Morel, The Log Cabin Ski Shop, Reg'd, 54 St-Jean, tél.: 4-2691.

Grand festival à la Beauce

Un grand festival du patin et de la raquette aura lieu les 10 et 11 février prochains à Ste-Marie de Beauce. Des centaines de raquetteurs de Québec, Lévis, Montmagny, Loretteville, Thetford, s'y donneront rendez-vous. Une foule de visiteurs profiteront aussi des trains spéciaux pour se rendre en Beauce.

Du patinage de fantaisie ouvrira le festival samedi. La Beauce souhaitera la bienvenue aux visiteurs, par la bouche d'une superbe Reine de Carnaval. Le programme comprendra ensuite des courses en patins pour le championnat de Beauce. Les vedettes les plus en vue de Québec donneront des exhibitions enlevantes de patinage de fantaisie. Dimanche le 11 se déroulera une parade de raquetteurs, jusqu'à l'église où une messe spéciale sera dite.

Des concours ont été organisés pour le championnat de raquette de la Beauce.

Dans l'après-midi, une partie de hockey mettra aux prises les Loups de Québec et le Ste-Marie. Une parade aux flambeaux fera défiler les "gais lurons" dans leurs costumes multicolores. Ste-Marie attend une foule considérable à son festival de samedi et de dimanche qui sera une véritable féerie.

Avec les Orioles

Baltimore, 8. (P. A.) — Jack Redmond, un receveur d'expérience, vient de signer son contrat avec les Orioles de Baltimore, de la ligue Internationale. Redmond avait été libéré à la fin de la dernière saison par le "Nouvelle-Orléans", de la ligue du Sud-Est. Il frappait pour .257, en 1939.

A l'Académie

LIGUE SENIOR DE HOCKEY

Positions des équipes, chaque club ayant joué huit parties.

	J.	G.	P.	Pts	Pun.
Olympic	10	6	5	1	43	28	13
Canadien	10	4	5	1	39	32	9
Rangers	10	4	6	0	28	41	8

Classement actuel des compteurs :

	J.	A.	Pts	Pun.
Roberge (Olym)	8	7	15	9
Savard (Can)	8	5	13	12
Gallant (Can)	6	7	13	4
Deschênes (Can)	6	6	12	42
Boudreault (Olym)	7	4	11	2
Amyot (Ran)	5	4	11	5
Matte (Olym)	4	7	11	20
Bélanger (Olym)	7	3	10	15
Lépinay (Ran)	5	5	10	4
Caron (Olym)	8	1	9	8
Garneau (Ran)	2	8	9	6
Gauvin (Ran)	8	2	8	2
Hamel (Can)	5	1	6	27
Dubue (Olym)	3	3	6	4
Delisle (Can)	2	3	5	0
Cousineau (Can)	2	3	5	6
Frenette (Olym)	4	0	4	10
Boucher (Ran)	3	1	4	4
Labbé (Olym)	1	3	4	9
Morissette (Ran)	1	3	4	8
Bouchard (Ran)	1	1	2	0
Rochette (Ran)	1	1	2	2
Chabot (Ran)	1	1	2	12
St-Michel (Ran)	1	1	2	12
Létourneau (Can)	0	2	2	19
Falardeau (Can)	1	0	1	0
Germain (Olym)	1	0	1	10
Chabot (Ran)	10	1	2	12
St-Michel (Ran)	1	1	2	12

Les menurs actuels :

Points : — Roberge (Olymp) 15

Buts : — Savard (Can) 8
Roberge (Olym) 8
Caron (Olym) 8

Assists : — Gallant (Can) 7
Roberge (Olym) 7
Matte (Olym) 7

Punitions : — Deschamps 42 minutes.

Gaby Pleau aux concours de Ste-Marguerite

LES 10 ET 11

Le Quebec Ski Club est heureux d'annoncer aux skieurs que Mlle Gaby Pleau, la championne de slalom de la ville et du district de Québec, ainsi que de la Beauce, se rendra à Ste-Marguerite, en fin de semaine, pour prendre part au concours pour le championnat féminin de la province.

Ce concours, qui aura lieu sous les auspices du Penguin Ski Club, réunira les meilleures skieuses du Canada et constitue une épreuve des plus difficiles. En effet, on dit que les dames doivent parcourir les mêmes distances que les messieurs. Connaissant les capacités de Mlle Pleau, nous croyons qu'elle pourra représenter les Québecoises avec grand honneur et nous lui souhaitons un bon succès. Ce sera la première fois que la ville de Québec sera représentée à un concours féminin étranger et de si haute importance.

Le Badminton à Rimouski

Rimouski, 8. (D. N. C.) — Voici les résultats des tournois qui se sont déroulés à la salle de badminton à l'Arsenal de Rimouski, la semaine dernière:—

1ER FEVRIER:—Dr A. Gagné et M.-A. Laroque, 4 vs R. Fillion et Dr P. Simard 15.

R. Bertin et L. D'Anjou 15 vs P. Thériault et F. C. Doak, 9.

Dr A. Gagné et R. Bertin 1 vs L. D'Anjou et M.-A. Laroque 15.

Dr P. Simard et F. C. Doak, 5 vs R. Fillion et P. Thériault, 15.

3 FEVRIER: Dr A. Gagné et M.-A. Laroque, 14 vs E. Comtois et L. McLaren 15.

R. Bertin et L. D'Anjou, 15 vs R. D'Astous et H. Labrie, 12.

Dr A. Gagné et R. Bertin 15 vs L. Laren et H. Labrie 6.

L. D'Anjou et M. A. Laroque, 15 vs Comtois et R. D'Astous, 12.

R. Fillion et P. Thériault 9 vs L. D'Anjou et M.-A Laroque 15

Un ralliement de trois points dans la session finale a scellé le sort des anciens champions de la ligue Senior, hier soir, au forum — R. Gaudette a figuré dans 4 des 5 points de l'équipe montréalaise.

WING, CURRIE ET MARTIN SCOREN

Montréal, 8. (P.C.) — Les As de Québec ont joué et perdu mathématiquement leur dernière chance de se qualifier pour la série éliminatoire de la ligue Senior, quand ils ont essuyé une défaite aux mains du Concordia au score de 5 à 3, au Forum. Une série de défaites des Sénateurs d'Ottawa et des Flyers de Cornwall, combinée avec une série continue de victoires pour les As permettrait à ces derniers de se qualifier encore. Ce qui est très problématique. Par suite de sa victoire d'hier, le Concordia conserve la deuxième position de la ligue, en arrière du Royal.

Le Concordia a dû se rallier dans la troisième période, pour compter trois points et renverser une égalité de 2-2 établie dans les deux premiers vingt. Roger Gaudette a été l'as des joueurs montréalais en figurant dans quatre des cinq points de son équipe. Il mit le Concordia en avant avec un point dans la première période, mais deux points de Wing et de Currie égalisèrent les chances et un autre de Pete Martin fit prendre l'avantage aux hommes de Penniston. C'est alors que conduit par Gaudette le Concordia se mit à attaquer. Gaudette égalisa les chances à 3-3 et compta le point décisif en 17.35 minutes. Cormier devait enregistrer un autre point à la fin du vingt.

On jouait depuis 2.10 minutes quand Gaudette compta avec un lancer de côté que Foster fut incapable de bloquer. Les As furent lents à se lancer à l'attaque mais ils ne furent pas chanceux ensuite. Stangle se fit voler un point certain par Bouvrette et ce dernier arrêta la rondelle sur la glace, comme elle traversait la ligne des buts, sur un coup de Gibson. Carr-Harris puis Barnes envoyèrent ensuite plusieurs lancers que le cerbère bloqua. Le Concordia reprit l'offensive pour quelques secondes, mais les visiteurs eurent le meilleur du jeu durant les dernières minutes.

C'est aussi durant la 2e minute de jeu, dans la 2e période, que le Québec égalisa. Stangle lança et le disque tomba devant le cerbère Wing arriva rapidement et poussa la rondelle dans le filet. Les As gardèrent l'avantage et Bouvrette dut sauver contre Laforest puis Gibson. Mais le Concordia fit une attaque durant la 7e minute de jeu, alors que Stangle était au pénotencier, et Cadorette scora avec un haut lancer de côté. Quand Stangle revint au poste, Currie égalisa les chances à la suite d'une montée de toute la longueur de la glace.

Mundey puis Malenfant furent punis ensuite mais personne ne put compter. Un lancer de Laframboise toucha le poteau du but québecois mais Bouvrette eut son tour de chance ensuite quand un lancer de Wing le frappa involontairement.

Le Concordia força le jeu au début de la période finale mais la défense du Québec joua bien et peu de coups dangereux furent placés. Puis Bouvrette dut sauver sur des lancers successifs de Malenfant, Laforest et Lee. Au bout de sept minutes, Martin mit les visiteurs en avant quand il accepta une passe de Carr-Harris au centre pour déjouer la défense ennemie et déjouer le cerbère avec un lancer de revers.

Gaudette égalisa les chances en attaquant après une charge des As. Il déjoua la défense et envoya le disque dans le filet avec un coup de côté. Foster se plaça devant le coup mais la rondelle rebondit sur le poteau du but et tomba dans le filet.

Le Concordia se mit à jouer pour annuler mais les As décidèrent de travailler pour la victoire et cela leur coûta la partie. Il restait un peu plus de deux minutes à jouer quand Gaudette eut une ouverture qui lui permit de mettre le score 4-3. Les visiteurs envoyèrent cinq hommes à l'assaut encore une fois mais cela ne servit qu'à donner une autre ouverture au Concordia, Cain passant à Cormier, qui déjoua Foster sans difficulté.

Les As avaient gagné deux parties en fin de semaine et ils ont fourni un excellent rendement hier, manquant plusieurs points certains toutefois à cause du manque de précision de leurs lancers.

QUEBEC : Buts, Foster ; défenses, Brennan et W. Murray ; centre, Lee ; ailes, Laforest et Malenfant ; subs : Taugher, Wing, Stangle, Martin, Gibson, Carr-Harris, Currie, Barnes.

CONCORDIA : Buts, Fouvrette ; défenses, Belhumeur et Cain ; centre, Armand; ailes, Gaudette, Cadorette ; subs : Larochelle, Mundey, Carignan, Laframboise, Desroches, Martel, Jotkus, Cormier.

Officiels : Heffernan et Martel.

1ère période

1-Concordia, Gaudette
Armand 2.10
Aucune punition.

2ème période

2-Québec, Wing
Stangle et Gibson 2.07
3-Concordia, Cadorette
Jotkus et Gaudette 7.25
4-Québec, Currie 9.27
Punitions : Stangle, Mundey et Malenfant.

3ème période

5-Québec, Martin
Carr-Harris 7.35
6-Concordia, Gaudette
Armand 12.17
7-Concordia, Gaudette
Armand 17.35
8-Concordia, Cormier
Carignan et Cain 19.30
Punition : Lee.



LIGUE BRASSERIE CHAMPLAIN

Voici le programme de la ligue de quilles Brasserie Champlain, pour ce soir à la salle paroissiale de Limoilou :

Collection vs Livraison
Brassage vs Vendeurs
Embouteillage vs Bureau

A noter que ce programme est l'avant-dernier de la saison 1939-40

LIGUE COMMERCIALE

La ligue Commerciale de quilles reprendra ses activités ce soir même, à 9 h. 15, à la salle Palace. Les capitaines des équipes suivantes sont priés de se réunir à 8 heures : Calixte Ouellet, Edgar Langlois, Chenor Ltée, Théâtre Cartier, Agnew-Surpass, John Ritchie, Pharmacie Dubé et Palace. On fera les dépôts au cours de l'assemblée.

TOURNOI CANADIEN

Toronto, 7. (P.C.) — L'Association Canadienne des Quilleurs a annoncé que le 14e tournoi annuel pour le championnat du pays pour équipes de cinq joueurs aurait lieu du 19 au 25 avril ici. Il y aura $2,500 à gagner.

LIGUE ELDORADO

Voici le rapport des dernières parties jouées à la Salle Cartier, dans la ligue de quilles Eldorado :

HOTEL ELDORADO :

Boutet R.	160	124	137—421
Kirouac D.	82	97	98— 277
Gauthier E.	173	167	144— 484
Genest L.	217	177	164— 558
	732	565	543—1740

DORVAL :

Lamontagne R.	130	131	119— 380
Turcotte L.	110	124	106— 340
Drolet D.	122	144	195— 461
Poitras J.	195	185	137— 517
	557	584	557—1698

Dorval gagne 2 à 1.

CAOUETTE (barbier) :

Bédard R.	188	118	136— 442
Caouette L.	102	132	122— 356
Rancourt P.	102	97	110— 309
Verreault J.	155	129	134— 418
	547	476	502—1525

TEINT. MATHIEU :

Lemay R.	138	99	164— 401
Brousseau D.	134	118	126— 378
St-Michel R.	147	146	161— 454
Foisy, J.	134	126	148— 408
	553	489	599—1641

T. Mathieu gagne 3 à 0.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	G.	P.	Points
Dorval	18	9	15397
T. Mathieu	17	10	14454
Hôtel Eldorado	13	14	14588
Caouette	6	21	13560

RECORDS DE LA LIGUE

Equipe : — 1 partie, Dorval, 726 ; 3 parties, Dorval, 1993.

Individuel : 1 partie, L. Genest, 217 ; parties, R. St-Michel, 583.

MOYENNES DES JOUEURS

	P.	Points	Moy.
J. Poitras, D.	27	4534	167.9
L. Genest, H. E.	27	4426	163.9
R. St-Michel, T. M.	24	3818	159.0
J. Verreault, C. B.	24	3766	156.9
J. Foisy, T. M.	27	4050	150.0
E. Gauthier, H. E.	24	3535	147.3
D. Drolet, D.	24	3421	142.5
R. Lamontagne, D.	27	3700	137.0
R. Lemay, T. M.	21	2877	137.0
R. Bédard, C. B.	27	3669	135.5
L. Turcotte, D.	27	3572	132.2
D. Brousseau, T. M.	27	3446	127.7
R. Boutet, H. E.	27	3372	124.8
J. Roussel, H. E.	3	368	122.6
M. Poulin, C. B	18	2114	117.5
P. Rancourt, C. B.	6	703	117.1
G. Couture, C. B.	3	341	113.6
L. Caouette, C. B.	27	3057	113.2
E. Labbé, H. E.	15	1632	108.8
D. Kirouac, H. E.	9	970	107.8
L. Foisy, H. E.	3	302	100.6

LIGUE VOIRIE

Lundi, le 12 février, la ligue de petites quilles du ministère de la Voirie terminera sa première série. Qui sera le club gagnant de la première série ? c'est ce que nous saurons ce soir-là. Les organisateurs de cette ligue ont remporté jusqu'ici un vrai succès.

Voici les résultats des parties jouées lundi, le 5 février :

RACICOT :

R. Miller	87	108	111— 306
J. Jacques	90	117	139— 346
M. Disnard	92	133	138— 363
	269	358	388—1015

PELLETIER :

C. Desrosiers	88	109	112— 309
A. Bélanger	118	119	112— 349
L. Cantin	129	138	102— 369
	335	366	326—1027

Pelletier gagne 2 à 1.

BROSSEAU :

D. Desbois	108	142	95— 345
A. Paradis	105	87	146— 338
C.-A. Lauzon	128	81	104— 313
	341	310	345— 996

BERGERON :

C. Bayeur	81	61	84— 212
P. Roy	79	90	94— 263
A. Marois	183	153	168— 504
	349	304	326— 979

Brosseau gagne 2 à 1.

PARADIS :

P. Letarte	92	102	77— 271

(Suite à la page 19, 1ère col.)

RAQUETTE

AU CLUB DRAGON

Ce soir, à 8 h. 30, au club de raquetteurs Le Dragon, aura lieu une importante assemblée générale. Il sera question de la matinée sportive qui se déroulera dimanche prochain, sur la terrasse Dufferin. On compte sur la présence de tous les intéressés.

Mont-Joli bat Matane 4 à 0

Rimouski, 8 (D.N.C.) —Voici quelques résultats de hockey, pour la dernière fin de semaine:

Mont-Joli a prouvé son incontestable supériorité sur Matane en battant ces derniers par le compte de 4 à 0; c'était la deuxième victoire consécutive de Mont-Joli sur le club Matane.

Les Ailes Rouges, de Causapscal, ont été défaits dimanche, à Amqui, au compte de 3 à 1; Amqui a ainsi réparé sa défaite de Causapscal.

Les Castors, de Nazareth, ont défait les Red Wings du même endroit, dimanche, par le compte de 6 à 5. Les Castors aimeraient maintenant rencontrer le Bic ou St-Valérien.

Dans la première partie de la semi-finale pour le championnat de la ligue du collège, le Ouellet, de Rivière-du-Loup, a battu le Kirallah par 7 à 6. La partie fut jouée sur la patinoire du collège St-Patrice.

Entre miliciens

Londres, 8. (P.C.) — L'équipe du premier régiment des artilleurs de la Cavalerie Royale Canadienne a défait un club du 2e Régiment, mardi soir, par 3 - 2. La joute eut lieu à l'aréna Harringay ; c'était la deuxième entre les deux clubs. Le 2e Régiment avait gagné la première par 4-3.

La première partie s'était jouée avec les règlements canadiens ; dans la dernière, on s'est servi des règlements anglais.

Ligue réorganisée du Bas St-Laurent

Rimouski, 8. (D. N. C.) — Le public de toute la région du Bas St-Laurent a appris avec plaisir la réorganisation de la Ligue du Bas St-Laurent, et la continuité des parties cédulées, avec un léger retard.

Les parties de la Ligue ont en effet suscité auprès des fervents du hockey, dans notre région, un grand intérêt.

Le club Rimouski s'est rendu aux exigences des deux autres équipes de Matane et Mont-Joli, et il a consenti à entrer dans la lutte avec ces deux rivaux.

Dimanche procain, le club de Mont-Joli rendra donc visite à celui de Rimouski ; inutile de dire que tous attendent cette partie avec impatience.

Bourgeois bat les Eperviers

Le Bourgeois, a causé une surprise, hier soir, à Sillery, quand il disposa des Eperviers de Sillery par 3 à 1, dans une partie de la ligue Québec-District. C'était la première victoire du Bourgeois en 10 parties. La partie fut très intéressante et peu rude.

P.-E. Nadeau, gardien de buts du Bourgeois, fut le gros partisan de la victoire de son club, par suite de sa brillante tenue dans les buts.

1ère période

Bourgeois, Vézina 7.30
Punition: Bussière.

2e période

Bourgeois, Gauvin (Cantin-Bourassa) 11.38
Sillery, Gignac (Blais) 19.04
Punition: Tardif.

3e période

Bourgeois, Couture (Gagnon) 17.41
Punition: Gagnon.

Des championnats de sauts le 11 au Lac Beauport

PAR LE Q. S. C.

Dimanche prochain au tremplin du Mont Saint-Castin, Lac Beauport, auront lieu les concours de sauts pour les championnats juniors et seniors de la ville et du district de Québec.

Comme lors du dernier concours de cross-country, le Quebec Ski Club avait consenti à retarder le concours pour juniors; la reprise de ce concours se fera aussi dimanche prochain et le signal du départ sera donné à 11.15 hrs a.m., du chalet de l'Union Commerciale. Le concours des seniors aura lieu dans l'après-midi, à 2 heures.

Le Quebec Ski Club profite de l'occasion pour remercier la direction du club de ski de l'Union Commerciale pour avoir si généreusement mis leur chalet à la disposition du club pour ce concours.

GEO. CAGNEY VAINCRA-T-IL LE CHAMPION LORTIE DEMAIN SOIR !

UN FAMEUX MATCH A LA TOUR

Georges Cagney sera en parfaite condition, demain soir, quand il s'attaquera à Paul Lortie, à La Tour, dans une finale 2 dans 3, limitée à 90 minutes. Il s'est entraîné toute la semaine pour cette rencontre qui ne manque pas, pour lui, d'importance. Cagney connait Lortie pour s'être battu avec lui à Montréal, et il croit pouvoir l'abattre avec beaucoup de vitesse. "Lortie est un fameux lutteur, a déclaré Cagney, parce qu'il a décroché un championnat mondial. Il est scientifique et très robuste. Je crois, cependant, que je l'emporterai sur lui par la vitesse". Plusieurs combats qu'il a livrés, pendant son séjour de cinq ans en Europe, ont valu à Lortie une belle expérience. Il descendra pour la première fois, demain soir, dans l'arène de la Tour.

Sam Chuck qui perdit son titre mondial aux mains de Gordon-Lévesque a demandé au promoteur un match revanche, toutefois, il semble bien assuré que le fougueux lutteur montréalais n'a pas encore obtenu une telle rencontre car les aspirants au titre ne manque pas. Plusieurs bon athlètes sont anxieux de se mesurer au champion et Chuck devra tout vraisemblablement les éliminer. Demain soir, dans une semi-finale, laquelle sera de deux chutes dans trois limitée à 1 heure, Sam fera face à Georges Girard qui vient de livrer six combats à Toronto. Girard fut très populaire dans la ville reine où il n'a pas tarder à s'attirer l'admiration de tous les amateurs.

Irénée

Barry et Wentworth sont congédiés ; Smiley Meronek avec les Habitants

La direction du Canadien en est venu à cette décision, hier — Deux autres joueurs amateurs se joindraient à Meronek — Armand Raymond avec Cliff Goupille à la défense.

DETROIT AU FORUM CE SOIR

Montréal, 8. (D.N.C.)— Des paroles, la direction du Canadien est passée aux actes.

Jules Dugal a annoncé, hier, que Smiley Meronek a été mis sous-contrat et que Marty Barry et Cy Wentworth ont été congédiés. Meronek fera donc ses débuts professionnels avec le Canadien, ce soir, lorsque le club recevra le Détroit, au Forum.

Deux autres amateurs seront mis sous contrat au début de la semaine prochaine. Les noms de ces deux joueurs n'ont pas été dévoilés.

Pour rmplacer Wentworth, la direction a décidé de garder Armand Raymond, l'ancien joueur de défense du Concordia devenu professionnel depuis deux ans. Raymond restera avec le Canadien jusqu'à la fin de la saison.

Il est probable qu'il jouera avec Cliff Goupille, tandis que Young et Buswell formeront l'autre ligne de défense. Il est entendu que Wilf Cude sera encore dans les buts. Cude a été rappelé pour quatre joutes.

Meronek est non seulement l'un des meilleurs joueurs de centre de la Ligue Senior du Québec, mais il est aussi l'un des meilleurs compteurs.

Les directeurs du Tricolore, qui viennent de faire un premier pas du côté des jeunes, négocient encore avec Tony Demers; une décision à son sujet sera prise au cours de la journée.

Pendant que se disputera, ce soir, la joute des Red Wings contre les Habitants, au Forum, les Maple Leafs de Toronto rencontreront les Rangers, à New-York, et les Américains seront les hôtes des Black Hawks à Chicago.

Une séance des haltérophiles le 11 février

CERCLE ATHLETIQUE

Les salles du Cercle Athlétique, situées à 1090½, rue St-Vallier, sont présentement occupées par une organisation exclusivement athlétique. Cette organisation pourra rendre son nom public dans quelques semaines, alors qu'elle commencera ses activités régulièrement. D'ici là le public sportif se doit d'attendre.

Cependant, les pionniers de ce mouvement vont présenter, dimanche prochain, le 11 février, à 2 heures de l'après-midi, aux salles du Cercle, une exceptionnelle démonstration de tours de force, et ce, sous les directives de maître Gérard Michaud, professeur de culture physique et homme fort de renommée interprovinciale et au delà. Le professeur Michaud sera avec quelques-uns de ses meilleurs élèves et donnera des exhibitions au public. On fait pour la circonstance une invitation toute spéciale à tous les hommes forts et amateurs de ce merveilleux sport et essentiel à l'être humain.

La culture physique est, certes, un remarquable moyen d'éducation morale, que parents et éducateurs ont, jusqu'ici, trop méconnu. Elle développe l'attention, la volonté, l'énergie, l'endurance, la patience, l'adresse, le courage, cependant que le sang-froid, la rapidité de décision deviennent les qualités maîtresses. A l'aquis précédent se joindront l'émulation, la serviabilité, la solidarité, l'esprit de protection et de dévouement, si les mouvements sont exécutés tels qu'enseignés.

La société n'est riche que de la valeur intrinsèque de l'individu mise au service de la collectivité. Vigoureux, celui-ci est le réservoir de l'énergie ; malingre, un poids mort. Et il va de soi que, si les malingres deviennent trop nombreux, ils peuvent mettre la société en péril.

Répondons à l'appel de cette nouvelle initiative qui est appelée à rendre de nombreux et incomparables services à la société. Rendons-nous voir la démonstration qui va causer beaucoup de surprises.

Outre le professeur Gérard Michaud, on verra les fidèles accolites, Benoit Hott, Eugène Lessard, Georges Bélanger, Eugène Michaud, Paul Robitaille, etc.

La séance qui sera dirigée par le professeur Michaud donnera des numéros intéressants des poids et altères, du calibre militaire (deux bras) ; de l'arracher (également deux bras) et du jetter (encore deux bras).

Après la magnifique démonstration il y aura une conférence par le professeur Michaud, sur la propagande à donner à la culture physique.

Qu'on se rende en foule.

LES QUILLES

(Suite de la page 18)

J. Langevin	131	57	89— 277
M. Labrie	105	81	104— 290
	328	240	266— 838
GOHIER :			
A. Labbé	95	82	97— 274
A. Dorval	95	117	114— 326
L. Lyonnais	129	85	104— 318
	319	284	315— 918

Gohier gagne 2 à 1.

LIGUE DES CELIBATAIRES

Voici les résultats des parties jouées le 5 février, dans la ligue de petites quilles des Célibataires :

VERDUN :			
Bédard M.	101	125	94— 320
Dummy	89	91	94— 264
Dérome J.-B.	119	142	143— 404
Tremblay, A.	123	139	141— 403
Gaetano R.	187	118	131— 436
	619	605	603—1827
AS			
Filion Phil.	89	100	132— 321
Morency J.-L.	121	81	122— 324
Gailloux Phil.	108	123	131— 362
Béland, R.	119	135	112— 366
Dubois H	157	106	175— 438
	594	545	672—1811

Verdun gagne 3 à 1.

CONCORDIA :			
Fournier L.	109	146	156— 411
Racine L.-P.	81	81	98— 260
Dummy	81	81	93— 255
Gagnon, P.-E.	126	107	93— 326
Martel G.	121	114	103— 338
	518	529	543—1590
ATHLETICS :			
Tremblay L.	96	81	96— 273
Martel, P.-E.	100	95	152— 347
Baril Léop.	149	102	102— 353
Levasseur R.	135	114	113— 362
Melançon T.	107	116	142— 365
	587	508	605—1700

Athletics gagnent 2 à 1.

ROYAL :			
Bonneau E.	79	75	77— 231
Pelletier J.-G.	114	77	77— 268
Gagnon, L.	119	103	126— 348
Bouffard Alf.	104	125	117— 346
Manucci A.	79	75	103— 257
	495	455	497—1450
VICTORIA :			
Poulin, J.-P.	91	80	124— 295
Denis B.	81	118	105— 304
Brulotte Jos.	94	111	120— 325
Poulin R.	90	78	134— 302
Bornais Jos.	86	113	83— 282
	442	500	566—1508

Victoria gagne 2 à 1.

SENATEUR :			
Gauvin M.	122	109	126— 357
Cloutier M.	100	113	100— 313
Tardif L.	128	130	150— 408
Simard C.	106	118	154— 378
Tremblay G.	144	115	147— 406
	600	585	677—1862
CASTORS :			
Demers P.	158	130	132— 410
Sylvain Gus.	77	92	109— 278
Tremblay Lue	85	87	101— 273
Sylvain O.	77	87	100— 264
Lévesque E.	78	125	102— 305
	475	511	544—1530

Sénateur gagne 3 à 0.

LIGUE DE QUEBEC

Dans la classe "A" de grosses quilles de Québec, après une dure lutte, le Chevalier de Colomb No 1 et le St-Charles avant égalisé, durent jouer une joute supplémentaire pour décider de la première position sur les allées de la salle paroissiale de St-Sacrement. Après une lutte très contestée, le C. de C. No 1 remporta la victoire au pointage de 2 à 1 sur le St-Charles et s'empara de la première position.

Voici le résultat de la partie jouée à St-Sacrement, la position des équipes et les meilleures moyennes de la saison:

CHEVALIERS NO 1:—			
Jules Paré	203	177	194— 574
G. Guérin	158	166	203— 527
P. Talbot	187	178	160— 525
E. Lafrance	170	159	205— 534
F Raymond	210	195	204— 609
	928	875	966—2769
ST-CHARLES:—			
A. Cadet	192	201	148— 541
P.-E. Richard	161	185	170— 516
L. Lebel	179	213	176— 568
E. Préchette	190	202	181— 573
P.-H. Lachance	163	194	179— 536
	885	995	854—2734

C. de C.—2; St-Charles: 1.

POSITIONS DES EQUIPES

	G.	P.
Chevaliers de Colomb No 1	29	13
St-Charles	29	13
St-Malo	28	14
Limoilou	26	16
C. de C. No 2	25	17
St-Frs d'Assise	12	30
St-Sacrement	10	32
Salon Landry	9	33

MEILLEURES MOYENNES

E. Lafrance	33	186.3
F. Raymond	36	186.1
L. Gauvin	42	182.8
P. Dubé	42	178.6
P.-E. Richard	42	178.4
J.-R. Beaulieu	30	177.7
L. Lévesque	37	177.4
J. Bruneau	32	176.6
C. Héberi	42	176.5
E. Préchette	39	176.2

Les tournois de la P.G.A.

Montréal, 8 — Les tournois nationaux organisés par l'Association Royale Canadienne de golf, se continueront encore une année, malgré la guerre. C'est ce qu'on a annoncé, hier, à une assemblée de l'Association, tenue à l'hôtel Windsor.

Le tournoi "open" canadien aura lieu à Toronto, à une date qu'on fixera plus tard. Le championnat amateur international pour la coupe Willingdon, ainsi que le championnat junior seront débattus à Edmonton, Alta. Le nouveau président de l'Association est Frank H. Harris, de Toronto, qui succède à Ernest Savard, du club de golf Laval-sur-le-Lac, de Montréal. La dernière année financière a marqué une baisse à cause des faibles assistances au tournoi "open" joué dans les provinces maritimes, l'été dernier.

L'arrangement conclu entre les associations provinciales et l'Association du Dominion sera continué cette année. La somme versée directement à l'Association Royale Canadienne de golf permet, en même temps, d'être membre d'une organisation provinciale de golf.

Préparatifs de l'Internationale

New-York, 8. - Les clubs de la ligue Internationale de baseball se réuniront à Syracuse en fin de semaine afin de travailler de nouveau à la préparation de la cédule pour la prochaine saison. On a eu des difficultés à préparer l'échelle des rencontres pour 1940 à cause de l'addition d'une semaine pour la présentation de 154 parties. Les Leafs ne peuvent jouer le dimanche à Toronto et cela complique énormément la situation. Il se peut que l'on adopte une cédule de 161 parties afin de donner satisfaction à tout le monde.

Ottawa gagne

Ottawa, 8. (P.C.) — Le club de curling d'Ottawa a gagné le championnat de la région et le trophée du gouverneur général, hier soir, en disposant du Pembroke par 45-15. Il rencontrera, dans la grande finale de samedi, les champions de la région de Montréal.

Avec Pittsburgh

Toronto, 7. (P.C.) — Conny Smythe, gérant des Leafs locaux, de la N. H. L., a annoncé que Red Héron et Billy Taylor avaient été envoyés au Pittsburgh, de l'Interaméricaine, sous option. Smythe prétend que les deux jeunes joueurs auront l'occasion de figurer dans plus de joutes avec les Hornets que les Leafs et ils prendront plus d'expérience en jouant plus longtemps dans chaque partie.

Mettez votre pipe dans un endroit où vous serez sûr de la retrouver facilement.

MAISON DE LA PIPE

Voici le détail des parties de la série éliminatoire pour le championnat de la ligue de petites quilles Edgar Langlois, parties jouées mardi soir, le 30 Janvier 1940 :

ARTHUR I

W. Moisan	116	93	120	153	136	618
A. Boutin	119	87	152	104	115	577
A. Dussault	195	170	143	186	177	876
	430	350	420	443	428	2071

TOMMIES

R. Collette	149	177	126	169	105	726
A. Théberge	86	166	140	111	104	607
J. Lemay	167	97	161	158	132	715
	402	440	427	438	341	2048

Tommies est éliminé par Arthur I par 3 à 2.

PHILCO

R. Ste-Marie	108	93	95	102	89	487
A. Racette	153	107	92	95	144	591
P. Lemay	108	137	143	108	139	635
	369	337	330	305	372	1713

EDGAR

M. Langlois	82	95	113	118	83	491
P Lemay	86	107	97	100	125	515
Dummy	108	93	92	95	83	471
	276	295	302	313	29	1477

Edgar est éliminé par Philco par 4 à 1.

ST-LEONARD

P. Brousseau	103	125	160	130	108	626
E. Vézina	107	133	117	110	94	561
L. Delisle	94	117	104	133	76	524
	304	375	381	373	278	1711

HENRIETTE

M. Legaré	173	96	143	147	84	645
P. Bérubé	101	103	148	129	97	578
L. P. Dussault	136	147	121	126	152	682
	412	346	412	404	417	1905

ARTHUR 2

E. Morency	96	100	97	83	108	484
G. Lemay	69	106	129	120	132	556
G. Lockwell	131	132	122	107	147	639
	296	338	348	310	387	1679

POILUS

P. Moisan	130	116	116	91	109	562
R. Poitras	157	97	125	79	164	622
A. Tremblay	147	105	117	128	135	632
	434	318	358	298	408	1816

St-Léonard est éliminé par Henriette par 4 à 1.

Arthur 2 est éliminé par Poilus par 3 à 2.

Pichenettes

Ire-as-cible.

Il y a progrès.

"Please, omit flowers".

Le train de neige nous laisse froid.

Meronek rimerait mieux à Kébek.

Consolons-nous en pratiquant le ski.

Dans la ligne terroriste, ça joue dur.

Les Canadiens montrent leurs petits.

Le lutteur Papa Lino n'est pas un typo.

Combien pénible, cette élimination!

Les meneurs ne regardent pas en arrière.

La "cédule" s'entête dans son barbarisme.

Il ne suffit pas de suivre, il faut suivre avec intérêt.

Québec ne devrait pas avoir peur de la couleur locale.

Les amateurs de baseball ont les yeux sur le stade municipal.

Hornsby aux Royaux et Bissonnette aux Athlétiques, c'est convenu.

"Good eye" Godoy entend servir une courte sauce chilienne au champion Louis.

Activités de l'Union locale des raquetteurs

Si on en juge par les événements suivants, les raquetteurs de l'Union locale ne sont pas inactifs cette saison.

Le 18 janvier, plus de 300 raquetteurs se réunissaient au Château Frontenac pour le grand bal annuel. On profita de la circonstance pour présenter au président de l'Union canadienne, M. J. A. Allaire, du Voltigeur, un magnifique souvenir de son stage à la présidence des raquetteurs du Canada. M. Allaire remercia l'assistance et félicita les organisateurs de leur beau geste. D'autres discours furent prononcés par MM. les maires Durand et Blondeau de Lévis et Loretteville, aussi par MM J.-A. Bernier, président de l'Union locale, Raoul Myrand et Alex. Martel, ex-présidents de l'Union canadienne. Tous se séparèrent enchantés, gardant un beau souvenir de cette soirée, due à l'initiative de Son Honneur le maire Durand de Lévis et des officiers de l'Union locale des raquetteurs.

Le 26 janvier, 150 raqueteurs joyeux des clubs Frontenac, Union Commerciale, Dragon, Zouave, Lévis, Voltigeur, Aiglon et Loretteville prenaient place sur un train spécial à destination de Lowell, Mass., lieu de la grande convention internationale. Le voyage se fit dans le plus grand confort dû à la bienveillante attention de M. Lionel Bilodeau, agent du Québec Central qui accompagnait les congressistes. A Lowell, les Québécois furent grandement acclamés et représentèrent dignement la vieille cité de Champlain. Le Frontenac mérita un magnifique trophée attribué au club canadien le plus nombreux sur les parades. Chacun revint enthousiasmé de la chaude hospitalité de nos amis les Américains.

Dimanche le 11 février prochain, nos raquetteurs se rendront à Ste-Marie de Beauce pour un grand festival. Le train spécial quittera la gare à Lévis à 9.15 heures précises. Les organisateurs ont préparé un beau programme sportif et attendent un groupe nombreux de raquetteurs de Québec, Lévis, Loretteville avec leurs amis.

Le 18 courant la direction du Château Frontenac invite tous les gais lurons à un après-midi sportif sur la Terrasse Dufferin. Des courses, glissade, et amusements divers seront à l'affiche.

La clôture de la saison se fera au chalet du Frontenac, au parc Victoria, le 10 mars prochain.

J.-Frs Fortier, publiciste.

Mascarade réussie à Rimouski

Rimouski, 8. (D. N. C.) — Un public nombreux assistait, lundi soir, à la clôture du carnaval, en notre ville.

Les concours et jeux de toutes sortes eurent lieu dans le Palais des Sports, artistiquement décoré pour la circonstance. La parade des costumes attira surtout les applaudissements de la foule, et l'on y notait du travail et du bon goût.

La fanfare de Rimouski, sous l'habile direction de M. Lucien Deschênes, était au programme, et elle exécuta plusieurs pièces.

Voici maintenant quelques prix qui ont été décernés :

Costumes : la Croix Rouge, par M. Jean-Marc Lemieux;

Course en patin à roulettes : Gabriel Canuel;

Course à pieds : Roland Desrosiers;

Course en patins (filles) : Jeannine Gagnon;

Course à relais (1 mille): René Berger;

Course en patins à roulettes (filles); Thérèse Vézina;

Course en patins (10 joueurs) : René Berger;

Course en patins (1-4 de mille) ; Léonard Thibault.

De nombreux autres prix ont été distribués, dont une quinzaine pour les costumes.

Ruth a 46 ans

New-York, 8. (P.A.g — Babe Ruth a célébré, hier, son 46ième anniversaire de naissance, dans le calme de ses appartements. L'ancienne étoile du baseball a mené une vie facile, cet hiver, à New-York. Son genre de vie est celui d'un gros bourgeois millionnaire. Il se repose de ses home-runs en fumant, tranquillement, dans son boudoir.

Aux Trois-Rivières le 18



●Voici cinq des 15 sauteurs trifluviens qui prendront part au championnat Provincial de sauts aux Trois-Rivières, le 18 février. De gauche à droite : PHILIPPE DROLET, GERARD BILODEAU, ALEX. CROTEAU, FERNAND LATOUR, ROBERT RUEST. On prévoit que 50 sauteurs participeront à cet important tournoi des skieurs.

Victoire de Tillet

Boston, 8. (P. A.) — Maurice "L'Ange" Tillet, 235 livres, le monstrueux gladiateur de Reims, France, qui se considère comme le plus laid de l'univers, a fait une autre victime, hier soir, quand il a vaincu Rudy Dusek, 215, devant 8,000 spectateurs réunis au Boston Garden.

Tillet a utilisé sa prise favorite, l'étranglement de l'ours, pour disposer de son adversaire américain en 7.59 et en 7.43.

En match semi-final, Steve Casey, 210, d'Irlande, l'un des nombreux lutteurs qui réclament le titre mondial, a terrassé Léo Lefebvre, 218, de Montréal, en 37.24.

Courville défi

Le Courville Amateur lance un défi à tout club pour jouer dimanche après-midi, sur le terrain du Courville. Pour toute information, s'adresser à 4-4377.

LA BOXE

Scranton, Pa. — Izzy Janazzo, 148, de Brooklyn, décision sur Jackie Burke, 146 1-2, Ogden, Utah, (10)

Dolbeau victorieux

Le club de hockey "Lac St-Jean" de Dolbeau, a remporté une victoire sur le St-Félicien, au score de 7-0 dimanche dernier, devant une belle assistance. Le Dolbeau lance un défi à tout club de la région, en particulier à l'Alma et au St-Jérôme.

Aux Dodgers

New-York, 7. - Ray Cullenbine, le voltigeur que le Brooklyn vient d'engager pour un bonus de $25,000, recevra un salaire de $6,000 par année et il jouera comme régulier dans le champ-centre pour les Dodgers. Cullenbine est un dur cogneur, ayant obtenu trois circuits dans une joute contre Bob Feller l'an dernier.

Castors et St-Patrick en lice ce soir dans une joute de la ligue Junior

Cette joute sera suivie d'une exhibition entre les As juniors et la redoutable équipe du Service Civil — Un belle soirée pour les amateurs de hockey.

STATISTIQUES DE LA LIGUE JUNIOR

Les As juniors rencontreront les Employés Civils ce soir, à l'Aréna, après une partie de ligue régulière qui mettra aux prises les St-Pat's et les Castors. L'exhibition As vs Employés Civils a été sanctionnée par la Q.A.H.A. Les amateurs pourront alors voir les chances qu'ont les As de décrocher la Coupe Mémorial et trouver la réponse à la question suivante: "Que feraient les As Jr contre une équipe plus forte que celles qu'ils ont rencontrées au cours des joutes régulières, cet hiver?" En six parties, les As ont compté 65 points contre leurs adversaires, 15.

D'un autre côté, les Employés Civils ont défait le Charny 7-2, le Loretteville 8-6, et ont annulé avec le Rimouski 6-6.

La première partie commencera à 8 heures quand les Castors rencontreront les St. Pats qu'ils ont vaincus, la dernière fois, par 3-2 en scorant dans les dernières minutes de jeu.

L'équipe des Employés Civils est composée de : but: Côté; défenses : Robichaud, Bélanger, Magella Roux; avants : Fournier, J.-P. Doré, Lagamière, Huot, M. Boucher et Rouillard. Substituts: Labrie, Poulin, Morissette, Ed. Dion, Pednault (buts).

Dans deux parties jouées à Montmagny samedi et dimanche, les As ont gagné la première 4-0 et ont annulé la deuxième 2-2.

Voici les statistiques de la ligue Junior, telles que compilées par le secrétaire, F.-M. Quinn :

LES SCOREURS

	B.	A.	Pts	Pun
Gaudreault, As	10	11	21	4
Pissinis, As	10	10	30	13
Poitras, As	8	12	20	20
Bourbonnais, As	2	15	17	7
Boutet, As	8	5	13	0
Gagné, As	6	6	12	0
Marcoux, As	6	6	12	30
Tremblay, L.-N., As	7	3	10	0
O'Doherty, As	1	8	9	23
Bisson, Castors	5	3	8	33

Les PUNITIONS

	Min.
Bisson, Castors	33
Marcoux, As	30
Power, St-Pat's	27
O'Doherty, As	23
Linteau, Castors	20
Poitras, As	20

LES CLUBS

	J	G.	P.	Pr	Pc	Pts
As	6	6	0	65	15	12
Castors	5	2	3	21	30	4
St-Pat's	6	0	6	14	55	0

Tournoi de curling à Sherbrooke

Sherbrooke, 8. (P.C.) — Trois "rinks" de Québec sont attendus aujourd'hui, pour prendre part au tournoi de curling qui s'est ouvert, ici, hier soir. L'enjeu des compétitions est le trophée Record, offert par le Major Award, du club de curling Sherbrooke, à l'occasion du jubilée de diamant du bonspiel.

Dans les parties inaugurales, cinq rinks de Sherbrooke, trois de Lennoxville, et un de Magog ont été éliminés ; ils débattront, cependant, le trophée Mitchell et la coupe des "Sports d'Hiver".

Arturo Godoy résistera-t-il au champion !

DEMAIN SOIR

New-York, 8. — Arturo Godoy, le boxeur du Chili qui fera face à Joe Louis demain soir, au Garden, possède, dit-on, tout ce qu'il faut pour tenir tête au champion. Son meilleur coup est donné par sa tête sur le menton du rival. Il est plus brutal que Galento et il se bat courbé en deux, ce qui le couvre contre les coups.

Louis n'aime pas ce genre de boxeurs car il bat plus facilement les rivaux qui se tiennent droit devant lui. L'adversaire qui veut se battre à sa manière est vaincu d'avance, Mais quand un boxeur se bat courbé, qu'il évite les coups, Louis n'aime guere la chose et il est plus prudent.

C'est à cause de son genre que Godoy trouve des supporteurs qui parient chances égales que l'aspirant sera encore debout à la 6e ronde, en ajoutant qu'il a une bonne chance de faire les quinze rondes. On ne dit pas qu'il gagnera, car Louis est un bien meilleur boxeur. Mais on est sous l'impression que le 9e rival du champion peut rendre les choses fort intéressantes demain soir.

Ambers vs Davis

New-York, 8. - Lou Ambers, qui rencontrera Al Davis au Garden le 23 février dans un combat de 12 rondes non pour le titre poids-léger, est parti pour Summit, afin de compléter son entraînement. Davis s'entraîne à Lakewood, N. J.



Les Services de Guerre de la Légion Canadienne sont organisés avec l'approbation et l'active coopération du gouvernement canadien.

AIDEZ aujourd'hui À PRÉPARER SON RETOUR!

Le major-général JOHN A. GUNN, C.M.G., D.S.O., V.D., *Président*

Le brigadier-général ALEX C. ROSS, C.B., C.M.G., D.S.O., V.D., A.D.C., *Président de la campagne*

Le lieut.-col. E. A. OLVER, D.S.O., V.D., *Directeur de la campagne*

Le col., l'honorable G. V. WHITE, C.B.E., V.D., *Trésorier honoraire*

Le major-général T. L. TREMBLAY, C.M.G., D.S.O., A.D.C.,

Le lieut.-col. C. F. RITCHIE, D.S.O., M.C.

DURANT la dernière guerre, des milliers de jeunes canadiens quittèrent la vie civile pour l'armée. Ils subirent rapidement un entraînement intensif qui les prépara à la guerre. Pendant des mois et des années, ils eurent à vivre une vie des plus dures et à souffrir, sans cesse exposés à la mort. Puis vint la paix; la vie civile les reprit. Nombreux furent ceux qui ne purent la continuer là où ils l'avaient laissée.

Nombre de personnalités canadiennes se promettent de ne pas laisser cet état de choses se renouveler. Nos jeunes gens, sous les armes pour des mois et peut-être des années, doivent être préparés à redevenir des citoyens du pays. La Légion Canadienne a reçu l'autorisation du gouvernement d'organiser cette belle oeuvre; en effet, personne, mieux que les vétérans de la Grande Guerre, n'est en état de comprendre les problèmes du soldat canadien d'aujourd'hui.

Afin d'obtenir les fonds voulus pour mener à bien cette entreprise, les Services de Guerre de la Légion Canadienne organisent une campagne qui commencera le lundi, 12 février, en vue d'obtenir $500,000.

Vaste programme éducationnel en voie de réalisation

Les Services de Guerre de la Légion Canadienne, en collaboration avec la Société d'enseignement postscolaire du Canada, ont entrepris d'assurer l'enseignement général et professionnel aux soldats canadiens. Ces derniers pourront poursuivre leurs études. Il leur sera possible de suivre des cours en agriculture, tenue de livres, sténographie et autres matières, de se familiariser avec divers métiers, d'approfondir différents sujets techniques. Ils auront, de plus, à leur disposition des cours préparant à l'immatriculation et à l'obtention de diplômes universitaires.

Les universités canadiennes, les départements de l'Instruction publique et les divers groupements professionnels nous ont promis leur plus entier concours. Enfin, nous pouvons compter sur la bonne collaboration d'éducateurs anglais et français.

Nous nous efforcerons, par tous les moyens possibles, d'intéresser les soldats à leur avenir après la guerre et à leurs activités dans le civil avant leur engagement.

Services personnels à nos militaires. Nos troupiers recevront des conseils et de l'aide dans tous leurs ennuis d'ordre personnel ou financier, par l'intermédiaire des représentants de la Légion accrédités auprès d'eux, ainsi que des 1100 succursales que celle-ci possède au pays. L'assistance qu'ils recevront pour trouver une solution à ces problèmes très personnels ne manquera pas de soulager nos soldats de bien des inquiétudes.

Pour favoriser les détentes. Partout où la chose sera nécessaire, des représentants de la Légion verront à procurer des facilités de logement aux permissionnaires, à former et entraîner des groupes de musiciens, à élaborer des concerts et à mettre sur pied des organisations sportives. En outre, la Légion prêtera son concours à l'I.O.D.E. en vue de constituer des bibliothèques intéressantes en divers centres ainsi que des collections de films cinématographiques.

CONTRIBUEZ À LA VICTOIRE

Il ne s'est jamais présenté une aussi belle occasion de contribuer à l'organisation sociale future du Canada. Cette oeuvre n'est pas une oeuvre de charité; c'est plutôt un mouvement de civisme qui a pour but de donner à nos soldats tous les éléments de réussite dans le civil quand ils reprendront leur place au foyer. *Donnez généreusement, la cause en vaut la peine! La campagne commencera lundi prochain.*

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

DONNEZ TOUT DE SUITE

APPEL NATIONAL $500,000, 12 FÉVRIER

SERVICES DE GUERRE DE LA

LÉGION CANADIENNE

Appel pour fins d'éducation et services personnels

J'ai loué mes chambres sans difficulté au moyen d'une petite annonce dans "Le Soleil"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée Henri Gagnon, président et directeur général

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

ANNONCES.
M F.-L DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES.
M. Alfred Morisset 6719

TARIF
DES ANNONCES CLASSEES DU
SOLEIL

1 insertion - 25 mots ou moins 35
Chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque ligne comptant pour un titre) .35
en plus de l'insertion

Annonce classée avec vignette: Double tarif.

6 insertions consécutives pour le prix de 5 insertions
26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions, moins 10%
Contrat d'un an, 45 fois le prix de 6 insertions, moins 10%

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 sous pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc. seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : 02; exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à 50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion

Nous n'accepterons aucun avis de naissances, fiançailles mariages, décès par téléphone il en est de même pour les avis de non-responsables

Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 9 h 30 a.m. Pour le samedi jusqu'à 8 heures 30 p.m. le vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion de annonces reçues après les heures mentionnées.

Prix de l'abonnement au Soleil : Québec et Lévis $6 par année, $3.00 pour 6 mois; $1.50 pour 3 mois. A la campagne $5 par année $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois

AGENTS

HOMMES ET FEMMES DEMANDES pour vendre à domicile nos 225 produits. Toutes nos lignes sont des nécessités quotidiennes Catalogue GRATIS Ecrivez Dr N.-A. Strois Enrg. Ste-Anne de la Pocatière, pour la ville de Québec et alentours à 74 St-Joseph, appt 1
8jan-26fs-2B—74290

CRAYONS qui additionnent automatiquement, invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada, immédiatement. Add-O-Graph, Co., Dept. 6, Saltillo, Miss, U.S.A.
2fév--67fs-2B—76147

VOULEZ-VOUS UNE ROUTE FAMILEX ? En commençant vous aurez des clients à servir et vous augmenterez vos produits au fur et à mesure que vous intéresserez des clients nouveaux. Chaque jour est jour de paie. Si vous êtes prêt à travailler, laissez-nous mettre à votre disposition les moyens de faire de l'argent en possédant votre propre commerce. Produits Familex, 870 St-Clément, Montréal.
18jan-8fév-2B—75146

22½ SHOP B. P. St-Zacharie, nouveauté de coupons sans pareils, 5 lbs $2.00, 6 lbs $2.30, couleurs assorties, linge usagé toutes sortes. 1-3-8fév-3fs-2B—76078

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT à louer, chauffé, meublé. S'adresser H. Noreau 8 St-Joseph.
24août-1an-43H—96760

APPARTEMENTS LAVAL, 16, rue Laval, 5 pièces, chauffés, glacière électrique, poêle à gaz, salle à manger meublée, eau chaude à l'année. Endroit paisible, visibles de 1 heure à 3 heures. Tél.: 2-3030.
5f-v-26fs-5R—76354

Claridge

220 GRANDE-ALLEE, le 1er mai, quelques appartements de 2 à 8 pièces, avec toutes commodités modernes, poêle électrique et réfrigérateur. Pour informations, tél.: 4-2961, entre 9.30 et 6 heures p.m.
6fév-6fs-5R—76389

APPARTEMENT 5 chambres et chambre bain, frigidaire, eau chaude, etc., à louer. S'adresser Appt 4, à 2 des Remparts, tél. 2-3546. 6-8-10 fév-3fs-5R—76376

10 McMAHON. — Appartements McMahon, grands et petits appartements à louer pour premier mai. S'adresser au concierge, téléphone: 4-0208. 8fév-26fs-5R—76500

Augmentez vos chances de succès en affaires en ayant votre carte d'affaires dans le "GUIDE". C'est un moyen peu coûteux et qui rapporte du 100%.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur hypothèque, en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Pichet, notaire, No 473 rue St-Jean, tél. : Bureau 4-2918, Résidence 3-2459. 12août-1an-7R—9802

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél. : 9450. Rés.: 4-5312. 14oct-1an-7R—99967

ARGENT A PRETER
sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable, aussi collection de comptes. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 37 de la Couronne, (Ch. 215). Tél. 2-6488. 18sept-12mois-7H—98347

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maison à vendre dans tous les quartiers S'adresser de La Bruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél. : 3-0755, soir 3-2580.
jeu-sam-mar au 22 mars-7H—75648

ARTICLES DE MENAGE

NOUVEAU MAGASIN seconde main. Achetons, vendons, meubles, linges, radios, glacières, poêles, bureaux, moulins, bicycles, habits. Laveuse, valise, garde-robes, vitrine. Lauréat Parent, 983 St-Vallier, tél.: 3-2955 11jan-26fs-9H—74606

SET DE CHAMBRE, salle à dîner, studio, poêle et fournaise, radio chaises, tables assorties, lit, sommier, matelas, carrosse d'enfant, valise, chaises antiques. Achetons à domicile. Pierre Denis, 188 du Pont, tél.: 4-0388 28avr-j.n.o -9H—88753

FRIGIDAIRE A VENDRE — Frigidaire en excellent état à vendre à bonnes conditions S'adresser J.-E. Guilmette, 32 de l'Eglise. 3fév-6fs-9B—75729

A LOUER — 1.00 par semaine, machines à coudre, radios, invulseuses aussi pianos automatiques, glacières électriques, poêles, meubles de toutes sortes. Privilège d'achat si désiré. Tél. : 4-1741.
3fév-6fs-9R—76273

SET DE CHAMBRE complet, chesterfield 3 morceaux, radio, lampe, table, divers articles, enseigne électrique Néon, divan studio. S'adresser 80 Crémazie.
6fév-3fs-9B—76437

ACHETONS A OOMICILE, meubles etc Plus haut prix à vendre: Sets de chambres, de salle, de cuisine, chesterfield, boudoirs, salons, moulin Singer, radios, bibliothèque à rayons, bureaux, commodes tables extensions, couchettes, matelas sommiers, foyer, fournaises, poêles chaises, etc. Isidore Bouchard, 316½ St-Paul tél.: 2-8666. 9am-mer-jeu-j.n.o -9R—8700

SET DE SALLE à dîner, 9 morceaux, à vendre. Téléphone 8744
7fév-6fs-9B—76460

A VENDRE GRANDE QUANTITE de lits en cuivre (pas de matelas ni sommiers) en bon état. S'adresser au Steward en chef, Château-Frontenac ou téléphoner: 2-3861. 7fév-3fs-9B—76473



SPECIAL A $10.00
Laveuse et poêle usagés. Nous écoulons nos modèles 1939 à des prix spéciaux.
F.-X. LAMONTAGNE
72 rue St-Joseph
Tél.: 3-2651
jeu-ven-mar au 16 mars-9H—75131

W. SAVARD Seconde main
Achetons, Vendons, Echangeons,
148 du Pont Tél.: 2-0043
mar-jeu-sam-18oct-12mois-9H—70224

POELE DE CUISINE, pratiquement neuf, aussi petite fournaise et poêle à gaz, à vendre à prix très bas, pour cause départ. S'adresser 34 rue Caron, Québec.
3fév-sam-mar-jeu-au 2 avril-26fs-9H—76257

SET CHESTERFIELD 3 morceaux, set studio 3 morceaux, poêle à gaz, balayeuse électrique, etc., à vendre. S'adresser 1 3-4 Sherbrooke, tél. : 7240. 8fév-3fs-9B-76489

AMEUBLEMENT de 8 pièces, comprenant set de cuisine, poêle, frigidaire, set salle à déjeuner, set salle à dîner, chesterfield 2 sets de chambres, rideaux, tapis, prélarts. S'adresser A. Turgeon, Charlesbourg-Village, tél.: 2-8811.
8fév-6fs-9R—76521

ASSOCIES

ASSOCIE DEMANDE ou petite industrie à vendre. Industrie établie depuis plusieurs années dans articles en bois à vendre ou prendrait associé pouvant disposer de capital $2.000 à $5.000. Actif solide. Ecrire casier 520 Le Soleil. 7fév-2fs-10B—75462

A VENDRE OU A ECHANGER

LEVIS — Maison de commerce à vendre ou à échanger, très bon poste bien situé, pouvant servir comme épicerie-restaurant, marchandises sèches, boucher, etc., avec logement privé, garage. Prix en bas l'évaluation municipale, conditions avantageuses. S'adresser 37 rue Desjardins, Lévis, tél. : 811. 7-9-10fév-3fs-14B—76369

BALANCES

BALANCE TOLEDO



Voyez notre nouvelle balance 1940. Un catalogue vous sera envoyé sur demande. Faisons échange à prix très raisonnable. Nous réparons tous genres de balances.
CANADIAN TOLEDO SCALE Co. Ltd., 225, de la Couronne, Québec.
J. Paradis, Gérant.
Tél. : 3-4300
16oct-j.n.o.-Balance-H—99282

BALAYEUSES A LOUER

BALAYEUSE ELECTRIQUE, premier Duplex, Junior, Spic Span, etc., remise à neuf. Prix Modérés. Examen gratuit Premier Vacuum Cleaner Co. Ltd., 72 de l'Eglise, Chambre 310, Téléphone 3-4975.
19déc-26fs-mar-jeu-sam-au15fév-Balayeuse à louer—73563

BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION — Merisier de plancher, bardeaux, B. C. Fir embouvetés, moulures, épinette, préparé ou brut, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix Biloteau & Doré, marchands de bois, 280 St-Paul, tél. : 2-5035.
j.n.o.-Bois-Const.-R—84921

BUREAUX A LOUER

205 ST-JOSEPH. Bureaux à louer, en haut du magasin Metropolitain. Bon poste pour homme d'affaires ou professionnel. S'adresser sur les lieux, tél. : 3-0141.
18jan-26fs-14B—75144

A LOUER — 21,000 pieds de plancher dans l'Edifice Séguin, 47 Boulevard Charest. Convenable pour suites de bureaux, salles d'échantillon etc.; à diviser au goût des locataires. S'adresser J.-Rolland Séguin, tél.: 2-1177. 22jan-26fs-18R—75428

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUE BUREAU faisant coin de rue, centre St-Roch, très ensoleillé, moderne, superficie de plancher 1,850 pieds, garage attenant, peut servir d'atelier si nécessaire, 700 pieds en superficie, le tout chauffé. Pour plus d'informations s'adresser Georges Paquet, agent d'immeuble 351 Blvd. Charest, tél.: 4-4221
22jan-26fs-18R—75422

180 RUE ST-JEAN, premier plancher. Bureaux à louer, près carré d'Youville, conviendrait pour médecin ou autre profession. S'adresser 41 Avenue Belvédère. Appt. 6, tél.: 3-1051 2fév-26fs-18B—76173

RUE ST-JEAN, premier plancher. Bureaux à louer, près carré d'Youville, conviendrait pour médecin ou autre profession. S'adresser 41 Avenue Belvédère, Appt. 6, tél.: 3-1051. 3fév-26fs-18R—76278

CHAMBRES ET PENSIONS

MANOIR HEBERT, 8 HEBERT, ou 8½ des Remparts, près Université. Endroit idéal, tranquille, table d'hôte. Chambres doubles, eau courante, douche, aussi chambres simples. Prix modérés.
13sept-1an-26R—97987

53 ST-OLIVIER — Chambre à louer, pension privée, bonne cuisine canadienne, nouveau propriétaire, A. Belly, tél. 3-2966
7fév-2fs-24R—76450

BELLES GRANDES chambres meublées, sur la rue, tranquilles, propres, conviendraient pour personnes âgées, couples distingués. Pension 1ère classe. Repas et pension au mois. Pension St-Jean-Baptiste, 288 St-Jean, tél. : 4-2385.
jeu-sam-mar au 30mars-26fs-26R-76067

ST-CYRILLE (commencement), chambre simple avec pension, pour monsieur seulement. Tél. 2-6230.
6-8-10fév-3fs-26R—76390

CHAMBRES A LOUER

5 HAMEL — Belles chambres bien chauffées, eau chaude et froide, bain, téléphone pour monsieur distingué seulement.
9jany-26fs-27R—74421

PRES PARLEMENT, grandes et petites chambres, bien confortables. Une avec eau sur premier plancher. Pour personne tranquille. S'adresser 22 Lachevrotière, tél.: 2-1601. 3fév-7fs-27B—76254

GRANDE CHAMBRE avec studio, fenêtre sur rue, premier plancher, usage bain, téléphone, bon chez-soi, personne distinguée. S'adresser 170 Richelieu.
3fév-6fs-27B—76310

CHAMBRE A LOUER très propre, maison moderne, très bien chauffée, eau chaude à l'année, usage du téléphone. Prix modéré. S'adresser 353 St-Jean, Appt. 1.
5fév-6fs-27B—76361

SUITES de 2 chambres, chauffées, éclairées, non meublées, pour jeunes couples mariés, sans enfant, honnêtes et distingués. Possession 1er mai. S'adresser 24 Ste-Famille. 6fév-4fs-27R—76385

BELLE GRANDE CHAMBRE non meublée, pour gens mariés, sans enfant, honnêtes, distingués, possession immédiate, aussi suite 2 pièces avec dépenses, pour 1er mai. S'adresser 85 Ste-Anne.
6fév-4fs-27R—76384

SUITE 2 pièces, très ensoleillées (salon double), coin Salaberry et Crémazie, très bien chauffé. S'adresser 60 Cremazie.
6fév-6fs-27B—76404

CHAMBRE A LOUER, fenêtre sur la rue, usage du bain et téléphone, famille privée sans enfant, pour fille ou femme. S'adresser 50 rue Crémazie.
6fév-6fs-27B—76419

RUE MONT-CARMEL, petite chambre à louer, possession immédiate. S'adresser 29 Mont-Carmel. 6fév-6fs-27B—76415

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer dans logement moderne, confort du chez soi, usage bain, téléphone. S'adresser 113 de l'Eglise, appt. 2. 7fév-6fs-27B—76469

BELLES CHAMBRES meublées à louer, eau chaude et froide. Prix modéré. S'adresser Restaurant Cassulo, 132 St-Jean.
7fév-3fs-27B—75966

5 HAMEL — Belles chambres bien chauffées, eau chaude et froide, bain, téléphone, pour monsieur distingué seulement.
8fév-26fs-27R—76501

FLAT A LOUER, très propre, usage bain, téléphone, eau chaude à l'année. Libre 1er mars. S'adresser 3 des Ursulines.
8-10-12fév-3fs-27BB—76491

CHAMBRES A LOUER

50 D'ARTIGNY, près parlement, petite chambre à louer, eau courante, chaude et froide. On ne dérange pas nos chambreurs pour le tourisme. Tél.: 4-2806.
27R—76504

BELLE GRANDE CHAMBRE, 2 fenêtres sur rue, cuisine, bien meublée, chauffée, éclairée, eau chaude à l'année, 409 St-Jean. 8fév-27B—76523

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE non meublée chez un couple aux alentours de la ville pour une vieille à sa pension. Soit chez laitier ou cultivateur. Ecrire Casier 505, Le Soleil. 3fév-6fs-28B-76187

CHEVAUX, VOITURES



CHEVAUX acclimatés, pesanteurs 1,000 1,500 livres, $60.00 en montant, 2 chevaux de selle, 2 belles juments, 2 poneys à ans. S'adresser **JACK POWER, 53 BONAVENTURE, coin St-Sauveur.**
sam-mar-jeu-26mrs-26fs-31R—75836

15 CHEVAUX acclimatés, pesanteurs 1,000 à 1,500 lbs, à vendre ou à échanger. Aussi voitures et harnais de toutes sortes. Bon marché. S'adresser 1055 St-Vallier.
mar-jeu-sam-au28mars-26fs-31H—75077

HENRI BLOUIN — 2 chars de chevaux Ontario, pour cultivateur et chantier, domptés, garantis, 1,300 à 1,700, aussi chevaux de voitures 25% meilleur marché de toute compétition Coin St-Luc et Kirouac, tél.: 3-2638
18jan-jeu-sam-mar-au16mars-31H—75134

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

P. DESHARNAIS
BOIS DE CHAUFFAGE
332 Marie L'Incarnation, tél. 2-1834
11oct-1an-34H 99828

CHARBON Stove, Chesnut, Welsh, 75c la poche, Buckwheat, 60c, Coke 30c, 3 poches 80c, charbon de bois 25c, charbon de forge 75c, huile à brûleur Alb. Royer, Enrg. 171 Aqueduc, tél.: 6618.
23jan-26fs-34H—75497

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pieds 2 1-2 pieds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour, 59 St-Benoit. Résidence 80 avenue Renaud, tél. : 9481. Aussi démenagement à bon marché.
20jan-26fs-34H—75337

BEAUDET & ROUSSEAU
bois de chauffage de toutes sortes.
340 St-Luc Tél.: 3-1366
1erfév-30fs-34H—76097

SECHE A L'ABRI — Merisier, érable et bouleau de 2 pds, 2½ pds, croûtes de merisier et d'épinette, slabs de bouleau, scié et fendu. Vilmond Parent, 81 Laviolette, tél.: 3-0886. sam-mar-jeu-au15fév-34H-73555

A. PAQUET "Spécial"
½ corde, 2 Pieds, scié $2.65
130 Montmagny tél.: 4-0058
9janv-mar-jeu-sam au 7 mars-34H—74400

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, bon marché, scié et fendu si désiré. R. Cantin, marchand, Charlesbourg, tél. : 4-2885. mar-jeu-sam au 2 mars-23fs-34B—74568

BOIS CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier érable, 2 1-2 pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou, charbon dur, Stove, Chestnut, à la tonne. L. Verreault, 153 Napoléon, tél. : 6231.
mar-jeu-sam-au11avril-26fs-34H—75021

JOS. GIGUERE
BOIS DE CHAUFFAGE
102 St-Ignace. Tél: 6007
jeud-sam-mar au 16 mars-34H—75130

BOIS, CHARBON. Merisier, Erable, Bouleau, Bois d'allumage 6 poches $1.00. Stove, Chestnut, Coke par poche ou tonne. E. Beaulieu, "Fils", 273, Châteauguay, téléphone: 6050.
28déc-26fs-jeu-sam-mar-au24fév-34H—73652

RAPIDITE INCONTESTABLE
--EFFICACITE RECONNUE--



Soyez de ceux qui font usage avec satisfaction des petites annonces du "Soleil".

SIGNALEZ 7131

• COMMERCE • PROFESSIONS • METIERS **LE GUIDE** DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

ACCESSOIRES DE BARBIERS ET COIFFEUSES

Coiffeuse

ACHETEZ vos accessoires de Salon de Coiffure au prix du gros. Cours de coiffure gratis avec diplôme avec achat d'une machine permanente.
Demandez une démonstration sur notre nouvelle machine sans-fils Elite, une minute de chauffage.
Toutes nos machines peuvent être payées en 18 paiements mensuels. Adressez-vous à Parfumerie Grimard Enrg., 140½ Côte d'Abraham, Québec, tél. : 2-8389.
mar-jeu-sam-j.n.o.-C.D.R.—84262

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien - dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U Anesthésie au gaz. Bureau: 207, 3e Avenue, Limoilou. Tél.: 4-3212. Résidence: 2-4935.
16sept-12mois-C.D.H.—98346

Dr Alphonse Dion
CHIRURGIEN-DENTISTE, 24 Côte du Palais, Tél. : 2-2153. Heures de bureau 9 à 12 a.m., 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. mar-jeu-sam-j.n.o.-C.D.R.—84199

Dr Donat Roy "Dentiste"
chirurgien-dentiste, Anesthésie au gaz. Heures de bureau, 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p. m., le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 heures à 8 h. 30, 173, 3e Ave, Limoilou, téléphone : 4-1252, résl : 8202.
sam-mar-jeu au 20 août-1940-CDH—96456

ECOLE D'HORLOGERIE

J.-P. DUPUIS "bijoutier"
Diplôme accordé dans court délai.
110 Bayard, Coin Bagot. Tél. 2-6284
16jan-26fs-C.D.H.—75022

FOURNITURES D'HORLOGERIE

J.-E. FRADETTE
Importateur en gros.
Service de malle rapide.
303 BLVD CHAREST. TEL.: 2-6975
24oct-1an-C.D.R.—70532

MATELAS

REPARATIONS DE MATELAS — Faites réparer vos vieux matelas. Manufacture matelas neufs. Réparations sommiers. S'adresser Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile.
10août-12mois-C.D.H.—95924

Matelas Frontenac — Tél.: 5347
FRONTENAC MATTRESS, Enrg. Manufacturier matelas. Spécialité Réparations tous genres, matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés, 15 rue Boisseau, tél. : 5347, Ulric Pouliot, prop.
25jan-26fs-C.D.H.—75654

Royal Mattress Company
NOUS SPECIALISONS dans la réparation de tous genres de Chesterfield, divan studio et matelas. Prix modéré, satisfaction garantie, attention spéciale aux appels téléphoniques. S'adresser 167 Ave Renaud. Tél.: 2-3894. 3fév-26fs-C.D.H.—76350

Quel que soit l'article que vous ayez à vendre il y aura toujours des acheteurs si vous avez l'heureuse idée de publier une petite annonce qui est lue chaque soir dans tous les foyers de Québec.

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Montreal Jobbing
21 - 21½ **ST-JOSEPH, QUEBEC**— Adressez vos commandes de linge neuf et seconde-main, peaux de carrioles, paletots de fourrure, aux plus grands jobbers de la Province. Plus bas prix Envoyons catalogue gratis. Maison honnête et responsable.
11jan-26fs-C.D.R.—74561

GRANDE GUERRE — Grand stock marchandises neuves, usagées, même prix d'avant guerre, malle gratis, satisfaction garantie ou argent remis. Catalogue 140 bargains. Ontario Jobbing, 31 St-Joseph, Québec. 30sept-1an-C.D.R.—99177

QUEBEC NEW SECOND HAND, 44½, St-Joseph, manteaux dames d'été, 2 pour $1.00 seconde main, 4 robes, assorties pour $1.00 Blouses d'hommes 50c et plus Pantalons soldat 69c. Gros et détail. Demandez catalogue. j.n.o.-C.D.T —75282

GRATIS
Demandez immédiatement notre nouveau Catalogue d'hiver contenant plus de
300 BARGAINS
à prix ridiculement bas
Le plus intéressant que nous ayons fait imprimer.
N'achetez rien en lingerie usagée ou neuve avant de nous avoir écrit.
Bargains spéciaux en Gros
Magasin de Lingerie Usagée
Gros et Détail
1D Rue STE-THERESE, QUEBEC
6fév-26fs-C.D.H.—76426

Etes-vous à la recherche d'un domestique une aide quelconque ou voulez-vous vous même obtenir une situation, confiez vos petites annonces du SOLEIL votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour

MALADIES DES PIEDS

A. LACHANCE
METHODE SANS DROGUE
OSTHEOPATHIE. ORTHOPEDIE
2 côte d'Abraham Tél. 4-2690
jue-sam-au26oct-1940-C.D.R.—70597

Il n'y a pas de moyen plus rapide pour louer vos chambres que de publier une petite annonce dans le "SOLEIL" . plusieurs l'ont essayé avec succès

MEDECINS-CHIRURGIENS

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59 St-Joseph, Apt 103. Québec. Heures du bureau 10 à 11 heures a.m., et 2 à 4 heures, p.m. Le soir : 7 à 8 h., tél. : 4-4061 13jan-26fs-C.D.R.-74810

Docteur Léo Robert
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialiste: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24 Côte du Palais. Tél. : 2-1003.
sam-mar-jeu-j.n.o.-C.D.R.—64364

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social.
j.n.o.-C.D.S.—68741

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Catalogue 1940 gratis
DEMANDEZ notre nouveau catalogue de linge seconde main et neuf, prix de gros et détail. Nous vous offrons satisfaction garantie ou argent remise La Compagnie D. Assh, 30 St-Joseph, Québec.
2mai-12mois-C.D.H.—82385

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER
$1.00 — Nettoyeur Teinturier Expert — Offre son nettoyage ton clair parfait en plus procédé de stérilisation 100% efficace, prix populaire. Robes unies, complet, paletot printemps nettoyés, $1.00 Teinture pour deuil dans 24 heures suivant réception. 116-120 Dorchester, Québec. Téléphone: 4-2484 9fév-1an-H—84186

($1.00)—P. Ferland —($1.00)
TEINTURIER — NETTOYEUR EXPERT— La seule et véritable Maison D'Un Ton Plus Clair, vous offre nettoyage scientifique, au prix populaire $1.00 pour robes unies, complets 3 morceaux, paletots printemps, etc. P. Ferland, 155-159 Du Pont, tél.: 4-3531 15janv-26fs-C.D.H.—74936

$1.00 NETTOYAGE $1.00
MAISON DE CONFIANCE — Faites nettoyer vos robes, complets, etc., avec notre procédé français. Nous avons les plus grands experts en teinture. Attention spéciale aux commandes de la campagne. La Teinturerie Française, Ltée, 565, St-Jean, tél.: 4-4686. 1an-C.D.R.—95902

Reprise Française Enrg.
TISSAGE INVISIBLE, réparation tous genres, robes, manteaux, habits mités, brûlés, déchirés, bas, pantalons, manches, collets. Mlle L. Bossé, 132 d'Abraham, face Côte Ste-Geneviève, tél.: 2-2347.
3fév-sam-mar-jeu-au 2 avril-26fs-C.D.R.—76213

REPARATION DE MEUBLES

REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfield, Divans studios, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. Ulric Pouliot, prop., 15 rue Boisseau, tél.: 5347.
25jan-26fs-C.D.H.—75650

REPARATION DE RADIOS

ALFRED DION
-Réparation toute marque de radios.
680 St-Vallier Tél.: 3-3416
jeu-sam-mar au 6 avril-C.D.H.—76519

Il n'y a pas de moyen plus rapide pour louer vos chambres que de publier une petite annonce dans le "SOLEIL" . plusieurs l'ont essayé avec succès

SALONS DE COIFFURE

SALON UNIC
Coiffures tous genres par Mme Michaud, prop. Miles Doyle et Gagnon,
298 St-Jean, Tél.: 2-2375
sam-mar-jeu au 12 mars-C.D.R.—74812

SALON LUCILE
Permanents avec ou sans fils. Ondulations tous genres.
64½ de l'Eglise Tél: 3-2145
jeu-sam-mar-au14mars-C.P.R.—75089

Mlle B. BARRETTE, coiffeuse, avise ses clientes qu'elle est chez Edmond, coiffeur. Autre coiffeuse, Mlle B Gauthier. Coiffures modernes et tout genre, 557½ St-Jean, tél.: 4-0971.
sam-mar-jeu-au5mrs-C.D.R.-74152

SALONS DE COIFFURE

Grand spécial $8.00 pour $1.50
PERMANENTS à l'huile française indéfrisable garanti sur n'importe quels cheveux, $8.00 pour $1.50 pour un temps limité, avec ou sans machine. Aussi teinture et tout genre de coiffure. Salon Larose, 87 de l'Eglise, tél.: 8021.
13jan-mar-jeu-sam-C.D.R.—74827

Permanents sans fils 1 minute
PERMANENTS sans-fils, sur machine Elite, $1.50 et plus. Autres permanents sur machine à fils $1.50 et plus. Tous genres coiffures Salon Jeannot, 60 Ste-Marguerite. Mlles C & J. Lemieux, prop. Appointement. Tél.: 4-1052.
j.n.o.-mar-jeu-sam-C.D.T.—73673

Permanents $5.00 pour $1.50
SALON ROYAL, 16 St-Joseph, offre pour temps limité permanent à l'huile, grande qualité à $1.50. Autre Permanent $10.00 à $2.50. Coiffures tous genres. Donner appointement à l'avance. Appelez Mlles Perreault. Tél.: 4-3360.
mar-jeu-sam-j.n.o.-C.D.H.—85896

Ond. perm. 1.50 à 5.00
Garantie plus de six mois, avec bouclettes de fantaisie



Mlle Mag. Richard, Prop.
27jan-26fs-sam-mar-jeu-au26mars-C.D.H.—75827

SALON DE SALABERRY
COIFFURES MODERNES
617 St-Jean Tél.: 3-4780
23jan-26fs-C.D.R.—76475

SALON PAULETTE
Spécialité : Ondulation Permanente
764 St-Vallier tél.: 4-2754
8jan-au 28 nov-C.D.H.—74296

SALON CAPITOL 143, St-Jean. Fameux permanent Elite sans fils, 1 min., chauffage. $2.00 à $10.00. Permanent $5.00 pour $2.00. Autres $1.50. Komol, Marcel, ondulations à l'eau, manicure. Tél.: 2-5983. Blanche Delisle.
23sept-1an-C.D.R.—98708

SALON MARTHA
Mme NOEL GODBOUT
71 St-Joseph Tél.: 4-3436
jeu-ven-sam au 6 avril-C.D.R.—76516

TABAC EN FEUILLES

SPECIAL 2 lbs 25c
Mélange Aubourg, Havane, Quesnel
RENE ST-JEAN
Manufacturier tabac, gros et détail
127½ rue de la Couronne
sam-mar-jeu-au 8 mars-C.D.H.—74833

TAILLEUR

TAILLEUR EXPERT — pour dames et messieurs. Réparations générales. Pressage, nettoyage, habits, paletots retournés, boutonnières, habits pour garçons, dans vieux habits Ouvert soir. J.-L. Des-Roches, 88 1-4 Dorchester.
19jan-26fs-C.D.H.—75325

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

CHARBON
Coke 30c, 3 poches 80c. Stove, Chesnut, 75c, aussi à la tonne.
A. FALARDEAU
161 Dorchester Tél.: 3-3795
jeu-sam-mar-au16mars-26fs-34H—75132

COUR A BOIS LIMOILOU, 108, 3ième Avenue. Bois de chauffage de toutes sortes Prix modéré. Appelez 2-5821. Alph. Lambert, prop. 14déc-26fs-jeu-sam-mar-au 10fév-34H—73288

ALFRED GIROUX
MARCHAND DE CHARBON
264 St-Paul tél.: 2-3106
mar-jeu-sam-au21mars-26fs-34R—75517

REAL DUPUIS — Bon bois chauffage séché à l'abri, merisier, érable, épinette, 2 pieds 1-2, Slabs bouleau, croûtes merisier, sciés fendus, livrés domicile. Prix spécial pour provision. Cour Bois St-Patrick, 104 St-Patrick, téléphone 2-4839.
7sept-jeu-sam-mar-1an-34R—97619

COURS A BOIS DES PRAIRIES, G Cloutier Croûtes, slabs bois mou, bois franc, bois d'allumage, merisier, érable 24 pcs, provision $4.00. Bois à l'abri. Aussi 30 pcs, 109 des Prairies, tél.: 9291. Charriage général
Jeu-sam-mar au 24 fév.-26fs-34R—73841

S. RICHARD
Bois de chauffage. Prix modéré.
120, Mgr Gauvreau, 2-2552
20jan-sam-mar-jeu-au19mrs-26fs-34H—75338

R. NADEAU
700 cordes de bois sec
Gros et Détail
76, ST-ANSELME. TEL. : 8989
mar-jeu-vend au 1avril-34H—76261

Un meuble qui n'est plus utile pour vous peut bien servir à d'autres. Publiez une petite annonce sous la rubrique "ARTICLES DE MENAGE" et voyez les intéressés à votre porte.

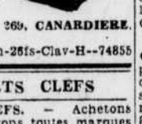
HUILE POUR BRULEURS

HUILES "RICHELIEU" à brûleurs, chauffage, moteur, gazoline, graisses. Notre spécialité, Huile 100 p.c pure Pensylvanie, différents paquetages. Téléphonez : 5660, Huiles Richelieu Limitée, Québec et Chicoutimi. 30jan-26fs-HuileH—75979

CLAVIGRAPHES

UNDERWOOD — Seulement quand vous achetez chez Clément & Clément, Ltée, agents exclusifs du clavigraphe Underwood, vous pouvez obtenir un Underwood reconstruit par les manufacturiers mêmes de ce clavigraphe, employant les pièces originales nécessaires pour refaire à neuf un clavigraphe Underwood. Clément & Clément Ltée, agents exclusifs de l'Underwood, 104, Côte de la Montagne, Québec, téléphone : 2-1422.
2fév-26fs-C.D.R.—76134

LOCATION $2.50
CLAVIGRAPHES USAGES à vendre $10.00 en montant. Conditions paiements, garantis par écrit. Location $2.50 par mois. Livraison domicile.



JULES LeROSSIGNOL, 369, CANARDIERE, Québec. Tél. : 4-3130.
13jan-26fs-Clav-H--74855

COFFRE FORTS CLEFS

COFFRES-FORTS CLEFS. — Achetons vendons, ouvrons, réparons toutes marques coffres-forts. Coffre-forts neufs, usages, toutes dimensions à vendre. Confection clefs toutes sortes. Compris clefs d'automobiles, cadenas, serrures à cylindres, etc P. Aubut, 174½ du Pont, tél.: 2-8440
mar-jeu-sam-C-forts H—87541

COMMERCE A VENDRE

VERITABLE OCCASION — Epicerie à vendre, bon chiffre d'affaires. S'adresser 199, 4e Avenue. 23jan-26fs-36B—75505

COMPTOIR LUNCH à vendre avec stock, ameublement au complet. Bon poste établi depuis 10 ans, coin rues. Bonne clientèle. S'adresser 28 Côte Ste-Genevieve, tél. 4-0283, 3fév-6



CHARS USAGES



PIECES DE RECHANGE
Accessoires de tous genres

REDUCTIONS EXTRAORDINAIRES

Sur tous nos chars usagés, repris en 1939.

		No	
Plymouth	sedan 1934	1110A	$195.
Chevrolet	sedan 1935	1123A	295.
Chevrolet	sedan 1936	1114A	395.
Plymouth	coach 1936	930	325.
Chevrolet	sedan 1937	1062A	495.
Chevrolet	sedan 1938	R111	595.
Pontiac	sedan 1938	990	595.
Willys	sedan 1938	1122A	495.
Ford camion 2 t.	1936	1124A	485.

Plusieurs autres valeurs à prix très bas.
Paiements faciles.

Venez visiter notre département d'autos usagés

J.-L. DROLET
Le foyer du petit char usagé
279 rue ST-JOSEPH QUEBEC
2fév-26fs-12H—76157

Achetez les marchandises annoncées Comparez et choisissez.

MAINTENANT—
autos usagées
"HIVERISÉE"
aux prix exceptionnels de la nouvelle année

VENTE SPECIALE DE FEVRIER

CHRYSLER	sedan	1936	$475.
CHRYSLER	sedan	1938	700.
CHEVROLET	sedan	1938	560.
CHEVROLET	sedan	1936	425.
CHEVROLET	sedan	1934	300.
DODGE	sedan	1938	650.
LAFAYETTE	sedan	1936	390.
OLDSMOBILE	sedan	1937	610.
STUDEBAKER	sedan	1937	560.
BUICK	sedan	1937	650.
BUICK	sedan	1938	785.
PONTIAC	sedan	1937	530.
FORD	coach	1937	400.
FORD	coach	1936	350.
PLYMOUTH	coach	1937	475.
FONTIAC	coach	1938	575.
PONTIAC	coach	1934	300.

AUTOMOBILES Inc.
Représentants : Cadillac, LaSalle, Buick, Pontiac & Camions G. M. C.
12 de la Couronne, Qué. Tél. 2-1208
22 jan-26fs-12R—75432

VENDEURS DEMANDES

Positions ouvertes pour bons vendeurs dans l'automobile.

Proposition Intéressante
Voyez
MOTORS LIMITED
Distributeurs des autos et camions STUDEBAKER
15, de la Couronne, Québec
Tél. : 6185
Ouvert tous les soirs

sam-lun-jeu-au 10 fév-12H—74806

SPECIAL DE FEVRIER

Graham Paige	sed	1936	1000	$325.
Buick	sedan	1934	1093	275.
Chrysler	roadster	1921	1082	135.
Ford	station wag.	1936	1028	450.
G. M. C	camion	1936	1005	550.
Ford	camion	1935	1010	495.
Ford	panel	1937	1007	550.
Hupmobile	sedan	1929	1083	75.
Ambulance Willys	avec lit		1	250.
Ford	coach	1929	1079A	50.
Terraplane	sedan	1936	1006	325.
Pontiac	sedan	1935	1012	260.
Ford	coach	1932	1025	145.
Ford	coach	1933	1034	155.

Assortiment complet de modèles 1932 à 1939 dans toutes les marques vendues avec la fameuse garantie R. & G.

LAURENTIDE AUTO INC.
25 DORCHESTER
TEL. : 8181
2fév-26fs-12H—76158

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

265A FRASER, logement 5 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, moderne. S'adresser 446 St-Cyrille, tél : 3-0745. 10jan-26fs-73R—74478

115 CHEMIN STE-FOY — 5 chambres plus chambre bain en tuile, chauffées, eau chaude à l'année, frigidaire, possession 1er mai ou 1er septembre. S'adresser 115 chemin Ste-Foy. 11jan-26fs-73R—74584

RUES DESY, Dolbeau et Jeanne d'Arc Logements 6 et 7 chambres, modernes, planchers durs, systèmes de chauffage. S'adresser Habitations Manrèse 114 Dolbeau, tél.: 6681 12jan-26fs-73R—7465

380 CHEMIN STE-FOY, maison seule, 10 grandes pièces, chambre bain, fournaise au Burckwheat, très grand terrain, jardin, garage, chauffé ou non. A. Grenier, 5821. 22jan-26fs-73R—74443

382-384, CHEMIN STE-FOY, 91, AVENUE MONCTON, 46, AVENUE CASOT, Chauffés, 6 chambres, eau chaude à l'année. Frs Jobin, 88, Chemin St-Louis. Tél. 3 1651 (soir 4-0640). 22jan-26fs-73R—7543

2 MONCTON, logement 5 chambres plus chambre de bain, en tuile fini des plus moderne. S'adresser Paul-A. Laliberté, 89 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4676. 12jan-26fs-73R—74673

103 CHEMIN STE-FOY, Appt 1, 7 chambres plus chambre bain, moderne, eau chaude à l'année, garage S'adresser Marcel Gaumond, 103 chemin Ste-Foy. Appt. 2. téléphone : 2-1858 27jan-26fs-73R—75787

RUE ST-CYRILLE — 2 magnifiques logements, 5 pièces, chauffés, tout refaits à neuf, salle de bain, avec douche, frigidaire, balcon, eau chaude à l'année. S'adresser 277 St-Cyrille, tél : 2-8630 et 4-1440 3fév-6fs-73R—76282

APPARTEMENT MODERNE. — 65 Ave Lévis, 3e plancher, 6 chambres plus chambre de bain, glacière électrique, incinérateur service de concierge, etc. Tél : 4-2921 ou 3-1603. 3fév-26fs-73R—76303

124 AVE PARC, 3e étage, 10 pièces, plus 2 chambres bain, eau chaude à l'année, refrigérateur, poêle électrique, foyer ouvert. Garage attenant chauffé, $100.00 par mois. S'adresser tél. : 3-0940. 1erfév-26fs-73R—76079

LOGEMENTS A LOUER—Maison en construction, prêts pour le 15 avril, 8 pièces, plus chambre bain, garage chauffé, 25 Avenue Demontigny, tél.: 2-8568. 2fév-6fs-73R—76135

Logements à louer

TRES BEAU logements, 7-8 chambres plus chambre bain, chauffés, planchers bois durs. S'adresser P.-P. Laliberté, 243 St-Cyrille, tél.: 8281. 18nov-j.n.o.-73B—71914

AVENUE DES BRAVES, maison seule, 10 appartements, 2 salles de bain, foyer ouvert, frigidaire, chauffage à l'huile, garage, grand terrain. Pour plus d'informations, s'adresser Georges Paquet, agent d'immeubles, 331 Blvd Charest, 4-4221. 6fév-26fs-73R—76387

149½ ST-CYRILLE — Logements, 8 pièces vidanges et neige payées. Prix très convenable et belle location. Aussi petit appartement de 3 chambres meublées. Appeler 3-2130. 6fév-6fs-73R—76394

PLAIN-PIED, 8 chambres, chambre bain moderne. Possession immédiate. Réparé, frigidaire, maison éclairée sur 3 côtés. S'adresser P.-F. Laliberté, 243 St-Cyrille, tél. : 8281. 7fév-6fs-73B—76467

6, LEVIS, apt 2, 5 chambres.
381, CHEMIN STE-FOY, 6 chambres.
5, 7, 10, 12, AVENUE BELVEDERE, 5 chambres.
12, AVENUE BELVEDERE, 9 chambres.
914, CHEMIN STE-FOY, 5 et 7 chambres.
30, GARNIER, 6 chambres.
S'adresser à Chrysanthe Jobin, 162, Latourelle. Tel. : 5338. Le soir, tél. : 6035, 3-1701 et 2-5593. 7fév-6fs-73R—76452

1 RUE DEMONTIGNY — Logement 6 pièces, chauffé, garage chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser 5 Demontigny, près rue St-Cyrille. 7fév-3fs-73R—76391

293 CHEMIN STE-FOY — Beau logement 6 chambres, plus chambre bain en tuile avec douche, chauffé, eau chaude à l'année. Concierge et toutes les améliorations modernes. S'adresser J.-E. Valin, 238 St-Jean. Tél.: 2-8268. sam-mar-jeu-au8fév-6fs-73R—75813

394 ST-CYRILLE, coin Moncton, 10 pièces, plus chambre bain, eau chaude à l'année, garage chauffé. S'adresser J.-A. Chiquette, 395 St-Cyrille, tél.: 5550. sam-mar-jeu-au26mar-26fs-73R—75808

490-492 ST-CYRILLE, 8 chambres, plus chambre bain, en tuile, très ensoleillées, chauffées, eau chaude à l'année, garage très moderne, tél.: 9002. 6fév-26fs-mar-jeu-sam au 4avr-73R—76383

BELVEDERE

116 AVE CARTIER — Logement 2 étages, 9 pièces plus chambre bain. Système chauffage à eau chaude. Informations s'adresser jour 402 St-Joseph, tél.: 3-0721, soir à 111 Ave Murray, tél.: 5911. 6-8-10fév-3fs-73H—76417

2 MONCTON, logement 5 chambres plus chambre de bain, en tuile fini des plus moderne. Frigidaire. S'adresser Paul-A. Laliberté, 89 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4676. 2fév-26fs-73B—76176

21 MONCTON, Appt. 3, 5 pièces modernes, plus chambre bain, chauffé, 35 Moncton, appt. 1, 5 chambres plus chambre bain. S'adresser 48 d'Aiguillon, tél.: 2-4180. 2fév-6fs-73R—76163

AVE BOUGAINVILLE No 59, 7B Bourlamaque, 5 chambres, St-Patrice No 80, 9 chambres, chauffées et non, eau chaude, garages si désirés. S'adresser le soir 1 Ave des Braves, tél.: 7949, 53 Brown, tél.: 6033, le jour 75 St-Laurent, tél.: 3-4840. 18jan-26fs-73R—74926

22 AVENUE BELVEDERE, 4 chambres 324 Avenue Laurier, 6 chambres. Tous chauffés. S'adresser Wilfrid Légaré, 291 chemin Ste-Foy, tél.: 7372. 3fév-26fs-73B—76250

RUE ST-CYRILLE près Ave Holland — Logements 5-6-7 chambres plus chambre bain, chauffés, modernes, prix raisonnables. S'adresser jour 4-2477, 8038. Le soir 8038, Eug. Chalifour, 3 Ave Ploermel. 5fév-26fs-73R—76352

42 ST-LAURENT, appartement 5 pièces, plus chambre bain avec douche, chauffé, eau chaude à l'année, près Eglise N.-D du Chemin. Geo. Poirier, tél.: 7345. 5fév-3fs-73B—76364

CONCIERGERIE LUXOR — Appartements logements neufs, 3 1-2, 4, 5 appartements, frigidaire, chambre bain en tuile, douche, eau chaude à l'année, ventilation spéciale Possession 1er mai. S'adresser Dr H.-A Houle, 580 Chemin Ste-Foy, tél. 5577. 6fév-6fs-73R—76392

UN LOGEMENT de 9 chambres et chambre de bain, situé au No 166 de l'Avenue des Erables. S'adresser à C. Delagrave, N.P., Tél.: 2-1912, 132, rue St-Pierre, Québec. 6fév-6fs-73B—76424

AVENUE MURRAY — Entièrement remis à neuf, très beau logement de 8 pièces, 4 chambres à coucher, avec chacune, garde-robe, salon avec foyer, salle à diner, boudoir et cuisine. Eclairé sur trois côtés, 2ème plancher, maison à 2 logements. Prix raisonnable, tél.: 8281. 20août-j.n.o.-73B—86550

PLAIN-PIED CHAUFFE, très moderne, 9 grandes pièces, plus garde-manger, 2 salles de bain en tuile, l'eau chaude à l'année, troisième plancher, angle avenue Moncton et Père Marquette. J.-E. Vézina, téléphone 2-3581 le jour, 5698 le soir. 7fév-6fs-73R—76444

POURQUOI TOUJOURS PAYER LOYER. Pendant que vous pouvez encore profiter du plan fédéral du logement vous permettant de vous mieux loger, tout en payant votre maison. Informations Eugène Chalifour, 3 Ave Ploermel, tél.: 8038. 8fév-26fs-73R—76495

AVENUE PARC — Logement chauffé, 7 chambres, plus chambre bain, eau chaude à l'année, glacière électrique, réparé à neuf. S'adresser 128 Avenue Parc, téléphone: 3-1681 8fév-3fs-73R—76503

96 - 98 Marquette

PLAIN-PIED DE 6 PIECES à louer, chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge et de frigidaire. S'adresser C.-E. Migner, téléphone bureau : 2-3130, ou domicile, 4-1840. 8fév-6fs-73R—76499

FRASER 292 — Près avenue Brown, bas, 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, plancher bois dur, balcon. S'adresser 272 Fraser, tél.: 5224. 9 jan-mar-jeu-sam-au 7 mars-73R—74385

187 CREMAZIE, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, entrée seule, planchers bois dur, garage si désiré S'adresser 191 Crémazie, tél.: 3-4063 6-8-10fév-3fs-73R—76388

31 AVE LEVIS, plain-pied réparé à neuf, 8 pièces avec balcon, chambre bain en tuiles, douche, eau chaude à l'année. S'adresser 94 St-Cyrille, tél.: 6545. 5fév-26fs-73B—76343

SAINT-SAUVEUR

LOGEMENTS, St-Léon bas, 146, 6 chambres, garage si désiré. S'adresser U. Girard, 157, 8ième Avenue, Limoilou, tél.: 4-1992. 3jan-26fs-73B—74007

LOGEMENTS, St-Léon, bas, 146, 6 chambres, haut, 146, 4 chambres, 169, bas 4 grandes chambres. S'adresser U. Girard, 157, 8ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1992. 3fév-26fs-73B—76506

RUE AQUEDUC, 2 logements de 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser Garage Andrews, 136 Blvd Langelier, tél. : 3-3738 20jan-26fs-73H—75345

MAISONS A VENDRE

5 STE-FAMILLE, maison en pierre de 3 logements, revenu $1,300.00 annuellement, à vendre à bonne condition. S'adresser Paul Bardou, 30 rue Garnier. 30déc-2-23-26-27-30jan-1-3-6-8-10-13-15-17fév-14fs-80B—73945

CIFFARD, Avenue du Monument, grande propriété, construction moderne pour hiver et été, grand jardin, parfaite condition Léger accompte : balance termes faciles. S'adresser J.-E. Brunet. Tél.: 2-3966, rés Tél.: 2-4193. sam-mar-jeu au 12 mars-80R—74773

RUE MONTMAGNY No 125 - 127. Coin Napoléon. Maison 3 logements, 5-4 pièces, en brique, à vendre en bas de l'évaluation. S'adresser Alb. Bussière, 30 Montmagny, tél. : 6827. mar-jeu-sam au 14mars-26fs-80H-75019

BONNE PROPRIETE avec magasin et logement combinés plus un autre logement, bon poste d'épicerie, boucherie ou marchand de fer, $1,000.00 comptant, balance comme loyer. S'adresser C.-E. Migner, 72 de l'Eglise, tél. : 2-3130. 8fév-6fs-80R-76498

MAISON 3 logements, 6-7 chambres, plus chambre bain, coin St-Gabriel et Claire-Fontaine, tél.: 8281 18nov-j.n.o.-80B—71913

MAISONS A VENDRE

Avenue Holland

MAISON SEULE, en bon état, terrain, pelouse, 9 pièces, plus pantry, dépense froide, chambre de bain, cave béton, avec chambres de débarras et légumes. Chauffage eau chaude. Occupation immédiate. S'adresser à Mlle ANNA GUAY, tél.: 3-3303, chambre 46, 126 St-Pierre, entre 9 a.m. et 5 p.m. jeu-ven-sam au 2 mars-80R—76505

MAISONS DEMANDEES

ETANT DONNE que la vente des propriétés s'annonce meilleure, et ayant beaucoup de demandes, je désire aviser que toute prsonne qui désire vendre, de bien vouloir essayer notre service d'immeuble qui est le plus complet, et nous nous rendons à domicile sur demande H.-P. Cimon, 6, Côte d'Abraham, tél. : 5169. 23jan-26fs-81R—75480

MAISONS DE CAMPAGNE A VENDRE

VAL ST-MICHEL, jolie résidence, 9 pièces, compris salle bain, foyer ouvert, très ensoleillée, meublée, située côté la Rivière, près chapelle et gare, prix d'occasion, cause départ. S'adresser tél : 2-3533. 2-3-8-9-10fév-82B—76148

MATERNITES

HOPITAL DE LA MISERICORDE — Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance Discrétion assurée. Mère Directrice, 689 Chemin Ste-Foy, Québec. 8août-j.n.o.-Mater-B—95809

MATERNITE LICENCIEE, honnête, tranquille, médecin au choix de la personne Attention spéciale aux gens de la campagne. Placons bébé S'adresser 10 d'Artigny, Québec, tél.: 2-1966 18mars-j.n.o.-Maternité-44B—85965

(Suite à la page 22 1ère col.)

HAUTE-VILLE

HOTEL SAINT-LOUIS

RETENEZ VOTRE CHAMBRE
au SAINT-LOUIS pour l'hiver
hôtel moderne, confortable et central
CHAQUE CHAMBRE AVEC BAIN OU DOUCHE
TAUX SPECIAUX AVEC OU SANS PENSION
Pour détails adressez-vous au bureau,
33, RUE ST-LOUIS.
TEL. : 2-2171
23janv-26fs-73R—75481

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces plus chambre bain, chauffé. 87 rue Buade, en face du carré de la Basilique. 23jan-26fs-73R—75527

21 AVE LEVIS, 7 chambres plus chambre bain.
31 des REMPARTS, 4 chambres plus chambre bain, logement spacieux.
Ces logements sont chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser à Antonio Sévigny, 31 des Remparts, tél.: 3-2901. 13jan-26fsc-73R—74783

11 AVE STE-GENEVIEVE, vivoir, cuisinette et chambre de bain. A visiter sur les lieux. Pour louer: René Blanchet, architecte 83 d'Auteuil, tél.: 4-2664. 8fév-26fs-73R—76351

PLUSIEURS SUITES de 2 appartements et 2 logements de 3 chambres à louer immédiatement. S'adresser 6 Côte du Palais, de 9 a.m à 4 hrs p.m. 6fév-6fs-73B—76422

LOGEMENT, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année Pour information s'adresser 18 Mont-Carmel, tél. : 2-1385. 7fév-3fs-73R—76451

ST-JEAN-BAPTISTE

APPARTEMENTS MONTCALM, 115 Claire-Fontaine, 7 pièces plus chambre de bain en tuile, grande galerie ensoleillée, faisant face, jardin des Rév SS. St-Francaicalmes Grande chambre individuelle ou soubassement pour chaque logement Prix $65.00, 70.00, 75.00. Tél : 2-2762 13jan-26fs-73B—74883

20 TURNBULL — Logement 6 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, planchers en chêne. S'adresser sur les lieux. 6fév-6fs-73B—76372

30 ST-MICHEL logement chauffé 6 pièces, plus chambre bain, eau chaude, clair de tout réparé à neuf. S'adresser 2-6696. 8fév-6fs-73R—76416

RUE ST-JEAN, 527, 2ème étage, 4 pièces plus chambre de bain en tuile, chauffé, fini moderne. Premier plancher, 3 chambres. S'adresser par téléphone: 2-8631. 7fév-6fs-73R—72449

LOGEMENT, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, 1er étage, pour grandes personnes. Améliorations modernes. S'adresser 43 Lachevrotière, tél. 2-3498. 6-8-10fév.-3fs-73R—76386

LOGEMENT 8 pièces très chaud, très central, 40 Côte Ste-Geneviève. Pour informations 1 h. 30 à 3 h. 30 et 7 h. 30 à 9 h. 30. Antoine Paradis, tél.: 2-5519 6-8-10fév-73R—76396

A SOUS-LOUER — Magnifique logement, 2e étage, 5 chambres, plus chambre de bain, moderne, ensoleillé, bay-window, planchers durs, sink en tuile, tank eau chaude, dépense, hangar même étage, galerie, pour grandes personnes. S'adresser 232 Richelieu, 3e étage. jeu-sam-mar au 6 avril-26fs-73R—76496

148 1-4 et 148 3-4 RUE SCOTT — Logements 6 chambres plus chambre de bain en tuile, balcon en avant, galerie vitrée en arrière, chauffés, eau chaude à l'année S'adresser 152, Scott, tél. : 6691. 8fév-6fs-73R—76502

ST-GABRIEL — Logement 4 pièces, chauffé, meublé, poêle électrique, glacière électrique à louer immédiatement jusqu'au 1er mai. S'adresser 2-4319. 8fév-6fs-73B—76515

Etes-vous à la recherche d'un domestique une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation confiez aux petites annonces du SOLEIL votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour

ST-ROCH — JAC.-CARTIER

LOGEMENT 4 CHAMBRES et chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur, 376 Bldv Charest, loyer raisonnable. S'adresser Paris Café, 372 Blvd Charest 2fév-6fs-73B—76185

APPARTEMENT LUSSIER, logement 6 pièces moderne, chauffé, 2 garages, aussi magasin ou beau poste de barbier, seule ou avec 4 pièces S'adresser tél : 2-8787, 100 Blvd Charest. 8fév-6fs-73B—76427

DeLASALLE, 127 — Bas de maison, 4 grandes chambres, cour, cave, hangar. S'adresser 110 De l'Eglise. 7fév-2fs-73B—76472

RUE ST-FRANCOIS, No 148, logement chauffé, 4 grandes pièces, plus chambre bain, cuisinette, hangar, moderne. S'adresser 87 St-Joseph, tél.: 4-0755. Rés. : 4-4028. 30jan-mar-jeu-sam-au10mrs-73H-75976

BASSE-VILLE

17, RUE NOTRE-DAME, basse-ville, près l'église N.-Dame des Victoires, logement 6 pièces plus chambre bain, dépense, chambre débarras, chauffé à l'eau chaude. Téléphone : 2-3583. M Sam Vézina, l'avant-midi ou soir. 2fév-6fs-73R—76131

"EXTERMINATION VERMINE"

Coquerelles, Punaises

AUTRES INSECTES domestiques. Extermination garantie par écrit, payable après satisfaction complète. Pour punaises, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé. Autre méthode Gaz en 6 heures. Estimés gratuits. Vendons produits, livrons domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles. 75c lb. Punaisol pour punaises, 75c chop. $1.00 pinte, $2.00 gallon J.-H.-J. Gosselin, 18 Ste-Ursule, Québec, tél.: 2-4902. 30sept-1an-43R—99263

Coquerelles, Punaises

EXTERMINATION avec poudre à coquerelles "Mystérieuse" et liquide à punaises "Mysto" parfume, garantie 100% actif, en vente partout. Fumigation au gaz par experts. Satisfaction garantie ou argent remis. Maheu et Maheu Cie, 145 Du Pont, Québec, tél.: 8280. 2fév-sam-mar-jeu-au 30 mars-73H—91682

LIMOILOU, ETC.

3, RUE ST-EUGENE, 1er plancher, 6 chambres, salle de bain, planchers bois dur, non chauffé mais réservoir à eau chaude, cour, cave et hangar. Spacieux, clair et chaud. Prix $24.00 mensuel. S'adresser à A.-L. Côté, 73, rue Sa-Vallier, tél : 7171. 16jan-26fs-73R—74970

RUE DE LA RONDE, No 168, 1er étage— Logement 5 pièces, plus chambre bain, réservoir eau chaude, grande cave. S'adresser O. Plamondon, tél.: 8167 — 3-3826. 13jan-26fs-73H—74884

15 AVE BERTHIAUME — St-François d'Assise, maison seule, 7 chambres et chambre bain, fournaise, eau chaude et froide sur les 2 étages, planchers durs, cave ciment, véranda, galeries en arrière, avec ou sans garage. S'adresser tél. : 2-2180. 7fév-6fs-73R—76445

DANS LA BANLIEUE

GIFFARD—Logement chauffé, 6 pièces, plus chambre bain, avec garage. Situé nouveau chemin Pont Ile d'Orléans, tél. 2-4388. 6fév-6fs-73B—76397

EVERELL, 2 logements un duplex, 8 pièces, facile à chauffer, garage, grand terrain et un logement à 8 pièces chauffé ou non. Prix très raisonnable. Proximité des chars, route entretenue l'hiver. S'adresser P.-A. Cluay, 321 Avenue Raymond, Everell, tél.: 4-8268. 3-5-8-9-10-12fév-6fs-BanlieueB—76214

A LOUER, BEAUPORT, 50 Avenue College, logement chauffé, six chambres, une avec bain, deux avec armoires, garde-robes, boudoir attenant, véranda, près église S'adresser sur les lieux. 8-9-10-13-14-17fév-6fs-73B—76510

A LOUER — 2 maisons, une 8 appartements, chambre bain, pour louer à l'année. L'autre à louer pour saison d'été. S'adresser Théodore Gagné, 178 St-Ambroise, Loretteville 8fév-3fs-79B—76811

CHARLESBOURG-VILLAGE — Pour 2 personnes un logement moderne, 2e étage, 5 chambres plus chambre de bain, cave grenier, jardin, $15. S'adresser A. Turgeon, tél.: 2-8381 ou 2-8811. 8fév-26fs-73R—mar-jeu-sam-au 6 avril—76494

LEVIS (RIVE-SUD)

47 RUE DEZIEL, Lévis, maison seule, à louer, 8 appartements, chambre de bain, fournaise eau chaude Jack-heater, cour garage, solarium S'adresser Mme R. Demers, 48, rue Fraser, Lévis. 5jan6fs-73B—Lévis—76338

RUE ST-GEORGES, LEVIS

A vendre, nos 56 - 58 - 164 — Trois maisons: une 2 logements et magasin. Revenu $60.00; une 4 logements, revenu $50.00; une autre 2 logements, revenu $30.00 et 10 arpents de terre en terrain de jardinage. Véritable occasion. S'adresser F.-M. Bernier, 56 St-Georges, Lévis.
jeu-sam-mardi au 4 avr-73B—76094

LOGEMENTS DEMANDES

FAMILLE 4 grandes personnes demande logement 4 ou 5 pièces plus chambre bain, garage, chauffé ou non, fournira références. Télép. 3-3676. 6fév-3fs-74B—76403

LOGEMENT DEMANDE, possession immédiate, 6 chambres, chauffé ou non. Nouvel arrivant. Téléphoner de 6 hres 30 à 8 hrs p.m. 9881. 6fév-6fs-74B—76398

ON DEMANDE A LOUER à la haute-ville, quartier d'habitation, maison de 8 à 10 pièces. Devra être en bon état. Ecrire Case 523, "Le Soleil". 8fév-2gs-74B—76482

ON DEMANDE un logement de six ou sept pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, dans le centre de la ville. S'adresser par téléphone : 8918. 8fév-3fs-74B—76186

POUR vos LOGEMENTS

Publiez une petite annonce dans ces colonnes

Signalez **7131**



Rosaire Drolet

PROPRIETES A VENDRE
162 CREMAZIE, 3 revenus, $1,740 par année.
5 BOURLAMAQUE, 3 revenues, $1,404 par année
15 CANDIAC, entre chemin Ste-Foy et Crémazie, 2 revenus, $540.00 par année.
ST-FRANCOIS D'ASSISE
31 AVENUE LAMONTAGNE, coin de rue, 2 terrains de 25 x 80 étal de boucher inclus.
LORETTEVILLE
TERRAINS 117 x 74 coin de rues, voisin église Loretteville, vis-à-vis bureau poste, à rente 3%.
ST-SAUVEUR
28-30 PERE GRENIER, 5 revenus $900.00.
283 BOISSEAU, 2 revenus $348.00

Seront acceptées en échange actions Société Prêts et Placements, parts de banque, débentures de compagnie de papier, telles que : Brown Abitibi Consildated, Price Bros, Donnacona, Minnesota, Winnipeg Electric classe A et classe B. Toute autre proposition sera prise en sérieuse considération.

En achetant de M. Rosaire Drolet vous achetez toujours directement du propriétaire et argent à placer sur les propriétés ci-haut mentionnées 4% intérêts chargés. S'adresser 194 avenue des Erables, tél : 3-4217. 20jan-26fs-114R—75306

H.-P. CIMON

IMMEUBLES & ASSURANCES
6 COTE D'ABRAHAM. TEL. : 5169
EN CONSTRUCTION A CHATEAU D'EAU: Plusieurs cottages de 5 et 6 pièces, finis modernes; conditions de paiement faciles.
PONT GRAVE : Deux maisons, en parfait ordre, l'une de deux logements, l'autre 8 ch. plus bain, vendre séparé.
CHARLESBOURG : Belle terre de 40 arpents en superficie, bonne maison, vendre avec termes faciles.
AVE LAURENTIDE: 3 logements 7 ch et bain, $9,500.00.
Beaucoup d'autres occasions vous sont offertes. Venez nous voir et vous nous ferez vos propositions de paiement vous-mêmes. 2fév-6fs-114R—76139

IMMEUBLE — Angle St-Eustache et St-Joachim, à louer pour établissement de commerce, manufacture, poste occupé autrefois par O. Picard et Fils. Immeuble solide de 3 étages en brique, plus le sous-sol. Bon système de chauffage 65 pieds x 44 — 2800 pieds carrés de surface de plancher par étage. Pour informations, tél.: 4-2961 entre 9.30 a.m. et 6 p.m. 10janv-26fs-114R—74522

EMILE BROUSSEAU

IMMEUBLES — ASSURANCES
235 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
JACQUES-CARTIER, près de l'église, magnifique maison, 4 logements, 4-7 chambres, plus bain, très propre, bons revenus.
ST-SAUVEUR, rue Victoria, coin de rues, convenant pour poste d'affaires, bons revenus.
RUE BAYARD, coin de rue, maison 4 logements, très propre, revenus $816. par année, prix $4,700.
COIN DE RUES — St-Frs. d'Assise, maison 2 logements, 7 chambres, plus bains, planchers durs, grande cour, 2 garages, système chauffage. Evaluation municipale $7,000, à vendre en bas du prix de l'évaluation pour acheteur sérieux. Intérets d'argent 5%.
AVE PARENT. — Magnifique maison, 4 logements, bons revenus, système chauffage. Prix modéré.
RUE D'ARGENSON. — Maison 4 logements, très propre, donnant revenus annuel de $840.00. Revenu au delà de 13% net. Prix $4,000. Cause de vente: maladie. 3fév-6fs-114R—76275

GEORGES PAQUET

IMMEUBLES — ASSURANCES
351 Blvd Charest — Tél. : 4-4221.
SILLERY. — Chemin St-Louis, magnifiques propriétés neuves, modernes, 8 à 10 pièces, plus une à 3 salles de bain, à vendre selon le plan fédéral. Occupation immédiate. Prix avantageux
STE-FOY. — (Commencement), maison neuve, 6 chambres plus chambre bain en tuile, amélioration modernes, $2,000 d'acompte, balance comme loyer. 26jan-26fs-114R—75883

(Suite de la page 20)

GARCONS DEMANDES

GARCON DEMANDE pour faire livraison de photographie dans Québec. S'adresser 381 Blvd Charest. 8fév-63B—76524

HOMMES DEMANDES

APPRENEZ métier de barbier. Plus grande école au Canada. Ecivez Ecole Moler, 1212 St-Laurent, Montréal. 16jan-26fs-63B—74998

GRATIS: Aux nouveaux clients, pour nous annoncer, développerons gratuitement un rouleau de films, avec agrandissement 6 x 8 gratis; aucun risque, service prompt. Essayez-nous: Portraits bas prix, Studio Francis Lavoie, Enrg., Béberville, P.Q. 6fév-26fs-65B—76421

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE demande trois agents pour la ville et le district de Québec. Ecrire en donnant détails à Casier 521 Le Soleil. 7fév-3fs-65B—76467

3 HOMMES DEMANDEES pour continuer la distribution de 300 produits connus. Salaire et commission pour personnes expérimentées. S'adresser J.-A. Lachance, 59 St-Joseph, chambre 207. jeu-sam-mar-au23mars-65R—75644

UN GERANT de magasin et deux bons vendeurs demandés pour le magasin Eureka, à Thetford-Mines. Se présenter au magasin vendredi 9 février. 65B—76513

DEMANDE mécanicien d'expérience pouvant faire ses propres dessins. Ecrire à Casier 532 Le Soleil. 8-10-15-17fév-4fs-65B—76507

VENDEURS

demandés immédiatement pour compagnie établie depuis 15 ans dans Québec. Position permanente, avancement rapide. Devront se présenter seulement ceux qui pensent pouvoir commander $30. par semaine. Vous présenter personnellement à 72 de l'Eglise, Ch. 310. 8fév-11fs-65R—76514

HOMMES DEMANDES

VOYAGEUR — On demande un voyageur pour sollicitation à domicile, lignes d'utilité journalière, très faciles à vendre, permettant de réaliser assez bon salaire. S'adresser à 227 rue St-Paul, Québec. Entre midi et 2 hres. 8-10fév-2fs-65B—76467

HOMMES SERIEUX, belle apparence, demandés dans tous les comtés de la province. Ligne très intéressante. Salaire, bonus. Ecrire ch. 1, 47 Ste-Ursule. 6fév-4fs-65B—76405

3 VOYAGEURS demandés pour grosse Mfg de bas pour hommes, dames et enfants. Actif, honnête, références, position d'avenir pour hommes, ville, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi et Sherbrooke. Faire application, mentionnez âge, référence. Chambre 315, 281 St-Joseph, Québec. 7fév-6fs-65B—76478

HOTELS A VENDRE

MONTMAGNY, centre des affaires, grosse clientèle de voyageurs, hôtel refait à neuf, sur route nationale, rue St-Jean Baptiste, 35 milles de Québec. Cause vente santé. Adresse Casier 63 Montmagny. mar-jeu-sam 13fév-6fs-68B—76061

INFORMATION

AVIS — Je ne me tiendrai aucunement responsable des dettes contractées par mon épouse sans un avis signé de ma main. Jos. Girard, Rivière-Bleue, Co. Témiscouata. 6fév-3fs-71B—76420

AVIS — A partir de ce jour, je ne suis plus responsable des dettes contractées par ma femme, Mme J.-O. Lamontagne, née Alberline Soucy, sans une autorisation signée de ma main. M. J.-O. Lamontagne, 18, rue Gosford, Québec 8fév-3fs-71B—76512

LAVAGE DE VITRES

VITRE CLAIRE, économise lumière et pas cher. Essayez système lavage vitres par experts, 15 ans d'expérience. Spécialité magasins, bureaux, édifices, maisons privées. Références Cie Paquet, Syndicat de Québec, J.-B. Laliberté, C.-W. Lindsay People Store, Banque Nationale, Caisse d'Economie, Soleil - Evénement, Organisation couverte par assurance, prix les plus bas. Lavage de Vitres National, J. Rouleau, Prop., 14, Ste-Agnès, tél.: 3-2047 12jan-26fs-Lavage de vitres—74697

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL" Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

REPARATIONS D'AUTOMOBILES

BOUTET & FILS
VOITURIERS
Débossage — Rembourrage — Ressorts — Peinture Duco et Dulux

(Suite de la page 21)

MATERNITES

HOPITAL MATERNITE — Ste-Thérèse Enregistré, tenu par gardes-malades enregistrées. Médecins, spécialistes. Accouchements, procédés non douloureux. Pension avant termes. Placement de bébé assuré. Prix raisonnable, 4824, St-Denis, Montréal, LA 1022. 8fév-26fs-Matern.—76508

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR
VIEUX BIJOUX, DIAMANTS, etc.
RAFFINERIE DE L'EST
74 St-Joseph, Ch. 5. Tél.: 3-4097
20oct-12mois-86B—70331

LOUIS ENRG., 28 RUE ST-JOSEPH, Québec, tél.: 4-1431. Achetons : Habits, Bijouterie, Diamants, Lunettes d'approche, Cameras, Fusils, Instruments de musique, Moulins à coudre, Clavigraphes, Vieil or, Argenterie. 9mai-1an-86B—89920

DORMANTS cèdre, pruche et bois franc, aussi billots merisier pour veneer. Le tout livré au chemin de camion. Bons prix. J.-J. Séguin Cie Ltée, St-Lambert, Montréal. 7fév-26fs-86B—76476

PERSONNELLES

POUR GRANDIR, développer muscles, maigrir, améliorer santé, vue, réussir, envoyez 10c. Loadstone, 166 Demontigny, Montréal. 20jan-26fs-Pers—75363

HOMMES ! VOULEZ-VOUS ENERGIE ? Essayez comprimés OSTREX, tonique aux huitres crues pour vite revigorer l'organisme entier. Si non enchanté des résultats du premier paquet, fabricant remboursa son bas prix. Pas un sou à risquer. Allez, écrivez W. Brunet & Cie et toutes bonnes pharmacies.
ma-jeu-ven-au9fév-12fs-71B—74991

PROPRIETES A VENDRE

$10,500 ACHETE superbe residence, située sur Grande-Allée, près église St-Dominique, plusieurs pièces, 2 chambres bain en tuile, vestibule en marbre, salle à manger acajou. Téléphonez de 7 à 8 hrs p. m. 6654. 1fév-26fs-97B—76095

PROPRIETE A VENDRE, située rue St-Joseph, en face Hôtel St-Roch, centre des affaires, comprenant 2 magasins, 2 logements, grande cour. S'adresser 241, St-Joseph. mar-jeu-sam-au28mars-97H—75833

Edifice "L'Evénement"

30-32, RUE DE LA FABRIQUE, 30' x 100', 4 étages et caves, façade sur deux rues; pouvant être converti en poste de commerce pour touristes, magasins, restaurants, bureaux, petits appartements, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser au Soleil, tél.: 7131.
j.n.o.-97R—72363

RADIOS A LOUER

Radios à louer

$1. par semaine, radio Marconi pour postes locaux, étrangers. Vendons aussi à termes faciles les radios Marconi. Spécial: radio Marconi 5 lampes, dernier modèle $17.95. J.-A. Breton, 32, Côte d'Abraham, près rue Richelieu, Québec, tél. : 3-6393.
j.n.o.-Radio à louer-R—97398

Radio à louer $1.00

PAR SEMAINE, Réparation de radios. Prix modéré. St-Cyr & Frère, 70 rue St-Joseph, tél.: 413015. 3fév-sam-mar-jeu-au2avril
26fs-Radio à louerH—76258

RADIOS A VENDRE

RADIO $99.00, Stromberg-Carlson, modèle cabinet, 10 lampes, ondes courtes et longues, garantie de 90 jours, $10.00 comptant $5.00 par mois. S'adresser C.-W. Lindsay & Cie, Ltée, 201 St-Jean, Québec.
6fév-6fs-99B—76379

RESIDENCES A VENDRE

A vendre ou à louer

RESIDENCE en pierre, sise sur la Grande-Allée, près St-Dominique, 14 pièces, fini luxueux. Eau chaude courante, chauffage à l'huile. Prix 25% en bas évaluation municipale. Conditions pour accommoder l'acheteur. S'adresser Jean Turgeon, 81 St-Pierre 31jan-12fs-102R—76030

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser 40 1-2, d'Aiguillon.
8fév-2fs-104B—76493

SERVANTE DEMANDEE, ne couchera pas à domicile, heures faciles. S'adresser immédiatement à Gérard Vézina, pharmacien, 1125 St-Vallier. 104B—76509

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser à 216 des Commissaires.
8fév-3fs-104B—76522

ON DEMANDE une servante générale, références exigées. S'adresser 878 St-Vallier.
8fév-mar-jeu-sam-au 21 mars-104H—75498

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. Devra coucher chez elle. S'adresser 106 St-Cyrille. 8fév-104B—76525

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant faire cuisine, 1 enfant, lavage en dehors. Références exigées. S'adresser 41 avenue Belvédère, appt. 3.
8fév-104B—76527

TERRAINS A VENDRE

BOIS DE COMMERCE

619 ARPENTS, terrains à vendre, surtout bois de pulpe, à St-Sylvestre, Co, Lotbinière. S'adresser J.-A. Beshro, Scott Jonction.
mar-jeu-sam au 4 avril-26fs-196H—76380

TERRES A VENDRE

BEAUPORT-EST — Terre avec animaux et terre à bois, propriété moderne, fournaise eau chaude. Aussi échangera pour maison de 3 logements à la haute-ville, Québec. S'adresser téléphone : 3-2204, bureau 2-3106. 11jan-26fs-108R—74610

GRANDE FERME de 90 acres, sur côte nord chemin de la Petite-Rivière, environ un mille et demi des limites de la ville. S'adresser Mme Robert Wright, 170 des Erables, Québec. 8fév-6fs-108R—76497

TERRES DEMANDEES

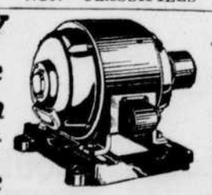
TERRE DEMANDEE à l'Ange Gardien ou Boischatel, 40 à 50 arpents en cultures, avec ou sans roulant, paiera comptant. S'adresser H.-P. Cimon, 6 côte d'Abraham, tél. : 5169. 10jan-26fs-109R—74498

VOLAILLES

POULETTES ROCK BARREES — $15.00 le 100 — 25 poussins supplémentaires gratis. Poulettes sexées Rock barrées, avec garantie de 100 pour cent de poulettes, pour $15.00. Et afin d'assurer notre garantie de 100 pour cent de poulettes, nous donnons gratuitement 25 poussins supplémentaires. Autres races de poulettes sexées — Leghorn blanches, Rouges du R. I., New Hampshire et Rock blanches à $17.00 et $18.00 le 100, avec 25 poussins supplémentaires gratis.
Poussins mélangés (mâles et femelles) : Lebhorn blancs . . . . . $ 9.00 le 100
Rock barrés . . . . . 10.00 le 100
Rouges, Wyandottes et Rock blancs . . . . . 11.00 le 100
Goddard Chick Hatcheries, Britannia Heights, Ont.
mar-jeu-sam au 29fév-112B—76096

SERVICE complet de poussins. Nous avons 13 races pures, cinq croisées, poussins non sexés, poulettes sexées, chapons, poussins en croissance, poulettes plus vieilles. Eclosion de 50 à 60 mille poussins par semaine. Nous avons quatre couvées par semaine. Etant donnée cette énorme production nous pouvons vous économiser de l'argent. Catalogue et liste de prix gratuitement sur demande. Tweddle Chick Hatcheries Limited, Fergus, Ontario.
8fév-mar-jeu-sam-au 29 fév-112B—73960

NON CLASSIFIEES



Vente Achat
Réparation
H. ROBERGE
ELECTRICIEN
29 CH. COLOMB, QUE.
TEL. : 3-1811
20jan-sam-mar-jeu-31fs-115H—75328

NON CLASSIFIEES

Sablage sans poussière

DE PLANCHERS de bois dur Expert pour faire ou sabler vos planchers. Seul représentant du meilleur fini au monde et de la cire non glissante à l'épreuve de l'eau chaude et froide. E. Dufour, 82 côte Ste-Geneviève, tél. : 2-4360.
jeu-sam-mar-1an-115R—99877

Varicocèle

TRAITEMENT ambulatoire au bureau seulement. Détails sur demande. Dr L.-G Perrin, 24 rue du Pont, Québec, P. Q.
(2) 12août-1an-115R—96028

Café Pierrot

L'ENDROIT par excellence pour les huitres. Elles sont apprêtées de plusieurs manières. Les repas sont de 1ère qualité et le prix est populaire. Notez bien l'adresse, 34 St-Pierre, Pierre Carrier, prop
5avril-jeu-sam-mar 1 an-115R—87168

De passage



● **M. Joseph PERRON, du Lac aux Sables, comté de Portneuf, est ici photographié à l'occasion de sa visite à nos bureaux, ces jours derniers.** (Photo du "Soleil")

● Les partis s'empressent de choisir leurs candidats

(Suite de la page 3)

coupe court à ces potins.

"Ces jours derniers, j'ai refusé cette candidature que l'on m'offrait officiellement au nom du Dr Robert Manion. Je ne puis oublier qu'aux heures tragiques de 1917, le libéral Dr Manion abandonna le parti de Sir Wilfrid Laurier pour se faire unioniste - conscriptioniste. Quelles garanties anticonscriptionnistes et de participation mesurée peut-on maintenant attendre de cet homme politique qui trouve insuffisant l'effort canadien dans la guerre actuelle ? Pour ma part, je n'en vois aucune. Dans les circonstances critiques que nous vivons, il ne peut donc être question de me mettre à la remorque de ce même Dr Manion: pas plus dans Montmagny - L'Islet qu'ailleurs.

"J'ai bien l'honneur d'être,
"Votre tout dévoué,
EUGENE DUSSAULT".

LE CREDIT SOCIAL

Les partisans du Crédit Social ont tendance à ne pas briguer les suffrages dans la province de Québec au cours des présentes élections. Il y a quelques jours, une déclaration dans ce sens émanait d'un créditiste de la Beauce. Hier, M. Adrien Lambert, de Joly, Lotbinière, disait que le Crédit social n'a d'autre but, présentement, que de faire l'éducation du peuple.

LAURIERVILLE

Mariage Desruisseaux-Bergeron

M. le curé J.-A. Provencher a béni le mariage de M. Gilbert Desruisseaux, de St-Apollinaire, Lotbinière, avec Mlle Laurette Bergeron. M. Barthelemy Desruisseaux servait de témoin à son fils et M. Arthur Bergeron, à sa fille. M. Joseph Feuiltault, de St-Apollinaire, et Mlle Laura Bergeron, soeur de la mariée, agissaient comme garçon et fille d'honneur.

La mariée portait, pour la circonstance, une gerbe de fleurs. Le programme de chants a été rendu par les membres de la chorale des Enfants de Marie de la paroisse.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. Arthur Bergeron, parents de la mariée, où se prit le dîner ; le souper et la réception du soir se donnèrent chez M. B. Desruisseaux, parents du marié, à St-Apollinaire.

On remarquait, parmi les invités : Mme B. Desruisseaux, M. et Mme Albert Desruisseaux, Mme A. Desruisseaux, Mlle Lucienne Feuiltault, accompagnée de M. Arthur Paradis, M. et Mme Albert Bergeron, M. et Mme Arthur Bergeron, M. Pierre Bergeron, M. et Mme Lucien Bergeron, et plusieurs autres.

M. et Mme Desruisseaux habiteront St-Apollinaire. Nos voeux de bonheur !

L'acier lourd de rebut a baissé de 40 sous la tonne à Pittsburgh et cote maintenant $17.50 à $18 la tonne.

Grand Euchre-Bridge

Salle paroissiale St-Malo, mardi le 13 février, au profit du Corps de Gymnastes du Patronage St-Vincent de Paul. 200 prix à gagner, 10 prix de présence. Cartes en vente chez: Mme Pierre Denis, 240 Napoléon, Mme Eugène Côté, 146 Père Grenier.
(Communiqué)

Grand Bingo Patro

Salle du Patronage St-Vincent de Paul, 62 Côte d'Abraham, lundi le 12 février 1940, au profit du Corps de Gymnastes du Patronage. De nombreux et magnifiques prix. 40 tours pour 25c. 2 tours gratis. 5 prix de présence. Donc lundi le 12 février, venez vous divertir tout en faisant la charité, et vous ne serez pas désappointés.
(Communiqué)

BINGO DE LUXE

Demain soir, à 8 h. 30, dans la sacristie de la crypte de l'église St-Roch, grand bingo de luxe, organisé au profit des pauvres secourus par la conférence St-Bonaventure, toujours au même prix populaire à 10 tours pour 10c. Venez contribuer à soulager la misère du pauvre tout en passant une agréable soirée.
(Communiqué)

EUCHRE-BRIDGE

Ce soir, grand euchre-brige à la salle des Zouaves, (Halle Berthelot), au profit de la Jeunesse Catholique des Patronages. Qu'on se rende nombreux encourager ces jeunes. Plus de 200 magnifiques prix à gagner; prix de présence et une organisation parfaite assurée durant la soirée. Procurez-vous sans tarder vos cartes. Cartes en vente: Centrale J. C. P., 1 rue Simard; A. Petit, 10, Côte Ste-Geneviève.
(Communiqué)

Au Saint-Esprit

BINGO EXTRAORDINAIRE

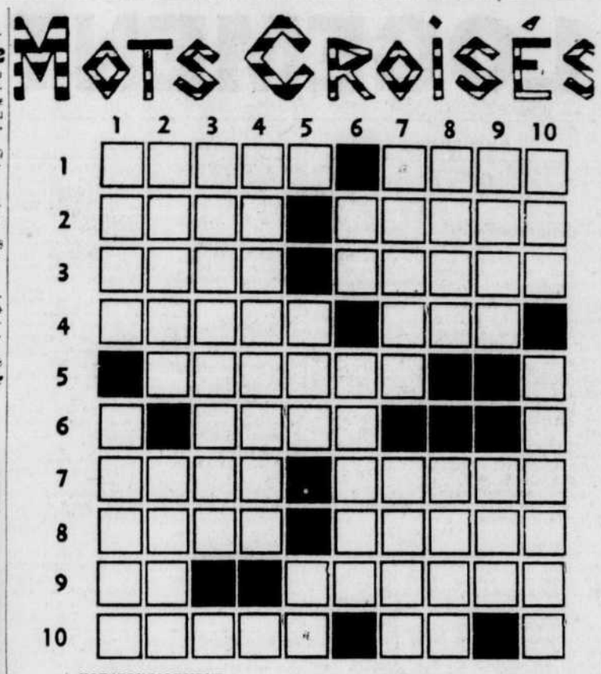
Vendredi, le 9 février, à 8 h. 30. Venez choisir parmi les magnifiques cadeaux.

Prix de présence : $10.00. Pas de rafle . . . Pas de rafle . . . Prière d'arriver à l'heure convenue. Cartes en vente chez Mme Rhéaume, 297, 3ième avenue. Tél.: 4-0162.

Tous les prix ont une valeur supérieure à $1.00.

40 tours pour 25c. (Communiqué)

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Liquide coloré, dont on se sert pour écrire. — Pleinement rassasié.
2—Défectuosité physique ou morale. — Chaque marche d'un escalier.
3—Anneau de fer. — Large sillon.
4—Instrument qui sert à passer des matières. — Adjectif possessif.
5—Trafic, commerce.
6—Cérémonies religieuses.
7—Morceau de musique à trois parties. — Se manifestera avec éclat.
8—Chaires d'un prisonnier. — Peine très vive.
9—Abréviation d'avant-midi. — Donner les couleurs de l'arc-en-ciel.
10—Orner ça et là. — Petit ruisseau.

VERTICALEMENT

1—Manière d'être. — Recueil de cartes géographiques.
2—Chose exquise — Retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers.
3—Endroit où l'on vend du laitage.
4—Culte rendu à la Divinité.
5—Dénué d'esprit. — Terminaison de verbe.
6—Etui de métal, à coudre. — Cacher, taire.
7—Qui a du bon sens. — Joindre.
8—Géant vorace. — Ignorance d'une chose.
9—Bison d'Europe. — Chemin bordé de maisons
10—Général américain. — Lumineuse, éclatante.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	D	E	L	E	■	I	O	N
2	A	R	A	■	E	N	E	R	V	A
3	R	■	M	E	N	E	R	■	E	S
4	I	N	E	R	T	E	■	I	■	E
5	E	U	■	M	E	■	I	L	■	A
6	■	R	O	I	■	L	■	E	A	U
7	T	S	E	T	S	E	■	T	E	■
8	R	E	S	E	A	U	■	T	R	I
9	E	R	E	■	G	■	N	E	E	S
10	S	Y	L	L	A	B	E	■	■	O

Solution du dernier problème

LA TUQUE

Représentations

La troupe de la Living Room qui nous visitait cette semaine, a donné deux intéressantes représentations à la Salle paroissiale, au profit de l'église paroissiale. Les recettes étant partagées par les artistes et la salle paroissiale, et elles rapportèrent au-delà de $300.00 pour chaque partie. Ces deux séances comportaient un programme varié et fort intéressant: Tragédies, comédies, sketchs, chant, musique, danse, etc., et les distingués visiteurs ont sans doute laissé un bon souvenir à La Tuque, tout en en emportant un non moins meilleur souvenir.

Concours mixte de bridge terminé

Le concours de bridge mixte organisé par les Chevaliers sous la direction de M. J.-E. St-Laurent, s'est clôturé hier, au milieu d'une partie qui a groupé tous les amateurs de bridge de La Tuque. Après la partie de carte, il y eut banquet, discours et présentation des prix aux gagnants. Le 1er prix revient à M. et Mme Adelard Ruel, le 2ème, à MM. Loken et Loken, le 3ème, à MM. Tremblay et Vermette et le 4ème, à M. et Mme Jos Allard. Nos félicitations aux gagnants ainsi qu'à l'organisateur de cet intéressant tournoi, pour le succès remporté.

Au conseil municipal

La réclamation de M. J.-Nap. Gagné, au montant de $860, pour loyer qu'il prétend avoir perdu à la suite d'une vente de sa propriété dont la ville se serait portée acquéreur, a été référée à l'aviseur légal de la ville pour rapport par écrit.

A cette séance, où fut lue et adopté le rapport du gérant municipal, M. Jean Asselin, ce dernier fut félicité pour les nombreux détails qu'il contenait, par d'intéressantes comparaisons sur les 12 mois écoulés.

Fêtes civiques

A la demande de la Chambre de commerce, le conseil a décidé de faire proclamer fêtes civiques les lendemains de Pâques et de la Noël en 1940.

La plateforme de la gare

Sur proposition de M. l'échevin Télesphore Côté, secondé par M. l'échevin Maxime Picotte, il fut résolu que:

ATTENDU que ce conseil est informé que le chemin de fer Canadien National a décidé de prolonger la plateforme de la gare jusqu'à la rue St-Joseph;

ATTENDU que le trafic est de beaucoup plus considérable du côté sud, alors que les voyageurs, soit dans les directions de Montréal et de Québec, alors que les voyageurs sont obligés de débarquer à un endroit où il n'y a pas de plateforme, soit près de la rue St-François, et même au-delà vers le sud;

ATTENDU que cette lacune cause de graves ennuis au public voyageur et qu'ainsi le prolongement de la plateforme s'impose même plus impérieusement du côté sud;

ATTENDU que pour répondre aux besoins qui pressent déjà depuis longtemps des deux côtés, il est opportun de faire également le prolongement de cette plateforme jusqu'à la rue St-Joseph, pour l'accommodation des voyageurs venant du côté nord;

QU'EN CONSEQUENCE ce conseil insiste fortement auprès des autorités du C.N.R. pour que celles-ci donnent instructions de faire prolonger les deux bouts de leur plateforme en front de la gare de La Tuque, soit de la rue St-François à la rue St-Joseph; et que copie de la présente résolution soit transmise au surintendant du C.N.R., M. J.-E. Morazain, pour y faire droit.

Conversion d'obligations

A la suite du plan soumis par la Commission municipale de Québec pour les débentures détenues par la ville de La Tuque, pour son fonds d'amortissement, le maire et le trésorier ont été autorisés à signer les formules nécessaires pour procéder à cette conversion d'obligations.

Taxe d'affaires

A cette séance le conseil a passé une résolution pour autorisé son aviseur légal à donner un dernier avis à la Dominion d'avoir à payer sa licence ou taxe d'affaires pour l'année fiscale en cours en vertu du règlement No 228 fixant cette taxe à $200.00 par année, et ce d'ici le 1er février, à défaut de quoi les procédures nécessaires devront être intentées pour le recouvrement de cette licence impayée.

Et la séance est levée.

Aunor Gold Mines

Aunor Gold Mines est la première entreprise minière à entrer en production cette année dans la région de Porcupine. J.-A. Mitchell, président, a coulé la première brique d'or. Deux briques pesant plus de 40 livres chacune et d'une valeur supérieure à $40,000 ont été coulées dans les moules.

GRAND'MERE

Elections chez les Artisans Canadiens-Français

Dimanche dernier avaient lieu les élections annuelles chez nos Artisans Canadiens-Français, local 132, et le résultat fut le suivant.

Aumônier, M. l'abbé Donat Fréchette ; représentant de l'exécutif, M. F.-X. Tremblay ; président, M. Ferdinand Hogue ; 1er vice-président, M. Fidèle Rivard ; 2ème vice-président, M. Jos. Lesieur ; secrétaire-archiviste et trésorier, M. Henri Bisson ; 1er commissaire-ordonnateur, M. Arthur Vennes ; 2ème commissaire-ordonnateur, M. Wilfrid Berthiaume ; 1er censeur, M. Jos. Deschamps ; 2ème censeur M. Joseph-E Rivard ; 3ème censeur, M. Charles Bélanger ; médecins-examinateurs, MM. J.-C.-A. Ricard et André Poisson.

La réunion fut tenue en la salle de l'Hôtel de Ville. M. Arthur Vennes, a résigné à son poste de président après sept années consécutives, de dévouement à la tête de cette organisation. Nos félicitations aux élus.

Départ de M. le vicaire Louis Marchildon

Nous apprenons avec regret le départ de M. l'abbé Louis Marchildon, vicaire à la paroisse St-Jean-Baptiste, lequel a été transféré par Son Excellence Monseigneur Comtois, à la paroisse Ste-Ursule. M. Marchildon qui nous a quittés en fin de semaine, était en fonction à Grand'Mère depuis trois ans. Son départ est vivement regretté de tous ceux qui l'on connu, et est remplacé par l'abbé L. Guillemette. A l'abbé Guillemette, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi notre population.

Naissance

A M. et Mme Cyriaque Buisson, née Isola Guillemette, un fils baptisé : Joseph-Théodore-Jacques. Parrain, M. Théodore Boisvert ; marraine, Mlle Georgette Buisson, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Blais. Nos félicitations aux heureux parents.

On fête l'abbé Lemyre

L'Association des Fermières de Ste-Flore a fêté ces jours derniers l'abbé Lemyre, vicaire de la paroisse, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Cette soirée organisée par M. Paul Deschamps, de Grand'Mère a remporté un franc succès. Tous les assistants qui participèrent à la fête doivent une partie de leur plaisir à ces messieurs dont les noms suivent, qui d'une manière ou d'une autre égayèrent l'assistance. Ce sont : MM. Joseph Langlois, Charles Gauthier, Jean-Louis Lamarche, Aurélien Arseneault, Maurice St-Arnaud Ferdinand Collins, Julien Dumont, Chs-Ed. Thériault, Camille Ayotte, M. Carpentier et Laurence Matteau. Des remerciements vont à M. Deschamps, l'organisateur, Mme F.-X. Germain, la présidente de Cercle des Fermières à Mlle Eglande Bélanger et à M. Gérard Pépin, qui ont rendu par leur dévouement, cette soirée possible. Une adresse fut lue à l'abbé Lemyre par Mlle Alice Auger, et on lui présenta également une bourse rondelette. Le héros de la circonstance sut trouver les mots choisis pour remercier tous ceux qui l'honorèrent de leur présence, et spécialement M. le député et Mme Polydore Beaulac, de Shawinigan, et M. A. Pellerin, ex-maire de Ste-Flore. Nous remarquions également M. et Mme Lemire, frère et belle-soeur de l'abbé ainsi que Melle Louiselle Vincent. Nos félicitations à l'abbé Lemyre, pour la belle fête dont il a été l'objet, et tous nous lui souhaitons longue vie, et de demeurer de longues années parmi ses chers paroissiens.

On déménagera le magasin de la Commission des Liqueurs

On nous informe que le magasin de la Commission des Liqueurs qui se trouve présentement dans l'édifice de M. J.-M.-E. Marcotte, sur la rue Ste-Catherine, changera de local au premier mai prochain. M. Marcotte qui avait un bail de cinq ans avec la Commission, a été notifié officiellement de la résiliation de ce bail par les autorités de la Commission des Liqueurs de Québec. La rumeur veut que le nouveau local, soit celui occupé actuellement par M. J.-W. Ricard, et Mme Leblanc, sur la rue Chamberland.

Nouveaux officiers

Le Conseil Ouvrier Laurentide a fait récemment le choix de ses officiers et des représentants des différents départements de la Consolidated Paper Corp. (Division Laurentide) de notre ville lors d'une assemblée générale. Voici la liste des élus pour le terme 1940 : président, M. Jeffrey Desilets ; secrétaire, M. Déus Turcotte ; représentants des divers départements : Adélard Héroux, Charles Lacroix, Alfred Landry, Deus Turcotte et Guy Pagé, pour le 14e département Paper Mill. Carboard Mach. Beater Room, et Core Room. M. Donat Villemure, pour le département de la Finishing et Shipping Room. Jeff Désilets, pour le département du Sulphite, Georges Béland, pour le département du Groundood ; Joseph Gariépy, pour les départements Steam Plant et Railay. A Cossette pour le département du Wood Preparing, Treffié Ayotte pour les départements des machinistes, Blacksmith, Tinsmith, Arthur Vennes pour le département des Gardiens, Mill Supply, village et écuries. Le banquet annuel des membres du Conseil Ouvrier Laurentide, aura tout probablement lieu vers la fin de janvier.

ST-PAUL DU BUTON

Décès

Le 16 janvier est décédée, à l'âge de 95 ans, Mme Edouard Laferrière, née Obeline Caron. La défunte laisse dans le deuil, ses fils, MM. Joseph et Napoléon Laferrière ; ses filles, Mlle Evelina Laferrière, de Québec, Mme Adélard Morin (Angeline), de cette paroisse, Mme Ernest Campion (Hermine), de Fall River, Mass., et Mlle Emilia Laferrière ; ses gendres, MM. Adélard Morin et Ernest Campion ; ses belles-filles, Mmes Joseph et Napoléon Laferrière ; ses petits-enfants, MM. Gérard, Joseph, Henri, Jean et Amédée Laferrière, Xavier, Ovide, Lucien et Eugène Laferrière, Eugene, Edouard, René, Léonard et Proculus Morin, Mlles Juliette, Marie, Jeanne d'Arc, Azilda, Anita et Eva Laferrière, Rita Morin, Marguerite Morin, Mme Lucien Cloutier (Maria Laferrière), Mme Roland Minville (Diana Laferrière), Mme Amédée Gaudreau (Elise Morin), Mme Donat Langlois (Irène Morin), Mme Amédée Lisiois (Annie Morin), Mme J.-Chs Boulet (Lucienne Morin), et plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu le 19 janvier. Les porteurs étaient : son gendre, M. Adélard Morin, ses neveux, MM. Séraphin et Xavier Caron et Horace Gagnon, M. Albert Morin portait la croix, M. Hubert Chabot conduisait le corbillard.

Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil.

Autres décès

M. et Mme Joseph Létourneau, née Angeline Collin, ont perdu leur jeune bébé, Michel, décédé le 20 janvier, à l'âge de 2 mois. Nos sympathies.

— Est aussi décédée à l'âge de 55 ans, Mlle Jeanne Gaudreau, à la résidence de son frère, M. Philippe Gaudreau. Elle fut inhumée le 11 janvier. Nos sympathies à la famille en deuil.

LA DURANTAYE

Naissance

M. et Mme Roger Marquis (née Carmen Dumont) font part à leurs parents et Tamis de la naissance d'un fils, né le 16, et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Edgar-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Marquis, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mlle Fernande Dumont, tante de l'enfant.

Mariage

Dimanche le 21, a été publié le mariage de M. Alfred Marcoux, fils de feu Pierre Marcoux à Mlle Marie-Jeanne Levesque, fille de M. Noé Lévesque, de St-Philippe-de-Néri.

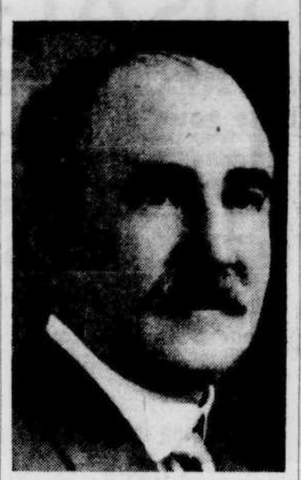
Triduum

Du 14 au 17 janvier, a été prêché un Triduum pour les Tertiaires, par le Rév. Père Hubert, de la Communauté des Dominicains. Bon nombre de personnes y ont pris part, malgré la mauvaise température et plusieurs sont entrées dans cet ordre des Tertiaires.

Service anniversaire

Le 15 janvier a été chanté le service anniversaire de Mme Joseph Roy.

Coroner



● **Le Dr R.-L. AUGER, de St-Joseph de Beauce, coroner du district de Beauce, poste qu'il a déjà occupé une vingtaine d'années.**

LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTIONS AU PATRONAGE

Le comité de souscriptions en faveur de l'Oeuvre du Patronage St-Vincent de Paul décide d'organiser une série de causeries — Témoignages de l'autorité religieuse et civile.

Une série de causeries et des publications seront faites dans le but de mettre en lumière les mérites de l'oeuvre des RR. PP. de la Congrégation de St-Vincent de Paul auprès de la jeunesse. Cette initiative a été décidée hier soir par le comité de souscriptions en faveur du Patronage de la Côte d'Abraham, siégeant sous la présidence du chevalier J.-H. Levaseur.

Au cours de ces causeries, a annoncé M. C.-J. Magnan, des témoignages non équivoques émanant des autorités religieuses et civiles seront rendus publics. Les membres du comité ont dresse hier soir une liste de citoyens fortunés qui seront invités à souscrire à l'Oeuvre des RR. Pères de St-Vincent de Paul. Le public en général sera également invité à coopérer dans la mesure de ses moyens au rayonnement de cette oeuvre dont on connait les mérites.

On sait que la construction d'un nouvel édifice pour assurer à l'oeuvre du Patronage la plus grande efficacité possible a entraîné des obligations trop lourdes pour la Congrégation des RR. PP. de St-Vincent de Paul. Ils comptent sur le concours du public à la gratitude duquel ils ont des titres indiscutables. En effet, le Patronage de la Côte d'Abraham assure l'éducation et dans de nombreux cas le gîte et le vêtement à une foule d'enfants pauvres. Combien de nécessiteux y reçoivent aussi chaque jour leur subsistance. Les Pères de St-Vincent de Paul incarnent la charité. Ils se dépensent sans compter pour le bien-être de l'enfance et le soulagement de la misère shez les adultes. Il n'est pas un citoyen de Québec qui voudrait se refuser à leur témoigner sa gratitude et son appréciation.

Feu Marg. Cayouette

FEU M. CAYOUETTE

Ste-Anne de Beaupré — Le 28 janvier dernier est décédée la petite Marguerite, enfant bien-aimée de M. Réal Cayouette et de dame Elisabeth Tremblay, à l'âge de 10 ans et 3 mois.

Les funérailles eurent lieu le 30 janvier au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La dépouille mortelle était portée par les membres de la croisade eucharistique à laquelle la défunte appartenait.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Brochu, cousin; le service fut chanté par le Rév. Père Ferland, curé, assisté des RR. Pères Gosselin et Bélanger, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, une soeur, Marie-Thérèse, ses grands-parents, plusieurs oncles et tantes, cousines et cousines.

Nos plus sincères sympathies.



SOUPES aux pois HABITANT Grande bte 28 ozs 2 pour **.23**

POUDRE A PATE MAGIQUE Boite 5 lbs (au comptoir) **1.25**

SAUMON Clover Leaf rouge Cohoe Etiquete verte Bte 1 lb . . **.29**

THE NOIR Red Rose Etiquette rouge
LE THÉ RED ROSE EST DU BON THÉ
Pqt ½ lb .37 Pqt 1 lb .73

FEVES AU LARD HEINZ Grde bte 2 pour .35 Moy. bte 2 pour .25

GRUAU ROBIN HOOD avec prime argenterie ou porcelaine. Le paquet pour .31

MOUTARDE COLMAN Bte ¼ lb. . . . .25 Bte ½ lb 49

Embellissez VOS MEUBLES AVEC LE **POLI O-Cedar** Bouteille 4 ozs .23 Bouteille 12 ozs .39

EPICIERS UNIS UNITED GROCERS
PRIX SPECIAUX
pour les 9 et 10 février
(AU COMPTANT)

CORNFLAKES Kellogg, un bol en verre gratis avec 3 pqts ordinaires ou 2 pqts de famille pour .25
BISCUITS MATELOT Hethrington, 2 lbs pour .23
FARINE PREPAREE Brodie XXX Pqts 3 lbs .21 Pqts 6 lbs .39
CAFE UNIS, frais moulu, sac 1 lb .43
OGILVIE FLAKES, céréales assorties, le paquet .10
FROMAGE Kraft, paquet ½ lb .18
JUS DE PAMPLEMOUSSE "Texsun", bte 18 ozs, 2 pour .23
CONFITURES FRAISES "Vimy", pots 2 lbs .27
CHOCOLAT aux cerises "Imperial", liqueur, la lb .35
GELEE SUPERB, 4 pqts pour .19
POIS A SOUPE, très cuisants, 3 lbs pour .25
FEVES BLANCHES, triées à la main, 3 lbs pour .21
FARINE DE SARRASIN, 3 lbs pour .19
SPAGHETTI préparé Libby, 16 ozs, 3 pour .27
SPAGHETTI préparé Libby, 27 ozs, 2 pour .29
1 mets succulent pour le carême.

Nourriture pour enfants Heinz, 3 btes pr .25 la doz. .98
Nourriture pour juniors Heinz, 2 btes pr .25 6 pour .69
LAISSEZ VOTRE NOM et ADRESSE Pour 1 BOITE
GRATIS
POISSONS FRAIS, SALES et GELES

Old Dutch VERITABLE la boite pour .10
SAVON TOILETTE CAMAY 3 pour .17
SAVON DE SANTE LIFEBUOY 2 pour .09 avec l'achat de: 1 gros paquet RINSO pour .24

SPECIAUX EN VIANDES CHEZ NOS EPICIERS-BOUCHERS
DAMASE BLAIS
174 Ste-Thérèse — Tél. : 3-2535
OSCAR FERLAND
155 St-Sauveur — Tél. : 4-0004
ROSAIRE BEDARD
Charlesbourg — Tél. : 4-0769

BOEUF à soupe, bas de côte, la lb	.07 et	.08
BOEUF dans la côte	la lb.	.16
BOEUF, rôti de surlonge	la lb.	.25
BOEUF, steak de ronde	la lb.	.22
JEUNE LARD, soc, épaule ou côte	la lb.	.15
LARD haché	2 lbs pr	.35
VEAU dans l'épaule	la lb.	.20
FESSE de VEAU désossée et roulée	la lb.	.22
POULES No 1	la lb.	.22

Les Aventures de
ELSIE, LA VACHE BORDEN



Macarons Magiques

½ tasse de Lait Eagle Brand Condensé-Sucré
2 tasses de noix de coco déchiquetée
1 cuillerée à thé de vanille (facultative)

Mélangez le Lait Eagle Brand et la noix de coco. Ajoutez la vanille, si vous en voulez. Faites tomber à la cuiller sur une plaque beurrée, avec intervalles d'un pouce. Faites cuire 10 minutes à four modéré (350°F.), ou jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Retirez immédiatement de la plaque. Recette pour environ 24 macarons.

★ LIVRE DE CUISINE GRATUIT — Bourré de recettes magiques en raccourci . . . Bonbons, Petits Fours, Desserts, Sauces à Salades, Crèmes Glacées. Ecrivez à The Borden Company Limited, Dept. No. 167F, Spadina Cres., Toronto.

"SI C'EST DU BORDEN'S IL FAUT QUE CE SOIT BON!"

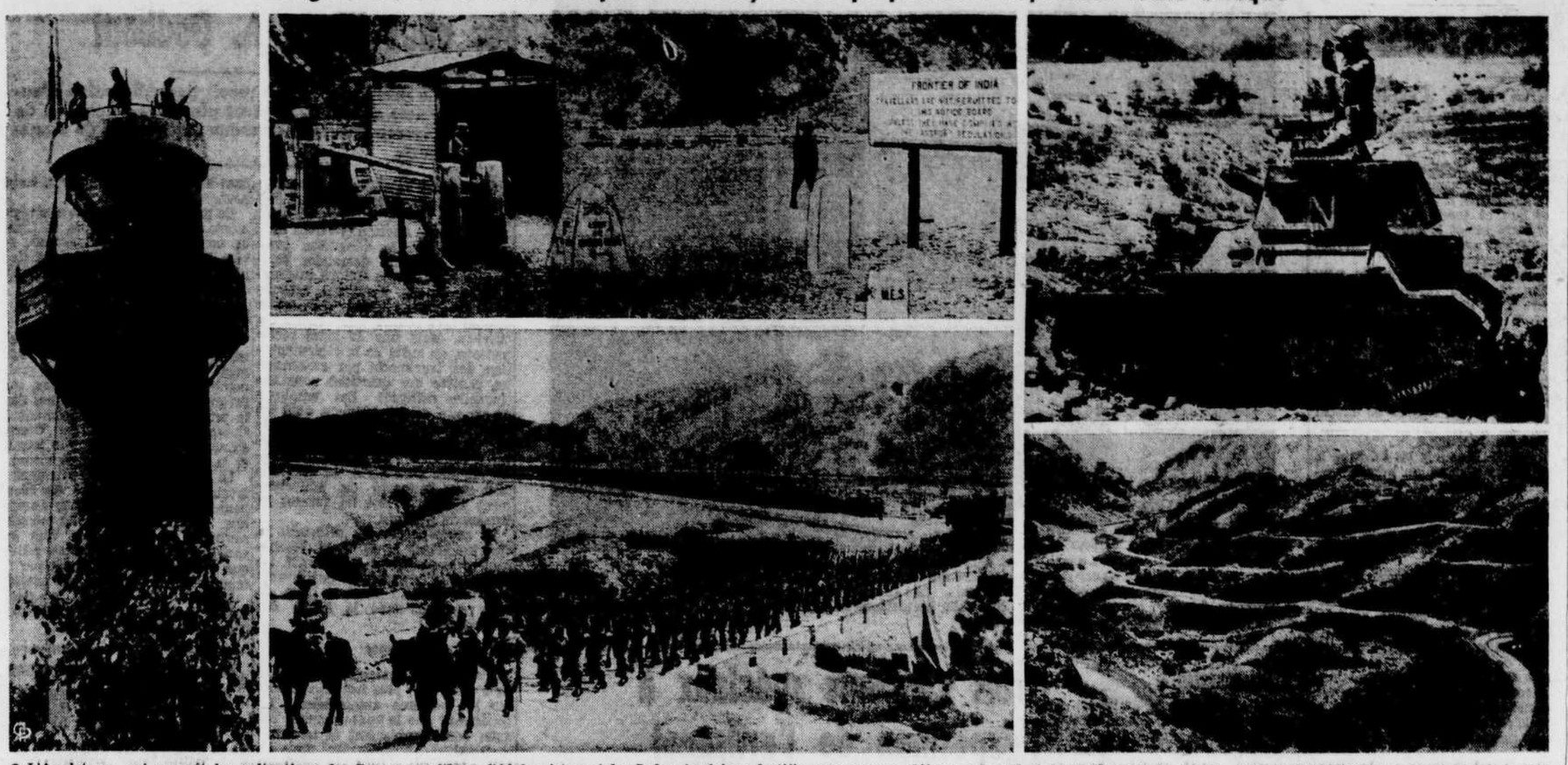
Un Produit Canadien

Borden's EAGLE BRAND
LAIT CONDENSÉ-SUCRÉ
167F
Droits réservés 1940, The Borden Co. Ltd.

KING de la Gendarmerie Royale — par Zane Grey



Les gardiens de la fameuse passe de Khyber se préparent à repousser toute attaque



● L'Angleterre, qui connait les prétentions des Russes sur l'Iran, l'Afghanistan et les Indes Anglaises, fortifie sans cesse sa défense au nord et au nord-ouest des Indes. L'Iran et l'Afghanistan auraient fait à date une mobilisation partielle de leur armée. Gardée jour et nuit, cette tour d'observation (à gauche) a été construite à Ford Shadkadar, au nord de la ville importante de Peshawar. Les gardiens de la frontière nord-ouest, des troupes de naturels et de soldats anglais paraissent ici (au milieu, en bas) comme ils passent par le défilé de Khyber. Les chemins qui vont à la frontière du nord-ouest sont aussi gardés par des troupes de ce genre. L'Angleterre a senti le besoin de renforcer toutes ses positions en ces contrées, afin d'être en mesure d'arrêter toute invasion de l'Afghanistan et des Indes Anglaises. La passe de Khyber est une frontière naturelle qui sépare ces deux derniers pays (centre, en haut). Des tanks légers sont utilisés pour la patrouille de la région qui avoisine le passage (en haut, à droite). En considérant la photo d'en bas, à droite, on peut avoir une bonne idée des grandes difficultés auxquelles une armée d'envahisseurs serait en butte dans cette rocheuse passe de Khyber. Ce petit chemin qui serpente, passe par l'étroit défilé et réunit le Fort Jamrud à Dacca, séparés par une distance de 33 milles. Un chemin de fer passe aussi par le défilé. Il est regrettable qu'on ne le voie point ici, car, d'une conception récente, c'est une véritable merveille de génie civil. Sur une distance de 26 1-2 milles, ce chemin de fer compte 34 tunnels, 92 ponts et viaducs. Chacune des stations est un fortin authentique. *(De notre édition de 5 h., hier)*

SERVICES SPECIALISES

Au Salon Fleuri Enrg.

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles, décoration toutes sortes, grande variété fleurs naturelles et artificielles. Spécialités fleurs pour Tag Day. 362 St-Joseph, tél.: 5068. Aussi Salon Coiffure.
2mai—89276

MESSIEURS — Notre système d'alarme privé et local, vous avertira pour le feu et vous mettra à l'abri des voleurs les plus téméraires. Système d'Alarme Dori, 98 du Pont, tél.: 2-8768.
23janv-26fs-S.-Sp.—75530

Funérailles de M. T. Fecteau

St-Isidore, Dorchester, — Le 17 janvier dernier, en l'église paroissiale, ont eu lieu les funérailles de M. Théodore Fecteau, décédé le 15 janvier à l'âge de 84 ans et 7 mois.

Le défunt comptait un grand nombre de parents et d'amis qui assistèrent au service ainsi que plusieurs paroissiens de St-Isidore, malgré l'inclémence de la température cette journée-là.

A l'église, la cérémonie funèbre fut solennelle. Le curé de la paroisse présida à la levée du corps et chanta le service assisté comme diacre et sous-diacre du vicaire de la paroisse et de M. l'abbé Louis Bonenfant, curé de St-Maxime de Scott.

Le char funèbre était conduit par M. Ovide Couture. Portait la croix, M. Gaudias Larochelle; les autres porteurs étaient les petits-enfants du défunt: MM. Alphée, Adjutor et Laurent Fecteau, Raymond et Fernand Chabot et Raoul Guillemette.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Emma Lemieux, un frère, M. Joseph Fecteau, de St-Charles (Bellechasse), un fils, Joseph Fecteau, de St-Maxime de Scott et quatre filles: Mme Vve Alfred Chabot (Mathilda) de St-Maxime de Scott; Mme Amédée Guillemette, (Virginie) de St-Isidore; Mme Louis Blais (Florentine, aussi de St-Isidore et Mlle Alfréda Fecteau, une belle-fille, Mme Joseph Fecteau, de St-Maxime de Scott; une belle-soeur, Mme Joseph Fecteau, de St-Charles (Bellechasse); ses gendres: MM. Amédée Guillemette, Louis Blais ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

M. Gaudias Francoeur avait la direction des funérailles.

Nos sincères sympathies.

IN MEMORIAM

DESCHAMPS — A l'Hôpital St-Sacrement, le 7 février 1940, à l'âge de 52 ans, est décédé Alfred Deschamps, époux de dame Clara Gervais.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 1070½ rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 7fév-3fs-b—76483

GENOIS — A Québec, le 6 février 1940, à l'âge de 18 ans 10 mois, est décédée Mlle Alfrédine Genois, fille de M. Alfred Genois et de dame Génois.

Les funérailles auront lieu à St-Raymond, Portneuf, samedi, le 10 février, à 10 heures 30.

Départ de la maison mortuaire à 10 heures 15, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière de la paroisse.
8fév-1fs-b—76530

GIGUERE — A l'Hôpital St-Sacrement, le 6 février 1940, à l'âge de 26 ans, est décédée Jeanne-D'Arc Asselin, épouse de M. Léo Giguère.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Dpart de la maison mortuaire, No 121 rue St-Mathias, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 7fév-3fs-b—76481

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les Fleurs
sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.
Jos. McKenna
Fleuriste
11 rue Saint-Jean

Le steamer anglais "Munster" sombre

(De notre 2ième édition, hier)

Londres, 7. (C.P.) — Le steamer "Munster", 4.304 tonnes, a sombré aujourd'hui à la suite d'une explosion qui a fait 20 blessées à bord. Plus de 200 personnes, — passagers et membres de l'équipage — ont touché terre saines et sauves, après avoir été recueillies par un cargo. On annonce officiellement que personne, à bord du "Munster", n'a perdu la vie. Ce dernier était un navire anglais.

SPECIAUX
Pour Argent Comptant
chez
RONDEAU
Téléphone: 2-0256—2-2766

ATACAS, la pinte	.25
OEUFS C, la doz	.20
SAINDOUX pur, la livre	.10
FILETS blancs, gelés, 2 lbs pour	.25
FILETS fumés, 2 lbs pr	.25
FLETAN, la lb	.20
SAUMON, la lb	.20
MORUE salée, la lb	.06
POMMES Greening pour cuire 2 dozs pour	.25

LES MEILLEURS BIERES ET PORTERS

CHARBON Coke, la poche	.30
CHARBON dur, gros sac	.25

GLACE A VENDRE
6 rue Lachevrotière

Chevaliers de Colomb de Boston à Québec

(De notre 2ième édition, hier)

Un groupe de Chevaliers de Colomb de Boston, accompagnés du maire de la ville, M. Maurice-U. Tobin, et de quelques officiers municipaux, viendront à Québec, en fin de semaine. Le groupe, qui compte 125 personnes, comprend également des femmes. Un train spécial organisé par les compagnies Boston & Maine, Pacifique Canadien et Québec Central, transportera les excursionnistes à Québec.

Le train partira de Boston vendredi soir et arrivera à Québec ... medi matin. Les Chevaliers de Colomb qui font le voyage appartiennent au conseil "Father John-B. de Valles" de cet ordre. Ils profiteront de leur séjour dans la Vieille ...pitale pour se livrer aux sports d'hiver, soit à Québec même, soit au lac Beauport. Ils visiteront la ville, auront une messe spéciale à la basilique, dimanche matin, et se rendront à Sainte-Anne-de-...beaupré, par train spécial, dimanche avant-midi. Samedi soir, les excursionnistes auront une danse au Château Frontenac, où ils résideront durant leur séjour à Québec, et ils choisiront, parmi les dames du groupe une reine de carnaval. Ils repartiront pour Boston dimanche soir.

L'état des routes

(De notre 2ième édition, hier)

Malgré la tempête de neige de la soirée et de la nuit dernière, aucune route du circuit d'hiver n'est aujourd'hui fermée à la circulation.

52,256 hommes ont coupé du bois sur les terres de la Couronne au cours de l'hiver

(De notre 2ième édition, hier)

Au cours de la saison de coupe de bois qui vient de se terminer, 52,526 hommes ont travaillé dans la forêt cet hiver sur les terres de la Couronne et quelques terrains vacants. On a coupé environ 1,690,000,000 pieds-mesure de planche, ou 344,000,000 pieds cubes de bois. Le nombre des femmes et des enfants partis pour les chantiers était moindre, car on le réduit graduellement d'année en année. Comme le "Soleil" l'annonçait au début de la saison, la guerre a été cause que l'activité dans le commerce du bois a beaucoup augmenté.

Décès de Mlle Amélie Côté

(De notre 2ième édition, hier)

Un nouveau deuil vient de se produire dans la famille de madame J.-Oscar-L. Boulanger, épouse de l'hon. juge Boulanger, de la Cour supérieure, par la mort de Mlle Amélie Côté, décédée aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 44 ans. Elle était la fille de feu M. le notaire Jules Côté, de Cowansville, et de feu Marie-Louise Belleau.

Elle laisse dans le deuil un frère, M. Jean Côté, de Chicoutimi, et une soeur, la Rvde Soeur Marie des Anges Gardiens, supérieure du couvent des Soeurs de Marie Réparatrice, à Saint-Laurent (Montréal). Elle laisse également ses oncles, MM. Neuville, Georges, Jos. et Paul Belleau, ses tantes, Mmes Charles Vézina, Elzéar Baillargeon et Oscar Boulanger.

Les funérailles auront lieu vendredi à la basilique. Nous présentons nos plus vives sympathies à madame Boulanger et aux autres membres de la famille en deuil.

Les Cendres

(De notre 2ième édition, hier)

La cérémonie liturgique de bénédiction et d'imposition des Cendres a donné lieu à de touchantes cérémonies ce matin dans toutes nos églises. Des foules de fidèles ont assisté à cette cérémonie qui marque l'ouverture de la période de pénitence et de prières du saint temps du Carême. Des communions nombreuses et ferventes ont été distribuées aux différentes messes.

La cérémonie a revêtu un éclat particulier à la Basilique-cathédrale où S. Em. le cardinal Villeneuve a lui-même présidé la bénédiction des Cendres. M. l'abbé Joseph Boutin a célébré la messe solennelle en présence des membres du Chapitre Métropolitain, d'un nombreux clergé et d'une grande assemblée de fidèles. Le R. Père Milot, O.P., a donné le sermon de circonstance. Le distingué prédicateur a démontré dans une belle synthèse la nécessité et l'efficacité de la pénitence.

Noces d'or

(De notre 2ième édition, hier)

Shédiac, N.-B. (D. N. C.) — Le capitaine et Mme Jean Malenfant ont célébré le 50ième anniversaire de leur mariage. M. Malenfant est le père de la fameuse cantatrice, Anna Malenfant. M. et Mme Malenfant furent mariés à Cap-Pelé le 2 février 1890 par M. l'abbé Vital Leblanc, maintenant décédé. Mme Malenfant, avant son mariage, était Marie Bourque et est née au Cap-Pelé. Le capitaine Malenfant est un imprimeur. Il a fait son apprentissage aux ateliers du Moniteur Acadien dont le propriétaire était feu F. Robidoux, lui aussi décédé. Après avoir passé 23 ans au Moniteur Acadien, M. Malenfant passa au service de l'Evangéline, de Moncton, dont l'éditeur était Val A. Landry, plus tard, il fut employé aux ateliers du Daily Times, Moncton, et ensuite à ceux du Transcript. Pendant plusieurs années, il fut le gérant de l'Imprimerie Nationale Limitée, Moncton. Il fut pendant quelque temps propriétaire d'une imprimerie en compagnie de Lewis Straton. Le capitaine Malenfant s'enrôla dans le 165ième bataillon Acadie auquel il resta attaché jusqu'en 1918, à la fin de la guerre. M. et Mme Malenfant ont eu cinq enfants, Mme Stephen Ritchie, de St-Jean, Ferdinand Malenfant et Robert Malenfant, de Moncton, Geneviève, à la maison paternelle, et enfin Anna Malenfant, la célèbre cantatrice acadienne.

Funérailles de M. Ed. McMahon

Baie Comeau. — Un bel hommage a été rendu samedi, le 27 janvier, en l'église de Baie Comeau, à la mémoire de M. Edmond McMahon décédé le 25 janvier, à l'âge de 34 ans et 7 mois.

Une foule nombreuse d'amis a voulu s'associer à la famille dans son deuil et participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire du citoyen utile dont on déplore unanimement la perte.

Le Rév. Père Fitzgerald a chanté le service assisté du Rév. Père Taillardat, curé de Ragueneau, et du Rév. Père Sirois, curé de Pointe-aux-Outardes, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, née Annette Ouellet, cinq enfants: Irène, Léona, Thelma, Muriel et Jacques.

Les porteurs étaient: MM. Jos. Leblanc, Raoul Desrosiers, Emile Lavoie, Jerry Lebreton, Georges Tétrault, Davie Labrie. M. Jos. Blaquière portait la croix.

A l'Institut

(De notre 2ième édition, hier)



Plus que jamais l'Institut Canadien entend être au service du public. On sait que l'Institut Canadien fut établi afin d'élever le niveau intellectuel. Me Lucien Lortie vient d'être nommé conservateur de la bibliothèque de l'Institut au Palais Montcalm. Il aura la direction de cette bibliothèque qui est la seule véritablement accessible au public de Québec. M. Lortie est le premier conservateur de cette bibliothèque.

Explosions multiples à Montréal

(De notre 2ième édition, hier)

Montréal, 7 (D.N.C.) — De puissantes explosions ont fait sauter à une cinquantaine de pieds de hauteur les lourds couvercles de deux bouches d'égout, hier après-midi, vers quatre heures, la première à l'angle de la rue Notre-Dame et de l'avenue Papineau et la deuxième quelques pas plus loin, c'est-à-dire à l'intersection de cette dernière avenue et de la rue Craig. Heureusement, personne n'a été blessé et les dégâts ne sont pas très considérables.

Six explosions de moindre importance ont aussi fait sauter autant d'autres couvercles, dans les environs.

Le premier couvercle projeté dans les airs monta jusqu'à une hauteur d'environ 60 pieds et se jucha littéralement sur la toiture de la brasserie Molson, 1670 est, rue Notre-Dame.

Quant au deuxième il survola la place Papineau et vola en éclats lorsqu'il tomba sur la chaussée, à une centaine de pieds de là.

La police n'avait pas encore ce matin déterminé la cause de cette série d'explosions.

Demontigny & Ponlot
Ne demandez pas simplement
L'EAU DE JAVELLE
Exigez
L'EAU MERVEILLEUSE
Vous aurez plus pour votre argent

EPICERIE
E. NORMAND
368, rue ST-JOSEPH
TELEPHONE: 8188-8189
Epiceries en Gros et Détail
Pour du COMPTANT SEULEMENT
PROVISIONS

Bon beurre No grade, la lb	.25
Patates blanches, la poche	1.45
Patates No 2, la poche	1.39
Sardines Brunswick	.05
Saumon, 2 boites pour	.27
Harengs aux tomates, 2 pr	.25
Chicken Haddies, 2 boites	.25
Harengs salés, la doz	.30
Morue salée, la lb	.05
Anguille, par 10 lbs	.04
Anguilles à la lb	.05
Saumon salé, la lb	.13
Pommes, ¼ de minot	.29
Sardines salées, 3 lbs pour	.25
6 Savons Royal avec lavette	.30
2 gros Corn Flakes avec plat.	.25
10 lbs Fèves avec cadeau	.69
10 lbs Riz avec cadeau	.55
10 lbs Pois avec cadeau	.75
10 lbs Farine avec cadeau	.30
Graisse pure, la lb	.10
Graisse pure, 20 lbs	1.99
Farine Royal, sac coton	2.19
Farine à pain	2.55
Farine Five Roses et Royal	2.99
Beurre première qualité 28, et	.29
Beure de ferme, la lb	.25
10 lbs Oignons	.25
2 grosses boites Beans Cat.	.25
Spaghetti, boite 2½ lbs	.15
Tomates, la boite	.10
Pois Verts et Blé d'Inde, 3 pr	.29
Café Nabob, 55c pour	.49
Café Normandie, de Chase & Sanborn	.43
Thé Noir, véritable Orange Pekoe, la lb	.65
Thé Noir Pekoe, la lb	.55
Thé Noir Congou, la lb	.49
Thé Japon, la lb	.45
2 dozs Oeufs frais, A moyens	.45
Pommes, le panier	.19

VETEMENTS DE DEUIL
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue ou argent remis. — Dans les cas où vous ne pouvez vous rendre au magasin, téléphonez simplement 4-4661 et nous enverrons nos représentants respectifs, Mlle Gagnon pour dames et demoiselles et M. Hamel pour hommes.
MAURICE POLLACK LTEE
75-85 RUE ST-JOSEPH — QUEBEC



Pour la famille-
PUREX est sans égal pour la figure, pour la toilette, pour le bébé ... purifié ... stérilisé ... duveté ... blanc comme neige.
Distributeur: MacGregor Paper & Bag Co., Inc., Québec.
Tissu Super-Raffiné **PUREX**

SPECIAL ! SPECIAL !
1 BELLE SLEIGH valant 59c pour .29, avec l'achat de $3.00 et plus

Bon beurre table no grd, lb	.25	Croupe de boeuf, la lb	.08
Sucre granulé, 10 lbs pour	.65	Boeuf à soupe, par 5 lbs	.05
Barley fin, 10 lbs pour	.44	Steak dans ronde, la lb	.19
Gruau, 3 min., 10 lbs pour	.48	Rosbif talon, épaule, la lb	.10
Riz glacé, 10 lbs pour	.54	Rosbif surlonge, la lb	.20
Fèves blanches, H.P., 10 lbs	.64	Oeufs grade A moyen, 2 dz	.45
Pois cuisants, 10 lbs pour	.74	Bacon tranché, ? pqt pour	.25
Jus tomates, 10 onces, doz	.55	Lard frais, longe, la lb	.13
Jus tomates, 28 onces, doz	.99	Saucisson tranhé, 2 lbs pr	.25
Jus tomates, le gallon	.25	Boeuf côte roulé, la lb	.20
Lait Condensé, 2 bts pour	.29	Poulet choix, 6 à 7 lbs	.5
Tomates, Blé d'Inde, Pois verts et fèves jaunes, doz	1.09	Agneau fesse, la lb	.22
Graisse pure sh., 20 lbs	1.99	Agneau, qrt devant, la lb	.15
Catsup, grosses bout., 2 pr	.25	Agneau qrt derrière, la lb	.18
Savons Royal avec 1 lavette 6 pour	.31	Belles oranges, 2 dozs pr	.35
Café spécial, la lb	.29	Beaux pamplemousses, doz	.39
Thé Japon, la livre	.45	Beau citron, la doz	.25
Thé noir, la livre	.55	Pommes pour cuire, pan	.19
Morue salée, la lb	.06	Pommes pan, 1 minot	1.39
Anguille, par 10 lbs, la lb	.04½	Pommes McIntosh, caisse	1.99
Haddock frais, la lb	.08	Salade Iceberg, 3 pour	.29
Filets frais, 2 lbs pour	.25	Oignons jaunes, 10 lb pr	.25
		Patates biches, No 1, la po	1.49

ARTHUR THIVIERGE
30 rue HERMINE — Gros et Détail — Tél.: 2-3804

A.-F. BARDOU
JARDINIER-FLEURISTE
Fleurs coupées — Tributs floraux
Toute décoration florale à prix modérés
Chemin St-Louis Tél. 4-1355

Trouvés morts

(De notre 2ième édition, hier)

Montréal, 7 (DNC) — M. Robert-Albert Kennedy, âgé de 51 ans, ainsi que sa fille, Mlle Joyce Kennedy, jeune fille de 20 ans, qui habitaient 1253 ouest, rue Dorchester, (appartement 1&. ont -t- trouvés morts vers 2 h. 30, hier après-midi, dans leur demeure. On croit que l'oxyde de carbone se dégageant d'une fournaise dont le tuyau d'échappement était défectueux, aurait été la cause de leur décès prématuré. Les deux cadavres ont été transportés à la morgue où une enquête sera tenue, aujourd'hui.

M. Kennedy, comptable, à l'emploi des chemins de fer du Pacifique Canadien, ainsi que sa fille, Joyce, n'avaient pas été vus depuis lundi soir, vers 7 h. La macâbre découverte a été faite par le concierge de l'immeuble, qui a immédiatement alerté la police.

SHAWINIGAN

Carnet social

Mlle Laurenda Allard, en visite pour une quinzaine chez M. Majorique Allard, ainsi que chez d'autres parents de Shawinigan.

—M. et Mme Rodolphe Painchaud et M. et Mme Gédéon Leblanc sont partis samedi, pour un séjour d'un mois à Miami, Floride.

—M. Jos. Drolet est allé en voyage d'affaires à Québec en fin de semaine.

—M. Arthur Dugré assistait, la semaine dernière, au congrès annuel des agents de la National Breweries, tenu à Montréal.

— Mme David Francoeur est allée, ces jours derniers, au Cap-de-la-Madeleine, où elle a assisté aux funérailles de sa tante, Mme Adélard Montgrain.

Soirée d'anniversaire

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille, Mlle Georgette Bernier, M. et Mme Paul Bernier, de cette ville, recevaient dimanche soir dernier, un groupe de parents et d'amis à leur domicile.

Il y eut chant, musique, danse et autres amusements. Un délicieux goûter fut servi, auquel tous les invités firent largement honneur, et l'on ne se sépara qu'à une heure tardive, après s'être amusé avec beaucoup d'entrain.

Assistaient à cette charmante fête intime, outre Thérèse, Mlle Georgette Bernier, et ses parents, M. et Mme Paul Bernier; M. et Mme Philippe Godon, M. et Mme Ovila Gauchon, M. et Mme Aurèle Biron, Mme Philippe Brasseur, Mme Albert Toutant, M. Lucien Dessureault, Mlles Florina Croteau (St-Prosper), Murielle Biron, Flore Croteau (St-Prosper), Marguerite Tardif, Carmen Biron, Gisèle Toutant, Jacqueline Lavallée et Gisèle St-Pierre, et MM. Jean-Charles Bernier, Gaston Perreault, Gérard Defond, Jules Bastien, Jack McLeod et Gérald Magny.

Nos félicitations à Mlle Bernier.

Beau succès de la soirée de cartes des Tertiaires

La soirée de cartes et le tirage organisés par la Fraternité des Tiers-Ordre de St-Bernard, et qui ont eu lieu récemment, à l'Académie St-Bernard, sous la présidence d'honneur de M. le curé Eric Tremblay, ont été couronnées d'un merveilleux succès.

Au prône, dimanche, M. le curé Tremblay a tenu à remercier vivement et à féliciter les organisateurs et organisatrices de cette belle soirée dont les recettes nettes se sont élevées à la fort jolie somme de $651.60.

M. le curé Tremblay a voulu remercier également tous ceux qui ont de quelque façon contribué à cette organisation et il a demandé à la divine Providence de les bénir en retour de leur dévouement et de la générosité dont ils ont fait preuve.

Elections à la Chambre de Commerce

A une réunion qu'ils ont tenue mardi après-midi, les directeurs de la Chambre de Commerce ont décidé de tenir les élections annuelles pour le choix de six directeurs en remplacement des six dont le terme d'office s'achèvera bientôt. Les directeurs sortants sont: MM. Alexandre Gélinas, L.-A. Leclerc, J.-P. Pelletier, S.-G. St-Arnaud, Paul Telmosse, I.C. et J.-Bte Trudel qui toutefois sont rééligibles.

Les autres directeurs élus l'an dernier, et qui restent en fonctions pour une autre année sont: MM. J.-O.-S. Brunet, C.-N. Crutchfield, J.-H.-Nap. Desaulniers, N.P., G.-E. Ladouceur, N.P., J.-A. Richard et D. R. Wilson.

D'après les règlements de la Chambre, il faut deux tours de scrutin pour l'élection des directeurs. Le premier balloitage se terminera jeudi, le 1er février, et sera immédiatement suivi du second qui se clôturera quelques jours plus tard.

Une dizaine de jours après le second ballotage, les directeurs se réuniront pour élire les officiers de la Chambre de Commerce pour l'année courante.

Diner-causerie de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce locale avait projeté d'organiser pour la fin du mois un diner-causerie et elle avait pour cette occasion invité comme hôte d'honneur et conférencier Son Honneur le maire Camillien Houde, M.P.P., de Montréal. Ce dernier n'a pu encore dire à quelle date il pourra se rendre à cette invitation et forcément la Chambre de Commerce se voit dans l'obligation de retarder son diner à une date qui reste indéterminée en attendant la réponse du maire Houde. A tout événement on espère que la chose pourra se faire dans la première quinzaine de février.

Les Nouvelles du Monde par Radio

Vous vous intéressez sans aucun doute à la guerre européenne, vous voulez connaître immédiatement les plus récentes nouvelles internationales.

Un appareil à ondes courtes

vous permettra d'entendre les plus récentes nouvelles, directement des postes émetteurs européens.

VOYEZ VOTRE MARCHAND D'APPAREILS ELECTRIQUES
OU
LA COMPAGNIE QUEBEC POWER



Billet doux

QUI A RAISON ?

Un médecin de Cleveland a surpris ses collègues du Collège des Médecins des Etats-Unis, lorsqu'il leur a affirmé que le rouge à lèvres et la peinture des ongles empêchent le praticien de diagnostiquer à première vue la maladie d'une femme. Autrefois, le médecin pouvait reconnaitre la gravité de son état, seulement en regardant la malade, aujourd'hui, dit-il, une femme peut être rendue à la dernière extrémité et paraitre rayonnante de santé! Et il arrive, ajoute-t-il, que le temps que le médecin perd à la nettoyer à fond afin de savoir ce dont elle souffre, la patiente a trépassé. Exagération ou boutade, la déclaration du médecin n'en a pas moins fait sensation: si l'emploi des cosmétiques produit le bon effet de dérober des défauts à la vue de ses semblables, il n'en constitue pas moins un danger dont la femme subit presqu'inconsciemment les pernicieux résultats.

MENUS PROPOS

Excellent départ.

Laval suit son cours.

Cam voudrait être Mac.

Cahin, caha, Cahan cahotera.

Les Russes ne sont pas rusés.

Le peuple veut faire un maitre.

Le trafic augmente sur le Styx.

Anastasie adopte les petits ciseaux.

Ils ne sont plus bleus, mais livides.

Bouddha n'aura pas trop de ses six bras.

"Mitch" prend quéqu'chose pour son angine.

Devant un beau regard, toutes les chambres s'ouvrent.

Dans la guerre totale, les détails ne sont pas à négliger.

Hepburn et Duplessis ont été nommés par l'orateur.

Un séjour en Sibérie guérirait les communistes canadiens.

R. S. V. P. "Combien de paquets de cigarettes dans un paquet de nerfs?"

ALTRUISME !

Quel étrange oubli ! Laisser traîner quelques centaines de dollars, peut-être même des milliers dans le trésor fédéral, sans se soucier aucunement de réclamer la valeur de ses titres, c'est vraiment un altruisme qui n'est presque plus de notre époque ! Les journaux annoncent en effet que la jolie somme de $3,000,000 dort dans les coffres d'Ottawa en obligations diverses que les porteurs n'ont pas présentées à leur échéance. Etonnante négligence qui sert ainsi à édifier une fortune qui reste sans héritier! Il est vrai que ces "heureux négligents" appartiennent à un autre âge, à la génération qui a vécu la Grande Guerre de 1914-18. Il y a vingt-cinq ans, le gouvernement fédéral lança un emprunt national dont les souscriptions étaient offertes, pour la première fois, au grand public; afin de ne pas défaillir, il accompagna son geste d'une campagne d'éducation populaire qui éveilla dans l'esprit des citoyens un sens civique jusque-là endormi. Des gens versèrent les montants requis, par patriotisme, disaient-ils, et négligèrent de réclamer leurs certificats officiels; d'autres s'imaginèrent qu'ils donnaient tout simplement leur argent à fond perdu, ils encadrèrent le parchemin, sans même en détacher les coupons qu'ils estimaient sans valeur; d'autres enfouirent leurs titres à des endroits tellement cachés qu'ils les oublièrent complètement et la mort est venue couvrir de son voile la mystérieuse cachette. Enfin, le feu, les déménagements, les voyages ont pu contribuer à détruire des titres précieux. Mais à part ces pertes dont notre génération sait aujourd'hui se mettre à l'abri, peut-on concevoir que des obligations de l'Etat restent sans aucun réclamant depuis 1884 et cela pour des sommes aussi imposantes!

Ouverture de la session à Régina

Régina, 8. (P. C.) — La troisième session de la nouvième législature de la Saskatchewan s'ouvre aujourd'hui. A cause de la guerre, la cérémonie sera moins impressionnante que d'habitude. Le lieutenant-gouverneur McNab se contentera de lire le discours du trône. Le chef de l'opposition George-H. Lilliams a déclaré qu'il était disposé à rendre la session aussi courte que possible.

Activité sur le front

Paris, 8. (P. A.) — Les dépêches militaires d'aujourd'hui font rapport d'une activité croissante des patrouilles françaises sur le front ouest. Cette activité, favorisée par le retour du beau temps, est particulièrement remarquable entre Sarre et Moselle.

Courte session

Edmonton, 8. (P. C.) — La session qui s'ouvre aujourd'hui en Alberta va être brève, croit-on, pour qu'une élection provinciale puisse avoir lieu au plus tôt, peut-être le 21 mars, soit 5 jours avant les élections fédérales.

Déclaration de M. Duplessis en réponse à M. E. Rochette

L'ancien premier ministre tente d'expliquer comment son gouvernement a pris l'argent de la Commission des Accidents du Travail.

M. Maurice Duplessis, ancien premier ministre de la province, a expliqué hier la transaction de son gouvernement avec la Commission des accidents du Travail de la façon suivante :

"Sous l'ancien régime, les commissaires des Accidents du Travail étaient appelés à remplir deux fonctions absolument incompatibles. D'un côté, comme arbitres des réclamations, ils devaient condamner le fonds collectif à payer les indemnités aux victimes d'accidents. D'autre part, comme administrateurs du fonds, ils étaient intéressés à ce que ce fonds ne paie pas et qu'il reste intact le plus possible. Il est évident que ces deux devoirs sont incompatibles.

"A notre arrivée au pouvoir, nous avions plusieurs réformes à faire étant donné l'inertie d'un vieux régime de 40 ans. Nous avons voulu appliquer la règle du bon sens à la Commission des Accidents comme ailleurs. Nous avons dit aux commissaires que leurs fonctions allaient être définies de telle sorte qu'ils n'auraient jamais à choisir entre leur double devoir d'administrateur et d'arbitre.

"Ils sont demeurés les arbitres et nous avons nommé un administrateur. De cette façon, l'incompatibilité entre le devoir et la fonction disparaissait et la Commission pouvait donner une plus grande mesure de justice et d'efficacité.

"Qui avons-nous nommé administrateur ? Un libéral d'Iberville, M. Georges Lafrance, dont les convictions politiques étaient connues mais dont la compétence est également admise. C'est un actuaire gradué de l'Ecole des Hautes Etudes et de l'Université d'Edimbourg, en Ecosse. Sa compétence et son intégrité sont incontestables et je défie M. Godbout ou un de ses ministres de nier, avec raison, ses qualifications.

"Ses fonctions étaient de faire fructifier le fonds collectif. En ce faisant, deux buts étaient atteints: 1) Les accidentés avaient plus de garanties, parce que le fonds augmentait par suite d'une bonne administration. 2) La contribution des employeurs diminuait en raison directe de la productivité ainsi obtenue du fonds collectif"

"Au lieu de dormir dans les banques à 1 et demi pour cent d'intérêt, les argents disponibles pour placement ont été garantis par des bons du trésor, sur le crédit de la province, à 2 pour cent d'intérêt.

"On y voit tout de suite deux avantages : 1) Le fonds collectif re-

(Suite à la page 9 1ère col.)

De nouveaux crédits aux cultivateurs

Les agronomes et les bacheliers en agriculture pourront emprunter, car "on ne peut priver une classe d'agriculteurs des avantages accordés à l'ensemble".

Le premier ministre de la province a réitéré hier son intention de maintenir à la prochaine session le système de crédit agricole et de faire voter par la Chambre l'argent nécessaire à l'Office. On sait que le gouvernement a déjà dû emprunter à des taux plus élevés que ceux qu'il impose aux cultivateurs.

"Nous empruntons maintenant", a déclaré M. Godbout, "à des taux plus favorables. Mais il n'en reste pas moins dans le cas du crédit agricole une marge de contribution gouvernementale. Ce que nous voulons, c'est que les cultivateurs aient cet avantage.

"Je ne crois pas que la loi du crédit agricole soit considérablement modifiée. J'ai demandé à M. Antonio Grenier, que nous avons récemment nommé à la présidence de l'Office de nous signaler les retouches qui pourraient être nécessaires.

"Nous ajoutons cependant un article pour autoriser l'Office à créer un fonds spécial à la disposition des agronomes et des bacheliers en agriculture qui veulent emprunter. D'une part, nous ne voulons pas que l'argent destiné aux cultivateurs aille à d'autres, mais on ne peut priver une classe d'agriculteurs des avantages accordés à l'ensemble". Les prêts seront accordés à ces personnes sous des conditions spéciales.

WEISBERG'S

BOUCHER — 22 ST-JOSEPH



Tél.: 4-1275

SPECIAUX CETTE SEMAINE

BEURRE Rose-Marie, la lb	.27½
BEURRE Salé, très bon, la lb	.24½
POULES et POULETS de choix, frais tués, la lb	.20
BOEUF surlonge rôti ou steak, centre, la lb	.19
STEAK ronde, petit os ou filet, bien trimmé, la lb	.18
EPAULE boeuf choix petit os	.12
ROTI boeuf épais pas d'os	.13
JEUNE LARD, soc, filet ou épaule, la lb	.14
BOEUF de choix, roulé, côte ou filet (viande seulement) la lb	.15
BOEUF haché, maigre, 3 lbs	.29
FOIE de LARD ou BOEUF, 3 lbs	.25
SAINDOUX la lb	.09

Aussi notre fameux SPECIAL DE BOEUF FRAIS A SOUPE, 10 lbs .39

Elections chez les artisans

La section de St-Sauveur des Artisans Canadiens-Français s'est réunie hier soir pour procéder à ses élections annuelles. M. Benoit Rochon a été élu président. Il sera assisté de MM. Lauréat Poitras, 1er vice-président et J.-A. Doré, 2e vice-président. Le nouveau secrétaire-trésorier est M. S. Proulx, tandis que les nouveaux commissaires-ordonnateurs sont MM. L. Barrette et O. Perron. MM. Eug. Bussières, Adélard Langlois et Lucien Gagné ont été élus censeurs. Le représentant de l'exécutif, M. Jos.-E. Emond, a présidé aux élections des nouveaux officiers. L'installation de ces derniers a été faite par M. Ph. Corriveau, avocat.

Earl Browder ne fera pas partie du Congrès

New-York, 8. — (PA) Earl Browder, secrétaire général du parti communiste américain, qui purge actuellement une condamnation à quatre ans de prison, a vu détruire hier ses espoirs de devenir membre du congrès, au cours d'une élection spéciale. Il a été battu par M.-Michael Edelstein, un démocrate de Tammany qui appuie le New Deal. Browder n'a obtenu que 3,080 voix, tandis qu'Edelstein en avait 12,926, et un troisième candidat, Louis Lefkowitz, 6,665.

Produit laitiers

Les produits laitiers qui constituent l'un des rendements les plus avantageux des fermes de Québec se sont répartis ainsi, au cours de l'année 1939: les beurreries ont donné 79,789,879 livres de beurre et les fromageries, 26,271,420 livres de fromage. Entre les vingt régions agronomiques de la province, c'est la région des Bois-Francs, qui comprend les comtés de Drummond, de Nicolet, de Yamaska et de Richelieu, qui a rapporté la plus forte production, soit 7,364,184 livres de beurre et 4,370,067 livres de fromage.

SPECIAL de FEVRIER



MODELE 1940

MAGNIFIQUE MOBILIER de CHAMBRE

en merisier combiné, composé d'un lit, d'un bureau, d'une coiffeuse, d'un banc et d'une commode avec armoire et compartiment secrétaire

Tel qu'illustré: $79.00

J.B VILLENEUVE

312, RUE ST-JOSEPH

Finlandaises sur le front de Petsamo



● Deux femmes finlandaises appartenant à la fameuse organisation auxiliaire de l'armée, "Lotta Svaard", sont photographiées à quelques milles en arrière des lignes de feu au front de Petsamo, alors qu'elles reçoivent des instructions des officiers de l'armée. Les femmes ne sont pas admises plus près du front. C'est la première fois que les autorités de la Finlande permettent la publication de photographies de membres de la "Lotta Svaard" prises dans ce territoire. (Photo International News)

Cours d'histoire

Le deuxième cours d'histoire du Canada de M. l'abbé Lionel Groulx, sera donné, au Palais Montcalm, vendredi soir, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec; il portera sur l'empire français d'Amérique, conçu par le génie de Jean Talon, construit et développé sous son intendance et perdu par l'incurie des gouvernants de la France. Le distingué professeur en exposera toute la trame devant ses auditeurs.

Les cartes d'admission sont en vente au secrétariat de la Société, chambre 30, au Palais Montcalm.

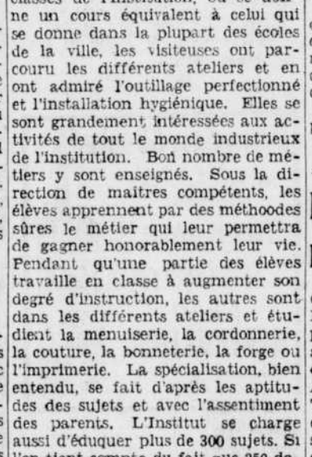
Une visite à l'Institut S.-Jean Bosco

Le comité du bien-être social de la Ligue catholique féminine a visité hier les salles de l'Institut St-Jean Bosco — Une oeuvre très utile.

Le comité du bien-être social de la ligue catholique féminine, sous la direction de Mme L. Beaulieu, présidente, a visité, hier après-midi, l'Institut St-Jean Bosco. Mme Adélard Godbout devait faire partie du groupe, mais fut empêchée de s'y joindre à la dernière minute. Les dames ont parcouru le bâtiment principal et les ailes, et se sont particulièrement intéressées à la partie récemment construite et qui n'est emménagée que depuis un an et demi.

Après avoir visité les nombreuses classes de l'institution, où se donne un cours équivalent à celui qui se donne dans la plupart des écoles de la ville, les visiteuses ont parcouru les différents ateliers et en ont admiré l'outillage perfectionné et l'installation hygiénique. Elles se sont grandement intéressées aux activités de tout le monde industrieux de l'institution. Bon nombre de métiers y sont enseignés. Sous la direction de maitres compétents, les élèves apprennent par des méthodes sûres le métier qui leur permettra de gagner honorablement leur vie. Pendant qu'une partie des élèves travaille en classe à augmenter son degré d'instruction, les autres sont dans les différents ateliers et étudient la menuiserie, la cordonnerie, la couture, la bonneterie, la forge ou l'imprimerie. La spécialisation, bien entendu, se fait d'après les aptitudes des sujets et avec l'assentiment des parents. L'Institut se charge aussi d'éduquer plus de 300 sujets. Si l'on tient compte du fait que 250 demandes d'admission sont refusées chaque année, on comprendra facilement que l'institution n'est pas en mesure de répondre aux besoins actuels de la société, et l'on s'expliquera les agrandissements qui y ont été faits récemment.

Tous ces détails furent fournis aux visiteuses par le frère Robert, directeur, et M. l'abbé Odilon Gauthier, aumônier. Le groupe de plus de soixante dames était dirigé par Mme L. Beaulieu, présidente diocésaine de la Ligue Catholique Féminine, et Mme J.-C.-L. Bussières, présidente du comité du bien-être social. On y remarquait aussi Mme Onésime Gagnon, Mme Avila Bédard, Mme J. Matte, Mme Hormisdas Paré, Mme Arthur Duval, ainsi que les présidentes et les vice-présidentes des sections paroissiales du comité. Les dirigeantes du comité du Bien-Etre Social auront cet après-midi une entrevue avec MM. Girouard, procureur - général, et Henri Groulx, ministre de la Santé, dans l'intérêt de la maison qu'elles ont visité hier.



Trois concours spéciaux à l'exposition de l'artisanat

La Commission du IIIe Centenaire de Montréal annonce l'institution de trois concours spéciaux — Les conditions imposées.

La Commission du IIIème Centenaire de Montréal annonce l'institution de trois concours spéciaux, à l'occasion de sa seconde exposition de l'Artisanat à l'Ile Sainte-Hélène, qui sera tenue du 15 juin au 7 juillet prochain.

CONCOURS D'AFFICHES

Il y a d'abord un concours d'affiches pour annoncer la prochaine Exposition de l'Artisanat. Le concours est ouvert à tous les Canadiens. Trois prix sont alloués. Le texte de l'affiche est: Montréal — Ile Sainte-Hélène — 1940. Dimensions, 36 pouces de hauteur par 24 pouces de largeur.

Les dessins soumis ne devront contenir aucun signe, aucune marque quelconque pouvant laisser deviner leur auteur, pas plus q'aucun concurrent ne pourra révéler de quelque façon que ce soit, son identité à l'un des juges du concours.

A chaque dessin devra être attachée une enveloppe opaque, scellée et parfaitement blanche, (i. e. ne portant aucune inscription), contenant le nom réel et l'adresse du concurrent. Les dessins et enveloppes seront numérotés par la Commission à mesure qu'ils arriveront à son bureau. Les enveloppes seront ouvertes par les juges, lorsque les décisions auront été prises.

CONCOURS DE JOUETS

La Commission organise également un concours de jouets. Voici les principales conditions du concours:

1.—Le jouet présenté devra être original et ne pas être copié. Le comité dégage immédiatement sa responsabilité au cas où certains concurrents enfreindraient les lois du "Copyright".

2.—La matière principale employée devra être le bois.

3.—On pourra laisser au bois sa couleur naturelle ou le décorer, comme on l'entendra.

TAPIS ET CARPETTES

Enfin, la Commission organise un concours de tapis et carpettes pour lequel elle offre six prix d'une valeur de $200. Voici quelques-unes des conditions de ce concours:

Le dessin du tapis ou de la carpette devra être original. On pourra s'inspirer de scènes traditionnelles. Les tapis tressés et crochetés de même que la catalogne pourront figurer avec honneur au concours, pourvu qu'ils soient l'oeuvre exclusive du concurent. Toutefois, ce dernier pourra se faire aider dans son travail à la condition de mentionner le nom de ses collaborateurs. Les pièces qui représenteront des copies de peintures d'artistes connus seront hors de concours.

Les travaux au crochet mecanique sous n'importe quelle forme, seront acceptés, mais ne seront pas primés.

Identité

Les articles soumis ne devront porter aucune marque d'identification et les concurrents ne devront révéler leur identité à aucun juge directement ou indirectement.

Nombre de pièces exposées

Le concurrent ne pourra soumettre plus de deux projets dans chaque catégorie d'articles acceptés au concours.

Les personnes qui sont intéressées à prendre part à ces concours sont priées de communiquer avec la Commission du IIIème Centenaire de Montréal, Chambre 806, Edifice Dominion Square, Montréal, pour connaitre toutes les conditions des concours.

Lady Tweedsmuir partira bientôt

Ottawa, 8. — (P. C.) Les Canadiens ne regretteront pas moins que Lady Tweedsmuir elle-même le départ du gouverneur-général et de sa suite quand ils quitteront le Canada l'été prochain, pour retourner en Angleterre. Son Excellence Lady Tweedsmuir parlant à une réunion de femmes, récemment disait : "Mon séjour au Canada m'a été rendu si agréable par la sympathie et la cordiale bienvenue du peuple que je désirerais qu'il me soit possible d'y demeurer plus longtemps".

La session en Alberta

Edmonton, 8. — (P.C.) La neuvième et dernière session de la huitième législature albertaine s'ouvrira cet après-midi, au moment où l'on prévoit qu'une élection provinciale générale sera tenue bientôt.

Tous les efforts tendront de manière à régler les questions sessionnelles le plus rapidement possible, afin que le vote albertain puisse être pris avant les élections fédérales du 26 mars.

Au cours d'un caucus tenu avant-hier, les membres du crédit social ont approuvé presqu'à l'unanimité une élection précipitée, et le gouvernement provincial a été autorisé à en fixer la date.

On croit généralement que le gouvernement choisira le 21 mars, soit cinq jours avant l'élection fédérale.

AVIS DIVERS

A l'ACFAS : — Le Dr Franco Rasetti, professeur de Physique à l'Université de Rome et à Laval, parlera de "la radioactivité artificielle", ce soir, à 8 heures 15, à l'amphithéâtre de Médecine de l'Université.

A St-Dominique : — Causerie de M. l'abbé Albert Tessier avec projection de films, sous les auspices des Noëllistes, ce soir, à 8 heures, à 329, Grande-Allées. Entrée libre.

Comité administratif : — Réunion à quatre heures à l'hôtel de ville.

Edifice Hudon : — Assemblée de la Fraternité internationale des travailleurs en pulpe, sulphite et papier, local 137, et de la Fraternité des chaudronniers, local 601, ce soir, à 8 heures, à 110, rue du Pont.

Au Secrétariat : — L'Union Nationale Catholique des charpentiers de Québec, Inc. Le Syndicat national catholique des briqueteurs maçons de Québec. Le Syndicat catholique des ingénieurs stationnaires et mécaniciens de boutiques.

Les employés de chemins de fer chez l'hon. A. Godbout

Le premier ministre reçoit une délégation d'ouvriers qui lui présentent plusieurs demandes de diverse nature, notamment à propos de transport.

Le premier ministre et ses collègues ont reçu, hier, une délégation des unions des employés de chemins de fer. L'hon. Adélard Godbout nous a déclaré que la délégation ayait présenté plusieurs demandes semblables à celles des Unions internationales et des Syndicats catholiques. Le gouvernement est certes disposé à se rendre aux désirs des ouvriers. Mais une de leurs réclamations, au sujet de la réglementation des transports par automobiles, soulève des questions constitutionnelles délicates. Les employés de chemin de fer estiment qu'il est urgent d'effectuer les amendements constitutionnels nécessaires pour assurer l'adoption d'une politique nationale des transports, en centralisant sous l'autorité du gouvernement fédéral toutes les formes de transports payants.

Le porte-parole des délégués, M. Charles Massé et M. F.-M. Rocheleau, vice-président du comité législatif de l'organisation ont ensuite demandé la nomination d'un de leurs membres dans la Régie des Transports.

L'impôt sur l'essence

Les délégués demandent de répartir d'une façon plus juste les impôts sur les voitures automobiles. Ils voudraient que le gouvernement réduise considérablement la taxe sur la gazoline et augmente dans la même proportion les taxes imposées sur les voitures commerciales faisant usage des routes pour le transport.

Ils proposent également une réglementation uniforme dans le Canada pour la circulation: examen sévère des conducteurs, restrictions plus rigoureuses pour le transport de voyageurs par camions, etc.

Réclamations

Les délégués sont opposés à la canalisation du St-Laurent; ils réclament la disparition d'un plus grand nombre de traverses à niveau, sont favorables au vote des femmes dans la province et au remplacement du Conseil législatif par un Conseil économique, réclament l'uniformité et la gratuité des livres de classe.

Le mémoire réclame également la fréquentation obligatoire de l'école pour les enfants au-dessous de seize ans. La dernière partie du mémoire contient des suggestions aux lois sociales qui sont de même nature que celles qui ont été faites par les organismes ouvriers qui ont précédé.

Les délégués s'opposent, en particulier, à l'incorporation obligatoire des organisations ouvrières.

Dans Bonaventure

Bonaventure, (Spéciale). — Nous apprenons que le candidat libéral dans le comté de Bonaventure aux élections du 26 mars prochain sera



M. T.-B. Clapperton, marchand de Grand-Cascapédia, qui est bien connu dans tout le comté. Une convention sera tenue à New-Carlisle le 15 février, mais l'on croit que tous ceux qui avaient l'intention de briguer les suffrages se rallieront à la candidature de M. Clapperton.

25e anniversaire de vie religieuse

Rivière-du-Loup. — D. N. C. L.)— On a célébré, lundi dernier, à la Rivière-du-Loup, le 25ième anniversaire de profession religieuse de la Révde Mère sainte Thérèse du Sacré-Coeur, au couvent du Bon Pasteur.

Le Rév. Victorin Germain, aumônier de la Crèche St-Vincent de Paul présidait la cérémonie.

Assistaient à la fête, Mme Rancourt, de Drummondville, soeur de la jubilaire; Mme Léon Ouellet, de Rivière-du-Loup, sa tante; Mlle Léance Ouellet, cousine.

Les Dames du conseil de l'Amicale et quelques invités étaient aussi présents.

SPECIAUX

JEUNE LARD CANADIEN
SOC OU EPAULE
14c lb
par 5 lbs ou plus

Lard haché, 3 lbs .50
Tête de Lard, la lb .05

VEAU DE LAIT
1ère QUALITE
Epaule, par 5 lbs, la lb .19
Fesse complète ou moitié **24c**
Chop de Veau .25

BEURRE GASPE
28c lb
avec l'achat de $2.00 ou plus

BOEUF de HAUTE QUALITE
BAS-COTE
5c lb

Haut de Côte .11
Rosbif, surlonge .25
Rosbif, gros filet .25
par 5 lbs ou plus

Steak de Ronde, petit os **22c**
Poulets A, 5 à 7 lbs, engraissés au lait **28c**
Poules A, 5 à 6 lbs .22
Saucisse, 3 lbs pour .25
Steak Haché, 2 lbs pour .25
Fesse d'Agneau, la lb .25

A. BRINDAMOUR
BOUCHER
37, ST-LAURENT
Tél.: 2-6418—Livraison rapide
(Coin Candiac)
(Entre Cartier et Bourlamaque)

POLLACK

Réductions dans les SOULIERS de haute qualité



VALEURS REGULIERES DE 5.50 et 6.00 POUR DAMES
NOIR, BRUN, BLEU — POINTURES 3 à 9 — LARGEURS: AAA à C
dans le lot mais non dans chaque ligne
UNE OFFRE QUI NE SE RENOUVELLERA PROBABLEMENT PAS

Souliers de marques renommées que nous désirons solder avant le printemps. Marques Invictus, J. & T. Bell ainsi que Air-Step. Très confortables pour la marche, pour le bureau, pour autres occasions. En veau, suède, chevreau ou combinaisons de cuir. Modèles escarpins, gore, Step-in, ainsi que lacé. Talons haut, continental, cubains ainsi que militaires **3.99**

Pollack—troisième plancher

Maurice Pollack ltée
75-85 ST JOSEPH TEL 4 4661 — LE TEMPLE DE LA MODE ET DE L'ECONOMIE